LA

# COLONISATION OFFICIELLE

## EN ALGÉRIE

### I.

### ESSAIS TENTÉS DEPUIS LA CONQUÊTE.

Ceux de nos compatriotes qui se sont fixés dans nos possessions du nord de l'Afrique se plaignent fréquemment d'être oubliés de la mère patrie. Les représentans attitrés de notre colonie algérienne, c'est-à-dire les sénateurs, les députés, les membres des conseils-généraux des trois départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine, les délégués de ces conseils au conseil supérieur du gouvernement expriment, à ce sujet, des doléances contenues, et les journaux du pays, avec cette vivacité de ton qui est particulière à la presse, mais qu'il ne faut pas trop lui reprocher parce qu'elle sert tout à la fois, en matière politique, d'excitant et de frein, se répandent, depuis quelques années surtout, en lamentations qui ressemblent un peu à des reproches. Volontiers on donne à comprendre, de l'autre côté de la Méditerranée, quand on ne le dit pas expressément, que nos ministres et nos chambres paraissent s'inquiéter assez médiocrement des affaires de l'Algérie, et l'on ne se fait pas faute d'ajouter que, si par hasard ils s'en occupent, c'est habituellement pour démontrer qu'ils ne les connaissent guère, ou même point du tout.

Ainsi articulées, ces plaintes sont-elles fondées? Il serait embarrassant d'en convenir, et, de prime abord, elles semblent entachées de quelque exagération : il faut distinguer toutefois. Si les habitans de l'Algérie se bornaient à regretter de ne plus entendre, comme jadis aux beaux jours du régime parlementaire, des voix autorisées et puissantes plaider avec éclat leur cause à la tribune française, ce n'est pas moi qui les contredirais. Oui, il est vrai, les temps sont passés où, devant une chambre dont j'avais l'honneur de faire partie, le maréchal Bugeaud, au lendemain de la bataille d'Isly, et le général de La Moricière, après la prise d'Abd-el-Kader, le front encore éclairé des rayons de leurs récentes victoires, venaient agiter devant des collègues presque aussi émus qu'attentifs ces éternels problèmes algériens que, sous une forme différente, mais les mêmes au fond, nous nous efforçons de résoudre aujourd'hui. Sur cette question demeurée ouverte entre les membres d'un même cabinet, le très sagace ministre de l'intérieur du 11 octobre, M. Thiers, n'hésitait pas, en repoussant les prévisions défavorables du président du conseil et de quelques-uns de ses collègues moins confians que lui, à se porter, avec sa clairvoyance habituelle, le garant intrépide des futures destinées de notre colonie africaine, tandis que d'excellens esprits, M. Dufaure et M. Lanjuinais, M. de Tocqueville et M. de Beaumont, M. de Chasseloup-Laubat, le général Allard, M. de Corcelles, se demandaient entre eux, non sans quelque appréhension, quel système il valait mieux suivre pour tirer tout le parti possible des ressources de nos nouvelles possessions. Certes ils étaient loin de s'accorder entre eux sur le point de savoir s'il fallait faire appel à la puissante initiative du gouvernement en s'abritant sous sa tutelle, ou laisser toutes choses suivre leur cours naturel, en se confiant au temps et à l'activité individuelle des intéressés pour arriver à des résultats plus lents peut-être à obtenir, mais autrement étendus, d'une nature moins factice et, par conséquent, plus sûrs et plus durables. On comprend que, traitées par des personnes aussi compétentes, les graves questions qui touchaient de si près à l'avenir de l'Algérie aient eu le don de captiver l'attention publique. Il en a toujours été ainsi sous tous nos régimes de libre discussion. Les assemblées républicaines, de 1848 à 1852, quoique absorbées par de terribles préoccupations, n'ont eu garde de se désintéresser de cette colonie africaine, où le général Cavaignac avait brillamment conquis, sous le gouvernement de juillet, tous ses grades militaires. Il y a plus : pendant les deux dernières années de l'empire, quand un peu d'air avait fini par pénétrer dans les rouages de la machine gouvernementale, jusqu'alors si hermétiquement fermée, ce fut du côté de l'Algérie que se portèrent les premières investigations du corps législatif, prompt à saisir l'occasion soudainement offerte d'exercer,

en matière si grave et si délicate, une initiative politique qui lui avait été, pendant longues années, jalousement refusée.

Au printemps de 1868, une commission d'enquête agricole avait été instituée, sous la présidence de M. Léopold Lehon, pour aller se rendre compte sur place, d'après un questionnaire extrêmement détaillé, de tous les besoins de nos trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, — qu'elle avait mission de parcourir. L'année suivante, une décision impériale, datée du 5 mai 1869, nommait une autre commission extra-parlementaire chargée *d'élaborer les questions qui se rattachent à la constitution et à l'organisation administrative et politique de l'Algérie*. Cette commission, présidée par le maréchal Randon, ancien gouverneur-général de l'Algérie, comptait parmi ses membres M. Ferdinand Barrot, alors grand référendaire du sénat, M. Chamblain, conseiller d'état, M. Gastambide, conseiller à la cour de cassation, M. Paulin Talabot, les généraux Allard, Desvaux et Gresley. M. Tassin, directeur du service de l'Algérie au ministère de la guerre, en était secrétaire, et M. le sénateur Béhic remettait au ministre, au mois de janvier 1870, le rapport dont il avait été chargé. L'enquête agricole ordonnée par le corps législatif, ainsi que le rapport de la commission gouvernementale, étaient attendus sur les bancs de la majorité et sur ceux de l'opposition avec une égale impatience. Le 11 avril, M. Jules Favre réclamait avec insistance le dépôt de cette enquête et affirmait n'être que l'écho de tout ce qu'il avait entendu dire en Algérie en déclarant « qu'elle passait pour avoir été faite avec le plus grand soin et une entière indépendance. » Au mois de décembre de cette même année, M. Léopold Lehon déposait en même temps une demande d'interpellation sur les affaires de l'Algérie et annonçait que les procès-verbaux de l'enquête pouvaient être dès lors distribués aux membres du corps législatif.

Quant au rapport de M. Béhic, nombre d'exemplaires en avaient été tirés à l'imprimerie impériale, et, quoique le texte lui-même n'ait jamais été officiellement publié, ses dispositions principales étaient parfaitement connues de tous les membres du parlement s'intéressant aux affaires de l'Algérie. Chose vraiment singulière, les conclusions en étaient plus libérales, plus larges, dictées par une disposition d'esprit infiniment plus moderne que celles adoptées par une autre commission nommée en novembre 1880, c'est-à-dire en plein régime républicain : *à l'effet d'étudier les modifications à apporter au gouvernement-général de l'Algérie*. Aux termes du projet impérial de 1870, « le gouvernement et la haute administration étaient centralisés, à Alger même, aux mains d'un gouverneur-général qui avait rang de ministre et devenait, en cette qualité, directement responsable. Il était assisté d'un conseil supérieur, exclusivement com-

posé de membres élus par les conseils-généraux des départemens civils et composés d'indigènes. Ce conseil supérieur, — où ne siégeait pas, comme aujourd'hui, une majorité de fonctionnaires, — votait, en recettes et en dépenses, le budget du service local et en recevait les comptes. Il donnait son avis sur toutes les questions qui lui étaient soumises et pouvait émettre des vœux sur les objets intéressant l'Algérie. Le gouverneur-général exerçait la plénitude des pouvoirs administratifs et politiques attribués aux ministres. Il participait, lors de sa présence à Paris, aux délibérations du conseil des ministres et représentait le gouvernement devant le sénat et le corps législatif... Un sous-gouverneur assistait le gouverneur-général et le suppléait, en cas d'absence, soit à Paris, soit à Alger. Le gouverneur-général et le sous-gouverneur pouvaient être choisis soit dans l'ordre militaire, soit dans l'ordre civil. »

Quoi de plus sage et, pour l'époque, de plus hardi que ces propositions émanées d'une commission composée de hauts dignitaires de l'état, délibérant sous le contrôle immédiat d'un gouvernement qui n'a jamais passé pour follement épris de la stricte application des formes parlementaires ; et n'est-il pas vraiment surprenant, et j'ajouterai un peu triste, d'avoir à constater que, dans ses lignes principales, particulièrement en ce qui regarde la responsabilité réelle du gouverneur-général de l'Algérie, le projet d'organisation arrêté par les conseillers de l'empire devançait de beaucoup, comme résolution virile, l'ensemble confus des mesures timidement indiquées par les sénateurs et les députés de l'Algérie, et par les quelques fonctionnaires auxquels le ministre de l'intérieur, M. Constans, a jugé bon de s'adresser en 1880, sans que les résultats de cette consultation officieuse, vue d'assez mauvais œil en Algérie, aient eu d'ailleurs la moindre influence vivifiante sur la direction à donner à notre politique algérienne?

Il n'en avait pas été ainsi en 1870. Dès le mois de janvier, l'attention publique avait été fortement appelée sur les affaires de notre colonie africaine par une discussion du sénat, à laquelle avaient pris part le maréchal de Mac-Mahon, M. Michel Chevalier, les généraux Daumas et de La Rue. Au corps législatif, l'intérêt avait été bien autrement excité, au mois de mars suivant, lorsque M. Léopold Lehon développa à la tribune l'interpellation déposée l'année précédente. La majorité qui avait applaudi sans réserve le jeune orateur, qui avait entendu MM. Lefébure et de Kératry abonder dans son sens, devant laquelle le baron Jérôme David, ancien officier des bureaux arabes, était venu déclarer qu'il était converti à l'idée de substituer désormais la prépondérance de l'élément civil à la suprématie des commandans militaires, ne fut qu'à moitié surprise et ne parut nullement scandalisée quand M. Jules Favre, dépo-

sant une pétition des habitans de Constantine, se mit à réclamer hautement pour les colons le droit de nommer eux-mêmes leurs députés. La discussion avait été brillante. Les objections du ministre de la guerre avaient eu le caractère de simples réserves, tandis que les critiques mises en avant par les membres de l'opposition s'étaient presque exclusivement adressées à la forme que le gouvernement entendait donner aux mesures projetées. Il entendait, en effet, les décréter par la voie du sénatus-consulte, alors que les opposans du corps législatif, devenus exigeans, émettaient la prétention de prendre directement part à leur confection ; mais ces divergences ne portaient point sur le fond des questions engagées. Finalement, le corps législatif se trouva à peu près unanime pour déclarer *qu'après avoir entendu les explications du gouvernement sur les modifications qu'il se proposait d'apporter au régime législatif auquel l'Algérie était soumise, et considérant que, dans l'état actuel des choses, l'avènement du régime civil paraissait devoir concilier les intérêts des Européens et ceux des indigènes, il passait à l'ordre du jour.* Au cours du débat, M. Jules Favre, récemment revenu d'Afrique, et qui s'était porté l'éloquent interprète des vœux des habitans de l'Algérie, avait pu, sans provoquer la moindre réclamation, s'écrier du haut de la tribune, le 9 mars 1870 : « Vous le voyez, messieurs, la barrière est tombée, car nous nous tendons une main fraternelle pour introniser la liberté. » Ce n'est pas tout. Le 28 mars, M. Léopold Lehon, en son nom propre et au nom de M. Jules Favre, afin de manifester, sans doute, par l'alliance des noms, l'accord survenu entre la majorité et l'opposition à propos de l'Algérie, déposait une proposition de loi dont les nombreux articles réglaient l'organisation future de notre colonie conformément aux vues exprimés par le *leader* de la minorité. Le gouvernement, par la bouche de M. Ollivier, en acceptait les dispositions principales, se bornant à demander que la discussion des mesures projetées et le vote du corps législatif, renvoyés dans la séance même à sa commission d'initiative, fussent remis à une autre session. Ainsi, plus d'hésitations, plus de retards, plus de fins de non-recevoir opposées aux vœux des habitans de notre colonie ; la sympathie pour leurs légitimes revendications était devenue générale et le moment semblait arrivé, presque à la veille de la chute de l'empire, où l'Algérie allait enfin recevoir, par l'entremise régulière du parlement, après de solennels débats, cette organisation définitive toujours si ardemment souhaitée et qu'aujourd'hui elle attend encore vainement.

Comment se fait-il que tant d'espérances aient été si cruellement déçues? Comment tant de bons vouloirs n'ont-ils abouti à produire,

après treize ans, que des résultats aussi incomplets? Et pourquoi nous faut-il derechef entendre nos compatriotes fixés en Algérie se plaindre encore aujourd'hui, non sans quelque apparence de raison, de l'insouciance que, sous la république, le gouvernement et les chambres semblent témoigner pour leurs intérêts les plus essentiels? La plainte n'est que trop naturelle, mais les reproches sont-ils bien justes? Hélas! ce sont les malheurs de la patrie qui ont été l'unique cause de cette soi-disant indifférence. Au lendemain de ses revers, la France a dû, pour assurer son salut au sortir de l'épreuve qu'elle venait de traverser, se replier pour ainsi dire sur elle-même et courir au plus pressé. Les membres de l'assemblée nationale, aux prises avec les difficultés du jour, n'avaient pas l'esprit assez libre ni même assez de loisirs pour se livrer aux discussions de principes qu'aurait amenées l'étude d'une nouvelle organisation de notre colonie algérienne. La forme des délibérations de nos assemblées parlementaires n'est pas d'ailleurs restée ce qu'elle était naguère sous les monarchies constitutionnelles de 1815 et de 1830. La discussion de l'adresse au début de chaque session et celle du budget avant sa clôture fournissaient alors l'occasion de passer en revue et de traiter amplement à la tribune tous les sujets qui touchaient aux intérêts vitaux de notre pays. L'examen annuel du budget a bien été maintenu, parce qu'il est la condition essentielle de tous les gouvernemens libres, mais, à la chambre des députés, la discussion n'en est jamais venue qu'aux derniers momens de la session, alors que ses membres étaient pressés d'entrer en vacances. Quelle possibilité pour un député d'appeler utilement, en de pareilles circonstances, l'attention de ses collègues sur un sujet aussi vaste et aussi compliqué? Et la présentation si tardive du budget au sénat, qu'a-t-elle été jusqu'à présent, sinon une vaine formalité et, pour ceux qui prennent au sérieux les affaires du pays, une véritable déception? Sera-t-il permis à celui qui écrit ces lignes de constater qu'à trois reprises différentes, quand il a voulu, à propos des dépenses de notre colonie, soulever la question si importante à ses yeux d'une responsabilité ministérielle effective pour les affaires de l'Algérie et signaler les inconvéniens très fâcheux qui résulteraient, suivant lui, pour l'expédition des affaires, du système des rattachemens inauguré un beau matin, puis abandonné, puis repris, dont on ne sait pas encore au juste ce qu'il en est advenu, jamais il ne lui a été donné d'obtenir des ministres en exercice autre chose que des réponses, assurément fort courtoises, mais encore plus écourtées, et des promesses évasives qui n'ont été suivies d'aucune exécution? Alors qu'un silence si complet s'est prolongé durant tant d'années, est-il donc

surprenant que l'attention du public en soit venue à se désintéresser insensiblement d'un sujet dont les dépositaires du pouvoir et les représentans de la nation l'ont si peu entretenu?

Mais parlons franchement et disons les choses comme elles sont. Nos compatriotes établis de l'autre côté de la Méditerranée n'ont-ils pas, eux aussi, quelques reproches à se faire, et dans le moment où je voudrais attirer sur leurs doléances légitimes l'attention qu'elles méritent, peut-être ne trouveront-ils pas mauvais que je leur demande s'ils sont bien assurés de n'être pas eux-mêmes, jusqu'à un certain point, responsables de cette défaveur dont ils gémissent? Qu'ils me permettent de procéder à leur examen de conscience, ce qui est toujours facile quand il s'agit des autres. Les Algériens ont reçu de la république, comme don de joyeux avènement, presque tout ce qu'ils avaient demandé à l'empire, un peu plus même, car personne, que je sache, excepté M. Crémieux, ne les avait entendus formuler un vœu impérieux pour la naturalisation immédiate et en bloc de tous les israélites de l'Algérie. Deux décrets datés de Tours et de Bordeaux, en octobre 1870 et en février 1871, ont constitué notre colonie en trois départemens ayant chacun le droit de nommer deux représentans. Les gouvernemens et la haute administration de l'Algérie ont été centralisés à Alger sous l'autorité d'un haut fonctionnaire qui recevait le titre de *gouverneur-général civil* de ces trois départemens. Par suite des événemens de la métropole, et sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun décret, la presse algérienne, jusqu'alors si sévèrement bâillonnée, est devenue soudainement libre comme celle du reste de la France, et nos compatriotes des trois départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine ont été mis, du jour au lendemain, en possession, pour la défense de leur cause, de cet instrument merveilleux à la fois et redoutable, car il est également puissant pour le bien et pour le mal. Voyons l'usage qu'ils en ont fait.

Depuis le jour où la France a pu, après la paix, rentrer en possession d'elle-même et de la plus grande partie, sinon, hélas! de la totalité de son sol national, le gouvernement de M. Thiers s'est uniquement appliqué à guérir les douloureuses blessures qu'elle venait de recevoir. A Alger la politique réparatrice de cet homme d'état avait droit de compter sur une cordiale adhésion, car personne, dans le passé, n'avait pris plus chaudement à cœur les intérêts de notre colonie africaine. Le choix de l'amiral de Gueydon et le soin de lui assigner le titre de *gouverneur-général civil* attestait une fois de plus non-seulement la sympathie persévérante du chef du pouvoir exécutif pour ses anciens cliens, mais sa prompte clairvoyance à deviner la nature des difficultés auxquelles il fallait pourvoir. M. Thiers se rendait parfaitement

compte de l'intensité du mouvement d'opinion, plus vif peut-être que réfléchi, qui se prononçait alors contre le maintien dans notre colonie de toute suprématie même apparente qui serait accordée à l'élément militaire sur l'élément civil. Il faisait, en même temps, trop de cas des braves commandans de notre armée pour les vouloir sacrifier à de puériles déclamations; il se tenait, avec raison, pour assuré que l'autorité supérieure de l'un de nos officiers de marine les plus distingués, administrateur heureux de la principale de nos colonies des Antilles, serait acceptée avec plaisir par ses subordonnés militaires, porteurs comme lui de la glorieuse épée qui en a toujours tant imposé aux Arabes. Il ne doutait pas non plus que les partisans les plus décidés d'une administration toute civile accueilleraient sans murmure son choix, parce qu'ils se sentiraient ainsi garantis contre les complaisances qu'entraînent parfois, entre officiers d'une même arme, les camaraderies d'une commune carrière. Sur ce dernier point, les prévisions de M. Thiers ne furent point tout à fait réalisées. Tandis que les personnes établies de vieille date dans le pays s'applaudissaient de rencontrer chez le nouveau gouverneur un protecteur intelligent de leurs sérieux intérêts, doué à la fois de l'esprit d'initiative et pratiquement versé, par les précédens de sa vie de marin, dans la connaissance des questions coloniales, les journaux de l'Algérie qui se piquaient d'indépendance n'attendirent pas longtemps pour entamer contre lui une guerre violente qui ne prit fin qu'à l'époque de son remplacement par le général Chanzy. L'ancien président du centre gauche républicain, le vainqueur de Patay, a-t-il eu la chance de trouver un peu grâce devant ces terribles contradicteurs? Pas davantage. Après une espèce de lune de miel, dont la durée fut assez courte, les diatribes reprirent de plus belle contre les abus d'une administration entachée d'arbitraire et déclarée insupportable, parce qu'elle était remise aux mains d'un général commandant de corps d'armée. Aucune des invectives prodiguées à l'amiral de Gueydon ne fut épargnée à son successeur. Au bout de trois années, le général Chanzy était devenu pour la presse algérienne une sorte de bouc émissaire dont le sacrifice était absolument nécessaire au salut du peuple.

Alors s'organisa de toutes pièces une campagne vraiment curieuse, étant donnés le temps où nous vivons et les opinions de ceux qui l'ont entreprise et menée à bien. On se serait cru transporté à quelques siècles en arrière, en plein régime féodal. Pour les sénateurs et les députés républicains de l'Algérie, pour les membres des conseils-généraux, pour les organes les plus avancés de l'opinion radicale, il s'agissait de désigner eux-mêmes le gouverneur qu'ils entendaient faire mettre à la tête de la colonie. Peu importait qu'il y fût inconnu ou qu'il en ignorât les besoins. Serait-il plus

ou moins apte à remplir les fonctions dont on voulait l'investir. C'était le moindre souci de ceux qui jetaient son nom en avant. L'essentiel était qu'il fût en possession d'un crédit indiscutable auprès du chef de l'état. Ainsi qu'on avait vu, avant la révolution de 1789, les puissans seigneurs du temps supplier le monarque régnant de leur accorder comme gouverneur, pour le plus grand bien de leur province, quelque membre de sa royale famille, un frère, un cousin, un neveu, au besoin quelqu'un de ses bâtards, de même peu s'en est fallu que l'on ait eu le spectacle des délégués de l'Algérie se traînant avec les mêmes instances aux pieds du président Grévy. Cependant, comme en république il n'y a point de bâtards, ils lui ont simplement demandé son frère, et ils l'ont obtenu. M. Jules Grévy aurait-il, à lui seul et de son propre mouvement, imaginé ce choix? Je ne l'ai pas entendu dire, et je crois qu'il s'en défend. M. Albert Grévy avait-il songé lui-même à cette candidature avant qu'on lui en parlât? Je l'ignore également. Mais j'ai assisté à son débarquement à Alger. Ce fut une ovation sans pareille. Deux années plus tard j'étais de nouveau à Alger. Ah! combien la note était changée! Je retrouvais M. le gouverneur-général tel que je l'avais laissé, plein de zèle pour la colonie, avec quelques expériences en plus, faites sur le terrain, notamment la plus cruelle et la plus inattendue pour lui, celle de la prodigieuse mobilité d'impression de ses administrés. Jamais, au plus fort de la polémique dirigée contre eux, ni l'amiral de Gueydon, ni le général Chanzy n'avaient été l'objet d'un concert de critiques aussi acerbes, de récriminations aussi violentes, probablement assez mal fondées, en tout cas, extrêmement injurieuses.

Comment, de bonne foi, les sénateurs, les députés, les feuilles publiques de l'Algérie qui ont si vite passé du plus étrange engouement à des rages de dénigremens impitoyables n'ont-ils pas songé que, par ces brusques transitions d'un excès à un autre, ils affaiblissaient singulièrement eux-mêmes leur autorité et portaient ainsi atteinte, dans leurs propres personnes, à la confiance qu'en raison de leur situation au parlement et de leur rôle dans la presse, la mère patrie était disposée à leur accorder comme aux représentans naturels et les mieux accrédités auprès d'elle des intérêts de notre grande colonie africaine?

Mais pénétrons un peu plus avant dans un sujet qui devient de plus en plus délicat. Puisque nous sommes en train de chercher l'explication de l'espèce d'indifférence qui a, peu à peu, remplacé l'intérêt si vif et si continu qu'excitaient jadis les débats relatifs aux affaires de l'Algérie, risquerons-nous beaucoup d'offenser les amours-propres en supposant que leur ancien retentissement tenait en partie à l'éclat des noms de ceux qui jadis y prenaient part? Notre

colonie n'avait alors de représentans officiels ni dans l'une ni dans l'autre chambre; cependant les combats livrés par quelques-uns des généraux qui escaladaient bravement la tribune comme ils auraient monté à l'assaut d'une ville arabe, et la renommée européenne de la plupart des orateurs mêlés à ce brillant tournoi, n'ont-ils pas été pour quelque chose dans le succès d'une cause qui avait la bonne fortune d'enrôler sous ses drapeaux de pareils champions? Depuis 1871, l'Algérie, comme cela est de toute justice, choisit elle-même les sénateurs et les députés auxquels elle donne mission de la représenter dans les conseils de la nation. Il n'aurait dépendu que de sa volonté, sans sortir bien entendu des cadres obligatoires du parti républicain, de mettre la main et de porter ses suffrages sur quelque illustration civile ou militaire, fameuse ailleurs que dans les circonscriptions des trois départemens. Elle a procédé autrement. Elle a préféré, cela était certainement son droit, prendre ses mandataires sur place, pour ainsi dire, en raison de leur notoriété toute locale, persuadée apparemment qu'elle serait ainsi en mesure d'exiger de ses élus un souci plus profond et une connaissance plus intime des sentimens et des intérêts des contrées qu'ils allaient avoir l'honneur de représenter. C'était une préoccupation des plus légitimes. Au sénat et à la chambre, on a tout d'abord tenu les représentans de nos départemens algériens pour gens ayant droit d'être consultés, et dont il était convenable de suivre les avis pour ce qui regardait les affaires de leurs mandataires. En fait, le sénat et la chambre ont pris soin, comme en témoigne le *Journal officiel*, de les faire entrer, autant que possible, dans toutes les commissions ayant à s'occuper de notre colonie; le plus souvent, leurs collègues les ont choisis pour organes de ces commissions, parce qu'ils s'imaginaient n'être ainsi que justes envers des personnes naturellement désignées à leur préférence par les suffrages des électeurs algériens non moins que par leurs lumières propres et leurs connaissances spéciales. Plusieurs rapports récemment distribués, tant au sénat qu'à la chambre, et les travaux plus anciens de M. Warnier, autrefois député d'Oran, ne sont pas pour détruire cette avantageuse impression. Mais voyez la surprise! Voici que les journaux de notre colonie se mettent à déclarer hautement, un beau matin, que c'est là, de la part des chambres françaises, une déplorable erreur. A les en croire, sénateurs et députés n'ont jamais été choisis de l'autre côté de la Méditerranée en raison de leurs opinions personnelles sur les affaires propres à l'Algérie, opinions dont on n'avait pas même pris la peine de s'informer. Ils avaient uniquement dû leur élection à leur ferveur républicaine; d'où résultait la conséquence que, dans tout ce qui touchait à l'organisation de la colonie et à la gestion de ses affaires courantes, il n'y avait pas

lieu de tenir le moindre compte de ce que ces messieurs pouvaient dire ou penser (1). On en est à se demander quel profit, après avoir poursuivi de leurs attaques tous les gouverneurs que la république leur a envoyés, les feuilles publiques de l'Algérie pensent trouver à ruiner elles-mêmes auprès du parlement et de la métropole le crédit des représentans officiels que naguère elles appuyaient de leur chaude adhésion.

Il y a plus. Ce sont quelquefois de graves personnages qui semblent là-bas prendre un incompréhensible plaisir à dénoncer eux-mêmes leurs propres inconséquences. Pas plus tard qu'au mois de décembre 1880, n'a-t-on pas entendu un membre du conseil-général de Constantine, délégué de ce département au conseil supérieur de l'Algérie, et depuis devenu député, constater de la façon la plus solennelle devant ses collègues légèrement étonnés, qu'un avis important émis, au cours de l'année 1878, par le conseil général de Constantine n'avait jamais été, de sa part, qu'un simple artifice, *ayant eu surtout pour but de faire échec au gouvernement militaire d'alors, et que c'était là, il n'hésitait pas à le répéter, beaucoup moins une opinion raisonnée qu'une manœuvre pour arriver à la suppression du gouvernement militaire?* Sur l'observation de l'un de ses collègues que c'était un agissement étrange, *de se servir d'armes inavouables pour* tomber *une personnalité désagréable, et qu'on aurait dû enfouir avec soin pour ne pas s'exposer à sentir le rouge vous monter au visage*, le même conseiller-général ne trouvait rien de plus à propos que de maintenir l'exactitude de son assertion et la légitimité du procédé (2).

(1) «... Les républicains, pensant qu'il fallait avant tout sauver la république menacée et la mettre à l'abri de toutes les atteintes, firent (en 1876) les plus grands efforts de propagande en faveur de M. X,.. dont les opinions républicaines leur offraient plus de garantie et de sécurité que celles de son concurrent, sans songer à lui demander quelles étaient ses opinions algériennes; ils ne lui posèrent pas un instant cette question, dont l'intérêt leur eût paru très secondaire à cette époque. M. X... est un républicain convaincu, ayant passé sa vie à s'occuper des questions politiques, mais n'ayant jamais songé à prendre les questions algériennes au sérieux. Il connaît beaucoup mieux la place du gouvernement que nos villages de l'intérieur, ne parle pas un mot d'arabe, et n'a jamais montré à propos des questions algériennes une compétence dépassant les bornes d'une incontestable médiocrité. L'élection de M. X... et de ses collègues ne fut donc, pas plus que celle des députés algériens, des élections algériennes, mais des élections politiques... Vraie en ce qui regarde les cinq élus de 1876, cette appréciation n'est pas applicable à un sixième représentant, M. ***, qui ne fut nommé qu'en 1877, alors que la question politique avait un peu perdu de son âcreté... On ne peut pas dire que c'est à sa réputation, ni à ses doctrines algériennes qu'il a dû d'être choisi comme candidat par les républicains ardens, par les colons partisans de la décentralisation qui composent la grande majorité des électeurs de la province de Constantine. M. *** a dû uniquement cet honneur à M. Gambetta, qui daigna étendre ses vues sur lui... » (Extrait du n° 7,492 de *l'Akbar*, du 30 juillet 1880.)

(2) Séance du conseil supérieur du 11 décembre 1880, pages 28, 29, 33 et suivantes.

Après avoir ainsi exposé non sans tristesse, mais avec impartialité, nous l'espérons du moins, le tort apporté par certaines erreurs de conduite et par des emportemens de parole à tout le moins irréfléchis à une cause qui nous est chère, il nous est agréable de pouvoir signaler une sorte de revirement qui commence à s'opérer dans l'opinion. Cette indifférence pour les affaires de notre colonie, que les Algériens ont tant déplorée sans se douter qu'ils y étaient peut-être bien pour quelque chose, semble en train de faire place à un autre sentiment. La question de la colonisation, c'est-à-dire de la mise en valeur agricole et de l'exploitation industrielle de nos possessions du nord de l'Afrique, vient d'apparaître tout à coup à notre sollicitude patriotique sous un nouvel aspect. Des hommes d'état soucieux des grands intérêtsde notre pays, — et par mieux un ancien président du conseil, M. Waddington, et M. de Saint-Vallier, notre ancien ambassadeur à Berlin, — ont du haut de la tribune engagé la France à se préoccuper un peu plus qu'elle ne l'avait fait jusqu'à présent du soin de tirer tout le parti possible des établissemens qu'elle possède encore hors de son territoire. Ils ont pris la peine de lui indiquer qu'elle pourrait trouver ainsi non-seulement l'emploi de son activité naturelle et de son esprit d'entreprise, sans risque d'exciter la dangereuse inquiétude de ses voisins immédiats, mais qu'elle aurait, par surcroît, la chance de recouvrer peut-être au loin et par voie détournée, une influence qui s'en allait décroissant sur le continent européen. L'attention publique vient ainsi d'être successivement appelée sur le Congo et sur Madagascar, sur la Cochinchine et sur le Tonkin. Pour revenir de là en Algérie, le détour est un peu long, cependant nous y avons été ramenés. Les mêmes ministres qui préparent une expédition pour construire un chemin de fer au Congo, pour civiliser les Malgaches, pour mettre les Annamites à la raison et nous assurer la conquête du Tonkin, élaborent, dit-on, en même temps un projet de loi, qui ouvrirait prochainement un crédit considérable pour la colonisation de l'Algérie. Je souhaite un succès complet à tous ces patriotiques desseins, qu'approuvent plusieurs judicieux esprits. Mais le Congo, Madagascar et le Tonkin sont bien loin. Je ne connais pas ces pays, où je n'ai jamais été, où je ne mettrai probablement jamais le pied. L'Algérie, je la connais un peu et je l'aime beaucoup. J'ai suivi de près, pendant ces dernières années, les épreuves par lesquelles elle a passé et ses heureux développemens. C'est pourquoi, sans prétendre traiter les questions multiples qui se rattachent à un pareil sujet, je voudrais tâcher de rendre compte d'une façon précise des divers essais de colonisation successivement tentés pour mettre à profit les incomparables ressources de cette magnifique portion de l'Afrique, afin qu'instruits par l'expérience acquise, nous soyons plus à même de

savoir au juste ce qu'il convient aujourd'hui d'y faire et surtout ce dont il importe de s'abstenir.

## I.

L'idée d'imprimer une forte impulsion à la colonisation algérienne en mettant cette entreprise à la charge de l'état, quoique favorisée par les circonstances récentes que je viens d'indiquer, remonte plus haut dans le passé. A vrai dire, ce système date presque des premières années qui ont suivi notre conquête. Il a été le rêve de tous les généraux qui se sont succédé comme gouverneurs de l'Algérie, et les honorables représentans de notre colonie se trouvent avoir hérité, beaucoup plus qu'ils ne s'en doutent, des doctrines et des procédés du régime militaire, dont ils se proclament, d'ailleurs, les plus acharnés adversaires. Cette tendance n'a rien de singulier chez des sénateurs et des députés qui ont, de tout temps, adhéré à la politique autoritaire de M. Gambetta, ou qui sont naguère entrés dans la vie politique sous son patronage. Ce qui est nouveau et caractérise l'époque où ce plan vient d'être conçu, c'est la combinaison financière qui lui sert de point de départ et qui en constitue la base indispensable. La pensée en a surgi à l'époque où nos recettes de chaque exercice dépassant régulièrement les prévisions budgétaires, on trouvait simple de grever l'avenir au profit du présent, et de recourir au commode expédient des dépenses sur ressources extraordinaires pour exécuter l'ensemble des grands travaux publics préconisés par M. de Freycinet. Le germe est éclos au sein des commissions budgétaires de la chambre des députés. Il a pris graduellement corps dans les rapports sur l'Algérie des années 1879, 1880 et 1881. L'honorable M. Gastu, alors député du département d'Alger, depuis remplacé, si je ne me trompe, par M. Letellier, a, dans son rapport déposé le 29 avril sur les services du gouvernement-général civil de l'Algérie, ébauché le premier, sous forme de vœu, les mesures à prendre pour donner satisfaction au plan choyé par un grand nombre de ses électeurs algériens.

Comme les terres, disait-il, augmentent sans cesse de valeur, les indemnités à payer pour les acquérir s'accroissent d'autant. Un acte de prévoyance serait évidemment de mettre à profit l'instant où leur valeur n'a pas acquis un taux trop élevé pour s'assurer, d'un seul coup, d'une grande quantité de terres dans la zone qui avoisine les territoires colonisés; mais nous ne pouvons nous dissimuler les difficultés financières d'une opération de cette nature faite sur une grande échelle. Et

pourtant, si l'on veut que la colonisation se fasse dans des proportions plus vastes, il faut avoir des terres à l'avance et beaucoup (1).

En 1880, sous la plume de M. Thomson, député de Constantine et rapporteur du budget de 1881, les souhaits un peu vagues exprimés par M. Gastu revêtent leur forme à peu près définitive. Après avoir constaté que les sommes annuellement affectées par les chambres aux travaux de colonisation et aux achats de terres s'élèvent au total de 2,570,600 francs environ, l'honorable rapporteur de 1880 se demandait quel inconvénient il y aurait à faire masse de ces différentes allocations que le parlement n'a jamais hésité à voter et à les inscrire au budget algérien sous la rubrique : « Garantie d'intérêt et d'annuité d'amortissemens du capital avancé à la caisse de colonisation. » En résumé, la commission de la chambre des députés acceptait la création d'une caisse de colonisation dans les conditions indiquées et faisait remarquer que l'état trouverait une large compensation aux sacrifices qu'il s'imposerait; l'augmentation de la population devant avoir pour effet de donner une vive impulsion au commerce, à l'agriculture, et amener ainsi un accroissement de la richesse publique (2).

Au cours de l'année 1881, les choses se précisent encore davantage. L'administration avait annoncé l'intention de soumettre au parlement un programme général de colonisation. Elle avait évalué à trois cents le nombre des villages à faire figurer à ce programme, et, recherchant les moyens de constituer à bref délai ce vaste domaine colonisable, elle ne s'était pas bornée à esquisser le plan d'une caisse de colonisation; elle avait apporté, le 3 avril 1881, à la chambre des députés, un projet présenté au nom du président de la république, par M. Constans, ministre de l'intérieur, et par M. Magnin, ministre des finances, « ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur et des cultes une somme de 50 millions pour être employée en acquisitions de terres et en tra-

(1) Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le budget des dépenses de l'exercice 1880 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Gastu, député (séance du 29 mai 1879).

Cette commission était composée de MM. Brisson, *président*, Bethmont, Guichard, Casimir Perier, Berlet, Lelièvre, Clémenceau, Gatineau, Latrade, Joly, Spuller, Liouville, La Caze, Millaud, Legrand, Noirot, Lockroy, Proust, Farcy, Rouvier, Gastu, Varambon, Germain, Devès, Lamy, Parent, Blandin, Wilson, Floquet, Constans, Langlois, Bardoux, Margaine.

(2) Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation des dépenses et recettes de l'exercice 1881 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Thomson, député (séance du 3 juin 1880).

vaux de colonisation en Algérie (1). » Une commission spéciale de vingt-deux membres était nommée pour examiner l'économie de ce projet, qui devait être également étudié par la commission du budget. La commission spéciale choisissait encore pour rapporteur M. Thomson, mais tandis que l'honorable député avait terminé, dès le 12 mai 1881, son rapport sur le budget de l'Algérie, il n'avait pas été maître de déposer à la même date son travail sur le projet de loi du 5 avril 1881. Ce rapport ne fut distribué que dans la séance du 12 juillet, presque à la veille des vacances du parlement, et ne put devenir, par conséquent, l'objet d'aucune discussion.

A la rentrée des chambres, vers la fin de l'année 1881, un changement ministériel était survenu, qui avait appelé M. Gambetta à la présidence du conseil; M. Waldeck-Rousseau était ministre de l'intérieur, et M. Allain-Targé gérait nos finances. Ces messieurs apportèrent, le 9 décembre, un projet de loi reproduisant sous réserve de quelques modifications, celui qui avait été déposé, le 5 avril précédent, par MM. Constans et Magnin. En 1882, nouveau changement ministériel! C'est M. René Goblet qui, cette fois, est ministre de l'intérieur, mais c'est toujours l'honorable M. Thomson, chargé, l'année précédente, de faire le rapport sur le projet de loi des 50 millions, qui dépose encore cette fois, le 29 juin, au nom de la commission du budget, le rapport sur les dépenses générales de l'Algérie. A cette date, « la commission du budget n'avait pas encore pu se livrer à l'examen du projet de loi spécial pour la colonisation. » Au reste, ajoutait M. Thomson, « quel que soit le procédé financier auquel on se fixe définitivement, il n'est pas douteux que les moyens d'achever la réalisation du programme général de colonisation soient fournis à bref délai à l'administration algérienne (2).

Une autre année s'est écoulée; un autre ministère s'est formé; les brefs délais se sont tant soit peu allongés. Cependant, comme M. Waldeck-Russeau était le ministre de l'intérieur du cabinet qui a présenté aux chambres le projet de décembre 1881, et comme il se trouve avoir pour collègue aux finances l'un des membres du gouvernement qui a pris, au 5 avril de la même année, l'initiative de la combinaison budgétaire en question, nous pouvons supposer, sans risque de beaucoup nous tromper, que c'est bien le même projet qui va être soumis au parlement. Pour l'étudier dans ses

(1) Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et recettes de l'exercice 1882 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Thomson, député (séance du 12 mai 1881).

(2) Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi sur le budget général de l'exercice 1883 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Thomson, député (séance du 29 juin 1882).

lignes principales, nous ne saurions donc avoir de meilleurs guides que les deux anciens exposés des motifs du gouvernement et les deux rapports de l'honorable M. Thomson.

Le côté financier du projet en question est d'une netteté parfaite :

Art. 1er. — Une somme de cinquante millions (50,000,000) payables en cinq annuités, à partir de ***, est mise à la disposition du ministre de l'intérieur pour être employée en acquisitions de terre et en travaux de colonisation en Algérie.

Art. 2. — Le ministre des finances est autorisé à servir ces annuités au moyen d'avances qui pourront être faites au trésor par la caisse des dépôts et consignations.

Pour le remboursement de ces avances en capital et intérêts calculés au taux de quatre pour cent (4 pour 100), la caisse des dépôts et consignations recevra, jusqu'au complet remboursement, une somme de trois millions soixante-dix mille francs (3,070,000 fr.) qui sera inscrite chaque année, à partir de ***, à un chapitre distinct du budget du ministère de l'intérieur (1).

Si nous sommes bien informés, il se pourrait bien que des modifications de détail fussent, au dernier moment, apportées aux mesures financières à prendre pour le paiement et la répartition des avances qu'il s'agit de se procurer; mais l'économie générale du projet n'en serait pas altérée et le fond de la combinaison resterait intact. Voyons, grâce aux documens que nous avons cités, quels motifs en ont décidé l'adoption et quels en sont les traits essentiels.

L'exposé des motifs du projet de loi du 9 décembre 1881 établit:

Que la création de trois cents nouveaux villages est indispensable pour asseoir solidement notre domination dans le Tell algérien. Les ressources dont on avait jusqu'alors disposé (terres séquestrées et soultes de rachat de séquestre) étaient épuisées. Pour entreprendre l'œuvre nouvelle, il fallait donc rechercher les moyens d'y suppléer. D'après les renseignemens qu'elle s'est procurés, l'administration estime que, sur les trois cents villages projetés, cent cinquante environ pourront être installés au moyen des terres appartenant à l'état. Quant aux cent cinquante autres villages, chaque centre étant présumé avoir cinquante feux agricoles avec un périmètre de 2,000 hectares, et le prix de l'hectare étant porté en moyenne à quatre-vingt-

(1) Texte du projet de loi présenté à la chambre des députés, ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 50 millions de francs pour être employée en acquisitions de terre et en travaux de colonisation en Algérie (séance du 9 décembre 1881).

cinq francs (85 fr.), ce serait 300,000 hectares à se procurer au taux présumé de vingt-cinq millions cinq cent mille francs (25,500,000 fr.). Le calcul des dépenses occasionnées par l'établissement des centres créés depuis 1871 ayant démontré qu'il serait imprudent d'évaluer la dépense d'installation des trois cents villages à moins de quatre-vingt mille francs (80,000 fr.) pour chacun d'eux, il en résultait une nouvelle somme de 24 millions environ, somme à se procurer pour l'achat des terres, la plupart par la voie de l'expropriation, et pour les travaux d'installation, c'est-à-dire une dépense totale, en chiffres ronds, de cinquante millions, (50,000,000 fr.). Le peuplement des trois cents villages, à cinquante feux agricoles chacun, permettrait d'établir dans de bonnes conditions quinze mille familles d'agriculteurs, ou soixante mille personnes environ. En ajoutant à ce chiffre celui des industriels qui viendraient se fixer dans chaque centre, où des emplacemens à bâtir et des lots de jardins (10 par contrée) leur seraient réservés, c'était un nouvel appoint qui donnait, en somme, un total de dix-huit mille familles ou soixante-douze mille personnes pouvant être établies en Algérie (1).

Le gouvernement ayant reconnu dans ses communications officielles la nécessité d'implanter dans la colonie une population française assez dense pour faire contrepoids non-seulement à l'élément indigène, mais encore à l'élément européen étranger, l'honorable M. Thomson s'est appliqué à démontrer dans ses différens rapports, par des raisons tirées de ses connaissances personnelles du pays, les avantages qu'il y aurait, suivant lui, à grouper ensemble les nouveaux arrivans qu'on se proposait d'attirer dans notre colonie. « Il y avait à craindre, pensait-il, que livrés à eux-mêmes, ils ne s'éparpillassent au hasard dans des établissemens éloignés les uns des autres, formant des espèces d'îlots toujours menacés par les indigènes des tribus environnantes, de telle sorte qu'aux époques troublées où le fanatisme musulman porterait la population arabe, sinon à un mouvement insurrectionnel, du moins à quelques actes d'insubordination, leur sécurité deviendrait un sujet de préoccupation pour l'administration. Au point de vue de la prise de possession du sol, et dans un intérêt tout à fait politique, il importait donc de créer des centres fortement constitués, représentant un certain nombre de familles françaises, par conséquent aussi un certain nombre de fusils, capables, non-seulement, de se garder elles-mêmes, mais de protéger, par l'ascendant moral qui résulte de la

(1) Exposé des motifs du projet de loi ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 50 millions de francs pour être employés en acquisitions de terres et en travaux de colonisation en Algérie (séance de la chambre des députés du 9 décembre 1881).

force matérielle, toute la région dont chacun des trois cents villages se trouverait être le centre naturel d'attraction (1). »

D'autres considérations non moins importantes pouvaient être invoquées, au dire de l'honorable M. Thomson, pour témoigner combien était indispensable, à l'heure actuelle, la *colonisation de l'Algérie par l'état*. « La création de trois cents nouveaux villages, affirmait-il dans son rapport sur le budget de l'exercice 1883 relatif à l'Algérie, constituera le dernier effort de l'état. Ces villages établis, l'initiative individuelle viendrait terminer l'œuvre de la civilisation commencée... (2). » L'entreprise était grave tout à la fois par le chiffre élevé du crédit et par l'étendue des terres à acquérir, parce que, vu la résistance présumée des indigènes, l'administration devrait, dans la plupart des cas, se les procurer par la voie de l'expropriation pour cause d'utilité publique. A l'administration revenait l'obligation de désigner l'emplacement des villages en raison de leur position stratégique plus ou moins susceptible de défense, de la fertilité des terrains à mettre en culture et de l'abondance des eaux nécessaires à l'alimentation des émigrans et de leurs troupeaux; à elle encore de décider si les terres achetées devraient être mises en adjudication par enchères, vendues sous certaines conditions ou concédées gratuitement, et, dans ce dernier cas, à quelles conditions; opérations toutes plus délicates les unes que les autres et qui, par suite de leur importance au point de vue du résultat final, ne pouvaient être utilement confiées qu'à la direction unique de l'état. L'honorable rapporteur de la commission n'hésitait pas d'ailleurs à convenir dans ce même document « que l'administration algérienne n'avait pas jusqu'à ce jour fait preuve d'une application suffisante pour surmonter les difficultés qu'il avait mis tant de soin à signaler. Les renseignemens parvenus à la commission établissaient que certains choix inconsidérés, quant à l'emplacement des villages, avaient abouti à de vrais mécomptes; que le triage à faire dans le nombre des demandeurs ne laissait pas que d'être très embarrassant, et que, dans des circonstances trop fréquentes, nombre de colons sérieux avaient eu à subir les suites fâcheuses des fausses manœuvres, des négligences, des erreurs de l'administration (3). » Cependant l'honorable rapporteur terminait en concluant que le mieux était encore de continuer de mettre à sa charge une tâche infiniment plus lourde que celle sous le poids de laquelle elle avait jusqu'à présent succombé (4).

On nous permettra de nous dispenser d'examiner la partie finan-

(1) Rapport de M. Thomson à la chambre des députés (séance du 12 juillet 1881).
(2) Rapport de M. Thomson à la chambre des députés (séance du 29 juin 1882).
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

cière du projet ; nous reconnaissons volontiers, à ce sujet, notre complète incompétence. Peut-être, au point de vue budgétaire, est-il permis de se demander s'il est sage, et même, licite d'aliéner ainsi la liberté du parlement, de lui lier les mains par avance pour un laps de vingt-deux années en faisant masse (c'est l'expression dont on s'est servi) des différentes allocations qu'il a précédemment votées et qu'on lui suppose l'intention de voter encore pendant cet espace de temps au profit de la colonisation algérienne, afin de les inscrire en bloc au budget sous la rubrique de « garantie et amortissement d'un capital avancé par la caisse des dépôts et consignations. » N'est-ce point là une forme déguisée d'emprunt, et si pareils expédiens étaient couramment employés à faire face à toutes les dépenses ayant le double caractère d'être utiles et momentanées, où irions-nous et que deviendraient les finances de notre pays? Je laisse ce sujet à éclaircir aux sages esprits qui ont, à l'heure qu'il est, justement souci de la bonne gestion de la fortune publique de la France. Ce n'est pas que je sois autrement effrayé de l'octroi d'une somme de 50 millions consacrée à développer les magnifiques ressources de nos possessions du nord de l'Afrique. C'est de l'emploi à faire de ce capital que je me préoccupe, et des moyens pratiques à mettre en usage afin d'en tirer le meilleur parti possible.

La question, du reste, n'est pas nouvelle. Elle a été traitée supérieurement par M. de Tocqueville dans le rapport qu'il a fait, en 1847, au nom d'une commission parlementaire qui, je le crois, a été la première saisie de l'une de ces demandes de crédits à l'usage des colons algériens, crédits dont le retour est depuis devenu si fréquent, et qui ont tant de fois fourni aux membres de nos diverses assemblées politiques l'occasion d'exprimer leurs vues sur la direction à donner aux affaires de notre colonie africaine. Voici quelles étaient à cette date les conclusions de l'éminent rapporteur : « En matière de colonisation, disait-il, il faut toujours en revenir à cette alternative : ou les conditions économiques du pays qu'il s'agit de peupler sont telles que ceux qui voudront l'habiter pourront facilement y prospérer et s'y fixer ; dans ce cas, il est clair que les hommes et les capitaux y viendront et y resteront ; ou bien, une telle condition ne se rencontre pas, et alors on peut affirmer que rien ne saurait jamais la remplacer. »

Dans ces termes absolus, le dilemme de M. de Tocqueville est logiquement irréfutable. Mais la logique absolue ne gouverne pas le monde, et les conditions économiques d'un pays peuvent d'ailleurs être graduellement modifiées et même parfois très promptement changées. L'Algérie en est un exemple. A coup sûr, elle n'était plus, au moment où nous en avons fait la conquête, ce

qu'elle avait été avant notre ère, c'est-à-dire une sorte de grenier d'abondance pour les Romains. Il est de même incontestable qu'elle s'est prodigieusement et très heureusement transformée depuis que nous l'occupons, surtout pendant le cours de ces douze ou quinze dernières années. Loin de moi la pensée que la colonisation officielle ait été l'unique cause de ces notables progrès, ni même qu'elle y ait joué le premier rôle! Il serait toutefois injuste de nier qu'elle y ait eu sa part; j'incline même à croire qu'il serait fâcheux de vouloir désormais tenir l'administration tout à fait à l'écart des mesures à prendre pour hâter le peuplement et la mise en valeur des contrées algériennes. C'est une affaire de mesure et de temps. Une colonisation exclusivement officielle serait une colonisation essentiellement factice. Le rôle des agens d'un gouvernement peut être, aux époques de début, celui d'initiateurs, mais il faut qu'ils se hâtent de reprendre le plus tôt possible celui qui, à la longue, leur convient uniquement, à savoir: de conseillers bienveillans et de protecteurs efficaces. Les gouverneurs militaires ou civils de notre colonie africaine ont, chacun à leur date, beaucoup contribué à sa prospérité. Ils lui ont rendu plus de services qu'ils n'ont commis de fautes. Ce sont eux qui ont inauguré la grande expérience de colonisation officielle entreprise sitôt après notre conquête, qui a pris, d'année en année, des développemens si considérables et que l'on semble vouloir, à tort ou à raison, poursuivre encore aujourd'hui. C'est pourquoi, au lieu de débattre théoriquement des doctrines sur lesquelles toutes les opinions se sont produites, je juge plus utile d'étudier de près les essais de colonisation successivement tentés sur le terrain. Ils ont été assez nombreux, surtout depuis 1871, pour nous fournir une excellente occasion d'en apprécier le fort et le faible, et de constater scrupuleusement pour chacun d'eux, quels en ont été, en somme, les résultats effectifs. Cette façon de procéder n'a rien d'ambitieux; elle est, j'en conviens, on ne peut plus terre à terre. Je me féliciterais toutefois, si, grâce à la précision des faits que je vais rappeler, il m'était donné de fixer les hésitations de l'opinion publique et d'agir, quelque peu que ce fût, sur les déterminations des hommes qui tiennent aujourd'hui en mains les destinées prochaines de notre belle colonie, car il est temps qu'ils sachent au juste ce qu'il convient de faire. Entendent-ils rompre entièrement avec les erremens du passé, ou veulent-ils les continuer tout en les modifiant? Dans ce dernier cas, qui est le plus probable, ils ont un intérêt majeur à bien discerner, dans la foule encombrante de mesures successivement prises un peu au hasard par leurs devanciers, celles qu'ils peuvent adopter sans trop d'inconvéniens et celles que l'expérience acquise les engage à éviter.

## II.

Presque aussitôt après l'occupation définitive du Sahel, c'est-à-dire du massif des collines qui environne Alger, le problème de la colonisation s'imposa de lui-même et par la force des choses. De hardis pionniers s'étaient tout d'abord mis à l'œuvre, et, sous la protection d'une forte garnison dont les corps détachés rayonnaient autour de la place, ils avaient commencé par cultiver les terres faisant naguère partie des domaines du dey, qui demeuraient abandonnées dans la banlieue de son ancienne capitale. Peu à peu ils avaient poussé plus avant, et, grâce à l'assistance des commandans militaires, grâce surtout à la coopération gratuitement prêtée par nos soldats, quelques établissemens agricoles et plusieurs centres créés par ces premiers colons s'étaient étendus de proche en proche jusqu'à la plaine de la Mitidja. Nos compatriotes y rencontraient une terre d'une merveilleuse fertilité, mais couverte presque partout de palmiers nains dont le défrichement était non-seulement pénible et coûteux, mais très malsain. Nombre de localités qu'on aperçoit maintenant de loin sur le chemin de fer d'Alger à Oran, couronnées des plus magnifiques ombrages, étaient alors dépourvues de toute végétation et entourées de marais pestilentiels. La plupart, comme Boufarik, par exemple, ce centre aujourd'hui si prospère, dont la population s'est renouvelée successivement jusqu'à trois fois, avaient alors une réputation néfaste d'insalubrité et passaient, dans l'opinion de nos troupes, pour autant de tombeaux. Cependant, malgré les difficultés du début, en dépit de l'hostilité des indigènes et de leurs trop fréquentes pilleries, l'élément européen allait gagnant chaque jour du terrain, non-seulement près d'Alger, mais aux environs d'Oran, de Bône et de Philippeville, et tout le long du littoral. Son essor alla même jusqu'à donner brusquement aux terres primitivement concédées à des civils une valeur assez considérable pour susciter d'assez fâcheuses spéculations de la part de personnes à coup sûr fort peu soucieuses de l'avenir de la colonisation. Ce fut pour mettre obstacle à ce scandaleux trafic que des arrêtés successifs pris par les divers gouverneurs imposèrent aux concessionnaires, de 1840 à 1847, certaines clauses résolutoires: 1° construire une maison d'exploitation en rapport avec l'étendue du terrain concédé; 2° planter un certain nombre d'arbres par hectare; 3° défricher et mettre les terres en valeur; 4° les entourer d'une haie ou d'un fossé. A ces conditions, le colon ne recevait encore qu'un titre de possession provisoire. Des inspecteurs de colonisation devaient en outre vérifier, après un temps donné, l'état de la con-

cession, et, si les clauses stipulées pour l'octroi de la propriété définitive du sol n'avaient pas été remplies, le colon pouvait être évincé (1).

On devine aisément les inconvéniens d'un pareil système uniformément applicable à toutes les parties d'un immense territoire, dont les circonstances économiques varient à l'extrême d'une contrée à l'autre, quant à la nature du sol et à l'espèce des productions agricoles qu'il est en état de fournir. Mais tel est le fond à peu près immuable de tous les plans de colonisation officielle, et le résultat le plus sûr en a toujours été de paralyser à force d'entraves et d'instabilité les féconds efforts de l'initiative individuelle. Le suprême du genre n'était pas toutefois encore atteint. Il restait à essayer d'impatroniser en Algérie des colonies militaires à l'instar de celles qu'avaient jadis fondées nos devanciers les Romains. Cette idée avait souri au maréchal Valée, qui, par un arrêté en date du 1er octobre 1840, songea, le premier, à créer près de Coleah une colonie militaire de 300 soldats, auxquels furent alloués conditionnellement quelques hectares de terre, avec un emplacement propre à servir de centre aux constructions rurales qu'ils étaient tenus de bâtir. Les avantages stratégiques de cette combinaison étaient de nature à frapper vivement l'imagination du maréchal Bugeaud, qui, dans des occasions récentes et décisives, venait de remporter sur les Arabes de brillantes victoires. Elle allait droit au cœur du grand homme de guerre et du fervent agriculteur qui avait adopté la fière devise : *Ense et aratro*. Après Isly, tous les efforts du maréchal, dont l'influence sur la direction à donner aux affaires algériennes était devenue justement dominante, tendirent à faire agréer par le gouvernement un ensemble de mesures élaborées de longue date avec amour jusque dans leurs moindres détails et jugées par lui indispensables au succès de la colonisation. Au ministère de la guerre l'adhésion fut complète. A vrai dire, l'exposé des motifs du projet de loi déposé au commencement de 1847 par le titulaire de ce département, le général Moline de Saint-Yon, pour demander l'ouverture d'un crédit de 3 millions à affecter à l'établissement de camps agricoles en Algérie, n'était que le développement des idées du maréchal. Il était clair qu'il en était l'auteur, et c'était lui, en réalité, qui avait tenu la plume. Outre qu'il expose clairement le plan dont il s'agit, ce document officiel indique avec grande précision où en étaient les essais de colonisation expérimentés, en 1847, sur le territoire de nos trois provinces ; c'est pourquoi nous en reproduirons ici les passages les plus essentiels :

(1) Arrêté du 4 mai 1841, ordonnances des 21 juillet et 1er septembre 1845, des 5 juin et 1er juillet 1847.

... Malgré toute l'attention apportée par le gouvernement à la colonisation en Algérie, ce n'est guère qu'à partir de 1842, disait l'exposé des motifs, que cette œuvre longue et difficile a pu devenir l'objet d'efforts puissans et continus... Trois petits villages créés à grand'peine, deux dans la banlieue et un dans la Mitidja, quelques concessions isolées dans le voisinage des villes d'Alger, de Bône et d'Oran, l'établissement de quelques colons dans les villes de Blidah, Coleah et Cherchell, voilà tout ce qu'on a fait et pu faire... De 1842 à 1845, quinze centres, dont une petite ville, ont été fondés dans le Sahel; vingt-sept étaient créés ou en voie de construction dans la province d'Alger, huit dans la province d'Oran et huit autres également dans la province de Constantine...

Tout en se félicitant des résultats acquis et en témoignant de sa confiance dans la future prospérité des villages en voie de préparation, le ministre de la guerre se demandait « s'il ne conviendrait pas d'établir dans les vides qui séparaient ces centres les uns des autres, non-seulement des concessionnaires riches et dotés de grandes étendues de terrain, mais une colonisation plus forte, plus défensive que la colonisation complètement libre, complètement civile, en un mot *une colonisation armée...* » Cette colonisation, dans la pensée du maréchal Bugeaud et du général Moline de Saint-Yon, devait être « une véritable avant-garde destinée à se servir du fusil comme de la bêche, une sorte de bouclier pour les établissemens placés derrière elle... Les hommes habitués au métier des armes, continuait le ministre, sont seuls en état de fournir un choix de sujets jeunes, vigoureux, acclimatés, aguerris, énergiques et capables de tenir les Arabes en respect (1). » Venaient ensuite, dans l'exposé des motifs, des détails circonstanciés sur la meilleure manière d'organiser ce corps de soldats d'élite appelés à devenir des colons modèles. On renonçait à y admettre les libérés du service, parce que l'expérience avait démontré qu'ils étaient en général plus pressés de retourner en France cultiver les terres de leurs parens que de faire valoir celles qu'on leur promettait en Algérie. Les militaires ayant encore trois années à servir sous les drapeaux donnaient plus de garantie parce qu'ils demeuraient assujettis aux règles d'une stricte discipline. Cependant, comme il est difficile de faire de la colonisation avec des célibataires, il leur était octroyé un congé de trois mois au bout desquels ils étaient disciplinairement tenus de revenir en Algérie muni chacun d'une épouse légitime.

(1) Voir l'exposé des motifs du ministre de la guerre, général Moline de Saint-Yon. (*Moniteur* de 1847, page 420.)

Volontiers on se croirait en présence de quelque utopie ou du rêve bienfaisant d'un despote oriental. Loin de là! Le système que le gouvernement proposait aux chambres françaises d'instituer par voie législative, le maréchal Bugeaud l'avait déjà pleinement inauguré à titre d'expérimentation. Il avait commencé par fonder à Fouka un village composé de libérés; puis, comme il n'avait pas trouvé chez eux assez de zèle pour la culture ni assez de docilité pour ses conseils agricoles, il avait créé, à Mered et à Mehelma, deux autres villages ne comprenant que des hommes devant encore trois ans de service à l'état. A peine installés sur leurs futures concessions, ces militaires avaient reçu un congé régulier pour s'aller mettre en quête des compagnes qu'ils devaient associer à leur sort. La ville de Toulon n'avait pas été peu surprise de voir un beau matin une vingtaine de jeunes soldats descendre sur ses quais et parcourir ses rues, avec la mission officielle de découvrir et de ramener au plus vite à Alger un nombre égal de jeunes filles se sentant la vocation de contribuer au peuplement de notre colonie. Plus d'une feuille publique s'amusa de ce mode nouveau de recrutement, mais le maréchal, qui ne regardait pas à payer de sa plume pour défendre les œuvres qui lui étaient chères, ne manqua pas de faire constater dans *le Moniteur* (1) que c'était la propre femme du maire de Toulon qui avait bien voulu se charger de diriger elle-même, avec un zèle patriotique et méritoire, les choix de ces couples parfaitement assortis. Pour un peu, la note officielle, non contente de rétablir ainsi la vérité des faits, aurait conclu par cette phrase, qu'on lit à la fin de la plupart des romans édifians : « Ils furent très heureux et ont eu beaucoup d'enfans. »

La chambre des députés se trouvait donc avoir à discuter un projet parfaitement sérieux, ayant même reçu un commencement d'exécution et qui peut, à bon droit, passer pour le beau idéal de la colonisation officielle. Cependant la commission parlementaire ne lui fut aucunement favorable. Son rapporteur, M. de Tocqueville, ne se borna point à produire, comme nous l'avons déjà dit, les fortes objections qu'il avait, en principe, contre les procédés toujours un peu factices, suivant lui, qui sont à l'usage des partisans de toutes les colonisations officielles; il critiqua avec gravité, mais non sans une certaine vigueur, qui dut lui paraître un peu amère, la tentative essayée par le maréchal dans les centres militaires de Fouka, de Mered et de Mahelma. Il ne craignit pas d'affirmer qu'elle n'avait pas été heureuse : « En réalité, la condition des colons sortis de l'armée ou des soldats encore soumis aux lois militaires n'apparaissait pas comme ayant été, en aucune façon, avanta-

(1) *Moniteur* de 1847, page 614.

geuse pour eux. Ils étaient presque tous misérables. Nulle part leur succès n'avait été en rapport avec les sacrifices que l'état s'était imposés... » — « En Algérie, ajoutait avec raison M. de Tocqueville, faisant, à propos de circonstances du moment, une réflexion générale malheureusement applicable à toutes les tentatives de colonisation en Algérie, l'état, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour faire de ses propres mains la fortune des colons, n'a presque pas songé à les mettre en position de la faire eux-mêmes (1). »

Les conclusions du rapport, rejetant en bloc le projet de loi pour l'établissement de camps agricoles, avaient été acceptées à l'unanimité par les membres de la commission. Au cours des débats engagés sur les crédits extraordinaires de l'Algérie, débats pendant lesquels les dispositions de la chambre s'étaient clairement manifestées, le nouveau ministre de la guerre, le général Trézel, vint déclarer à la tribune qu'une ordonnance royale du 11 juin 1847 avait prononcé le retrait du projet de loi sur les camps agricoles. C'était l'enterrement définitif du plan que le maréchal avait toujours choyé avec une tendresse toute particulière. Nul doute que l'échec ne lui en ait été fort sensible. Peut-être en voulait-il un peu au ministère de ne l'avoir pas très vigoureusement défendu et de l'avoir si vite et trop facilement abandonné. Toujours est-il que trois semaines plus tard le maréchal Bugeaud abandonnait l'Algérie pour n'y plus revenir.

Ajoutons qu'après 1848, le temps et de plus mûres réflexions aidant, le maréchal parut lui-même assez revenu des idées dont il avait été le plus ardent promoteur. Dans une brochure, publiée à Lyon en 1849, il n'a pas hésité à reconnaître avec une sincérité bien placée dans la bouche du glorieux vainqueur qui avait rendu tant de signalés services à notre colonie, quels déboires lui avaient causés les trois centres militaires où la fantaisie lui avait pris de rendre obligatoire, pour ses soldats, le travail en commun. Il faut l'entendre raconter d'une façon piquante l'accueil glacial qu'à sa première visite il rencontra de la part de ces hommes habitués à le saluer de leurs acclamations. Il les trouva, sur le seuil de leurs portes, mornes et presque impolis. Il ne recueillit que des plaintes. Au lieu d'un surcroît de production, qu'il avait cru devoir résulter du travail en commun, c'était l'émulation dans la paresse qu'il avait involontairement provoquée. « Les socialistes, affligés de voir souvent la misère à côté de l'aisance et même de la richesse, poursuivent la chimère de l'égalité parfaite. Ils croient, ajoutait tristement le maréchal en se rappelant, sans doute au lendemain des journées révolutionnaires de Paris, le spectacle que lui avaient naguère offert les trois villages de sa création, ils croient l'avoir trouvée dans l'as-

(1) Rapport de M. de Tocqueville. (*Moniteur* de 1847, page 1446.)

sociation; mais ils se trompent; ils n'obtiendront que l'égalité dans la misère (1). »

La misère pour de braves gens au sort desquels, comme militaire et comme agriculteur, il portait le plus vif intérêt, voilà bien à quoi avait abouti, au bout de peu de temps, l'essai tenté par le maréchal Bugeaud. Quant à la colonisation, elle n'en profita guère elle-même, car, lisons-nous dans un ouvrage ayant pour titre : *l'Algérie en 1880, ou le Cinquantenaire d'une colonie*, « les soldats de ces trois villages rentrèrent presque tous chez eux, abandonnant leur propriété éventuelle (2). »

## III.

Le système de colonisation qui venait d'échouer ainsi devant le parlement était sorti armé de toutes pièces du cerveau d'un éminent soldat, auquel ne manquaient ni l'expérience, ni le bon sens, ni assurément la connaissance des choses de l'Algérie. C'était toutefois une conception un peu factice, où les habitudes du métier et une sorte de fantaisie personnelle avaient tenu beaucoup de place. Il n'entrait, au contraire, aucune fantaisie dans les mesures prises par deux autres généraux non moins attachés à notre colonie africaine, qui, peu de temps après les journées de juin, songèrent à la doter d'une population bien différente de celle que le vainqueur d'Isly aurait préféré y établir. En 1848, Cavaignac et La Moricière obéissaient résolument, mais sans beaucoup d'illusion, à de cruelles nécessités. « C'était le moment où Paris regorgeait d'ouvriers sans emploi; la prudence et l'humanité conseillaient de leur ménager une issue. A ce titre, nos possessions dans le nord de l'Afrique s'offraient naturellement à l'esprit. Tout sacrifice appliqué à cette destination prenait la forme d'un intérêt national (3). » Un décret signé par le chef du pouvoir exécutif, à la date du 19 septembre 1848, fixait à douze mille le nombre des colons à expédier en Algérie, auxquels mille cinq cents autres furent adjoints au mois de novembre suivant, ce qui portait le chiffre total à treize mille cinq cents. Cinquante millions de francs formèrent la dotation de cette entreprise, à savoir : 5 millions sur l'exercice de 1848, 10 millions pour 1849, le surplus à répartir sur les exercices suivans. Un arrêté du général La Moricière, ministre de la guerre, annonçait, le 27 septembre, que chaque colon recevrait : 1° une habitation

(1) *Les Socialistes et le Travail en commun*, par le maréchal Bugeaud d'Isly. Chanoine, imprimeur, 1849.

(2) *Le Cinquantenaire d'une colonie : l'Algérie en 1880*, par Ernest Mercier.

(3) Rapport de M. Reybaud, séance du 6 avril 1850. — *Moniteur* du 12 avril 1850, page 1190.

que l'état ferait construire; 2° un lot de terres de 4 à 12 hectares, suivant le nombre des membres de la famille; 3° les semences, des instrumens de culture, des bestiaux et enfin des rations de vivres jusqu'à la mise en valeur des terres (1). L'appât était considérable et l'affluence des demandes fut énorme. Il y avait nécessité de faire un choix. Dès sa seconde séance, une commission parlementaire nommée à cet effet s'occupait sans relâche, avec un réel dévoûment, de la classification des bénéficiaires et présidait au départ des convois. A défaut des chemins de fer, qui n'allaient pas encore jusqu'à Marseille, ni même jusqu'à Lyon, ils prenaient les voies fluviales, et c'était sur la Seine, à Bercy, qu'avaient lieu les embarquemens, non dépourvus de quelque éclat et d'une certaine mise en scène. La sympathie pour les émigrans était générale; l'enthousiasme pour l'œuvre elle-même ne faisait pas non plus défaut, et, comme d'usage, on se servait pour l'exprimer de la phraséologie déclamatoire qui était à la mode du jour. « On commence à comprendre, disait un article du *Courrier français*, reproduit par *le Moniteur*, que l'Algérie est destinée à résoudre le problème social qui, depuis le 24 février, agite la France... L'Algérie n'est plus aujourd'hui une question politique, elle est devenue une question sociale... Terre de perdition sous la monarchie, c'est une terre promise sous la république... Les citoyens qui vont s'y rendre n'auront pour ainsi dire qu'à la frapper du pied pour en faire sortir les moissons, les herbes potagères et les arbres à récolte, vignes, oliviers et mûriers, etc... (2). » Avant la fin de l'année, quinze convois de colons quittèrent ainsi successivement la capitale, emportant les vœux d'une population émue, et fortifiés, au moment des derniers adieux, par les discours pleins de promesses d'hommes considérables et dignes de foi qui leur annonçaient en toute sincérité une ère de bonheur et de prospérité. Les représentans de l'assemblée nationale n'avaient pas été les seuls à encourager, à l'heure du départ, par de chaudes et cordiales paroles, ceux qui allaient quitter le sol natal. Ce qui étonnera peut-être quelques-uns des républicains de nos jours, ils avaient tenu à se faire seconder, dans cette tâche patriotique, par les dignitaires les plus éminens du clergé de Paris. Après les discours tout politiques de M. Trélat, président de la commission parlementaire, venaient les harangues toutes chrétiennes de Mgr l'archevêque de Paris ou de quelques-uns de ses grands vicaires. A MM. Recurt et Henri Didier succédaient comme orateurs Mgr Sibour, l'abbé Buquet, M. le grand-vicaire de La Bouillerie, et les accens de ces ecclésiastiques ne semblaient

(1) *Moniteur* de 1848, page 2616.
(2) *Moniteur* de 1848, page 2744.

pas pénétrer moins avant dans l'âme des auditeurs. La forme était différente; la confiance, et, pour quelques-uns, il faudrait dire la foi dans le succès, étaient égales de part et d'autre. Au départ du quinzième et dernier convoi, organisé et commandé par un ancien officier de l'armée d'Afrique, après quelques paroles patriotiques prononcées par M. Trélat, au moment où il remettait, comme d'habitude, aux émigrans le drapeau aux trois couleurs, ce fut le tour du curé de Saint-Ambroise de s'adresser à eux. « Dieu, s'écria-t-il, bénira votre voyage, car vous vous dirigez vers sa terre. Toute la terre est à Dieu sans doute; mais, de même que la terre promise était son bien, ainsi l'Algérie, qui offre tant de rapports avec la Palestine, est le bien de Dieu de préférence à toute autre région. Comme les Français qui s'embarquèrent avec saint Louis, écriez-vous : « *Diex volt!* (Dieu le veut!), nous marchons forts de son secours. *Nous faisons voile de par Dieu; nous arriverons à bon port.* » Cependant les colons poussaient des acclamations de joie, la foule enthousiaste saluait de ses applaudissemens le bateau prêt à s'éloigner, et *le Moniteur*, en reproduisant la scène, regrette, comme à son ordinaire, que la population tout entière de Paris n'ait pas pu être témoin d'un si magnifique spectacle (1).

Il est curieux de suivre pas à pas les phases diverses de ce grand exode de 1848, dont les débuts commençaient sous de si heureux auspices. Les premiers convois furent dirigés du côté d'Oran, parce que les études pour l'établissement des colons y avaient été depuis longtemps achevées; mais les treize mille cinq cents émigrans furent répartis dans une égale proportion entre les trois provinces (2). Ils rencontrèrent partout un bon accueil. Dans quelques localités, les habitans du pays avaient d'avance ouvert des souscriptions pour leur venir en aide. Les Arabes même avaient paru s'intéresser à leur sort. Les commandans militaires montrèrent beaucoup d'empressement à leur épargner les embarras du premier établissement. Ils témoignaient en leur faveur. « Rien de plus satisfaisant, écrivait le général Saint-Arnaud au 25 novembre 1848, que le spectacle des nouveaux villages. La tenue des colons, leur excellent esprit, leur courage justifient tous les éloges, et permettent toutes les espérances (3). » Toutefois les impressions deviennent graduellement moins bonnes sur leur compte et le désenchantement commence à se faire jour parmi eux. Aux premiers mois de 1849, ils ne désespèrent pas encore, mais la confiance dans l'avenir a beaucoup diminué. « Les santés sont toujours bonnes, écrit avec prévoyance un correspondant de Constantine; mais bientôt les grands travaux de la

(1) *Moniteur* de 1848, page 3409.
(2) *Moniteur* du 12 octobre 1848.
(3) *Moniteur* de 1848, page 3470.

moisson vont commencer et causeront plus de fatigue aux colons que la culture de leurs jardins (1). » Quelques-uns commencent à se plaindre de l'abandon dans lequel on les a laissés après leur arrivée, et ces plaintes trouvent un écho et peut-être quelques excitations dans les journaux du pays. Le ministre de la guerre est obligé d'intervenir et fait déclarer par une note insérée au *Moniteur* que les colons venant journellement de Paris ou des départemens ne peuvent avoir droit aux mêmes subsides que les familles désignées sur la proposition de la commission instituée par la loi du 29 septembre 1848 (2). » A Oran, un journal de la localité présente le relevé de ce qui s'est passé dans cette subdivision : « Sur 3,144 colons, 126, dont 75 célibataires, sont déjà partis, soit pour rentrer en France, soit pour reprendre leurs anciens métiers dans les villes de la province, il y en a eu 20 d'expulsés. Dans la subdivision de Mostaganem, sur 1,834 personnes habitant sept villages, 138 ont quitté, dont 67 célibataires. Il y a eu 11 expulsions. Les décès ont été nombreux, et la mortalité a sévi surtout sur les enfans. 90 décès pour 115 naissances. »

Nous ne trouvons point au *Moniteur* de chiffres précis pour les autres subdivisions, mais nous avons lieu de croire que, dans la province d'Alger et dans celle de Constantine, il en fut à peu près de même. Les départs y étaient nombreux. Parmi les demeurans, les habitudes de fainéantise et d'insubordination avaient pris le dessus; à Mazagran, des troubles éclatèrent parmi les colons, qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité du maire placé à leur tête, et le sous-préfet avait été obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre. Les ressources financières pour l'exercice de 1849 ont d'ailleurs été vite épuisées, et le ministre de la guerre annonce, le 2 mars 1849, qu'il ajournera l'envoi de nouveaux convois, parce que, dit-il, la saison est trop avancée, mais, en réalité, parce qu'il commence à concevoir des doutes sur le succès de l'entreprise dont la direction lui a été confiée (3).

Tel était l'état des choses, quand intervint une décision de la commission budgétaire de l'assemblée accordant un nouveau crédit de 5 millions pour envoi de nouveaux colons, et pour secours à donner aux anciens émigrans, mais stipulant : « que l'emploi de ce crédit n'aurait lieu qu'après qu'un rapport circonstancié sur l'état de la colonie algérienne aurait été soumis à l'approbation du corps législatif. » La commission nommée par le ministre de la guerre, afin de dégager sa responsabilité personnelle, partit de Paris le 27 juin pour

(1) *Moniteur* de 1849, p. 1352.
(2) *Moniteur* de 1849, p. 2098.
(3) *Moniteur* de 1849, p. 679.

Alger, avec mission de pénétrer dans l'intérieur des terres et de se rendre compte de tout par elle-même. Quarante et un villages où séjournaient les colons furent, de sa part, l'objet d'une enquête minutieuse. De l'inspection qu'elle avait faite et des documens qu'elle avait réunis, il ne résultait rien de favorable à l'envoi de nouveaux colons (1). Quand vint la discussion à l'assemblée, ce fut le rapporteur, M. Ch. Reybaud, qui ouvrit les débats. Son discours, qui obtint l'assentiment à peu près universel résume brièvement en termes pleins de clarté et de bon sens ce qu'il faut définitivement penser de la tentative de colonisation, essayée en Algérie au moyen des émigrans de 1848 :

« Dans cette question des colonies agricoles de l'Algérie, il est deux points sur lesquels tout le monde semble d'accord : le premier, c'est que ces colonies ont été le produit de la nécessité, des circonstances, et qu'elles ont été, dans une proportion notable du moins, composées d'élémens défectueux peu en harmonie avec leur destination... Voilà un premier point dont l'évidence n'est plus à démontrer... Le second est de s'abstenir de tout acte, presque de toute parole qui pourrait ressembler à une condamnation anticipée et ajouter de nouveaux germes de découragemens à ceux qui existent déjà sur les lieux... Il y a plus d'une critique à faire, plus d'une objection à élever sur ce qu'ont été ces colonies, sur ce qu'elles auraient pu être. Les sacrifices n'ont pas été en rapport avec les résultats. On aurait pu employer les ressources du Trésor à des créations mieux ordonnées et plus profitables. Qui n'en a pas le profond sentiment?.. D'accord avec la commission du budget, d'accord avec le gouvernement, notre commission vous propose de décider : « Qu'à l'avenir, il ne sera plus fondé de colonies agricoles en Algérie dans les mêmes conditions ni avec les mêmes élémens. Il est temps de s'arrêter dans une voie où la dépense n'est pas en rapport avec les produits (2). »

Ces conclusions de la commission furent acceptées en troisième lecture et presque à l'unanimité par l'assemblée. Quant aux sages avertissemens dont M. Reybaud s'était fait l'interprète, en 1850, ils n'étaient pas destinés à peser d'un grand poids, vingt ans après, sur les déterminations d'une autre assemblée patriotiquement, mais un peu étourdiment empressée de recourir, pour aider au développement de notre colonie algérienne, presque aux mêmes moyens dont nous venons de constater l'insuccès.

(1) M. Charles Reybaud. (*Moniteur* du 5 juillet 1850, page 2289.)
(2) Discours de M. Reybaud, séance du 5 juillet 1850. (*Moniteur*, page 2289.)

## IV.

Ce qui console un peu, quand il faut, par respect pour la vérité, reconnaître les méprises dans lesquelles sont parfois tombées nos assemblées délibérantes françaises, c'est que les mesures irréfléchies qu'elles ont trop souvent adoptées à l'improviste leur ont presque toujours été dictées par quelque sentiment d'irrésistible générosité. Ce fut le mobile qui décida, en 1848, les représentans du peuple à diriger vers l'Algérie les ouvriers déclassés de Paris. Ce fut encore un mouvement de sympathie non moins spontané qui poussa, en 1871, l'assemblée nationale à attribuer 100,000 hectares de terre dans notre colonie africaine aux Alsaciens-Lorrains originaires des provinces annexées à l'empire allemand. Introduite à Versailles, dès les premières séances, par voie d'initiative individuelle, cette proposition fut aussitôt acclamée. Les termes dans lesquels elle était conçue expriment d'une façon touchante quelle était la préoccupation de ceux qui l'avaient rédigée, lorsqu'ils demandaient tristement à leurs collègues de la voter comme une sorte d'atténuation, si légère et si incomplète qu'elle fût, aux dures conditions de paix que, peu de jours auparavant, ils avaient été contraints de signer avec les détenteurs de nos provinces perdues :

L'assemblée nationale, disaient les signataires de la proposition, attachée par des liens de cœur indissolubles aux patriotiques populations de l'Alsace et de la Lorraine, dont elle a cédé avec une douleur profonde, sous l'empire de circonstances qu'elle n'a pas faites, le territoire matériel, et voulant, autant qu'il est en son pouvoir, garder les armes et les bras de ces races si vaillantes, décrète :

Art. 1er. — Une concession de 100,000 hectares des meilleures terres dont l'état dispose en Algérie est attribuée aux Alsaciens et Lorrains habitant les territoires cédés, qui voudront, en gardant la nationalité française, demeurer sur le sol français.

Art. 2. — Le transport gratuit aux frais de l'état et une indemnité de premier établissement seront accordés aux individus et aux familles déclarant vouloir user du bénéfice qui leur est offert.

Art. 3. — Une commission de quinze membres sera nommée pour étudier et préparer, dans le plus bref délai possible, la série des mesures qui devront réglementer l'exécution de la présente loi (1).

Au 15 septembre suivant, la motion parlementaire devenait une loi définitive insérée au *Moniteur*, et précédée d'un rapport de M. Ca-

(1) Proposition de M. de Belcastel et de quelques-uns de ses collègues, déposée le 20 juin. (*Moniteur* du 22 juin 1871.)

simir Perier, ministre de l'intérieur. Deux décrets du 16 et du 28 octobre réglaient, en même temps, le mode de distribution des terres à allouer aux colons. Le titre premier disposait que le colon qui justifierait de la possession d'un certain capital devrait s'engager à le dépenser pour la mise en valeur de sa concession, mais qu'il n'en deviendrait propriétaire définitif qu'après avoir fourni la preuve des dépenses effectuées. Il n'est pas besoin de dire que peu d'Alsaciens-Lorrains (une trentaine à peu près) étaient en état de remplir ces conditions, tandis que celles du titre II s'appliquaient au plus grand nombre. Le titre II apportait une notable innovation (fut-elle très heureuse?) au système précédemment suivi. La concession était transformée en un simple bail d'une durée de neuf et, plus tard, en 1874, de cinq années, après lesquelles, les conditions de résidence et de mise en culture étant remplies, le colon devenait propriétaire définitif. Il résultait de cette combinaison une aggravation des anciennes clauses résolutoires; elle plaçait le concessionnaire dans la situation fort précaire d'un fermier qui, courant le risque d'être définitivement évincé, se trouvait dans l'impossibilité de contracter le moindre emprunt sur des terres qu'il ne lui était pas loisible de donner en gage.

La contenance des lots alloués aux Alsaciens-Lorrains était un peu plus considérable que pour les émigrans de 1848; le décret portait, en effet, « qu'il leur serait donné de 3 à 10 hectares par tête, les enfans et les domestiques comptant comme unités. » Cela même n'était pas encore suffisant. Le souvenir des difficultés contre lesquelles on s'était jadis heurté et des échecs qu'elles avaient amenés était déjà complètement oublié, et l'on retomba à peu près dans les mêmes erreurs que par le passé. Le triage opéré sur place par les comités de Nancy et de Belfort entre les demandeurs de concessions ne fut pas toujours très heureux. Sur la simple annonce des terres mises à leur disposition, beaucoup d'individus originaires des provinces annexées étaient accourus en Algérie dépourvus de toutes ressources et nullement préparés par leurs professions antérieures à l'existence pénible qui les attendait sous un climat si différent du leur. A plusieurs points de vue, le nouvel élément de colonisation que les désastres de 1870 amenaient en Algérie, tout en laissant encore à désirer, valait mieux que celui qu'y avait déversé la révolution de février. Ces nouveaux arrivans avaient d'ailleurs sur les colons d'autre provenance ce triste avantage que, chassés sans retour possible du sol natal, ils étaient moins enclins à se laisser décourager par les épreuves du premier début et prêts à s'imposer les plus rudes privations, afin de se refaire, en terre demeurée française, la patrie qu'ils avaient cruellement perdue. Cette fois encore les cultivateurs se trouvaient être de beau-

coup les moins nombreux. Presque tous les Alsaciens étaient des ouvriers de fabrique. Pour ces hommes, entourés la plupart d'une nombreuse famille, habitués à vivre dans des villes opulentes et à y toucher de gros salaires, dont les femmes, les enfans même trouvaient le plus souvent à s'employer à côté d'eux à des travaux rémunérateurs, quelle déception d'être ainsi tout à coup déposés sur une terre brûlante et nue, de laquelle il leur fallait tout attendre et qu'ils n'avaient cependant jamais appris à cultiver! Ce n'était point le sol qui allait leur faire défaut. Les terrains abondaient par suite du séquestre mis par l'amiral de Gueydon sur les biens des tribus révoltées; ce qui leur manquait, c'était le moyen de s'y établir n'importe comment. L'administration algérienne avait, en effet, été prise au dépourvu. Dans le premier moment, elle n'avait pas d'argent à sa disposition, car il n'y avait pas eu de crédit régulièrement ouvert, et les ressources nécessaires pour subvenir à tant de besoins avaient dû être prises, non sur les fonds du budget, mais sur les amendes imposées aux chefs insurgés et dont l'amiral de Gueydon avait la libre disposition. Peu à peu quelque ordre s'était mis toutefois dans cette lamentable situation, grâce à la puissante impulsion donnée par le gouverneur-général, grâce aussi à l'activité des autorités administratives civiles, mais grâce surtout, il faut le dire, à l'efficace coopération des commandans militaires des trois provinces, animés, à l'envi les uns des autres, de la meilleure volonté à l'égard de nos malheureux compatriotes et que secondaient sur place, avec un zèle intelligent qui ne s'est jamais lassé, des comités locaux composés à Alger, à Oran et à Constantine des personnes les plus notables du pays. A Oran, les généraux Osmont et Cérez, à Constantine, le général de Galliffet, avaient, avec le plus généreux empressement, prêté des transports d'artillerie et détaché des escouades de soldats du génie pour hâter les constructions destinées à abriter les nouveaux débarqués. Cependant, à la fin de 1872 et au commencement de 1873, il s'en fallait de beaucoup que, dans la plupart des localités, l'installation définitive fût achevée. Les hommes logeaient toujours sous la tente et la plupart des femmes n'avaient encore de refuge, avec leurs enfans en bas âge, que dans de méchans gourbis improvisés à la hâte. Partout l'état des santés laissait énormément à désirer. Telle était la situation déplorable à laquelle le ministre de l'intérieur résolut de pourvoir en instituant une commission, présidée par M. Wolowski, et chargée de *régler* et de *surveiller* l'emploi des fonds provenant des souscriptions publiques primitivement destinées à la libération du territoire et qui, n'ayant pas été réclamés par les souscripteurs, devaient, après un certain délai, être affectés à l'assistance des

Alsaciens-Lorrains. Sur la somme totale de 6,254,000 francs distribuée entre les trois comités de l'instruction, de secours et de colonisation, ce dernier, le comité de colonisation, avait reçu pour sa part 2,350,655 francs qu'il était chargé de distribuer au mieux pour *l'assistance des émigrans alsaciens-lorrains en Algérie.*

C'est au rapport présenté, le 31 juillet 1875, à la commission générale, au nom du comité de colonisation en Algérie, par M. Guynemer, membre de cette commission, que nous allons emprunter les renseignemens et les chiffres qui vont suivre (1). Ils ne sont plus approximatifs, comme ceux dont nous avons dû nous contenter jusqu'à présent. Ils sont le produit d'une enquête officiellement ordonnée par une réunion d'hommes expérimentés, scrupuleusement menée jusqu'au bout par un ancien administrateur doué de l'esprit le plus judicieux, qui avait visité lui-même les lieux à plusieurs reprises et auquel les diverses questions qu'il avait à traiter étaient particulièrement familières. Rien de vague cette fois. Le tableau tracé est fidèle, net et complet; c'est pourquoi il peut servir à donner, à propos de l'émigration alsacienne-lorraine de 1871, une idée strictement exacte des résultats qu'obtient la colonisation officielle même quand elle s'exerce dans des conditions exceptionnellement favorables et avec le concours empressé de toutes les bonnes volontés. Nous avons ici le bilan mathématique de ce que coûte à l'administration l'établissement d'une famille de colons en Algérie. Voici les chiffres.

« D'après les listes nominatives officiellement fournies, il y avait, à la date du 1er mars 1875, un total de 863 familles installées comme colons au titre II en Algérie. 272 de ces familles (1,202 personnes) étaient installées dans dix-huit villages de la province d'Alger; 397 de ces familles (1,936 personnes) étaient installées dans vingt-huit villages de la province de Constantine; 194 de ces familles (977 personnes) étaient installées dans quinze villages de la province d'Oran; total : 863 familles composées de 4,115 personnes dans 60 villages. Si à ces familles on ajoute celles qui sont arrivées en Algérie avec quelques ressources et ont reçu des concessions au titre Ier, plus d'autres familles installées par la Société de protection et par M. Jean Dolfus à Azib-Zamoun et Boukalfa, on arrive au chiffre total de 1,020 familles, plus de 5,000 personnes réellement installées en Algérie au 1er mars 1875 (2). »

Si l'on cherche à se rendre compte de la dépense qu'a définitivement occasionnée l'installation comme colons des familles, dont l'existence a été constatée, au 1er mars 1875, dans les divers villages, on trouve :

(1) Paris, Imprimerie nationale, 1875.
(2) Rapport de M. Guynemer, page 17.

| | |
|---|---|
| Pour la construction seulement des maisons.... | 1,730,793 fr. |
| Pour assistance directe par l'administration pendant les années 1871, 1872, 1873 et 1874..... | 1,260,017 |
| Pour assistance par le comité de colonisation... | 1,108,390 |
| Secours de toute espèce donnés par les comités de France, d'Alger, Oran, Constantine..... | 700,000 |
| Pour 40 familles restant à installer..... | 60,000 |
| Total..... | 4,859,200 fr. |

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les dépenses d'intérêt collectif nécessaires pour la création des villages, c'est-à-dire chemins d'accès, travaux pour captation des eaux, fontaine, lavoir et abreuvoir, assiette du village et empierrement des rues, construction des édifices publics, tels que mairie, école, église et presbytère, évaluées à 150,000 francs quand elles sont complètes pour un village de 50 feux.

La part proportionnelle qu'il faut attribuer aux Alsaciens-Lorrains dans les dépenses d'intérêt collectif indiquées ci-dessus pour les nouveaux villages se montaient, au 31 décembre 1874, d'après les tableaux dressés par l'inspection des finances au chiffre de..... ..... 1,100,000 fr.

| | |
|---|---|
| Si on y ajoute les chiffres des dépenses pour construction des maisons et assistance..... | 4,859,200 |
| Cela fait un total de... ..... | 5,959,200 fr. |

On trouve donc, en résumé, que « l'installation des 900 familles aura coûté environ, en chiffres ronds, 6,000,000 francs pour les maisons et l'assistance, soit en moyenne environ 6,888 francs par famille. » Comme, au début de l'émigration, des détachemens de troupes ont été employés à la construction des villages et que, dans la suite, les colons ont presque partout rencontré, pour leur installation, le concours efficace et gratuit des officiers et des employés de l'administration, c'est, à vrai dire, un minimum de 7,000 francs qu'il faut équitablement compter pour l'établissement en Algérie d'une famille composée de 3, 4 ou 5 personnes. Tout porte même à croire, vu la sympathie particulière que nos compatriotes des provinces annexées ont rencontrée en Algérie et les nombreux secours de nature diverse qu'ils ont reçus sur place et qui ne sauraient se chiffrer en argent, que l'installation de chaque famille alsacienne-lorraine a dû, suivant toute probabilité, coûter même beaucoup plus cher.

Que sont maintenant devenues, à l'heure où ces lignes sont écrites, ces 900 familles, objet de tant de bienveillance et de tant de soins? Cela serait extrêmement curieux à savoir précisément. Les

renseignemens officiels font malheureusement défaut. Voici toutefois, en ce qui les regarde, ce que nous trouvons dans l'ouvrage récent d'un ancien habitant de l'Algérie, qui a pris soin de relater avec une scrupuleuse impartialité, qualité assez rare dans la contrée où il réside, tous les faits qui se sont passés sous ses yeux depuis environ cinquante ans : « Malgré les efforts de l'administration et des comités, malgré les secours envoyés pendant plusieurs années de France, la réussite fut peu brillante, comparativement aux efforts et aux sacrifices faits. Quand on cessa de distribuer de l'argent et des vivres, un certain nombre d'Alsaciens rentrèrent chez eux ou se dispersèrent; d'autres attendirent l'expiration des cinq années du bail, vendirent leur concession depuis longtemps grevée et disparurent (1). »

## V.

Prendre les précautions nécessaires, afin qu'au lieu de se disperser au bout de quelques années, les Alsaciens-Lorrains demeurassent fixés en Algérie, tel était le but à poursuivre. Une société fondée aussitôt après les désastres de 1871 afin de venir en aide à nos compatriotes des provinces annexées crut possible de l'atteindre en cherchant à lier les nouveaux colons, non point seulement par des obligations positives, mais par ces attaches autrement puissantes qui rendent si chère au cultivateur laborieux la terre qui le nourrit. Sans vouloir faire en aucune façon de la colonisation officielle, elle se proposait, en mettant à profit, en 1874, les enseignemens résultant des récentes tentatives du gouvernement, d'essayer à côté de lui, d'accord avec lui, mais avec une entière indépendance d'action, ce que pourrait produire l'initiative d'un comité composé d'hommes uniquement désireux de faire acte de bienfaisance et de patriotisme. Ils n'en étaient pas à ignorer ce qui s'était passé à l'occasion des 100,000 hectares attribués aux émigrans des provinces annexées et de leurs défectueuses installations. Un des membres de ce comité, M. Guynemer, celui-là même dont nous avons cité le rapport adressé à la commission Wolowski, avait été chargé, vers la fin de l'année 1872, d'aller visiter tous les colons alsaciens-lorrains disséminés un peu partout dans les trois départemens d'Algérie et de leur porter, de la part de la Société de protection, des secours qui ne montèrent pas à moins de 130,000 francs. Le retentissement du voyage de M. Guynemer, les sommes importantes et les conseils utiles qu'il ne se fit point faute de distribuer pendant son excursion ont, dans le temps, donné à penser à beaucoup de per-

(1) *L'Algérie et les Questions algériennes*, M. Ernest Mercier. Paris, Challamel.

sonnes, et plusieurs s'imaginent peut-être encore aujourd'hui, que la société dont il était le délégué n'avait pas craint d'accepter le patronage de tous les Alsasiens-Lorrains établis en Algérie. De là à considérer cette société comme responsable des mesures bonnes ou fâcheuses prises à leur égard il n'y avait pas loin. Rien de moins juste cependant, et c'était plutôt le contraire qui était la vérité. M. Guynemer, en effet, avait été frappé des inconvéniens de l'éparpillement infini de ces familles réparties un peu partout, dans des villages éloignés les uns des autres, et noyées pour ainsi dire, au milieu de populations de provenances très différentes, françaises, il est vrai, mais dont les habitans de la rive gauche du Rhin ne comprenaient pas tous la langue. L'aspect des habitations, la plupart insuffisantes, quelques-unes presque insalubres, qu'en raison de l'exiguïté des crédits dont elle disposait, l'administration, avait été réduite à construire pour les nouveaux colons, lui avait inspiré de justes inquiétudes. Il s'était surtout ému au spectacle offert par les misérables abris où, vu la presse des premiers momens, et malgré les dangers hygiéniques d'un pareil encombrement, il avait fallu entasser provisoirement et pêle-mêle hommes, femmes et enfans en une sorte de lamentable promiscuité. Enfin, l'oisiveté forcée dans laquelle avaient dû vivre tant d'émigrans, arrivés à n'importe quelle saison de l'année et dépourvus, presque tous, des moindres notions agricoles, en attendant l'époque des premiers travaux de culture, lui était apparue comme la plus funeste des inaugurations pour la vie de labeur à laquelle ils étaient destinés.

Ce fut pour éviter semblables déboires aux colons que la société de protection avait dessein de placer en Algérie sous son patronage direct, qu'au printemps de 1873 son président voulut aller lui-même choisir sur place les terrains que, moyennant certaines conditions, le gouvernement annonçait l'intention de vouloir mettre à sa disposition. Quelles étaient ces conditions? Comment ont-elles été remplies; à combien se sont montés les frais de l'entreprise, et quel en a été le résultat définitif pour l'avenir des colons dont la société de protection prenait les débuts à sa charge? C'est ce que nous allons exposer brièvement. La tentative a été partielle et le champ de l'investigation est restreint. Tout s'est passé au grand jour. Les comptes ont été tenus par sous, mailles et deniers comme s'il eût été question d'une spéculation industrielle. Une publicité étendue leur a été annuellement donnée. Le contrôle est donc ici des plus faciles, et puisque nous nous sommes jusqu'à présent appliqués à rechercher surtout quel est, en chiffres exacts, le prix de revient de l'établissement d'une famille de colons en Algérie, c'est bien l'occasion de le fixer positivement à propos de cette tentative volontairement circonscrite, qui va nous permettre non plus seulement d'approcher

de la vérité, mais de la faire toucher, pour ainsi dire, au doigt et à l'œil.

Les territoires concédés en toute propriété par décrets présidentiels à la société de protection, pour être attribués par elle à des Alsaciens-Lorrains, c'est-à-dire Azib-Zamoun, aujourd'hui Haussonviller, Boukalfa et le Camp-du-Maréchal, sont d'une contenance d'environ six mille hectares, à peu près celle de quelques-uns de nos cantons français les plus petits, mais les plus peuplés, tels que Douai et Dunkerque dans le Nord, Aix et Nîmes dans le Midi. — Séquestrés sur les Arabes à la suite de l'insurrection de 1871, ces territoires sont presque contigus les uns aux autres et situés à 80 kilomètres d'Alger sur la route qui mène de cette ville à Tizi-Ouzou, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, et au Fort-National. Le gouvernement s'était engagé à y exécuter, comme pour d'autres centres, dans un certain espace de temps et suivant un ordre déterminé, tous les travaux dits d'intérêt public, à savoir : chemin d'accès, empierrement des rues, conduite d'eau, fontaine, lavoir, abreuvoir et plantations, la construction des édifices communaux, c'est-à-dire, l'église, la mairie, l'école et le presbytère, enfin, tout ce qui concerne le service topographique, c'est-à-dire la délimitation des territoires et l'allotissement des terres à opérer, suivant les indications de la société. Cette dernière prenait à son compte la construction des maisons, le choix et l'installation personnelle des familles, l'achat des animaux et des instrumens de culture, les semences et le mobilier nécessaires à un ménage, enfin la nourriture et l'entretien des colons jusqu'après leur première récolte. Quinze années étaient données à la société pour terminer le peuplement dans trois villages, délai au bout duquel l'état se réservait le droit de rentrer en possession des lots de terrains allotis et non occupés. Avant la fin de la septième année, le peuplement des trois villages était absolument complet. Aujourd'hui, nul ne saurait douter que les populations qui les habitent ne soient acquises pour tout jamais à l'Agérie et qu'elles ne soient destinées à faire souche d'excellens colons. Reste à savoir à quelles conditions ce résultat a été obtenu.

La société avait tout d'abord posé ce principe dont elle ne s'est jamais départie, qu'elle n'accepterait, autant que possible, pour colons que des cultivateurs mariés, ou, s'ils sortaient d'un régiment de l'armée d'Afrique, des fils de cultivateurs libérés du service, ayant été naguère employés aux travaux de la campagne, et s'engageant à se marier si leur demande était accueillie. Les colons une fois acceptés devaient avant de partir pour l'Algérie, ou s'ils y résidaient déjà, avant d'être installés sur la concession, signer une convention dont les clauses à régulariser devant notaire les constituaient moyennant la redevance annuelle d'un franc, quelle que fût l'étendue de la concession, les fermiers de la société pour l'espace de neuf années.

Toute liberté leur était laissée pour tirer parti de leurs terres comme ils l'entendraient, sauf l'obligation de les cultiver eux-mêmes, ou par gens à leurs gages, et de faire rentrer la société par des remboursemens successifs dans la totalité des avances qu'ils en auraient reçues. Une fois arrivés à Alger, ils étaient accueillis au débarquement par l'agent de la société et par un membre du comité local afin d'éviter de les voir errer dans les rues et subir l'influence de ces déclassés trop nombreux dont les conseils et l'exemple auraient pu au début être si pernicieux. Quelques heures après, ils étaient conduits aux lieux de leur destination, où ils trouvaient pour y entrer immédiatement leur maison toute bâtie, les bœufs et les instrumens aratoires nécessaires pour leur culture, le matériel très complet d'un modeste ménage et, sans figure aucune, leurs lits tout faits.

Le remboursement intégral des avances faites et exigibles par dixièmes, après deux années de résidence, aurait-il toutefois lieu régulièrement? Voilà la question qui se posait après la seconde récolte pour Haussonviller, le premier des villages fondés par la société. Le recrutement de ce centre avait été fait un peu à la hâte, faute d'expérience. Les comités de Nancy, de Belfort, de Lunéville et les commandans de nos divisions militaires en Algérie avaient laissé tomber leur choix sur un personnel dont une partie au moins laissait quelque peu à désirer. En outre, les produits agricoles des deux années écoulées avaient été plus que médiocres. Il devenait évident que, les choses demeurant ainsi, soit qu'il y eût manque de bonne volonté, soit impuissance de leur part, les colons de la société allaient se mettre sur le pied de tout attendre d'elle, de tout en exiger avec l'espoir secret, assez mal déguisé, d'arriver finalement à se dérober aux remboursemens des avances qui leur avaient été faites. La société prit alors trois graves déterminations dont elle n'a eu plus tard qu'à se féliciter. Elle se décida à augmenter d'une façon considérable, et proportionnellement au nombre des membres de la famille, l'étendue des terres concédées à ses colons. Elle annonça l'intention de leur faire l'abandon gratuit et complet, à l'expiration des neuf années de bail, de la valeur entière des maisons qu'ils habitaient, don gracieux qui abaissait notablement (presque de moitié) la dette dont ils auraient à s'acquitter avant d'être constitués propriétaires définitifs de leur concession. Enfin, elle déclara qu'elle se réservait de faire elle-même directement le choix des colons à établir dans ses villages et qu'aucune demande ne serait accueillie quand elle ne serait pas accompagnée de l'engagement pris par écrit de verser à la caisse de la société, avant le départ de France ou sur place à Alger, avant toute installation, une somme de 2,000 francs servant de garantie et qui devait d'ailleurs être rendue par fractions à l'intéressé au fur et à mesure de ses

besoins dûment constatés. L'effet de ces mesures se fit sentir à l'instant même, presque du jour au lendemain, et l'on peut dire sans hésitation de la dernière, celle qui exigeait de tout colon un versement préalable en argent, qu'elle a, plus que toute autre, puissamment contribué au succès de l'œuvre. Immédiatement appliquée à Boukalfa, le second des villages créés par la société, la nouvelle condition y produisit, comme à Haussonviller, les plus heureux résultats. A Boukalfa, la société de protection avait hérité de huit colons primitivement installés par M. Jean Dolfus, ancien maire de Mulhouse, dans des maisons dont il leur avait généreusement fait don. La plupart de ces ouvriers de fabrique, peu préparés à mener la rude vie des colons, avaient, pour une raison ou pour une autre, assez mal réussi. Cette localité, dont les terres sont fertiles et qui est agréablement située près du Sebaou, sur le penchant d'une verte colline, mais où quelques cas de fièvres s'étaient produits au début, semblait avoir, somme toute et quoique à tort, la réputation d'un lieu mal choisi pour la colonisation. Cependant les demandes abondèrent pour les lots vacans, comme pour ceux qui restaient encore à donner à Haussonviller; circonstance singulière et bien encourageante, elles provenaient des parens, amis et connaissances des familles déjà établies dans ces deux centres et elles se produisaient juste au moment où la clause de la garantie pécuniaire à fournir était de nature à écarter ceux des concurrens qui n'auraient pas été animés d'une intrépide confiance. A partir de ce moment, à Haussonviller, comme à Boukalfa, tous les colons ayant accepté cette condition n'ont jamais rien demandé au-delà de ce qui leur avait été promis.

Ainsi confirmée dans la justesse de ses vues, la Société de protection estima qu'il ne lui serait pas impossible de recruter pour le peuplement de son troisième centre, le Camp-du-Maréchal, un personnel de colons plus à l'aise et, par conséquent, aptes à réussir plus vite et plus complètement que ceux qui s'étaient jusqu'alors adressés à elle. Le Camp-du-Maréchal, situé entre les pentes d'un contrefort du Djurjura et les rives du Sebaou, forme une plaine ondulée d'une fertilité extrême, dont les bas-fonds sont presque annuellement inondés par les crues de ce torrent, alors que la fonte des neiges ou des pluies abondantes en font tout à coup un large fleuve au cours impétueux. Cependant les eaux déversés durant l'hiver tout le long de la rive qui borde le Camp-du-Maréchal donnent naissance à des marais sans écoulement, dont les émanations pestilentielles fort redoutées devenaient, pendant l'été, pour le pays environnant, une cause évidente d'insalubrité. Avant de songer à y établir aucun colon, la société, qui jouissait de l'usufruit de ce territoire depuis l'année 1873, appliqua les revenus qu'elle tirait de sa location aux Arabes à creuser des fossés pour écouler l'eau de tous les bas-fonds,

à planter des eucalyptus et des arbres à haute tige le long desdits fossés et dans tous les endroits restés humides. Lorsque ces fossés furent devenus de véritables petits canaux, presque des torrens, qui conduisaient rapidement les eaux des terres submergées se perdre dans le Sebaou; lorsque les arbres eurent atteint une hauteur qui métamorphosait absolument tout l'aspect de la plaine; après qu'une commission composée des notables du pays eut déclaré qu'elle était devenue parfaitement salubre et susceptible d'être livrée à la colonisation, le président de la société et son secrétaire-général se rendirent de leur personne par deux fois à Nancy. Ils y avaient convoqué toutes les familles des pays annexés qui avaient demandé par écrit à être admises comme colons au Camp-du-Maréchal. Ils leur avaient, au préalable, communiqué les plans de l'assiette du futur village et celui des maisons à deux étages, beaucoup plus spacieuses que celles d'Haussonviller et de Boukalfa, qui leur étaient destinées et dont la construction devait revenir à 4,500 francs. Ajoutons que les exigences de la société avaient grandi. C'était 4,000 francs dont elle exigeait le versement avant le départ de France, prenant toutefois l'engagement de restituer sur place la moitié de cette somme aux intéressés au fur et à mesure de leurs besoins régulièrement constatés. Ces conditions furent acceptées avec reconnaissance. L'embarras était de choisir entre les postulans en raison de leurs bons antécédens, de leur robuste santé, de celle aussi de leurs femmes, car les femmes elles-mêmes avaient été convoquées et n'étaient point les moins pertinentes à répondre aux questions qui leur étaient adressées. Ces questions, est-il besoin de le dire, portaient surtout sur leur aptitude comme agriculteurs, sur la quotité du petit capital qu'ils étaient en état de réaliser. La plupart l'évaluaient de 5,000 à 6,000 francs, quelques-uns assuraient qu'ils pouvaient disposer de 12,000 à 20,000 francs, quand ils auraient vendu les biens immobiliers, les bestiaux et le matériel d'exploitation qu'ils possédaient dans leur pays d'origine. Avec ces données, leur réussite était certaine et, en réalité, à l'heure qu'il est, ils ont tous réussi.

Pendant ce temps-là, un fait non moins heureux s'était produit à Haussonviller et à Boukalfa. Les annuités échues rentraient facilement; plusieurs colons s'étaient par anticipation libérés entièrement vis-à-vis de la société qui avait pu les constituer propriétaires définitifs. Enfin un certain nombre d'entre eux étaient en voie d'arrangemens avec le Crédit foncier, disposé à leur prêter une somme suffisante pour qu'ils pussent, à la fois, éteindre leurs dettes et consacrer le surplus à l'amélioration de leur exploitation agricole. Dans leur dernière assemblée générale, les fondateurs de

la Société de protection n'ont pas entendu sans satisfaction leur comité annoncer que dix-huit autres familles seraient prochainement dans la même situation. Quant aux colons du Camp-du-Maréchal, comme ils ne doivent absolument rien à la Société de protection, ils seront tous, au cours de l'année prochaine, mis en possession définitive de leurs concessions.

Lorsqu'on envisage le côté purement financier de la question, on trouve que la Société de protection, qui vient d'entamer son quatrième million, a dépensé pour l'œuvre qu'elle a entreprise en Algérie la somme totale de 870,799 francs. Elle y a créé trois centres, qui sont, dans l'ordre de leur fondation : Haussonviller, Boukalfa, le Camp-du-Maréchal, aujourd'hui complètement peuplés. A Haussonviller, il y a 53 feux et 296 habitans; à Boukalfa, 23 feux et 132 habitans; au Camp-du-Maréchal, 35 feux et 220 habitans; en tout, pour les trois villages ensemble, 111 feux et 648 habitans. Haussonviller a coûté, pour la construction de 60 maisons, la somme de 188,504 francs; Boukalfa, pour la construction de 21 maisons, dont 6 doubles, 70,203 francs; le Camp-du-Maréchal, pour la construction de 26 maisons, 81,951 francs, d'où il résulte que l'établissement d'une famille est revenu, les autres frais laissés de côté, pour Haussonviller à 4,188 francs, pour Boukalfa à 3,343 francs, pour le Camp-du-Maréchal à 2,840 francs. Il y a là une variation dans le chiffre des dépenses pour les trois villages qui ne laisse pas que d'être considérable et une différence dans les résultats acquis qui est vraiment significative. Elle devient plus frappante encore quand on remarque que, depuis le jour où la société a pris le parti d'exiger, à titre de garantie, le versement préalable d'une somme d'argent, elle n'a plus eu, sauf une seule fois, d'expulsions à prononcer et que celles des premières années (35 sur près de 700 individus) se rapportent exclusivement à l'époque où elle donnait tout à ses colons sans rien exiger d'eux qu'une promesse de remboursement, et enfin, que la prospérité des habitans de chacun de ces trois villages se trouve être précisément en proportion inverse de l'étendue des sacrifices qui ont été faits pour eux. En un mot, plus la Société de protection s'est éloignée des us et coutumes de la colonisation officielle, plus elle a laissé à ses protégés le soin de se tirer d'affaire presque à eux tous seuls et avec leurs propres ressources, plus le succès s'est accentué.

Est-ce donc une illusion de penser que l'exposé de tous ces essais de colonisation officielle, partant un peu factices, qui ont été ébauchés depuis cinquante ans en Algérie, offre des exemples, je ne voudrais

pas dire des leçons, qui ne sont peut-être pas à dédaigner pour les chambres et pour le gouvernement, si les projets de loi récemment déposés devaient être prochainement mis en discussion? Les questions qu'ils soulèvent méritent au plus haut degré de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux affaires de l'Algérie. Ces questions sont nombreuses et délicates, de plus, assez confuses par elles-mêmes et fort mal connues. Il y aurait hardiesse de ma part à les vouloir aborder toutes. Je me sens toutefois encouragé à en traiter quelques-unes, non les moins importantes, en m'apercevant que les idées qui me sont propres ne sont pas loin d'être partagées dans notre colonie par des personnes d'une autorité incontestable siégeant au conseil supérieur de l'Algérie, ou dans les conseils-généraux des trois départemens. La compétence spéciale des membres du conseil supérieur du gouvernement, composé de fonctionnaires haut placés dans la magistrature, dans l'armée, dans l'administration, celle des délégués élus par chaque département, donnent aux opinions émises par eux une valeur dont il est impossible de ne pas tenir grand compte, et je crois discerner qu'ils ne conviennent pas tous également des avantages attribués par de trop ardens promoteurs à la colonisation officielle de l'Algérie, directement entreprise par l'état lui-même. J'ai des craintes à ce sujet. Pour ce qui regarde nos compatriotes des provinces annexées, je ne serais pas, à coup sûr, indifférent aux bénéfices que, les premiers sans doute, ils seraient appelés à recueillir des sacrifices consentis par l'administration. Mais, à un point de vue plus général, sont-ce bien là des sacrifices vraiment utiles auxquels un gouvernement prudent et judicieux doive se prêter? J'hésite à me prononcer, car je ne suis nullement un théoricien. Les règles abstraites de l'économie politique m'imposent plus qu'elles ne me plaisent. Je crois que leur rigoureuse exactitude risque parfois d'induire en erreur, parce qu'elles ne tiennent pas assez compte de la complexité des choses de ce monde. D'un autre côté, je sais que les entraînemens d'une sympathie mal raisonnée peuvent nuire aux intérêts qu'on aurait le plus à cœur de servir.

Dans la prochaine étude, où je tâcherai d'élucider un peu ces questions épineuses, j'aurai donc à faire effort pour garder une disposition d'esprit suffisamment impartiale à l'égard de deux causes qui me sont également chères : le sort des Alsaciens qui songeraient à se réfugier en Algérie, et les futures destinées de notre belle colonie africaine.

C^te^ D'HAUSSONVILLE.

# ESSAIS

DE

# PSYCHOLOGIE SOCIALE

## II[1].

LES CONSÉQUENCES DE L'HÉRÉDITÉ. — LES LOIS DE FORMATION DU CARACTÈRE, L'INSTITUTION DES CLASSES, LES CAUSES MORALES DU PROGRÈS ET DE LA DÉCADENCE.

Nous avons examiné, dans une étude précédente, ce qu'on nomme l'hérédité psychologique (1); nous avons essayé de montrer que l'action de l'hérédité, très sensible dans les phénomènes organiques et dans les phénomènes mixtes, s'efface et s'atténue à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des facultés et tend à disparaître quand on arrive aux fonctions caractéristiques de l'homme, la pensée pure, l'art, la moralité. Dès les commencemens les plus obscurs de l'existence, l'hérédité rencontre à côté d'elle, au-dessus d'elle, un principe antagoniste, le principe qui fait, à son plus bas degré, l'individualité de l'être vivant, à son plus haut degré, la personnalité de l'être raisonnable. Il est impossible de rien comprendre au monde réel et vivant si l'on ne tient pas compte de ces deux forces en présence dans la bataille de la vie, sur l'humble terrain de l'existence individuelle comme sur le théâtre élargi où se joue le grand jeu de l'histoire.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1883.

Ces conclusions, prises dans la réalité, rencontrent cependant des résistances qui ne désarment pas. L'hérédité, nous dit-on, est l'explication suprême, la dernière raison de tout. Elle est l'ouvrière unique de l'intelligence de l'homme, de son caractère et de son histoire; c'est elle qui explique l'origine de la pensée et toutes ses formes, la moralité et toutes ses lois; elle encore qui a fondé l'organisme social en distribuant dans des cadres nécessaires les aptitudes, les capacités et les forces, elle toujours qui crée la civilisation avec ses attributs essentiels, la solidarité, la continuité, le progrès; c'est grâce à elle et à elle seule que se forme peu à peu le capital intellectuel ou social d'une nation, et qu'il se transmet fidèlement comme le patrimoine d'une famille unique qui ne meurt jamais et reste toujours ainsi l'héritière d'elle-même à travers les siècles, assurée d'une fortune sans limite et d'une prospérité sans trêve.

Nous voudrions faire la part de ces illusions et remettre en lumière dans tous les phénomènes de la vie individuelle et sociale l'action de la personnalité humaine, sans laquelle l'hérédité ne pourrait ni produire sûrement ses plus heureux effets ni les transmettre impunément. Inexplicables par une seule de ces causes et par un ressort unique, ces grandes fonctions de la vie et de l'histoire s'expliquent aisément par le jeu combiné des deux forces, et c'est aussi de cette combinaison, selon qu'elle avorte ou qu'elle réussit, que se déduisent les lois principales qui décident du progrès ou du déclin dans les choses humaines.

## I.

Quand on lit les récens ouvrages de la psychologie nouvelle où disparaît à tout jamais la personne humaine, engloutie dans le grand fleuve où chaque individu n'est qu'un flot qui passe, sans existence réelle et presque sans nom, on est saisi d'une sorte d'effroi, et l'on est tenté de répéter le cri de désespoir que jetait Michelet vers la fin de sa vie, en présence de ces théories naissantes qui lui semblaient déposséder l'homme de lui-même et le livrer tout entier en proie aux forces cosmiques : « Qu'on me rende mon *moi !* » — En effet, au milieu de toutes ces influences qui pèsent sur chaque homme, les actions variées du milieu et du climat, celles du groupe social dont il fait partie, sous le coup de la pression qu'exercent sur nous les siècles passés, la suite de nos aïeux dont l'influence anonyme et secrète descend jusqu'à nous, la famille immédiate qui a pétri notre âme par la discipline bonne ou mauvaise des exemples et de l'éducation, l'opinion et les passions de nos compatriotes, les préjugés et les tyrannies du temps où nous vivons, quand tout semble

ainsi concourir à faire de ce *moi* une résultante de circonstances accumulées et fatales, le miracle, c'est que l'individualité du caractère ou celle de l'intelligence puisse se maintenir. Comment et à quelles conditions peut se conserver dans le monde l'originalité morale et intellectuelle qui seule donne à la vie son intérêt et son prix?

Mais avant tout, nous devrons écarter du débat les récentes théories de l'empirisme anglais qui ont poussé à leurs dernières limites les applications de l'hérédité. Selon MM. Herbert Spencer et Lewes, les formes de la pensée ne sont, comme les formes de la vie, que le dernier terme d'évolutions antérieures. L'erreur commune de Descartes et de Kant est d'avoir pris comme type d'étude l'esprit humain adulte, et considéré les conditions actuelles de la pensée comme des conditions initiales, des aptitudes innées, des *préformations*. Ce qui constitue l'intelligence, c'est l'expérience de la race, organisée et consolidée à travers un grand nombre de générations. L'idée de l'évolution est appliquée en toute rigueur à l'origine des idées; le développement mental accompagne fidèlement le développement du système nerveux qui le produit et qui l'exprime. Les expériences individuelles ne fournissent que les matériaux concrets de la pensée. Le cerveau représente une infinité d'expériences reçues pendant l'évolution de la vie en général; les plus uniformes et les plus fréquentes ont été successivement léguées, intérêt et capital, et elles ont ainsi monté lentement jusqu'à ce haut degré d'intelligence qui est latent dans le cerveau de l'enfant, et qu'il léguera à son tour, avec quelques faibles additions, aux générations futures (1). — Il en va de même pour la genèse des idées morales. Elles ne procèdent pas autrement que les formes de la pensée. Il n'y a pas un code de morale inné, ni en puissance ni en acte, dans l'entendement humain. Toutes les idées fondamentales moulées dans notre cerveau par l'expérience des siècles se sont créées successivement et transmises avec les modifications de la structure organique. Nul fait de conscience n'échappe à cette explication universelle: ni les sentimens, ni la volonté, ni le phénomène moral dans toutes ses délicatesses et sa complexité. Les vraies bases d'une théorie du bien devront être cherchées dans la biologie et la sociologie; le seul bien que nous puissions concevoir, c'est l'équilibre définitif «des désirs internes de l'homme et de ses besoins externes,» en d'autres termes, l'harmonie entre la constitution organique de chacun et les conditions de l'existence sociale, qui est à la fois l'idéal moral et la limite vers laquelle nous marchons. La morale se constitue graduellement par les lois empiriques des actions humaines, reconnues chez

(1) H. Spencer, *Principes de psychologie, synthèse spéciale.*

toutes les nations civilisées comme les conditions essentielles de leur existence et répondant le mieux à leur instinct de conservation. Ainsi se développent une à une les règles de conduite privée et publique, qui ne sont dans leur humble origine que des expériences généralisées d'hygiène sociale et d'utilité (1).

Donc plus de discussions vaines sur les axiomes de métaphysique, les principes régulateurs de la raison, les idées directrices de l'entendement, les principes de morale. Ni l'innéité de Descartes, ni celle de Leibniz, ni les lois formelles de Kant, ni la *table rase* de l'empirisme vulgaire, ni la sensation transformée n'ont raison les unes contre les autres, dans cette vieille querelle sur l'origine des idées. La question est renouvelée et ne se pose plus dans les mêmes termes, ou du moins les termes anciens n'ont plus le même sens. Il y a une innéité, mais actuelle, non d'origine, qui est le résultat de l'expérience collective des âges et comme le résidu des efforts de chaque homme et de chaque génération. C'est l'hérédité qui a tout fait; elle a créé de toutes pièces l'homme intellectuel et moral, comme l'homme physique; elle l'a tiré lentement, pas à pas, du *presque néant* où gisaient son misérable présent et son précaire avenir; elle en a formé sa nature actuelle; c'est de ce point obscur qu'elle a développé la trame de ses riches destinées.

Quelle que soit pour certains esprits la séduction d'une pareille hypothèse qui applique au règne de la pensée le même transformisme qu'au règne de la vie, et qui, d'un petit nombre d'actes psychiques très simples, peut-être d'un seul, l'acte réflexe, fait sortir la variété infinie des instincts, des intelligences, des sentimens et des passions, toute la raison, toute la conscience morale de l'humanité, M. Ribot lui-même, si hardi dans le sens des solutions simples, ne se reconnaît pas le droit d'accepter celle-ci dans les conditions où elle se présente. Elle ne lui semble ni vérifiable par l'expérience, ni suffisamment démontrée par la logique (2). — Discuter cette question sans bornes dans le temps et dans l'espace, nous ne l'essaierons même pas; ce serait remuer jusque dans ses fondemens la science de l'âme tout entière; d'ailleurs elle se rapporte plutôt à l'hérédité spécifique qu'à l'hérédité individuelle; elle a en vue d'expliquer la transmission des aptitudes et des fonctions générales dans l'espèce plutôt que la transmission des variétés individuelles, ce qui est notre sujet propre. Au vrai, c'est une thèse de métaphysique, car l'empirisme a sa métaphysique, quoiqu'il prétende le contraire; c'est un de ces problèmes d'origine où, d'après

(1) Voir les *Bases de la morale évolutionniste*, par H. Spencer.
(2) Ribot, *l'Hérédité psychologique*, p. 299.

l'école empirique, l'expérience seule pourrait décider en dernier ressort, et où, par le fait, l'expérience ne peut rien décider, puisqu'il lui est impossible d'y atteindre. Qu'il nous suffise de signaler en passant ces libres spéculations sans nous y arrêter. Il vaut mieux restreindre le terrain de la discussion à ce qui est plus directement observable, à ce qui relève de l'expérience individuelle et actuelle.

Prenons pour exemple les lois de la formation du caractère, qui est un des points de la psychologie où s'est porté le plus vivement l'effort des controverses actuelles (1).

A quoi se bornent les théoriciens de l'hérédité absolue dans l'explication qu'ils en donnent? — Ils nous accordent que c'est le caractère qui constitue la marque propre de l'individu au sens psychologique et le différencie de tous les individus de son espèce. Ils nous accordent aussi que, dans les conflits de la vie morale, la raison dernière du choix est le caractère. Mais ils prétendent que, bien qu'il agisse en tant que cause, il n'est lui-même qu'un effet : c'est une simple résultante d'élémens où l'on chercherait en vain, à l'origine, quelque chose comme une libre énergie, comme la capacité d'un simple effort créant une initiative. Le caractère, selon eux, est un produit très complexe dont l'hérédité est la base, avec des circonstances physiologiques qui s'y joignent, mêlées à quelques influences d'éducation. Ce qui le constitue, ce sont bien plutôt des états affectifs, une manière propre de sentir qu'une activité intellectuelle et surtout volontaire. C'est cette manière générale de sentir, ce ton permanent de l'organisme qui est le premier et le véritable moteur de la personnalité. Or, comme ces élémens sont héréditaires, il n'est pas douteux que les caractères qui en résultent ne soient héréditaires eux-mêmes. Ce qui en explique l'infinie diversité, c'est la variété des associations qui peuvent se faire entre ces divers élémens affectifs et vitaux. Cette multiplicité de combinaisons possibles nous dispense d'avoir recours à quelque unité mystérieuse et transcendante. D'ailleurs, par une concession qui ressemble beaucoup à une ironie, on laisse aux métaphysiciens la liberté de rêver au-delà et d'admettre, s'il leur plaît, avec Kant, un caractère *intelligible* qui explique le caractère empirique (2). Mais on refuse de les suivre jusque-là et même on se soucie peu de comprendre ce que cela veut dire.

Ces explications sont-elles suffisantes? Je ne le pense pas. Je n'y peux voir, pour mon compte, qu'une série d'assertions sans preuve. Il nous suffira d'opposer à cette théorie du caractère, expliqué uni-

(1) Ribot, *l'Hérédité psychologique* et *les Maladies de la volonté*. — Dr Jacoby, *la Sélection dans ses rapports avec l'hérédité*, etc.

(2) *L'Hérédité psychologique*, p. 326. — *Les Maladies de la volonté*, p. 30 et suiv.

quement par l'hérédité, celle qui résulte de l'étude des faits. Nous ne prétendons pas nier la part qui doit être réservée à la faculté de transmission, mais nous essaierons de la restreindre dans ses vraies limites. Croit-on que cette œuvre soit impossible? Croit-on que l'on ne puisse vraiment pas démêler la double part que prennent l'hérédité et le principe d'individualité dans l'histoire d'un caractère humain, d'après l'observation la plus simple, en dehors de tout système préconçu, de tout parti-pris d'école?

L'important est de bien distinguer les élémens multiples qui entrent dans la composition du caractère. — Une erreur fréquente est de le confondre avec le *tempérament*. Ce terme, dans son acception technique, exprime précisément le ton général de l'organisme auquel l'école biologique prétend réduire l'essentiel du caractère, et qui n'en est, selon nous, qu'un élément inférieur et subordonné; il exprime le résultat de la prédominance d'action d'un organe ou d'un des systèmes qui constituent l'organisme. C'est là à peu près la définition de M. Littré, et tous les vrais écrivains ont d'instinct employé ce mot dans ce sens spécial et restreint. La Rochefoucauld a dit, non sans une certaine insolence d'idée, mais dans une très bonne langue : « La vanité, la honte et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes (1). » De même Mme de Sévigné, quand elle écrit : « Quelle journée! Quelle amertume! Quelle séparation! Vous pleurâtes, ma très chère, et c'est une affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi, c'est mon tempérament (2). » Le psychologue et naturaliste Bonnet a eu le sentiment très exact de ces nuances: « Chez les animaux, dit-il, le tempérament règle tout; chez l'homme, la raison règle le tempérament, et le tempérament réglé facilite à son tour l'exercice de la raison. » — Kant, au contraire, est tombé dans une confusion regrettable quand il a classé les caractères en sanguins, nerveux, bilieux et lymphatiques; il n'a fait ainsi que classer les tempéramens, c'est-à-dire les divers genres de constitution physique, résultant des influences de race et de naissance, des actions diverses et des causes qui ont contribué à former l'organisme. — Comme on l'a dit, le tempérament est la base physique et le mode d'expression du caractère, il n'est pas le caractère même. Croirait-on, par hasard, avoir défini des caractères, si l'on disait d'un homme que, dès le premier mot d'une discussion, le sang lui monte au visage, ou si l'on disait d'une femme qu'elle est nerveuse? Resterait à savoir, après cela, ce qu'est cet homme, et ce qu'est

(1) *Maximes*, p. 220.
(2) 11 juin 1677.

cette femme, si cet homme est avare ou prodigue, s'il est fourbe ou loyal, si cette femme a un naturel aimable ou maussade; car il y a bien des variétés dans la catégorie des nerveux et dans celle des sanguins; ce sont là des désignations toutes de surface et qui ne disent pas grand'chose.

L'*humeur* n'est pas non plus le caractère. Ce mot désigne plus particulièrement une disposition du tempérament ou de l'esprit, mais d'ordinaire une disposition passagère, accidentelle. On est, selon les jours et les momens, de bonne ou de mauvaise humeur. L'humeur est essentiellement variable et fugitive, comme le remarque M. Lafaye (1), qui ajoute qu'on soutient son caractère, qu'on ne soutient pas son humeur, sans doute parce qu'elle dépend de quelque accident intérieur, de quelque état momentané de complexion ou de santé. C'est ce qui a fait dire à La Rochefoucauld que « les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur. » Ne craignons pas de consulter toujours sur ces nuances les bons écrivains. C'est précisément cela qui fait leur différence avec les médiocres; il y a chez eux un tact, une intuition de fine psychologie qui peut guider la science dans ses observations, éclairer ses pressentimens. La Bruyère a bien raison : « Dire d'un homme colère, inégal, querelleur, chagrin, pointilleux, capricieux : c'est son humeur, ce n'est pas l'excuser, comme on le croit. » Et Jean-Jacques Rousseau oppose avec bonheur deux traits de sa physionomie dans ce contraste où il y a tout autre chose qu'une antithèse de mots : « Mes malheurs n'ont point altéré mon caractère, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi. » Dans tous ces exemples se marque un sens psychologique très délicat et très fin.

Le *naturel* est le caractère naissant, la donnée première du caractère; il lui donne sa base psychologique, si je puis dire, comme le tempérament lui donne sa base physique. C'est, selon M. Littré, la manière d'être morale, telle qu'on la tient de la nature. On ne peut mieux dire. La variété des naturels est inépuisable. Comment décrire toutes les diversités possibles de naturels, bons ou mauvais, honnêtes ou pervers, dociles ou réfractaires, laborieux ou indolens, généreux ou égoïstes?

On peut cependant introduire un certain ordre dans cette multitude en apparence confuse, si l'on remarque qu'il y a pour certaines classes de naturels un signalement commun : par exemple, la prédominance des instincts et des désirs relatifs à la vie physique donnera le gourmand, le peureux, le paresseux, le libertin; la transformation de ces instincts par la réflexion produira l'égoïste,

(1) *Dictionnaire des synonymes.*

l'avare; la prédominance des sentimens bienveillans produira la sympathie active, la charité, l'amour de l'humanité; la prédominance des émotions expliquera le sentimental, le passionné, le mélancolique; la supériorité des facultés actives produira l'ambitieux, le politique, l'homme de guerre; les aberrations de la volonté rendent compte des naturels obstinés, réfractaires, indociles à l'expérience de la vie comme à l'éducation; le triomphe exclusif de l'élément intellectuel ou son mélange, à différentes doses, avec la sensibilité expliquera les hommes de raisonnement et d'observation, ou bien les artistes et les poètes. — Le naturel, tant qu'il n'est pas élaboré par le travail personnel de l'homme, a une force d'impulsion presque irrésistible qui a été de tout temps remarquée :

> Le naturel toujours sort, et sait se montrer;
> Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
> Il rompt tout, perce tout et trouve enfin passage (1).

C'est le cri de La Fontaine : « Tant le naturel a de force (2)! » C'est l'observation de Destouches, si connue, si souvent citée, avec des erreurs continuelles d'attribution et d'origine :

> Chassez le naturel, il revient au galop (3);

ou la maxime pédagogique de Bonnet : « C'est à bien connaître la force du naturel que consiste principalement le grand art de diriger l'homme. »

Le *naturel* est le premier trait psychologique de l'individu vivant; il existe chez l'animal comme chez l'homme; mais, chez l'homme, l'individualité monte plus haut et s'achève en devenant la personnalité par l'intervention de la volonté et de la raison. — Avant de montrer la part de l'homme dans la formation de son caractère, nous devons signaler un élément très important qui, sous mille formes, y intervient, je veux dire l'ensemble des influences extérieures, de toutes ces actions mêlées, le milieu ambiant, les coutumes, les institutions et les religions, les opinions régnantes, les mœurs de chaque génération ou de chaque peuple qui modifient ou transforment profondément cette donnée première du caractère futur. C'est là une cause inépuisable de variétés nouvelles que l'on peut à peine indiquer dans une rapide analyse. Qu'il nous suffise de rappeler

(1) Boileau, satire XI.
(2) Fables, II, 18.
(3) *Le Glorieux*, III, 5.

combien le tour d'imagination ou la forme d'esprit, le cours mobile des passions, certaines épidémies morales peuvent introduire, à différentes époques, de changemens apparens dans l'expression des naturels analogues ou même, au point de départ, identiques. Les mêmes types peuvent, selon les siècles, subir des transformations qui ne sont étonnantes qu'en apparence. Que de variétés historiques dans un seul type, par exemple celui de l'homme d'action, sans principe ni préjugé d'aucune sorte, aventurier au XVI^e siècle, promenant sa rapière indifférente et mercenaire à travers les petites cours d'Italie, condottière ou capitaine à gages, souteneur toujours prêt de toutes les causes qui le paient; officier de fortune au XVIII^e siècle, à travers les grandes guerres de l'Autriche, de la France et de la Prusse; soldat discipliné sous le génie de Napoléon, rêvant d'un bâton de maréchal ou d'un trône à travers les champs de bataille de l'Europe; plus tard spéculateur effréné attirant et jetant sans garantie le patrimoine de cent familles dans les luttes sans merci de la Bourse; ou bien encore, politique sans scrupule, changeant à temps d'opinion et de parti, risquant son enjeu dans toutes les grandes parties qui se jouent au nom du peuple, espérant toujours que, dans cette mobilité vertigineuse des partis, la chance tournera aujourd'hui ou demain en faveur de la cause à laquelle il s'est momentanément engagé! Au fond, n'est-ce pas toujours le même personnage qui se renouvelle selon les temps? — Tel autre qui eût été volontiers au XIV^e siècle un moine rêveur et doux, pacifié par une foi non discutée, sous une règle acceptée, écrivant au fond d'une cellule quelque traité sur *l'Internelle consolation*, ne vous étonnez pas si vous le retrouvez parmi nous, dans ce temps de critique universelle, transformé par l'esprit du siècle, savant de toute la science humaine, toujours doux et pacifique, mais s'efforçant de ne plus croire à l'invisible, le bénédictin du positivisme. — Imaginez maintenant le poète sensible du XVIII^e siècle, l'élève de J.-J. Rousseau, celui qui ne demandait qu'à toucher les cœurs, à verser quelques pleurs ou à en faire répandre, et pour qui l'émotion était une vertu suffisante, vous le retrouverez parmi nous, mais transfiguré par la mode (puisqu'il y en a une dans les idées); c'est quelque romancier, naturaliste à outrance, vivisecteur implacable, analyste impassible des infirmités humaines, ou quelque poète qui confondra le lyrisme avec l'épilepsie, en proie à je ne sais quel démon inconnu et que ses nerfs surexcités, non sans quelque artifice, secouent horriblement pour arriver à secouer les nôtres. La sensibilité de Jean-Jacques est devenue une névrose; c'est dans l'air et dans l'esprit du temps. — Et l'égoïste, sous combien de déguisemens il peut s'offrir à nous? Il a pu être avare il y a deux siècles, à une époque où le crédit n'était pas inventé, où l'on enfouissait son

timide million dans une cassette gardée à vue. Harpagon est devenu un spéculateur fastueux, versant les trésors de sa chère cassette à condition qu'ils lui rapportent au centuple, et tirant de gros intérêts de son apparente prodigalité. Rien ne serait plus piquant que de poursuivre les métamorphoses des mêmes personnages dans l'entraînement des idées ou des passions, dans le changement des mœurs, l'action et la réaction des types, qui modifient les milieux où ils se produisent, et des milieux, qui mettent sur des types, identiques au fond, leur empreinte perpétuellement mobile. C'est la comédie humaine, non pas celle de Balzac, qui s'est borné au XIXe siècle, mais celle de tous les temps.

Telle est, à ce qu'il me semble, la loi de composition successive du caractère humain, l'ordre dans lequel se classent les divers élémens dont il est formé jusqu'au moment où l'action personnelle entre en scène. Quelle est la part de l'hérédité dans ces divers élémens? Elle est très grande en tout ce qui concerne le tempérament. Il n'est guère douteux que la constitution physique ne reproduise d'ordinaire ou celle du père, ou celle de la mère, ou le mélange des deux, et quand on ne peut pas reconstruire la généalogie d'un tempérament, il est vraisemblable que cette variété inattendue s'explique par quelque accident survenu à l'instant de la conception ou dans la vie embryonnaire de l'enfant. — Nous devons mettre à part, en dehors de la question d'hérédité, les influences historiques et sociales qui pénètrent et s'établissent en chacun de nous ou par la coutume et l'opinion régnante, ou par la mode et les mœurs. L'action qui s'exerce ainsi n'est pas une action héréditaire : elle est actuelle, puisque les mœurs et l'opinion changent d'une génération à l'autre; il en faut chercher l'origine dans l'instinct d'imitation, si puissant sur les jeunes esprits, dans une sorte de contagion morale qui se produit pour les idées et les sentimens, pour la manière de penser, de sentir ou de vouloir à une époque déterminée. — Resterait à examiner, au point de vue de l'hérédité, ce que nous avons nommé le naturel, cette manière d'être morale que chacun apporte en naissant, qu'il manifeste dès que cela lui est possible et par laquelle il s'annonce dans la vie comme un individu distinct de tout autre. Dans cette trame complexe que nous essayons de démêler, les fils si ténus, si délicats, tendent à se confondre dès qu'on ne les retient pas de force, isolés sous le regard de l'analyse. On ne peut nier que l'hérédité physiologique ne pénètre encore ici sur certains points et n'exerce quelque action sur le naturel. Mais dans quelle mesure? Et quelle part faut-il faire à ces influences? Elles ne dominent pas comme dans le tempérament, dont elles forment l'essence; ici, elles rencontrent un élément de diversité, l'élément antagoniste que le docteur Lucas et M. Littré signalent sous le nom d'*innéité*, et dans lequel M. Bain et

M. Wundt reconnaissent le *facteur personnel*. C'est ce principe dont nous avons essayé récemment de démontrer la réalité négligée et méconnue par l'école biologique. Nous avons établi, autant que cela est possible dans ces difficiles matières, que la variété étonnante des natures morales, poussée parfois jusqu'à la contradiction, dans la même famille et sous les mêmes influences héréditaires, entre les enfans et les parens, ou les enfans entre eux, est incompréhensible en dehors de ce principe; qu'elle est absolument réfractaire aux applications tirées de l'hérédité directe et immédiate, médiate ou indirecte, et que si, à bout d'argumens, on prétend la rattacher sans preuve à des retours inattendus d'atavisme ou à des perturbations normales qui accomplissent encore la loi en ayant l'air de la violer, dès lors on quitte le terrain de l'observation, on se perd dans l'inconnu, où chacun reprend la liberté de raisonner à sa guise et à son aise, c'est-à-dire sans profit pour la science sérieuse. — Donc, au centre de la vie, de l'aveu du docteur Lucas et de M. Littré, de M. Bain et de M. Wundt et de bien d'autres, plus fidèles à la réalité qu'à un système, il y a un *primum movens* qui échappe au déterminisme, un germe d'individualité qui ne peut être déterminé du dehors, vu qu'il précède toute détermination extérieure, la conditionne et la modifie. On restitue ainsi au caractère sa base première, son essence propre, mêlée profondément à des fatalités physiologiques et à toute sorte d'influences héréditaires, mais déjà assez fortement marquée pour s'en distinguer nettement. Ce n'est là que le caractère originel, qu'il ne faut pas confondre avec le caractère ultérieur et acquis; mais cette donnée primitive a une grande importance. Dans le cas où rien ne l'entrave, elle devient l'idée directrice, le ressort moteur de notre vie; elle en contient en germe le plan et les développemens futurs, si une autre cause ne vient pas déranger ce plan et imprimer à la vie une autre direction.

C'est ici qu'apparaît l'action de l'homme. Il peut ou accepter cette manière d'être morale qui lui est donnée, ou la combattre ou enfin, sans la combattre, la transformer. Il dépend de lui de laisser prévaloir sans lutte et sans effort l'ensemble de ces dispositions naturelles, d'y consentir, si je puis dire, ou bien de les modifier. Voilà le dernier élément du caractère humain; c'est le pouvoir d'agir sur une nature donnée, et de compléter l'individualité en l'élevant jusqu'à son terme supérieur, la personnalité. Au premier degré, la statue humaine était encore engagée profondément dans les élémens naturels qui sont comme sa matière, marbre ou argile. A ce second degré, l'artiste, l'homme lui-même, va dégager peu à peu la statue, imprimer à la matière qui lui est donnée la forme de sa pensée propre, convertir la fatalité en liberté : c'est l'œuvre vrai-

ment humaine, devant laquelle se retirent de plus en plus l'hérédité et toutes les influences de ce genre; c'est le triomphe de l'homme sur la nature transformée, c'est-à-dire sur la nécessité domptée.

Tous les hommes, à beaucoup près, n'accomplissent pas cette tâche; il n'en est pas moins vrai que c'est la tâche humaine par excellence. Il suffit d'ailleurs que quelques-uns l'aient virilement faite, que d'autres y travaillent pour que nous la proclamions non-seulement souhaitable, mais possible, réalisable et constituant le but le plus élevé de la vie. La vraie loi, celle qui résume toutes les autres, n'est-elle pas que l'homme doit être tout ce qu'il peut être? — Voyons-le donc à l'œuvre : voyons ce qu'il peut par l'élaboration de son caractère, dans la lutte à soutenir contre le tempérament qui lui impose ses servitudes, contre l'hérédité qui l'assiège de ses influences, contre la nature qui tend toujours à le déposséder de lui-même. C'est aux déterministes eux-mêmes que nous empruntons particulièrement les élémens de notre observation; il semble que leur témoignage, invoqué à ce propos, sera moins suspect que le nôtre, et qu'en les faisant parler nous obtiendrons plus de crédit que si nous parlions en notre nom.

C'est une concession bien importante que nous fait Stuart Mill quand il dit « qu'on agit toujours conformément à son caractère, mais qu'on peut agir sur son caractère. » Cela nous suffit à la rigueur. Le caractère n'est donc pas imposé à l'homme comme une fatalité; il y a quelque fissure à travers la muraille de la prison, par où peut passer un *minimum* de liberté. Or, ce qu'il est possible de faire avec ce peu de liberté, si peu que ce soit, pour agrandir la brèche du déterminisme, seuls les observateurs de la vie morale s'en doutent; seuls ils savent comment, en l'appliquant bien, en l'employant à propos, on peut en tirer parti pour l'augmenter indéfiniment, comment, par une méthode de culture appropriée, on peut lui faire produire des résultats inattendus.

Pour montrer ces résultats et les moyens par lesquels on les obtient, consultons non pas des philosophes, mais des médecins. Leur enseignement est bien curieux : il nous montre comment le traitement moral, appliqué à la folie, consiste essentiellement à éveiller et à soutenir l'attention du malade. Cette même méthode s'applique à l'élaboration du caractère. N'est-ce pas au fond quelque chose d'analogue, et ne sommes-nous pas, tous, plus ou moins, des malades? Ne s'agit-il pas de nous délivrer des hallucinations du tempérament, des penchans ou des habitudes, comme il s'agit, pour les aliénés, de les affranchir des idées fixes? Un très fin psychologue, le docteur Maudsley, a tracé quelques linéamens de cette hygiène morale qui méritent d'être mis en lumière; on y trouve une réfutation décisive du déterminisme héréditaire, bien

que ce ne soit pas assurément là l'objet que s'est proposé le savant docteur.

D'abord il faut considérer que le caractère étant le produit actuel d'un long développement et d'une action persévérante, on ne doit pas attendre, pour agir efficacement, qu'il soit entièrement façonné par les circonstances et par la vie. Si l'on peut prévenir cette époque de formation complète, cela vaut beaucoup mieux. Mais surtout il faut se persuader qu'on n'agit pas par surprise, à l'improviste et comme par un coup de théâtre, sur son caractère. On ne défait pas si facilement une trame si complexe, si fortement tissue et consolidée; on ne peut détruire en un instant l'histoire de toute une vie. On a besoin pour cela de temps et de soins; il y faut employer des procédés; il faut ruser avec son caractère : c'est quelque chose comme une tactique savante ou une diplomatie qu'il faut conduire avec art, sans précipitation, sans mauvaise humeur ni découragement. Non sans doute, on ne réussirait pas, par un pur effort de volonté instantanée, à penser, à sentir d'une certaine façon ou à toujours agir suivant certaines règles qu'on s'imposerait tout d'un coup. Mais ce que peut tout homme, c'est modifier imperceptiblement son caractère en agissant sur les circonstances qui, à leur tour, agiront sur lui; il peut, en appelant à son aide certaines circonstances extérieures, apprendre à détourner son esprit d'une série d'idées ou d'un ordre de sentimens dont, par suite, l'activité s'éteindra; il peut diriger son esprit vers un autre ordre d'idées ou de sentimens qui dès lors reprendront en lui plus de force; par une constante vigilance sur lui-même et un exercice assidu de la volonté dans une direction voulue, il arrivera ainsi à contracter insensiblement l'habitude des actions, des sentimens et des pensées auxquels il souhaitait s'élever. Il peut ainsi grandir par degrés son caractère jusqu'à l'idéal proposé. — Que se passe-t-il quand nous voulons faire un exercice physique quelconque, d'escrime ou de gymnastique par exemple? Nous coordonnons, pour l'ajuster à un but spécial, le jeu des muscles distincts en une action complexe. En faisant cela, nous développons en nous le pouvoir d'avoir des volitions qui commandent les mouvemens nécessaires à cette fin. Nous arrivons ainsi, en acquérant ce pouvoir particulier sur nos muscles, à exécuter des actes compliqués dont nous serions, sans cet entraînement préalable, aussi incapables que de voler en l'air. Il faut un entraînement analogue pour acquérir un pouvoir spécial sur nos sentimens et nos pensées, en les associant en vue d'un acte déterminé. M. Maudsley indique avec une singulière compétence les moyens d'atteindre ce grand résultat, le *self-development*. Sa pensée constante est qu'on ne peut transformer de vive force son caractère en contrariant brusquement toutes ses affinités, en effaçant toute l'œuvre des années de crois-

sance et de formation; mais l'homme est loin de savoir lui-même tout ce qu'il pourrait tirer de ses facultés mentales par une culture rationnelle et logique ainsi que par un exercice continu; pour y parvenir, il est de toute nécessité de donner à sa vie un but élevé et d'avoir en vue ce but défini dans tout ce que l'on fait; suivre une voie contraire, négliger la culture assidue et l'exercice de ses facultés mentales, c'est laisser son esprit flotter à la merci des circonstances extérieures; enfin, pour l'esprit comme pour le corps, cesser de lutter, c'est commencer à mourir (1).

Voilà comment la médecine elle-même nons enseigne les moyens de refaire notre caractère, de le reconquérir sur l'hérédité, en général sur la nature, et d'y marquer notre forte et personnelle empreinte. L'action sur les habitudes, qui sont une part considérable du caractère, est un autre aspect de la même question. Cette action est double, elle opère en deux sens contraires. L'habitude est une force mystérieuse qui enveloppe la vie d'une sorte de fatalité. Oui, sans doute, mais c'est nous qui l'avons créée, et l'ayant créée, nous pouvons la dissoudre. — Quand on dit que le caractère est fait en grande partie d'habitudes, c'est dire qu'en grande partie il est notre œuvre; car dans les habitudes, c'est la liberté qui se lie elle-même. En les contractant, je crée en moi une sorte de solidarité entre mon présent et mon avenir, dont je réponds. Cet avenir que je prépare représentera une somme de *volonté* actuelle où je me reconnais moi-même, et que j'ai convertie *volontairement* en une sorte de fatalité. Je dis une sorte de fatalité, car l'habitude n'imite la fatalité que par sa forme, par son mécanisme extérieur. Ce que la volonté a fait, elle peut le défaire; elle garde, au moins très longtemps, son droit et le pouvoir de l'exercer. On ne peut même jamais dire, à la rigueur, que l'abdication soit définitive; on ne doit jamais croire qu'il soit impossible de dissoudre cette nécessité volontaire que nous avons construite nous-même. Ni la psychologie ni la morale ne donnent raison à ce quiétisme intérieur, à ce fatalisme paresseux qui s'endort si volontiers sur « le mol oreiller » des habitudes prises, en disant : « Je ne puis me refaire. » Dans l'œuvre perpétuelle et toujours à recommencer de la vie, il faut que la personnalité se surveille et soit prête à se ressaisir; elle le peut, elle le doit.

Telle nous paraît être la vérité expérimentale sur la formation du caractère, composé de tous ces élémens divers et successifs : le tempérament, l'humeur, le naturel, les influences sociales, les habitudes individuelles et, par-dessus tout cela, le pouvoir personnel qui s'en empare, qui réduit l'hérédité et qui crée l'homme nouveau,

(1) *Crime et Folie*, conclusion.

l'homme maître de lui en face de la nature non détruite, mais transformée.

Ce n'est donc pas exagérer les choses que de dire que le caractère qui, à l'origine, était une donnée de la nature, peut devenir, au terme de ses évolutions, l'œuvre de l'homme. Il exprime l'empire sur soi-même, et, comme dit Kant, la disposition à agir suivant des principes fixes. Il contient la dignité de l'homme, la résolution de ne pas avilir ou abaisser en soi la personnalité humaine. Il manifeste d'une certaine manière la relation de notre personnalité avec l'idéal; il traduit par de nobles inquiétudes, chez les meilleurs d'entre nous, la nécessité de se proposer un but qui nous élève au-dessus des circonstances extérieures, de toutes les formes de la servitude, qui mette notre cœur à son vrai niveau et qui serve à définir notre vie autrement que par une succession de sensations insignifiantes dans leur pauvre et monotone variété. Que ce but, choisi librement ou en vertu d'une vocation secrète, mais qui n'en exige pas moins l'application et l'emploi de toutes nos forces, que ce terme de nos efforts soit la science, l'art ou l'action, le caractère façonné en vue de cet objet et formé pour ainsi dire à son image devient le signe de notre affranchissement et comme un acte continu de liberté à travers les résistances des hommes ou les obstacles des choses. C'est donc une psychologie fausse qui fait du caractère la résultante des milieux et des influences, une table rase sur laquelle tous les événemens du dehors et toutes les fatalités intérieures mêlent leur empreinte, une réalité purement phénoménale, construite, couche par couche, par des séries d'alluvions accidentelles. Le caractère devient à la longue notre œuvre personnelle, il est l'histoire vivante de chacun de nous, il représente la part de chacun de nous, si humble qu'elle soit, dans les destinées d'une famille ou d'une race, d'un siècle ou d'une nation.

C'est la décadence des caractères qui fait les époques de décadence. Ces tristes jours sont ceux où les volontés s'affaiblissent, où les grandes initiatives baissent, où on laisse prendre l'empire sur soi aux fatalités de nature, où l'on accepte son caractère tout fait de l'hérédité et des influences organiques, sans essayer de le refaire; où se produit une sorte d'abdication indifférente ou molle devant la force, d'où qu'elle provienne; où se manifeste partout une vague disposition à rejeter la responsabilité sur les événemens victorieux, sur les grands courans qui entraînent les masses et dont personne ne veut s'isoler; quand se révèle enfin je ne sais quelle joie lâche à s'abandonner, à ne pas opposer ni aux hommes ni aux choses un effort inutile et solitaire : époques abaissées, dont les deux signes irrécusables sont l'effacement universel et le triomphe du médiocre.

## II.

La même illusion qui avait fait croire d'abord qu'on tenait dans l'hérédité la clé de la nature humaine, qu'elle en ouvrait toutes les parties mystérieuses, que la psychologie individuelle n'aurait bientôt plus de secrets, cette illusion s'est étendue à l'organisme social tout entier. Le même principe expliquant la naissance et le développement des sociétés humaines, on a pensé mettre la main sur le ressort universel de la civilisation, sur l'agent infaillible du progrès; et quelques esprits hardis n'étaient pas éloignés de croire que, par une sélection intelligente et continue, combinée avec l'hérédité, on arriverait à diriger presque à coup sûr l'évolution sociale, à l'administrer scientifiquement. On déléguait à la science, dans un rêve grandiose, le soin de pourvoir à la marche du genre humain et à la préparation de l'avenir; elle deviendrait quelque chose comme une Providence terrestre, dont le siège serait le cerveau de quelques savans. Il dépendrait d'eux de faire éclore sur ce pauvre globe un paradis industriel, économique, où l'humanité, épurée par une hérédité toujours progressive, riche de tous les biens accumulés du passé, n'en laissant jamais rien perdre et les augmentant sans cesse, verrait enfin des jours heureux briller sur sa vieillesse, où la guerre s'éteindrait, où la haine sociale se convertirait en amour, où la misère disparaîtrait. Beau rêve de philanthropes darwinistes, qui semble aujourd'hui se dissiper, après quelques années d'illusions, et qui est venu se briser, comme tant d'autres, contre des réflexions tardives et des observations plus précises.

Étudions d'abord les faits qui ont donné lieu à ces grandes espérances et qui d'ailleurs ont leur intérêt dans le présent et dans le passé de l'espèce humaine, en dehors des applications exagérées qu'on a voulu en déduire pour l'avenir.

Parmi les conséquences sociales de la loi d'hérédité se place au premier rang l'institution de familles privilégiées, investies par l'opinion de certaines aptitudes qui avaient désigné à l'origine leurs chefs ou fondateurs pour certaines fonctions supérieures, le gouvernement, le commandement militaire ou simplement une autorité morale de conseil et d'influence. L'hérédité naturelle est la base de l'hérédité instituée. Voilà ce qu'explique très bien M. Ribot dans un chapitre où il ne s'agit que d'histoire et où il nous offre l'occasion et le plaisir trop rares d'être d'accord avec lui (1). Il montre que tous les peuples ont eu une foi, au moins vague, à la transmission des capacités, que

(1) *L'Hérédité psychologique*, IIIe partie, chap. IV.

des raisons sociales, politiques, ou même des préjugés ont dû contribuer à la développer et à l'affermir, mais qu'il serait absurde de croire qu'on l'a inventée. Les institutions qui en dérivent reproduisent logiquement les caractères que l'on reconnaît dans l'hérédité, qui est par essence un principe de conservation et de stabilité : la famille, par exemple. Dès que nous arrivons aux temps historiques, nous trouvons la famille patriarcale fondée sur la base immuable de l'hérédité. L'enfant est regardé comme la continuation immédiate des parens. A l'origine, un chef de la famille, être mystérieux et révéré; puis, une suite de générations, chacune étant représentée par le fils aîné, à la fois dépositaire des traditions, mandataire du patrimoine, représentant du premier père qui revit en lui avec toutes ses lumières et son autorité indiscutable. C'est un être unique qui se perpétue à travers les âges. M. Fustel de Coulanges, dans *la Cité antique*, a mis hors de controverse le caractère de la famille antique, sa participation strictement héréditaire aux mêmes croyances et aux mêmes rites, ce que Platon exprimait à sa manière quand il définissait la parenté : « la communauté des dieux domestiques. » Ce caractère se retrouve identique dans toutes les branches de la race aryenne, chez les Hindous, les Grecs et les Romains.

La même chose se passe pour l'investiture des chefs politiques, qui gouvernent une tribu ou un peuple, comme le père de famille gouverne ses enfans. Au début de la période historique, la souveraineté concentrée en un seul homme est absolue; il est le roi. Les traditions primitives le représentent comme un dieu ou un demi-dieu. S'il fallait une preuve, dit Herbert Spencer, que c'était bien à la lettre qu'on attribuait au monarque un caractère divin ou demi-divin, nous le trouverions chez les races sauvages, qui admettent encore aujourd'hui que les chefs et leurs familles ont une origine céleste, ou que les chefs seuls ont une âme. L'hérédité est la base du pouvoir souverain. La souveraineté étant de source divine, ou par naissance directe, comme chez les races sauvages, ou par délégation, comme chez les civilisés, il est clair qu'elle ne peut se transmettre que par le sang.

Enfin, comme elle a fondé la famille et l'état, l'hérédité fonde les catégories dans les sociétés organisées. Dès que les premières formes de la vie civilisée commencent à se produire chez les aryens, l'institution des castes ou des classes apparaît. Ce qui caractérise la caste, c'est qu'elle repose sur une origine surnaturelle, sur la délégation de dons et d'attributs distincts : on n'y entre que par la naissance, tout l'art ou le mérite ne peuvent en forcer les portes; chaque individu en naissant se trouve fatalement encadré; et c'est ainsi l'ordre de la nature qui décide souverainement des capacités et de la fortune de chacun, selon la loi sacrée de Manou : « Une femme met tou-

jours au monde un fils doué des mêmes qualités que celui qui l'a engendré. — On doit reconnaître à ses actions l'homme qui appartient à une classe vile, qui est né d'une mère méprisable. — Un homme d'une naissance abjecte prend le mauvais naturel de son père ou celui de sa mère, ou tous les deux à la fois; jamais il ne peut cacher ses origines. » Ce n'est que l'application rigoureuse et dans ses dernières conséquences de l'hérédité morale, qui, supposée inflexible, répartit dans des moules immuables les prêtres, les guerriers, les marchands et agriculteurs, les parias. — Contrairement à la caste, la noblesse doit son origine à la sélection, qui est une cause naturelle. Elle suppose au début la supériorité des forces, des talens, des caractères ou l'éclat des services rendus. Souvent elle naît de la conquête. Une race conquérante, inférieure en nombre, supérieure en force, forme une race privilégiée, comme les Normands en Angleterre, chez nous les Francs, les Incas au Pérou. D'autres fois elle s'est établie par le choix du prince, qui récompensait quelque action d'éclat, ou bien par la nature de certaines charges et de certaines fonctions qui anoblissaient. Mais, quelle qu'en soit l'origine, une fois fondée, le caractère de la noblesse est d'être héréditaire. Elle est continue et permanente, sauf le cas de dérogeance. Cette hérédité du sang suppose, comme dans la caste, la foi à l'hérédité du mérite; elle repose sur cette croyance, passée en institution, que tous les genres de supériorité sont transmissibles; qu'on reçoit de ses aïeux le courage, la loyauté, l'honneur, tout aussi bien que la force physique. Toute la hiérarchie sociale du moyen âge, toutes nos épopées féodales, tous nos vieux poèmes représentent les vaillans comme issus de vaillans, et les couards et les félons comme des bâtards, rejetons dégénérés d'une grande race, où ils se sont introduits par violence ou surprise. — A la même croyance se rattachent, par voie de conséquence inverse, les institutions et les lois qui supposent l'hérédité des vices et des crimes; et de là les races maudites, les castes impures, les familles proscrites; de là aussi la vindicte sociale punissant la perversité du père sur les enfans et les petits-enfans. « Les êtres produits par génération, dit Plutarque dans son *Traité sur les délais de la justice divine*, ne ressemblent point aux productions de l'art. Ce qui est engendré provient de la substance même de l'être générateur, tellement qu'il tient de lui quelque chose qui est très justement puni ou récompensé pour lui, car ce quelque chose est lui. »

Toutes les institutions politiques et sociales ne sont, on le voit, que l'application pratique de la croyance originelle à la transmission des aptitudes qui ont fondé une famille et une race. Il arrive ainsi, par une singulière rencontre, que les institutions les plus antiques de l'humanité, contemporaines des sociétés naissantes,

trouvent une confirmation et un appui inattendus dans les théories les plus modernes et particulièrement dans l'école de Darwin. Remarquons, en effet, le caractère aristocratique de ces théories. Tous les partisans de Darwin ne s'y rallient pas ; mais il s'agit seulement de logique ici, non de politique, et il n'est pas douteux qu'au point de vue purement logique, le transformisme ne soit entièrement favorable au dogme de la transmission des privilèges du mérite, de l'intelligence ou des capacités suivant le sang et attachées à certaines familles. N'y a-t-il pas l'une de ces coïncidences étranges ou l'un de ces retours étonnans de doctrines que remarquent les observateurs de l'esprit humain? Parcourons quelques-unes des applications de la théorie nouvelle, telle que les expose, non sans courage, un de ses interprètes les plus fidèles et les plus convaincus (1). Les classes sociales, nous dit-on, se sont formées dans chaque société de la même façon et par l'action de la même loi que les races au sein de l'espèce et que l'homme lui-même au milieu des espèces animales. Il faut avoir l'entendement obscurci par des préjugés de système ou des passions personnelles pour ne pas saisir les mille liens qui unissent ces inégalités innées, originelles, aux inégalités sociales garanties par la loi, en d'autres termes l'hérédité naturelle à l'hérédité instituée. On nous donne ces deux propositions fondamentales comme résumant les conséquences nécessaires de la théorie : 1° il n'est point d'inégalité de droit qui ne puisse trouver sa raison dans une inégalité de fait, point d'inégalité sociale qui ne doive avoir et n'ait à l'origine son point de départ dans une inégalité naturelle ; 2° corrélativement, toute inégalité naturelle qui se produit chez un individu, s'établit et se perpétue dans une race, doit avoir pour conséquence une inégalité sociale, surtout lorsque l'apparition et la fixation de cette inégalité dans la race correspondent à un besoin social, à une *utilité ethnique* plus ou moins durable.

A l'appui de cette double thèse, on cite tous les faits historiques d'hérédité que nous avons énumérés et bien d'autres, comme l'institution de la magistrature et du sacerdoce antiques à côté des aristocraties, des royautés et des castes, en général de toutes les autorités politiques, héréditaires dans l'origine, qui ont pu sans doute exagérer le fait primitif des inégalités naturelles, parfois même le fausser par la ruse, l'hypocrisie ou la violence, mais qui le plus souvent n'ont fait que l'exprimer avec un saisissant relief et le traduire avec éclat sur la scène de l'histoire. Dire que ce fait est fatal, c'est dire qu'il est légitime ; les deux choses ne se distinguent pas dans

(1) Mme Clémence Royer, *Origines de l'homme et des sociétés*, chap. XIII. — Nous avons exposé avec plus de développement ces conséquences du darwinisme dans un chapitre des *Problèmes de morale sociale*, intitulé : *Origine et avenir des sociétés d'après la doctrine de l'évolution.*

l'école de l'évolution. Marquer l'origine et le caractère des inégalités sociales, c'est retrouver leurs titres dans le seul code qui ne soit pas rédigé par l'arbitraire et la fantaisie, le code de la nature.

De là que de conséquences! L'équité n'est pas l'égalité qui s'établit d'homme à homme dans la démocratie moderne, ce n'est pas l'égalité absolue, c'est la proportionnalité du droit. Il n'est pas vrai que tout homme soit égal à un autre, pas plus que l'animal n'est égal à l'humanité. De même, que dans les organismes les plus élevés, la division physiologique du travail est la condition même de la vie, de même dans l'organisme social qui en reproduit les conditions et les règles, il y a division et hiérarchie des fonctions. C'est l'idée maîtresse de la science nouvelle, la sociologie. Ajoutez-y l'hérédité qui est au fond de la doctrine et, par une série de conséquences, vous pourrez reconstruire toute une société qui ressemblerait fort à la société féodale, sauf que la féodalité avait pour base la force et que la société future aura pour base la science. Mais le principe sera le même : l'inégalité transmise par le sang et garantie par la loi, le privilège scientifique à la place du privilège militaire, la noblesse du laboratoire au lieu de la noblesse de l'épée. Il y avait autrefois le noble et le peuple; il y aura maintenant le savant et la foule. Le savant deviendra caste à son tour; il fera souche de petits savans en herbe avec tous les privilèges de sa sagacité acquise et transmissible; il tendra de plus en plus à prendre au sérieux le dogme de l'inégalité héréditaire et à exclure la multitude du partage de son droit incommunicable et garanti.

Et qu'on ne pense pas que ce soit là une utopie solitaire. Sous des formes variées, ce rêve a été fait plusieurs fois de notre temps. Il nous serait aisé de signaler, chez plusieurs de nos penseurs contemporains, ce germe d'une dictature intellectuelle, déléguée aux savans, ministres et mandataires du progrès, d'avance consacrés par la nature, dont ils sauront mieux que tout autre interpréter et appliquer les lois. Je ne crois pas, en disant cela, m'éloigner beaucoup de la pensée intime de M. Herbert Spencer, qui se trahit en plusieurs endroits de ses livres. Qu'est-ce, en effet, pour lui que le progrès social, sinon la tendance à l'*intégration*, c'est-à-dire à la concentration des élémens du groupe social, « à la consolidation de la masse totale? » Qu'est-ce, au contraire, que le déclin, la dissolution, sinon la tendance des parties à se disperser, « de la masse, à se *déconsolider ?* » Une société est en progrès à mesure qu'elle s'organise en parties distinctes et coopératives, en une hiérarchie coordonnée de mouvemens et de facultés. Le terme de sa croissance est atteint quand les unités sociales se sont agrégées en groupes coordonnés qui accomplissent des fonctions distinctes et harmoniques, c'est-à-dire quand tous les membres qui la composent

sont irrévocablement fixés dans les cadres d'une hiérarchie immobilisée. Telle est la doctrine qui ressort de la *Statique sociale*, de l'*Essai sur le progrès*, de toute la *Sociologie* de M. Spencer. Et, sous des termes techniques, peut-on voir là autre chose qu'une résurrection scientifique des classes formant cette « hiérarchie immobile » qui marque le jour de l'évolution accomplie? Dès lors, grâce à cette distribution des capacités, des forces et des fonctions sociales, le bien parfait régnera sur la terre : « Le progrès ainsi expliqué n'est point un accident, mais une nécessité. Loin d'être le produit de l'art, la civilisation est une phase de la nature, comme le développement de l'embryon ou l'éclosion d'une fleur. Les modifications que l'humanité a subies et celles qu'elle subit encore résultent de la loi fondamentale de la nature organique, et, pourvu que la race humaine ne périsse point et que la condition des choses reste la même, ces modifications doivent aboutir à la perfection. Il est sûr que ce que nous appelons le mal et l'immoralité doit disparaître; il est sûr que l'homme doit devenir parfait (1). » — Il n'importe pas en ce moment de savoir combien de temps doit durer cet équilibre parfait, quel sera le lendemain de ce règne de la perfection sur la terre, et par quel rythme fatal la dissolution doit accomplir son œuvre dans les sociétés d'abord, dans la terre elle-même, dans le monde actuel tout entier. Il nous suffisait de montrer que l'évolution sociale se fera par la prédominance de l'élite scientifique, en vertu de la loi fondamentale « de la hiérarchie coordonnée. » N'est-ce pas proclamer la nécessité de ce qu'un des disciples de cette école appelle « une classe régulatrice, distincte des classes gouvernées, » se formant par un lent et patient travail d'affinage et de perfectionnement, la caste des savans, ouvriers ou plutôt initiateurs de la civilisation, qui doivent concentrer entre leurs mains la fonction sociale par excellence, le pouvoir de faire les lois, c'est-à-dire d'interpréter le vrai droit naturel fondé sur les lois de la vie, d'établir, à tel moment de l'histoire, l'utilité spécifique qui correspond à chacune des phases de l'humanité?

Cette fonction du savant, tout idéale sans doute chez M. Herbert Spencer, prend chez un de nos plus brillans écrivains une consistance singulière, j'allais dire une réalité effrayante, si je ne me souvenais à temps qu'il ne s'agit que d'un rêve. On n'a pas oublié la sensation que produisit, il y a quelques années, cette hypothèse proposée sur l'avenir du monde et sa transformation par la science. « Le but poursuivi par le monde, nous disait-on, loin d'être l'aplanissement des sommités, comme le voudrait la démo-

(1) Herbert Spencer, *Social Statics*.

cratie sectaire et jalouse, doit être, au contraire, de créer des êtres supérieurs, que le reste des êtres consciens adorera et servira, heureux de les servir. La fin de l'humanité, c'est de produire des grands hommes; le grand œuvre s'accomplira par la science, non par la démocratie... L'essentiel est moins de produire des masses éclairées que de produire de grands génies et un public capable de les comprendre. Si l'ignorance des masses est une condition nécessaire pour cela, tant pis. La nature ne s'arrête pas devant de tels soucis; elle sacrifie des espèces entières pour que d'autres trouvent les conditions essentielles de leur vie... L'élite des êtres intelligens, maîtresse des plus importans secrets de la réalité, dominerait le monde par les puissans moyens qui seraient en son pouvoir et y ferait régner le plus de raison possible... Par l'application de la science à l'armement, une domination universelle deviendrait possible, et cette domination serait assurée en la main de ceux qui disposeront de cet armement... L'être en possession de la science mettrait une terreur illimitée au service de la vérité. Les terreurs, du reste, deviendraient bientôt inutiles. L'humanité inférieure, dans une telle hypothèse, serait bientôt matée par l'évidence, et l'idée même de la révolte disparaîtrait. » Ainsi se reconstituera, au profit de la science, une aristocratie formidable dont l'aristocratie du passé ne pouvait donner aucune idée : « Le principe le plus nié par l'école démocratique est l'inégalité des races et la légitimité des droits que confère la supériorité de race. Loin de chercher à élever la race, la démocratie tend à l'abaisser; elle ne veut pas de grands hommes... Il est absurde et injuste, en effet, d'imposer aux hommes, par une sorte de droit divin, des ancêtres qui ne leur sont en rien supérieurs. La noblesse, à l'heure qu'il est, en France, est quelque chose d'assez insignifiant, puisque les titres de noblesse, dont les trois quarts sont usurpés et dont le quart restant provient, à une dizaine d'exceptions près, d'anoblissemens et non de conquête, ne répondent pas à une supériorité de race, comme cela fut à l'origine; mais cette supériorité de race pourrait redevenir réelle, et alors le fait de la noblesse serait scientifiquement vrai et aussi incontestable que la prééminence de l'homme civilisé sur le sauvage, ou de l'homme en général sur les animaux (1). »

Nous ne prendrons pas au pied de la lettre ces spéculations écloses dans toute la liberté du dialogue ou du rêve; nous ne toucherons

(1) *Dialogues et Fragmens philosophiques*, par Ernest Renan. — Troisième dialogue, *Rêves*, p. 100-120.

pas davantage aux droits régaliens vraiment énormes que l'on attribue à cette dynastie d'hommes divinisés. Mais nous trouvons là et nous voulons constater un état de l'imagination contemporaine, une vue sur l'avenir qui n'est ni unique, ni même rare parmi les savans. Comment s'en arrangera la démocratie moderne, si jalouse de liberté et plus encore d'égalité, nous n'en savons rien. Acceptera-t-elle cette loi de sélection scientifique qui rétablit les inégalités sociales dans toute leur rigueur, comme la condition du progrès, avec la sanction d'une fatalité qui est celle des lois de la nature? Il semble bien qu'il y ait antipathie de tempérament comme de doctrine entre l'école démocratique et l'école de Darwin. Si le divorce n'a pas encore éclaté, cela tient, ou bien à une affectation d'ignorance invraisemblable de la part d'une démocratie qui se prétend scientifique, ou bien à une complicité de silence concertée par les habiles pour n'avoir pas à s'expliquer sur des points délicats et laisser croire le plus longtemps possible que l'accord règne entre les maîtres du pouvoir actuel et ceux qu'on proclame comme les maîtres de la pensée contemporaine. Et pourtant, infailliblement, ceci tuera cela, si le darwinisme a raison.

Pour nous, qui ne sommes pas liés par les mêmes engagemens, et qui gardons dans ces grands conflits d'idées la liberté de notre jugement, nous avouons ingénument que, malgré notre goût pour la science, nous ne verrions pas sans terreur l'avènement de cette dictature d'un nouveau genre, quelque atténuée qu'elle fût dans la pratique. Que l'on rende les plus grands honneurs aux savans qui illustrent un pays, qu'on les comble de richesses, si l'on veut, pour les mettre à l'abri des soucis vulgaires, dans les conditions les plus favorables aux grandes expériences dont dépendent les découvertes, et pour lesquelles il ne faut jamais qu'une nation lésine (car ce serait lésiner avec sa fortune ou sa gloire), je l'accorde et de tout cœur j'y applaudis. Sortons de l'abstraction et rentrons dans les faits. Que l'on appelle au sénat quelques-uns d'entre eux qui puissent éclairer le législateur sur des questions spéciales, soit. Mais je me défierais beaucoup d'une chambre uniquement recrutée de cette façon. L'esprit scientifique et l'esprit politique ne marchent pas toujours du même pas; les méthodes diffèrent : la science cherche l'universel et le nécessaire dans les lois; la politique cherche le possible dans les transactions. Les aptitudes diffèrent également. Un esprit excellent dans le laboratoire peut être un esprit incurablement faux dans une commission législative; il peut y apporter une raideur et une logique absolue qui peuvent faire beaucoup de mal. Supposez une oligarchie scientifique régissant souverainement un peuple : on peut à peine imaginer de quelle expérience elle pourrait s'aviser sur ses

sujets, *in anima vili* (1). La curiosité savante pourrait être désastreuse sur ceux qui y seraient soumis. Ce même désintéressement pratique, qui est une gloire dans la science, serait un grand péril dans le maniement des choses humaines, dont les deux élémens à combiner sont les intérêts et les droits. On ne traite pas ces deux élémens, qui représentent des intelligences et des volontés, par les mêmes procédés d'expérimentation que les substances insensibles d'un laboratoire. S'il s'agit des intérêts, ils ne souffrent pas qu'une intelligence prétendue supérieure les interprète à sa manière et en déclare arbitrairement la convenance ; s'il s'agit des droits, il y a là une réalité vivante, résistante, indomptable, dont la pratique de la science ne donne aucune idée. En toutes ces matières délicates, un homme de simple bon sens, de droite raison, non endoctriné par les systèmes ni fanatisé par les partis, offrirait plus de garanties que le plus illustre algébriste ou le plus grand chimiste de l'Europe.

Les exemples ne manquent pas autour de nous à l'appui de notre opinion. Un des meilleurs écrivains, un des rares critiques que la France possède encore, écrit, jour par jour, un livre, qui sera des plus curieux, pour montrer le dommage que la politique a fait aux lettres depuis un demi-siècle. On pourrait en écrire un autre sur le tort que la politique a fait aux sciences, pour montrer combien elle a dévoyé d'intelligences et troublé de carrières par ses prestiges souvent stériles. — Au fond, les lois et les institutions sociales n'ont pas beaucoup de leçons à prendre des savans, si l'on réserve certains points qui touchent à l'hygiène et au régime industriel. La science positive n'a rien à démêler avec la conscience ; de toutes les sciences réunies on ne pourrait extraire un seul principe juridique, un seul atome de morale.

Quand on parle des savans appelés à régir le monde au nom de la sélection, on pense surtout aux représentans de la physiologie et de la biologie, lesquels auraient pour mission d'appliquer purement et simplement les lois de l'histoire naturelle aux rapports et aux phénomènes sociaux. C'est à ce titre qu'ils devront exercer leur souveraineté. Or, s'il y a une loi évidente qui ressorte de la biologie, c'est celle-ci, que nous trouvons formulée par M. Herbert Spencer en deux propositions : la première, c'est que la qualité d'une société baisse

(1) Veut-on un exemple entre mille? Dans un livre tout récent, *l'Univers invisible*, de MM. Balfour Stewart et Tait, nous trouvons cette idée vraiment neuve sur l'emploi de l'électricité comme mode de châtiment appliqué aux criminels : « On peut, nous disent ces deux savans, appliquer l'électricité de façon à produire, pendant un temps fixé par la loi et sous la direction de physiciens et de physiologistes habiles, une *torture absolument indescriptible*, sans accompagnement de blessures ou de contusions, qui pénétrerait toutes les fibres de la charpente de pareils mécréans. »

sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles; la seconde, c'est que la qualité d'une société baisse sous le rapport intellectuel et moral par la conservation artificielle des individus les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes. On voit d'ici les conséquences immédiates, la condamnation d'une sotte et active compassion, charité ou philanthropie, qui intervient en faveur des infirmes et des incapables pour contrarier le travail salutaire de la nature, ce travail d'élimination par lequel la société, livrée aux lois naturelles, s'épurerait continuellement d'elle-même; l'interdiction du mariage, ou bien « à ceux qui se trouvent dans un état marqué d'infériorité de corps et d'esprit, ou bien à ceux qui ne peuvent épargner une abjecte pauvreté à leurs enfans, car la pauvreté est non-seulement un grand mal en soi, mais elle tend à s'accroître en entraînant à sa suite l'insouciance dans le mariage (1). » Il y a lieu d'aviser, s'écrie M. Spencer, reprenant à son compte cette même idée; si les gens prudens évitent le mariage, tandis que les insoucians s'y précipitent, d'autre part, si une générosité inconsidérée, bornée dans ses vues, arrive, en protégeant les incapables, à produire une plus grande somme de misère que l'égoïsme extrême, il reste qu'il faut à tout prix et le plus promptement possible modifier les arrangemens sociaux de manière qu'au rebours de ce qu'ils font aujourd'hui, ils favorisent à l'avenir la survivance et la multiplication des individus les mieux doués et s'opposent à la multiplication et même à la conservation des autres. — Ce sont là quelques-unes des applications qu'on peut faire de la biologie au gouvernement des sociétés humaines; elles sont graves, elles pourraient devenir redoutables.

Tout cela est très logique; ce sera la matière des prochains décrets que rendra la science dès qu'elle sera devenue la maîtresse de la vie humaine. En même temps que s'établira sur des bases nouvelles une oligarchie très autoritaire, se fondera sous sa direction l'ère de l'humanité renouvelée par ces lois, héritière d'une vigueur, d'une santé, d'aptitudes toujours croissantes, transmissibles avec le sang, destinée à représenter dans tout leur éclat les deux principes sociologiques de l'avenir, la sélection et l'hérédité, qui, bien administrées, procureront à nos descendans une prospérité sans limite. — Mais voici qu'à la loi du progrès par l'hérédité s'oppose une loi toute contraire, celle du déclin amené par la même cause. Sur ce point, comme sur tant d'autres, se produit une de ces apparentes antinomies qui sont le désespoir de la raison. Je crains que les espérances de M. Spencer ne soient trouvées vaines et qu'il ait eu tort de voir dans le progrès une néces-

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*, traduction française, t. II, p. 438.

sité de nature « comme le développement d'un embryon ou l'éclosion d'une fleur; » je crains que la conquête du *mieux* sur la terre, sans parler du bien absolu qui est une chimère, ne redevienne ce qu'elle était avant les beaux rêves du darwinisme, une œuvre difcile et lente, précaire et disputée, sujette à de terribles retours, incomplète et partielle, condamnée à ne se réaliser jamais dans tous les élémens qui la composent, reculant sur un point tandis qu'elle s'avance sur d'autres; œuvre imparfaite toujours, c'est-à-dire humaine. L'ouverture du paradis terrestre est provisoirement ajournée.

Examinons cette loi de la décadence, voyons dans quelles circontances elle produit son effet, qui est non-seulement de suspendre le progrès, mais de le faire rétrograder. La nature organique nous en fournit de nombreux exemples. C'est même pour cela que plusieurs savans, plus ou moins disciples de Darwin, préferent le mot *transformisme* à celui d'*évolution*. Dans un récent écrit, M. de Candolle nous en donne la raison. Ce mot est préférable, dit-il, parce que les changemens successifs de formes ne sont pas toujours dans le sens d'un plus grand développement. Il se fait quelquefois des changemens dans le sens d'une simplification. Ainsi les parasites (animaux ou végétaux) sont des états simplifiés de certaines organisations; de même, les animaux qui vivent dans les cavernes et les plantes aquatiques. On ne sait pas toujours, dans ces structures, ce qui est un non-développement ou un retour vers un état plus simple après plusieurs générations compliquées, mais on peut constater ou présumer dans certains cas ce qu'il en est (1). M. Rey Lankaster a publié dans le même sens, en 1880, un petit volume intitulé : *Dégénérescence* (*Degeneration, a chapter in Darwinism*). Les causes d'une dégénérescence se retrouvent aussi bien dans l'organisme social. Malgré son optimisme et sa foi dans le développement intellectuel, toujours croissant, de l'humanité, M. Galton exprime la crainte que l'amélioration des facultés dans les races de haute culture ne marche pas assez vite pour les besoins croissans d'une civilisation qui grandit énormément. « Notre race est surchargée; elle semble courir le risque de dégénérer, à la suite d'exigences qui dépassent ses moyens. Quand la lutte pour l'existence n'est pas trop grande pour la force d'une race, elle est saine et conservatrice; autrement elle est mortelle (2). »

On cite un exemple frappant à l'appui de cette opinion : la division du travail augmente toujours avec la civilisation; mais il n'est guère douteux qu'en même temps qu'elle simplifie l'œuvre, elle

(1) *Darwin considéré au point de vue des causes de son succès*, 1882.
(2) *Hereditary Genius*, p. 345.

diminue les efforts de l'esprit, chaque individu n'ayant à penser qu'à une chose, ce qui deviendrait à la longue un obstacle au développement intellectuel dans les populations très civilisées. Tout n'est donc pas profit et gain dans le progrès apparent, ni en industrie, ni ailleurs. Et, dans quelques pages excellentes, que je me plais à résumer, M. de Candolle signalait dès 1873 les causes nombreuses qui amènent pour le genre humain ou pour les nations une sélection dans le mauvais sens ou un arrêt de sélection. L'histoire, dit-il, est d'accord avec la théorie pour montrer à quel degré le progrès intellectuel et moral de l'humanité est irrégulier et douteux; il y a à cela bien des causes. Des populations d'élite ont disparu entièrement; des invasions de barbares continuent toujours, sous la forme des émigrations en masse de prolétaires chinois, irlandais et autres dans les pays civilisés d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs un fait reconnu que ce sont les familles les moins intelligentes et les moins prévoyantes qui ont le plus d'enfans, et, dès lors, il est à craindre que le progrès de l'intelligence ne subisse des momens d'arrêt. — La marche des faits naturels n'est pas nécessairement conforme à l'idée que nous nous faisons de ce qui est bon ou mauvais. La théorie de M. Darwin sur l'adaptation des êtres organisés au milieu et aux circonstances ne s'accomplit pas toujours dans le sens du perfectionnement de l'organisme physiologique ou social tel que nous l'entendons. Le monde est peuplé aujourd'hui d'une infinité d'espèces végétales et animales peu développées. Ces êtres inférieurs sont tout aussi bien adaptés aux circonstances actuelles, puisqu'ils existent, que d'autres que nous appelons supérieurs. De même pour les races et les familles humaines : les plus grossières sont quelquefois mieux que les autres adaptées aux conditions de la vie. Ainsi les nègres résistent parfaitement aux climats équatoriaux, et, dans nos pays civilisés, certaines populations de prolétaires s'accommodent pour vivre de conditions misérables que d'autres ne pourraient pas supporter. Si donc il arrive à se produire dans l'avenir des hommes plus intelligens et plus clairvoyans qu'aujourd'hui, il y en aura aussi, et beaucoup, de moins intelligens et moins prévoyans, à côté d'eux ou ailleurs, qui convoiteront leurs biens et se moqueront de leurs droits. L'optimisme est très agréable, puisqu'il séduit les hommes les plus positifs, mais il n'est pas conforme aux faits du passé ni aux faits probables pour l'avenir. La sélection et l'hérédité ne peuvent influer dans le sens du progrès, si l'on s'en rapporte aux conditions connues et vraisemblables, que d'une manière douteuse, temporaire et extrêmement lente (1). Ce serait donc une

(1) A. de Candolle, *Histoire des sciences et des savans depuis deux siècles*. — *La Sélection dans l'espèce humaine*, p. 422-426.

illusion de reconstruire sur la base des idées modernes la théorie du perfectionnement indéfini de certains philosophes français du siècle dernier, à la façon de Condorcet.

Voilà, certes, des faits qui contrarient, sinon le texte même de Darwin, du moins les idées que sa doctrine a fait naître dans les esprits, les espérances qu'elle a suscitées, et particulièrement le dogme du progrès total et nécessaire, cher à M. Spencer. A la suite des théories transformistes et de l'étonnante fortune qu'elles ont faite, il s'était créé dans les esprits une sorte d'habitude de considérer la sélection comme un moyen infaillible de réaliser le progrès, que l'hérédité se chargeait de fixer, de conserver et de transmettre. Quoi de plus naturel à concevoir? La nature elle-même nous enseignait le perfectionnement des espèces par la sélection. Si l'homme se substitue à la nature, s'il arrive à diriger, avec toutes les lumières de l'expérience et de la raison, cet instrument déjà si puissant, quels résultats ne doit-il pas obtenir! Et la faculté de transmission venant s'y joindre, voilà l'idée du perfectionnement indéfini qui recommence dans l'imagination de l'homme, mais, cette fois, sur des bases scientifiques, et avec ces deux pouvoirs merveilleusement adaptés à la réalisation de cette grande espérance : la sélection qui acquiert toujours et l'hérédité qui conserve.

Mais aussitôt M. de Candolle se met en travers de ce mouvement des esprits avec de sérieuses objections, prouvant que, s'il y a progrès, ce progrès est bien lent, bien incertain. Et voici quelque chose de plus. Le docteur Jacoby arrive avec un formidable dossier pour nous démontrer que la conséquence finale de toute sélection, ce n'est pas, comme on l'avait cru, le perfectionnement de l'espèce; c'est la dégénérescence (1). Ce qui nous paraissait l'instrument le plus actif du progrès devient un agent de décadence infaillible. Nous sommes loin de compte. Et voilà l'idée du progrès rejetée au péril des vents et des flots, dans l'océan des contradictions.

C'est un terrible homme que le docteur Jacoby. Quel massacre d'illusions et de vanités dans ce livre! C'est le nécrologe de la gloire humaine. Quelles conclusions désespérantes pour tous ceux qui tiennent à la grandeur de l'esprit humain, aux manifestations éclatantes du génie, aux illustrations du patriotisme, de la science et de l'art! Tous les grands hommes sont des élémens funestes; ils détruisent d'avance leur race par la consommation qu'ils font de la réserve de force nerveuse qui devait suffire à plusieurs générations. Leur génie, qui n'est qu'un prodigieux égoïsme, dévore la substance de leur postérité; ce sont des semeurs de folie ou de mort. Du reste, leur race dure peu; elle est destinée à s'éteindre, à très courte

(1) *Études sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme*, 1881.

échéance, dans l'aliénation mentale ou la stérilité. Le talent est, presque au même degré, la condamnation d'une famille; il pèse comme un lourd anathème sur une race. L'intelligence même, quand elle est très cultivée, est un signe fatal. « La noblesse guerrière de Ninive, le clergé savant de Babylone, nous dit-on, la bourgeoisie intelligente de Thèbes aux cent portes, de Memphis, sont mortes et ont disparu complètement de la face de la terre. Le fellah qui cultive le champ de cotonniers n'est pas le descendant dégénéré de quelque gouverneur de Rome, de quelque pontife du lumineux Râ, c'est l'arrière-neveu de quelque batelier du Nil; et quand la civilisation, dans sa marche de l'est vers l'ouest, aura fait le tour du globe, elle trouvera sur les bords de la Seine, errant dans les ruines de la grande cité, des descendans, non de nobles du faubourg Saint-Germain, non de savans du Collège de France, non de riches banquiers, de bourgeois lettrés, pas même d'ouvriers parisiens, si ingénieux et si intelligens, mais peut-être de charbonniers auvergnats, de gargotiers de banlieue. « Le grand Patrocle n'est plus et le méprisable Thersite vit encore! » — On se prend à rêver quand on lit des prédictions comme celle-ci : « En cherchant à nous élever au-dessus du niveau commun, nous condamnons par là même à mort notre race, et nous échangeons la vraie immortalité, l'immortalité physiologique, contre l'immortalité de convention qu'on appelle la célébrité; nous payons de la vie des générations futures et de notre propre existence dans l'infini des siècles quelques lignes dans les dictionnaires biographiques. Ce ne sont pas les descendans des puissans, des riches, des savans, des énergiques, des intelligens qui constitueront l'humanité future, ce sera la postérité des paysans travailleurs, des bourgeois nécessiteux, des humbles et des petits; *l'avenir est aux médiocrités* (1). » Singulière manière de concevoir cette société de l'avenir, triomphante par l'élimination progressive du talent et du génie!

L'auteur étudie particulièrement deux formes de la sélection, celle qui s'opère par le pouvoir et celle qui se fait par le talent, la souveraineté et l'aristocratie, en donnant à ce dernier terme le sens le plus étendu, aristocratie intellectuelle, industrielle, commerciale et nobiliaire. — Et d'abord la souveraineté, qui est évidemment un type de sélection, puisque le pouvoir représente à l'origine une supériorité de caractère ou d'intelligence, se combinant avec l'hérédité par suite de la position exclusive et anormale qu'elle crée à ses représentans et qui restreint singulièrement le choix des unions possibles. L'auteur prend comme sujet de son expérimentation la famille d'Auguste, et, rassemblant avec une

(1) *Préface*, p. XIV.

érudition facile, mais d'une critique peu sévère, les témoignages des annalistes, des moralistes, des poètes, il soumet chacun des membres de cette famille à un examen médical dont le résultat est désastreux. Quelle conclusion que celle qui embrasse l'histoire phisiologique de cette dynastie depuis Octave jusqu'à Néron! Voici une famille où se rencontrent tous les dons de la nature, beauté, intelligence hors ligne, talens militaires, éloquence, goût de l'esprit et de l'art, éducation incomparable, avec cela une situation privilégiée au-dessus de l'humanité. Et, dès la quatrième génération, cette famille n'est plus représentée que par un histrion monstrueux et grotesque, souillé de tous les vices et de tous les crimes. Et, pour en arriver là, que de hontes de tout genre, que de maladies et de forfaits partagés entre les divers membres de cette famille : l'imbécillité, l'épilepsie, toutes les formes de la névropathie, le fratricide, les débauches infâmes, les morts prématurées, la stérilité dans certaines branches, le germe des maladies nerveuses dans les autres! Tibère, le plus intelligent de tous, avant d'accepter le pouvoir que lui offrait le sénat, s'était écrié un jour que ses amis ignoraient *quanta bellua esset imperium!* Cette bête féroce, l'*imperium*, il en devinait la puissance funeste; la famille d'Auguste est demeurée dans l'histoire la preuve effroyable de cette force de destruction.

Cette même thèse avait été déjà soutenue avant M. Jacoby par M. Wiedemeister dans une étude analogue sur *la Folie des Césars*. — M. Jacoby poursuit son analyse, mais plus brièvement et superficiellement, sur les principales dynasties de l'Europe occidentale du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle, et il arrive à des conclusions analogues, mais qui, sur plus d'un point, semblent forcées. — L'aristocratie, fondée sur le talent en quelque genre que ce soit, est soumise à la même loi de déclin rapide et fatal. « Toutes les classes privilégiées, toutes les familles qui se trouvent dans des positions exclusivement élevées partagent le sort des familles régnantes, quoiqu'à un degré moindre, et qui est toujours en rapport direct avec la grandeur de leurs privilèges et la hauteur de leur situation sociale. » Le fait principal sur lequel cette thèse s'appuie, c'est que les aristocraties semblent frappées de stérilité croissante, que ces populations privilégiées diminuent très rapidement, et qu'elles ne se maintiennent qu'en se recrutant d'élémens nouveaux sous peine de périr, comme elles périrent en France et dans les pays démocratiques où le recrutement ne se fait plus. A Rome, dès la fin de la royauté, il restait si peu de familles nobles des premiers temps que Brutus dut instituer une nouvelle noblesse *minorum gentium*. En Grèce, l'extinction graduelle des Spartiates, qui étaient la noblesse du pays, dans l'Europe moderne, la disparition si rapide de l'aristo-

cratie anglaise sont des faits connus. Certains titres nobiliaires de la Grande-Bretagne ont été portés successivement par six, sept, huit familles, quelquefois plus. Le *peerage* actuel n'est généralement pas de date ancienne; les deux tiers des lords (deux cent soixante-douze sur trois cent quatre-vingt-quatorze) datent de 1760. Les mêmes observations ont été faites pour l'aristocratie vénitienne et pour la noblesse française. La conclusion est identique pour tous ces cas : la dégénérescence et la stérilité, qui n'en est qu'une des manifestations, l'extinction des familles privilégiées, ne sont, à ce que prétend l'auteur, que le résultat direct de leur position exclusive, en vertu de laquelle ces familles s'unissent entre elles et, sans faire précisément des mariages consanguins, choisissent les conjoints toujours dans le même milieu social, élevés identiquement, ayant subi les mêmes influences, vivant de la même vie et s'épuisant ainsi réciproquement par une sélection continuée.

Des phénomènes non moins significatifs s'accomplissent dans la population des grandes villes, qui représentent une sorte d'aristocratie intellectuelle à l'égard des campagnes par l'attraction qu'elles exercent sur tous les hommes, non-seulement de talent, de capacité, mais simplement plus actifs ou plus avisés qui arrivent de tous les points du pays. C'est donc là une sélection véritable qui s'opère dans la nation, un triage d'intelligence et d'activité, et une sélection qui se complique d'hérédité, puisqu'il est rare que les habitans des villes aillent se marier à la campagne. C'est par là que l'on explique les manifestations les plus nombreuses et les plus aiguës de l'excitation mentale, suicides, crimes, folies, développemens multiples de la névropathie, stérilité. On a prouvé par des calculs très exacts que l'extinction des familles est un fait général à Paris. La population de cette capitale serait vite éteinte sans l'immigration venant des provinces. C'est une autre forme tragique de la même loi, la dégénérescence par la sélection. A la suite de toutes ces expérimentations poursuivies à travers l'histoire des races et des peuples et toutes convergentes vers le même résultat, l'auteur conclut par des paroles tristes. Une sorte de pessimisme inspire ses dernières pages. Toute supériorité se paie : les familles privilégiées, souveraines, aristocratiques, intelligentes, savantes, riches, actives, disparaissent fatalement. La science, l'art, les idées, pour naître et se développer, consomment des générations et des peuples. Les lois de la nature sont immuables et malheur à qui les viole! Chaque privilège que l'homme s'accorde ou qu'il prend par la supériorité de son esprit ou de son mérite est un pas vers la décadence. Toute distinction intellectuelle et sociale amène comme compensation infaillible un retour en arrière. La nature semble avoir tout organisé pour l'égalité. Par le moyen de la mort, elle nivelle

tout; en anéantissant tout ce qui s'élève, elle *démocratise l'humanité* (1).

Nous ne saurions nous associer à de pareils pronostics, qui n'impliquent rien moins que l'égalité future des hommes dans la barbarie, l'ignorance et la misère. La loi de l'histoire y donne un absolu démenti. Nous repoussons de toutes nos forces de pareils enseignemens qui ne s'attachent qu'à certains faits spéciaux, négligeant tous les autres faits qui les restreignent ou les nient, s'appliquant à en donner une interprétation systématique que l'on porte à la dernière outrance, créant des illusions de statistique et de logique mêlées dont l'esprit devient facilement dupe. Pour ne prendre que quelques exemples et sans entrer dans la discussion d'une thèse si étendue, assurément il résulte une impression sinistre et fortement motivée du tableau de la décadence des Césars, que l'on nous présente avec tous les traits les plus violens qu'on a pu extraire des historiens, des pamphlétaires et des satiriques romains. Mais qu'on veuille bien y réfléchir : est-ce la sélection qui est vraiment coupable ici? Est-ce elle qui a si vite détruit cette dynastie, fatalement et sans autre cause que l'accumulation de tous les biens de la naissance, de l'intelligence et de la fortune sur quelques têtes privilégiées? Assurément non, c'est une cause morale qui a le plus puissamment agi dans cette œuvre de décadence; une cause que l'on aperçoit très distinctement dans les analyses de M. Jacoby, mais qui méritait d'être mise en première ligne, au-dessus de toutes les fatalités physiologiques : — c'est l'exercice d'une volonté sans contrôle et sans frein, que rien ne limitait, qui ne reconnaissait aucune loi qu'elle-même, qui épuisait sa toute-puissance dans des rêves et dans des fantaisies pour lesquelles l'impossible n'existait pas, pour lesquelles le monstrueux était une tentation de plus. La plus infaillible, la plus certaine et la pire des dégradations, c'est celle d'une volonté qui ne sent de limites, ni autour d'elle, ni au-dessus d'elle. Ce fut là l'inévitable corruption des Césars, comme plus tard ce fut celle de Louis XV, mettant à profit pour son épouvantable égoïsme la monarchie absolue de Louis XIV, et devenant ainsi le plus lamentable exemple de ce que peut faire dans une âme originellement noble l'influence dissolvante du pouvoir. Car si Louis XVI en a été la victime tragique, Louis XV en a été la victime morale. — Partout, dans cette histoire, et dans bien d'autres que l'on pourrait citer de décadences royales, c'est à l'âme qu'il faut regarder d'abord et à sa corruption secrète par l'abus de la puissance; c'est elle qui est la vraie cause de tous les autres malheurs, de toutes les autres forme

(1) Ouvrage cité, pages 606-608.

de la dégénérescence. L'hérédité en transmet l'influence fatale, quand cette influence est devenue une sorte de délire chronique; mais je ne vois pas très clairement ce que la sélection vient faire là. En tout cas, il est assez étrange que, si la sélection est coupable, ses effets s'arrêtent là où le pouvoir monarchique est limité, dès qu'il reconnaît des bornes dans des lois, dans des parlemens, dans des institutions nettement définies, dans l'opinion du pays; ce qui prouve bien que la vraie raison des troubles pathologiques d'un souverain, c'est sa souveraineté même, quand elle est sans frein. La vraie maladie des Césars, celle de Napoléon dans les dernières années de son règne, c'est l'hallucination de la toute-puissance, c'est le vertige de l'impossible.

Et de même, n'y aurait-il pas bien des observations à présenter, à propos des faits qui établissent le rapide déclin des aristocraties, et des commentaires que ces faits ont suggérés? Est-ce vraiment la sélection qui cause tous ces désastres, qui amène l'extinction graduelle des classes privilégiées et les condamne à périr là où manque la ressource de l'anoblissement des roturiers? Bien d'autres causes, plus actives et plus directes, contribuent à la production de ce fait très complexe et d'une observation très délicate. M. A. de Candolle présente, à ce sujet, une réflexion bien simple sur l'extinction inévitable de tous les noms de familles, roturiers aussi bien que nobles. Évidemment, dit-il, tous les noms doivent s'éteindre, et d'autant plus vite qu'ils sont portés par moins d'individus du sexe masculin, car les familles sont désignées par les mâles, et de temps en temps un père ne laisse point d'enfans ou seulement des filles. Supposez une population qui resterait la même dans sa totalité de siècle en siècle, et qui ne changerait pas même par le fait d'émigrations ou d'immigrations, il arriverait forcément chez elle que le nombre des familles désignées par des noms ou par des titres héréditaires dans les mâles diminuerait graduellement. Un mathématicien pourrait calculer comment la réduction des noms ou titres aurait lieu, d'après la probabilité des naissances toutes féminines, ou toutes masculines, ou mélangées, et la probabilité d'absence de naissances dans un couple quelconque (1). Et maintenant, que dans une chambre des pairs, comme en Angleterre, où chacun arrive seul de son nom, ou dans les portions privilégiées d'une nation, comme la noblesse, l'extinction du nom de famille soit plus rapide que partout ailleurs, cela est tout naturel, mais je ne vois là qu'un phénomène économique très simple, non un effet tragique de la sélection.

(1) *Histoire des sciences et des savans*, etc., *la Sélection dans l'espèce humaine*, page 389 et suiv.

Beaucoup d'autres raisons de ce genre pourraient être alléguées pour expliquer ce fait, tout autrement que ne le fait le docteur Jacoby sous l'empire d'une idée unique.

De même, quand on vient nous dire que non-seulement les aristocraties sont condamnées à une disparition rapide, mais que dans le temps très court qui leur reste à vivre, elles sont vouées à une sorte de décadence intellectuelle et morale, et qu'après avoir donné à un pays la fleur brillante des plus belles vertus militaires et les fruits substantiels des plus grandes capacités politiques, elles descendent, par une sorte d'épuisement fatal, à un rôle inutile et de pur apparat, je reconnais là une fatalité. Mais d'où vient-elle ? Est-ce une conséquence de ce patrimoine intellectuel et moral, accumulé dans une race et qui l'épuise ? Ne serait-ce pas plutôt l'effet des conditions de la société nouvelle où ces aptitudes ne trouvent pas leur usage ni ces dons leur emploi ? Pense-t-on que les démocraties soient très encourageantes et très hospitalières pour les races nobles qui ont joué un si grand rôle autrefois dans l'histoire de la nation ? Est-ce s'aventurer trop que de dire que cela même qui les rendait jadis si chères et si précieuses à d'autres régimes les rend suspectes aux régimes nouveaux, et qu'il n'est pas de cause plus dissolvante pour des mérites héréditaires que d'être rejetés par une sorte de défiance ou de jalousie sociales, d'être paralysés par les circonstances et de se sentir inutiles ? — Il se passe quelque chose de spécial qui mérite d'être signalé pour l'aristocratie du talent. On s'étonne que la famille d'un grand poète ou d'un grand savant descende rapidement du sommet où l'a élevée un effort superbe et solitaire du talent ou du génie. On veut expliquer cela par une dépense excessive de la substance nerveuse qu'un seul a consommée pour lui et qui amène une irrémédiable décadence dans sa race. Ce sont là des raisons bien hypothétiques, bien vagues, et qui ne doivent pas se substituer aux causes directement observables et manifestes. D'abord, c'est un fait, et nous en avons démontré l'exactitude, que ni le talent ni le génie ne sont héréditaires. Et puis, quand un niveau élevé a été atteint dans une famille par suite de quelque accident heureux, il faut pour le maintenir presque autant d'énergie morale qu'il en a fallu pour y atteindre. Mais qui peut répondre que cette énergie se perpétue longtemps au même degré, et que les grands efforts durent au-delà d'une génération ou de deux ? La volonté ne serait pas ce qu'elle est, si elle était toujours égale à elle-même, toujours tendue dans un effort égal, toujours également heureuse avec les hommes ou avec les choses. Il est de son essence même d'avoir des caprices, des défaillances, des retours en arrière. Elle est une faculté humaine, souple, diverse,

inégale parce qu'elle est humaine, et c'est toujours là qu'il en faut venir pour expliquer la plupart des décadences, comme c'est là aussi qu'il faut en venir pour expliquer les grandeurs momentanées ou les relèvemens admirables du pauvre être, tour à tour si infime et si grand, qui est l'homme.

Nous n'acceptons aucune de ces deux thèses contraires issues de l'école nouvelle : l'une qui établit le progrès nécessaire, l'autre qui proclame la décadence fatale par la sélection et l'hérédité. Il nous suffit de les placer en face l'une de l'autre pour montrer combien il y a de fantaisie et d'arbitraire dans ces ambitieuses synthèses, dans cet ensemble de conclusions prématurées qu'on veut tirer de faits très curieux, mais encore imparfaitement étudiés et incomplètement connus. Le trait commun à ces théories, c'est qu'elles se donnent un tort égal en négligeant les causes morales, hors desquelles tout reste obscur, énigmatique dans les lois du progrès ou de la décadence, et qui seules en contiennent la raison suffisante, sans exclure pourtant les autres causes, qui sont la matière physiologique ou historique imposée à la liberté.

## III.

Je voudrais resserrer les conclusions de cette longue étude, les ramasser sous les yeux du lecteur en quelques propositions très simples et très nettes :

Dans l'ordre psychologique, l'hérédité est une influence, elle n'est pas une fatalité. Elle pénètre jusqu'au centre de notre vie intérieure par les instincts, les habitudes de race, les impulsions et entraînemens physiologiques; mais, sauf les cas morbides, elle ne domine pas la personne morale au point de la déposséder d'elle-même et de créer l'irresponsabilité.

Bien qu'elle ne soit qu'une influence, ou mieux qu'un ensemble d'influences, l'hérédité doit être surveillée avec grand soin, combattue et réprimée là où cela est possible pour qu'elle ne pèse pas d'un poids trop lourd sur la vie de nos successeurs. Elle crée entre les générations une loi de solidarité qui double nos devoirs envers nous-mêmes de devoirs envers nos descendans. Nous sommes responsables dans une certaine mesure envers eux. Un homme peut compromettre la santé morale de ses fils ou de ses petits-fils de bien des manières, non-seulement par une folie véritable et involontaire qui a bien des chances de se transmettre, mais par quelque germe de maladie mentale qu'il aurait pu efficacement combattre; par des mariages effectués contre les lois d'une saine physiologie; par des habitudes d'intempérance qui sont des causes de pertur-

bations profondes et comme une dépravation anticipée pour l'enfant conçu dans de telles conditions; soit même par des excès de travail ayant amené la fatigue du cerveau; enfin par la culture trop complaisante de sentimens singuliers, par une exaltation ou une mélancolie habituelle, où l'on se complaît à jouer, comme Hamlet, avec la folie (1). Il y a de quoi trembler en pensant à toutes ces formes diverses de responsabilité qui nous incombent dans l'histoire future d'une race. Un vice, un penchant contracté, peuvent avoir un retentissement considérable dans un avenir qui nous échappe. Et, de même, l'habitude du bien, le goût des sentimens nobles et délicats, une culture élevée de l'esprit et assidue de la volonté, peuvent modifier la nature d'une manière heureuse, même le tempérament, lequel est transmissible. Il y a donc un élément de transmission du mal qui dépend de nous, une sorte de péché originel, physiologique ou instinctif, que nous pouvons transmettre diminué ou affaibli. Ancêtres qui resteront inconnus à leurs descendans et qui, à leur tour, ne les connaîtront pas, les hommes de chaque génération n'en sont pas moins tenus à leur égard par des devoirs de justice et de charité. Il faut absolument que cet ordre de considérations entre dans notre éducation morale. On a eu raison de dire que, parmi les influences diverses qui mènent l'homme, une des plus puissantes est celle des morts. Un long passé pèse sur nous. Il dépend de nous que le présent que nous faisons pèse d'un poids moins lourd sur nos descendans, ou que, du moins, nous leur fassions la tâche moins difficile qu'elle ne nous a été faite à nous-mêmes en améliorant, autant que cela est possible, toute chose autour de nous et la nature morale en nous.

Sans rien nier de ces influences, nous les avons regardées en face, mesurées du regard, et après avoir marqué leur place dans la vie, nous avons essayé de les limiter. Nous avons montré qu'il y a en chaque être vivant un élément d'individualité qui échappe à la loi d'hérédité, et qui chez l'homme s'élève jusqu'à la personnalité. La création de l'homme libre est le but de la vie. L'homme est donc autre chose qu'un produit fragile de l'entre-croisement des forces cosmiques. Il est un être distinct de tout autre être et capable de développement indéfini par la conscience et la liberté. En dépit de toutes les fatalités que nous subissons du dehors ou que nous portons au dedans de nous, l'école biologique n'a jamais pu réussir que par des artifices de logique et d'analyse à se débarrasser de ce pouvoir personnel. Cet élément, irréductible à tout autre, se manifeste dans chaque acte libre, qui

(1) *Psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire*, par le docteur Moreau (de Tours), page 116 et seq.

est une protestation contre la loi d'hérédité, qui la suspend ou la supprime dans les circonstances vraiment morales de la vie, qui commence de nouvelles séries de phénomènes non prévus, qui crée enfin la responsabilité, en rejetant les excuses trop faciles d'un fatalisme paresseux. — Il se manifeste dans l'éducation, celle que l'on se donne à soi-même et aussi celle que l'on reçoit des autres, et qui est un double acte de volonté, l'action d'une volonté étrangère sur la nôtre. — Il se montre dans la formation du caractère, qui est en partie l'œuvre de l'homme, l'expression de sa vie morale, l'histoire vivante de ses luttes et de ses épreuves. — Il a sa part dans l'institution des classes privilégiées, dans la sélection de courage ou de mérite qui les fonde, et aussi dans le déclin qui les entraîne à leur ruine et où il est rare qu'il n'y ait pas quelques fautes graves et quelques défaillances à noter dans ceux qui les composent. — Enfin, la manifestation la plus irrécusable et la plus éclatante de cet élément de la personnalité humaine, sa révélation sociale, c'est l'histoire même du progrès. L'hérédité toute seule n'explique que la transmission d'un état acquis; le phénomène collectif le plus considérable dont elle puisse rendre compte, c'est la civilisation, c'est-à-dire, comme on l'a très bien définie, le bilan d'une société à un moment donné, ce qu'elle a de solide, de fixe, d'emmagasiné en fait d'idées, de sentimens, d'institutions, son capital industriel, scientifique et moral. L'hérédité est une puissance de stabilité et de conservation, non d'acquisition; elle est l'instrument par excellence de la civilisation, elle n'est pas la faculté du progrès. Ce qui explique le progrès, au contraire, c'est-à-dire l'acquisition d'un état nouveau, d'une forme nouvelle de l'art, de l'industrie, de la science, c'est l'effort de chacun et de tous déterminant une marche en avant, un mouvement, c'est une grande initiative qui a réussi. Les civilisations qui n'avancent plus sont des civilisations saturées à l'excès d'hérédité, de tradition et de routine. Dès que l'effort s'arrête, la mobilité et la vie cessent, la stagnation commence, la décadence est proche. Le rôle des deux principes est par là nettement marqué. Dans l'ordre intellectuel et social, l'hérédité conserve, c'est la liberté qui crée; dans la lutte pour la vie, l'avenir est aux individus et aux peuples qui savent combiner ces deux forces et les associer dans une action durable, la faculté d'initative et le respect du passé.

E. Caro.

# TÊTE FOLLE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Je veux tout voir, — entendez-vous, docteur? — la salle de jeu comme le reste. Nous sommes ici pour nous amuser et papa m'a permis de faire sauter la banque !

Ces mots jetés trop haut, d'une voix claire et mutine, une voix d'enfant et de Parisienne, au seuil des grands salons du cercle d'Aix-les-Bains, eurent pour effet d'attirer sur celle qui les prononçait l'attention d'un groupe d'hommes massés dans la large baie ouvrant sur le vestibule, et aussitôt un léger frémissement courut d'un bout à l'autre des banquettes qui encadraient l'espace réservé pour le bal. Toutes les têtes s'étaient tournées vers la porte ; un même nom, Jean d'Erquy, passait de proche en proche sur des lèvres questionneuses. Chacun de ces colporteurs de nouvelles qui font la loi dans leurs coteries respectives s'écriait d'un air de satisfaction : — Je vous l'avais dit!.. Ils sont sur la liste depuis hier!.. — Et, à mesure que du fond des jardins, où s'éteignaient les dernières fusées d'un feu d'artifice, remontait la foule élégante, rappelée par les préludes de l'orchestre, on répétait : — Les voici ! Regardez là-bas... Avec le docteur Aubin. Cette jolie personne qui donne le bras au docteur est sa fille... — Sa fille?.. Il est marié?.. — D'où revenez-vous? La mère était Laura,.. oui, la grande Laura,.. Laura Cohen. — Elle est charmante !.. — Étrange surtout... Quant à lui, on le prendrait plutôt pour un gentilhomme campagnard ; cette puissante face de lion, ces fortes épaules, ces yeux enfoncés sous un sourcil

proéminent, ces traits un peu lourds, cette barbe épaisse,.. quelque chose des allures vigoureuses et carrées de son talent si viril... — Et il est jeune encore... cinquante ans peut-être... — Allons donc! il ne les a pas. — Est-ce possible, ayant déjà tant produit? — Attendez... *Raymonde*, dont l'éclatant succès lui ouvrit le Théâtre-Français, a été jouée en 186... et sa jeunesse scandalisait alors tous les hommes mûrs condamnés à attendre.

— Jean d'Erquy?.. Vous avez dit Jean d'Erquy? demanda vivement une femme à la mine souffrante et vêtue avec une simplicité presque monastique, qui n'avait jamais encore échangé un mot avec personne soit à l'hôtel qu'elle habitait, soit au Casino où elle était venue pour la première fois.

Ce fut une surprise que le réveil de cette muette, supposée indifférente à tout, sauf aux exigences du traitement et à l'heure des offices. Quarante-cinq ans, sans beauté, sans toilette, malade et dévote, hautaine ou timide, voilà tout ce qu'aurait porté jusque-là le signalement de M^lle^ de Kerlan si l'on eût chargé les baigneurs d'Aix de le dresser, mais l'événement de cette soirée la faisait tout à coup sortir d'elle-même; elle devenait capable de s'intéresser à quelque chose d'humain, de mondain même, elle rajeunissait, elle se transfigurait pour ainsi dire. Debout, armée d'un lorgnon qui tremblait entre ses doigts, les joues animées d'une soudaine rougeur, elle examinait de loin les nouveau-venus, tandis que son voisin, un gros négociant lyonnais, pommadé, frisé, couvert de bijoux, répondait à l'interpellation qui était venue le chercher si brusquement :

— Oui, madame, Jean d'Erquy, l'auteur dramatique dont les belles comédies ont fait courir tout Paris. A Lyon aussi, des acteurs qui valent ceux du Théâtre-Français les jouent, et c'est un enthousiasme!.. Nous sommes pourtant, nous autres, chacun sait cela, plus difficiles que les Parisiens!.. Enfin, Jean d'Erquy, que tout le monde connaît, le rival des Dumas, des Augier, des Sardou... Sa dernière pièce, *les Frelons*, lui a mis, assure-t-on, 80,000 francs dans la poche. 80,000 francs pour trois actes, c'est joli! Voilà ce que j'appelle de l'argent aisément gagné; car enfin, il n'y a pas de mise de fonds... Avec une plume, et de l'encre, et de l'esprit... Vous me direz que l'esprit n'est pas donné à tout le monde... C'est juste... mais il y a premièrement la chance. Dans aucun métier on n'arrive à rien sans la chance.

— Oh! ce succès-là est de bon aloi, dit un vieux monsieur en se mêlant à la conversation... Jamais d'Erquy n'a fait aucun sacrifice au faux goût, au scandale. Rien de factice; il semble qu'on respire chez lui un air sain, vivifiant... Quelle logique imperturbable en outre!.. Des caractères qui se tiennent debout et d'abord la connaissance du monde comme peut seul l'avoir peut-être un homme bien né.

— Vous êtes de ses amis, monsieur? demanda Mlle de Kerlan, avec un regard attendri, chargé de reconnaissance, comme si l'éloge qu'elle venait d'entendre se fût adressé à elle-même.

— Je n'ai pas l'honneur... Non, je parle par ouï-dire. Il porte, n'est-ce pas, un des plus grands noms de la Bretagne?

Mlle de Kerlan fit un signe affirmatif assez fier, et le Lyonnais reprit, poursuivant son idée :

— La petite doit avoir une belle dot! A moins toutefois que l'argent ne leur fonde dans les mains. Ces sortes de gens savent rarement conserver et faire fructifier ce qu'ils gagnent.

— Comme c'est agréable! Nous sommes le point de mire! disait cependant au docteur Aubin Mlle d'Erquy avec une petite moue qui dissimulait mal sa joie triomphante. Voilà ce que c'est que d'avoir un papa trop célèbre!

— Je crois que le papa n'est pas seul à produire de l'effet, mademoiselle, et que vous avez bien votre part de cette ovation contenue, répondit le docteur, homme d'esprit autant que de science, qui, très répandu à Paris, venait chaque été occuper dans cette station thermale un délicieux chalet, où les d'Erquy, se dirigeant vers la Suisse, avaient été retenus au passage. — Avançons. Ma femme là-bas nous fait des signes. Le jeu aura son tour si bon vous semble; mais vous comptez bien, auparavant, danser un peu, j'imagine?

— Certainement... j'ai la valse dans les jambes comme si nous n'avions pas escaladé le Revars.

— A la bonne heure! Voilà des malades telles qu'il m'en faudrait toujours.

— Oh! des malades... résignez-vous à n'être jamais pour moi qu'un ami, cher docteur. Les médecins perdraient leur temps... Je n'ai pas la plus petite besogne à leur donner. Vous hochez la tête... Encore des menaces?.. Vous allez me répéter comme ce matin, — je n'en crois pas un mot, — que je suis nerveuse plutôt que bien robuste et qu'il ne faut pas que j'abuse... Bah! c'est si amusant d'abuser!.. Vous dansez, j'espère?

— Impossible... La gravité professionnelle!

— Quel dommage!.. Vous tenez donc beaucoup à ce qu'on vous prenne au sérieux?

— J'y tiens absolument, et la preuve, c'est que, si vous manquez encore au respect que vous me devez, je vous ferai gronder par votre père...

— Me faire gronder! je vous en défie bien. Ce serait la première fois!

— On ne le voit que trop. Allons, enfant gâtée que vous êtes, on vous amènera des cavaliers qui vous ôteront toute envie de regret-

ter votre vieux docteur. En attendant, je vous laisse à ma femme. Venez-vous, d'Erquy?

— C'est cela! délivrez ce pauvre père... Nous l'avons encore perdu! Il est accroché à chaque pas par des gens qui prétendent le connaître et dont je parie qu'il ne sait pas seulement les noms. Voilà ce qui empoisonne nos voyages! Nous finirons par nous déguiser sur les livres d'auberge. Mais je *pose* en ce moment, vous le savez bien. Au fond, cela me flatte extraordinairement que l'on nous poursuive, que l'on nous obsède,.. je m'accommode à merveille des inconvéniens de la popularité.

Elle enjamba d'un bond la banquette qui les séparait de M^me^ Aubin et se trouva prise aussitôt dans le groupe de femmes dont cette gracieuse et spirituelle personne était le centre. On lui fit place avec empressement, ce fut un murmure confus de présentations à la hâte, puis un hymne de louanges à demi-voix en l'honneur du grand écrivain dont M^lle^ Laure était la fille.

— Oh! répondit-elle, je ne ferai pas de modestie... Jamais je ne me lasse d'entendre admirer papa... Je bois cela doux comme lait... Et encore on ne le connaît qu'à moitié. Je suis seule à savoir combien il est bon.

Ces dames la trouvèrent si simple, si gentille!.. Les complimens furent alors à son adresse. Quelle adorable toilette et quels cheveux! Ils foisonnaient au hasard, légers comme une buée d'or, sous le plus drôle des petits tricornes planté de côté; ils s'échappaient à longs flots du ruban qui essayait de les retenir, baignant le dos tout entier d'une nappe blondissante. Beaucoup de mères, dont les filles n'avaient que des queues de rats, critiquaient cette coiffure capricieuse et désordonnée, mais sa folle abondance, il fallait le reconnaître, encadrait joliment d'une auréole rayonnante, en le faisant paraître plus mignon encore, le visage de Laure, un petit visage aux traits délicats, au teint changeant, qui pâlissait ou s'animait selon les impressions les plus fugitives.

— Oui, dit-elle, en tirant une boucle de façon à l'allonger jusqu'à sa ceinture, oui, les cheveux sont à moi, c'est un fait. Quant à ma robe, je n'y suis pour rien. Une invention de Worth. Papa veut que Worth m'attife. Les meilleurs faiseurs, à l'en croire, sont à peine assez bons pour sa fille. Pauvre papa! Mais on a déjà dansé une polka et personne ne vient m'inviter... Voilà comme votre mari tient ses promesses, madame Aubin!.. Un danseur, il m'en faut un... n'importe lequel, fût-il boiteux... Tous les danseurs ici sont estropiés plus ou moins, n'est-ce pas?.. Bon! la seconde valse qui commence! Et je continue à faire tapisserie?.. C'est trop fort!

D'un regard plein de dépit et de colère enfantine, elle fouillait

tous les coins de la salle, en quête de l'oiseau rare. Soudain le pli qui rapprochait ses fins sourcils s'effaça ;.. d'un geste imperceptible de son éventail, elle indiqua un homme qui semblait chercher quelque moyen de franchir ou de tourner le rempart des banquettes, et dit tout bas en rougissant un peu :

— Si celui-ci pouvait m'inviter?

— Vous n'êtes pas dégoûtée! reprit sur le même ton Mme Aubin. La fleur des pois tout simplement... Mais il ne danse jamais.

Au même instant, comme pour démentir cette affirmation, l'étranger, — ce n'était pas un Français évidemment, — s'inclinait devant Laure.

— Bien volontiers, répondit la jeune fille avec vivacité. — Puis, se ravisant à demi, elle reprit avec un peu de confusion, sa main déjà posée sur le bras de son cavalier : — C'est le docteur qui vous envoie?

— Pardonnez-moi, mademoiselle, répondit-il en souriant, d'une voix un peu lente, mais sans aucun accent du reste qui pût révéler sa nationalité, je suis venu de moi-même.

— Le comte Tzérényi! se hâta de dire Mme Aubin. Je croyais que vous aviez quitté notre Savoie? ajouta-t-elle en s'adressant à lui.

— Non, madame, bien loin d'avoir épuisé ses charmes, je lui en ai découvert de nouveaux et j'y reste. Vous me permettrez encore d'aller vous rendre mes devoirs?

— Quelle question! Nous ferons demain de la musique... Vous voilà invité.

— Alors... je puis?.. chuchota Laure à l'oreille de Mme Aubin.

— Vous pouvez, répondit celle-ci en riant de la joie naïve qui se peignit sur les traits de l'étourdie dont elle s'intitulait le chaperon.

— Je trouverais peut-être la tâche fatigante à la longue, dit-elle aux amies qui l'entouraient. Autant suivre et patronner un feu follet. On ne l'a pas disciplinée. Elle est décidément *fast*, pour me servir du mot de lady Walford, mais quel bijou!

— Un bijou difficile à garder, en effet, repartit la vieille Anglaise mordante et collet monté, très difficile, croyez-moi, car il tentera le monde. On dirait déjà,.. regardez plutôt,.. que la Hongrie a envie de s'en emparer.

— Pourvu encore que ce soit par des moyens légitimes! fit observer d'un ton bref une dame de province.

La Hongrie, représentée par le comte Mathias Tzérényi, avait en réalité une mine conquérante qui eût justifié bien des inquiétudes. Nul autre n'aurait su s'envoler ainsi d'un élan comparable à celui du faucon qui emporte sa proie. Il n'était plus très jeune, mais cette beauté souverainement élégante, qui est l'apanage de sa race, défiait l'empreinte des années. Svelte et bâti pour porter avec désinvolture le costume brodé, empanaché, quelque peu théâtral d'un magnat

plutôt que notre vulgaire habit noir, il avait le teint brun clair, d'une pâleur lumineuse, le nez imperceptiblement courbé en bec d'aigle. Ses lèvres, épaisses et rouges, s'entr'ouvraient sur de fortes dents blanches, à l'ombre de cette moustache pendante, qui, avec un regard rêveur que l'on croirait toujours fixé sur l'immensité des plaines natales, donne une expression d'indicible mélancolie à ces physionomies orageuses, faites pour refléter hardiment toutes les passions.

M^lle^ d'Erquy, malgré ses audaces de petite fille volontaire, s'effrayait un peu de l'étreinte impérieuse qui avait pris possession d'elle dès le premier moment. Cette valse, dont chaque mesure semblait scandée par un choc d'éperon et qu'aurait dû accompagner le chant tantôt précipité, tantôt ralenti, plein de verve endiablée ou de langueur mourante, des violons tziganes, n'était point de celles qu'une mère prudente permet à sa fille, et, quoiqu'elle n'eût pas de mère pour la conseiller, Laure en était avertie par un instinct secret, mais, en somme, cette émotion même avait son charme. L'enfant gâtée finit par s'y abandonner sans plus de réflexion ni de scrupule, et, passant près de son père, lui envoya radieuse un baiser du bout des doigts. Au moment même, le docteur reparaissait suivi d'un cavalier imberbe qu'il était allé arracher aux délices du cigare et du baccarat pour l'amener par l'oreille à sa jeune amie. Celle-ci eut un coup d'œil moqueur et dédaigneux qui voulait dire : — Trop tard!.. J'ai mieux que cela! — Et le comte surprit ce regard, comme il avait surpris les moindres émotions de cette jolie fille qu'il serrait contre lui, captive effarouchée. La caresse des cheveux légers qui voltigeaient au souffle de la valse lui effleurait le visage, leur parfum le grisait peu à peu; vus de tout près, les yeux qu'il avait crus bleus comme presque tous les yeux de blonde, étaient en réalité d'un vert sombre, irisé, insondable, dans lequel son regard à lui se perdait. Combien il les trouvait plus beaux encore que lorsqu'il les avait rencontrés le matin, à la clarté du soleil, pétillant de malice et taquinant le docteur, qui dirigeait une caravane sur la route du Revars! Maintenant ils se baissaient devant les siens.

— Si nous nous reposions? dit-il, de sa voix grave et musicale.

Mais elle répondit avec vivacité :

— Non, non, je ne suis pas fatiguée.

Un temps d'arrêt, si court qu'il fût, eût rendu la conversation inévitable et, quel qu'en fût le sujet, elle n'aurait osé répondre un mot, elle qui s'amusait si franchement d'ordinaire de la stupidité de ses danseurs. Mieux valait tourner jusqu'au bout en silence, comme une feuille emportée passive par le tourbillon d'un grand vent. Elle ne distinguait plus M^me^ Aubin, ni lady Walford, ni aucun de ceux qui faisaient cercle autour de ce couple fantasque et charmant, dont

l'évolution interminable remplissait seule maintenant le grand salon, tous les autres s'étant arrêtés, curieux, jaloux peut-être.

— Un superbe garçon! dit au docteur Aubin M. d'Erquy, en désignant le danseur de sa fille.

— Dangereux, je vous en avertis. Ce n'est pas moi qui l'ai présenté à Mlle Laure. En ma qualité de futur père de famille, je n'aurais jamais favorisé cet enlèvement.

— Bah! un enlèvement qui dure l'espace d'une valse!.. D'ailleurs il ne faudra pas plus de temps à Laure pour lui découvrir quelque ridicule. Elle est extraordinairement moqueuse, ma fille!

— Eh bien! elle sera la première à se moquer du comte Mathias. Je le connais bien, autant du moins que l'on peut connaître cette race véhémente, sentimentale et folle qui, sur tous les points, diffère de la nôtre, à laquelle pourtant elle est sympathique. Nous nous rencontrons sur le boulevard. Nous nous rencontrions surtout avant mon mariage. Et puis le baccarat l'attire ici presque chaque année. C'est le joueur le plus incorrigible! Il aime la musique aussi. Ma femme lui pardonne le reste à cause de cela et l'invite quelquefois quand il passe. D'Aix il part pour Saxon et revient par Monte-Carlo. Que voulez-vous? L'oisiveté imposée malgré elle à une organisation vivace, turbulente, formée pour l'action, les grands efforts, les grands dévoûmens...

Là-dessus, le docteur Aubin, qui racontait volontiers, retraça en style épique l'histoire générale des Tzérényi, une lignée de patriotes, grands exterminateurs de Turcs, dont les diverses branches comptèrent des feld-maréchaux, des princes-primats, des palatins, généalogie étourdissante!.. Le nom d'un Tzérényi était lié aux plus hauts faits de Mathias Corvin. Alexandre Tzérényi, Tzérényi Sandor, pour placer, comme il convient, ce nom de baptême après le nom de famille, suivit Rakocsy dans l'exil et dédaigna l'amnistie. L'aïeul du comte Mathias, protecteur éclairé des lettres, qu'il cultivait lui-même, consacra princièrement la fortune que lui avait rendue un riche mariage à la fondation de l'Académie hongroise, du théâtre hongrois qui devaient stimuler le sentiment national. Son fils aîné, le père de celui-ci, fut l'un des chefs les plus entraînans des *honveds*, ces derniers bataillons insurrectionnels que les Impériaux et les Russes réunis eurent tant de peine à écraser. Il périt devant Temesvar, sûr de la victoire qui semblait s'annoncer. Son frère cadet, moins heureux, fut témoin de l'écroulement final et partagea le supplice du comte Batthyanyi à Pesth. La femme de ce dernier, véritable amazone qui avait pris une part active à la guerre, se tua comme Porcia.

— Mathias Tzérényi, poursuivit le docteur, Mathias Tzérényi, le dernier du nom, est magnifique quand il raconte dans son langage

ingenument ampoulé les exploits de tous les siens et ce qu'il appelle leur martyre. Il eût certes agi de même. Ce n'est pas sa faute si, bercé pendant toute son enfance par des bruits de guerre qui l'électrisaient, il grandit au milieu des deuils et de la ruine qui suivirent de sanglantes représailles. Sa mère, dont la raison avait sombré dans ce désastre, ne put l'élever; il vint à Paris trop jeune, avec trop de dispositions aux plus grandes folies et trop de moyens d'en faire. Le héros qu'il aurait été s'est dépensé ainsi. Vous concevez bien que toutes ces têtes-là sont mal équilibrées, qu'elles portent le germe d'un désordre héréditaire, aux manifestations diverses, folie partielle, activité cérébrale démesurée qui fait de celui-là un homme de génie, qui envoie celui-ci à Charenton, qui pousse un troisième aux pires excès. C'est en somme le même détraquement. Le comte Mathias a eu plus de duels et d'aventures galantes qu'il n'est permis d'en avoir. On le dit criblé de dettes,.. cela doit être... beau joueur du reste,.. mais quelle sera la fin? On m'apprendrait qu'après cette valse, suivie d'une invocation au manteau royal de Saint-Étienne, il s'est fait sauter la cervelle pour fausser compagnie à ses créanciers, je n'en serais pas trop surpris. En attendant, il est du club, brevet d'élégance et d'honorabilité, qui répond à tout, et il s'est bien conduit pendant la guerre dans je ne sais quel corps de francs-tireurs. Mais pardon!.. mon bavardage paraît vous intéresser extrêmement, vous n'en écoutez pas un mot.

M. d'Erquy tressaillit comme un homme que l'on rappelle de loin :

— L'histoire de votre Hongrois?.. Curieuse, très curieuse!.. Mais, dites-moi, quelle est cette dame en noir, là-bas, la seconde au troisième rang?

— C'était elle que vous regardiez avec cette persistance? Vraiment elle ne mérite guère de vous absorber ainsi. Une vieille fille, je crois, une provinciale,.. elle n'est pas de mes malades et jamais je ne l'ai vue ici, mais le matin on la rencontre dans les salles d'inhalation, où elle reste patiemment une heure de suite, absorbée par son tricot. Quelqu'un l'a nommée devant moi : Kervan, Kerlan...

— M^lle de Kerlan! répéta d'Erquy d'un air pensif, c'est bien cela.

— Voudriez-vous par hasard lui être présenté? demanda en riant le docteur.

— Non, inutile... Comme il fait chaud ici!

— Rejoignez donc votre fille, qui vient enfin d'échapper aux serres de son Hongrois. Il ne la quitte pas pourtant, le drôle!.. Le voilà installé auprès de ma femme.

— Laure n'a pas besoin de moi; elle est en sûreté sous l'aile de M^me Aubin.

— Alors laissez-moi vous amener Berneuf, le peintre, qui grille

d'être mis en rapport avec vous; il n'est pas le seul. Oh! soyez tranquille, les ennuyeux seront écartés; j'ai trié sur le volet.

— Une autre fois, voulez-vous? Je verrai vos amis avec plaisir, mais ce soir la migraine me met hors d'état... On ne résiste pas à la migraine, vous savez? C'est une infirmité odieuse.

— Et sans remède malheureusement. Le travail continu de la pensée y prédispose et puis, — je vous ai déjà mis en garde contre ces mauvaises habitudes, — trop de cigares, trop de café. Il est certain que votre visage s'est altéré tout à coup. Allez donc vous mettre au lit; nous ramènerons M^lle^ Laure.

— Je vais essayer d'abord du grand air et de la solitude. Tenez, je serai très bien sur cette galerie.

Déjà il avait franchi l'une des portes-fenêtres donnant accès au large balcon couvert qui fait le tour du casino. Rapidement il gagna un coin où le bruit ni la lumière ne pouvaient arriver, et, là, le front entre ses mains, il s'accouda longtemps à la balustrade.

C'était bien elle, Nona! Et il ne la revoyait pas seule. Sa mère à lui, le château de La Ville-Revault où il était né, l'horizon austère auquel il avait confié si longtemps son ennui, ses ambitions, ses révoltes, toutes les émotions de sa jeunesse contrainte, tourmentée, lui apparaissaient avec cette figure qui évoquait pour lui un remords mêlé d'attrait irrésistible, l'attrait du passé si triste qu'il ait pu être, du passé avec tout ce qui s'y rattache : souvenirs d'enfance, figures familières. Il se rappelait en même temps un récit qu'il avait écouté à bâtons rompus, celui que venait de faire le docteur, des aventures d'une race finie ou abaissée. Ce n'est pas en Hongrie seulement que des rebelles de vingt ans, emprisonnés dans un réseau d'étouffantes tyrannies, d'oppositions perpétuelles, d'impossibilités de toute sorte ont demandé avec désespoir à vivre ou à mourir. Jadis, au fond de la Bretagne, une tradition d'ignorance et d'entêtement aveugle, les préjugés de sa famille et de son monde lui avaient lié les mains. Il avait brisé l'obstacle, mais à quel prix? Pourquoi fallait-il, pour atteindre le but, pour accomplir sa destinée, affliger, meurtrir tant de cœurs? Il l'avait fait pourtant, il le ferait encore. Ses chaînes étaient de celles que le devoir bien entendu commande de briser. Mieux valait que le coup de tête qui, le déracinant de sa province, le séparant de son entourage, l'avait rendu libre, eût été accompli à temps. Il lui devait d'être ce qu'il était, de mener cette vie si pleine et si enviée qu'il n'eût échangée contre aucune autre. Comprendrait-elle cela? Pourrait-elle parler avec lui de ce qui n'était plus, de ce qu'il ne pouvait oublier, des lointaines années qui projetaient comme une ombre noire sur ses succès, sur ses plaisirs, sur les plus vives satisfactions que lui eût apportées sa brillante carrière? Pauvre Nonne de Kerlan si profondément imbue de toute

espèce de superstitions! A ses yeux, il était un réprouvé dont elle se détournait avec horreur. Et puis, une femme, fût-elle bonne, fût-elle sainte, ne pardonne jamais à celui qui l'a dédaignée... Le mariage, décidé pour eux, et auquel il n'avait pu se résigner, n'était-il pas resté dans sa mémoire comme un sujet d'éternelle rancune? Oserait-il l'aborder avec cette crainte! S'il essayait pourtant? Une étrange timidité paralysait cet homme, ordinairement maître de lui, solidement appuyé sur une réputation qui ne pouvait guère plus grandir, habitué à observer et à enregistrer les faiblesses humaines plutôt qu'à les ressentir, cuirassé de philosophie, le scepticisme aux lèvres, la satire au bout de la plume. Cette situation le prenait au dépourvu, lui un inventeur de situations! cette vieille fille, sa fiancée d'autrefois, l'intriguait comme une énigme, lui, un débrouilleur de caractères! il restait perplexe, indécis. L'idée de se heurter à la froideur de celle qui représentait pour lui le pays natal qu'il avait déserté, la famille qu'il s'était aliénée à tout jamais, le jetait dans une angoisse profonde.

— Calmons-nous, se disait-il, en respirant l'air frais du soir, qui lui apportait des parfums de jasmins et de roses.

Aix est le pays des fleurs. La lune voguait au front de la montagne, qui découpait ses belles lignes harmonieuses sur le ciel clair; les massifs du jardin, tout à l'heure fantastiquement colorés par des feux de Bengale, étaient rentrés dans l'ombre, leurs masses noires, encadrant le jet d'eau dont on voyait l'aigrette élancée jaillir, puis retomber en pluie d'argent; le bruit de sa chute monotone berçait par intervalles l'agitation de Jean d'Erquy jusqu'à ce qu'un lambeau de musique vint lui rappeler tout à coup que le bal continuait et que peut-être celle qu'il fuyait avec un si vif désir de se rapprocher d'elle ne resterait pas jusqu'à la fin.

## II.

Il retourna dans le salon. Sa fille, rayonnante d'entrain, dansait maintenant avec le jeune homme inoffensif que lui avait amené le docteur; le Hongrois continuait à la suivre des yeux, tout en faisant sa cour à M^me^ Aubin, qu'il ne quittait pas, peut-être parce que Laure revenait toujours auprès d'elle. Il parut à Jean d'Erquy que M^lle^ de Kerlan tournait la tête de son côté lorsqu'il rentra. Lentement il s'approcha d'elle, puis, plus troublé que jamais, se tint debout à quelques pas de sa chaise, ne pouvant prendre sur lui, quoi qu'il eût résolu, de lui parler, de la regarder seulement. Quelques secondes s'écoulèrent qui lui parurent interminables; tout à coup, une voix dont le timbre jeune autant que jamais le fit tres-

saillir, une voix où vibrait l'affection, la bonté, quelque chose aussi de doucement plaintif, prononça près de lui :

— C'est vous, Jean?

Le sang lui monta au visage, un brouillard obscurcit ses yeux :

— Vous m'avez reconnu!.. s'écria-t-il. — Et ses lèvres se posèrent avec ferveur sur la main qu'on lui tendait.

— On ne m'en a pas laissé le temps, répondit-elle souriante et en apparence très calme. Votre nom est dans toutes les bouches,.. je l'ai entendu,.. j'ai regardé;.. je vous attendais. Le prodige, c'est que vous me reconnaissiez;.. vingt-cinq années transforment une jeune fille en vieille femme.

— Vous êtes toujours la même,.. toujours la même Nona.

Elle avait très peu changé, en effet, depuis leur dernière rencontre. Nonne (ce nom prédestiné lui allait bien, surtout lorsque, dans l'intimité, on le poétisait par un joli diminutif ossianesque), Nona gardait sur ses traits, assez irréguliers, du reste, ce sourire intérieur d'une âme pure et tendre qui jaillit des yeux et s'étend, sans déranger leur expression placide, à toutes les fibres du visage. Sa démarche était restée légère comme celle d'une personne qui effleure à regret les choses d'ici-bas; ses formes, trop frêles, rappelaient encore celles d'une vierge byzantine émergeant du fond de pourpre de quelque vitrail, ses mains avaient une blancheur d'hostie; on eût dit qu'un souffle céleste soulevait incessamment sur son grand front pâle les mèches cendrées de ses cheveux, auxquels se mêlait plus d'un fil d'argent, car Nona, bien que son existence eût été à la surface semblable à un lac dormant, avait beaucoup souffert des chagrins et des fautes d'autrui. Le demi-deuil qu'elle ne quittait jamais révélait que son célibat était peut-être un veuvage.

Le regard de Jean arrêté sur son visage amaigri, sur ses vêtemens noirs, parut la gêner, car elle rougit un peu, et lui dit en parlant plus vite que de coutume :

— Vous ne comptiez guère me retrouver si loin de chez moi? J'ai été malade, très malade à plusieurs reprises. On m'ordonnait les eaux, et je suis venue avec ma vieille Tina, vous vous rappelez? Corentine... Elle vit encore, pauvre femme!.. aussi étonnée que moi pour le moins d'avoir quitté Kerlan. Ces montagnes de la Savoie sont bien belles, et cependant, — vous rirez de mon aveu, — notre Bretagne me paraît, comme à Tina, plus belle encore mille fois!

— Oui, la Bretagne est belle, en effet, dit Jean, rêveur et songeant à tout autre chose qu'à ce qu'il répondait.

Mais les questions qui se pressaient dans sa pensée refusaient de lui sortir des lèvres; il retardait le moment de les faire.

A ces mots : « La Bretagne est belle, en effet, » le regard de Nonne sembla répondre : — Elle ne l'a pas été assez pour vous retenir.

Et un silence se fit entre eux. Jean le rompit par cette phrase banale : — Votre santé s'est bien trouvée des eaux?

— Bah! je ne souffrais pas beaucoup, même en arrivant. Les médecins avaient dû exagérer,.. mais autour de moi on insistait...

— Autour de vous?

— Oui, votre mère elle-même, qui tient si fort aux habitudes sédentaires.

Ce n'était pas sans intention que Nonne faisait intervenir dans la conversation le nom de M^me^ d'Erquy, rompant ainsi la glace sans paraître y toucher.

— Parlez-moi d'elle, dit Jean d'une voix basse, presque étouffée.

— Eh bien! elle porte vaillamment les années sans qu'aucune infirmité l'atteigne, sans que rien soit changé à sa vie...

— Ni?..

Jean s'arrêta, mais elle comprit.

— Ni à son humeur,.. à sa manière de voir si absolue, si arrêtée. Nous ne pouvons espérer cela, mon pauvre Jean. Elle restera jusqu'au bout, comme vous disiez, une digne fille de la terre de granit. J'ai usé mes forces à combattre, à implorer...

— En ma faveur,.. vous, Nona!

— Est-il possible que vous vous en étonniez?

Il avait repris sa main et la serra un moment, incapable d'exprimer la honte, la reconnaissance qui l'oppressaient.

— Comme tu m'abandonnes, comme tu m'oublies, vilain père! vint lui dire Laure, qui, entre deux quadrilles, avait toute seule traversé le salon à sa recherche.

Il l'avait oubliée, c'était bien vrai, il avait oublié tout ce qui l'entourait, tout le présent.

— Tu t'amusais, mon enfant, dit-il en levant ses yeux humides d'une émotion qu'elle ne pouvait comprendre vers ce jeune visage épanoui par le plaisir; il me suffisait de le savoir. Mais, puisque tu es venue, je veux te présenter à la plus ancienne, à la meilleure amie que j'aie au monde.

Il y eut un regard échangé entre les deux femmes, un regard pétillant de curiosité, de surprise, d'interrogations de toute sorte sous les longs cils de la jeune fille, qui n'avait jamais entendu parler de cette amie de son père surgie à l'improviste; un regard sérieux, scrutateur et tout à coup empreint de tendresse profonde dans les yeux gris bleu aux paupières bistrées de M^lle^ de Kerlan. Celle-ci avait pris entre ses deux mains la main de Laure; l'attirant à elle jusqu'à ce que le joli front aux boucles frisottantes fût à portée de sa bouche, elle l'embrassa brusquement avec un murmure à demi-voix qui eut l'accent d'une bénédiction. Ce fut un baiser maternel et Laure le sentit; elle n'en avait jamais reçu jusque-là;.. sa

mère était morte en la mettant au monde. Spontanément elle répondit à cette caresse.

— Laissez-moi vous bien voir, dit Nonne, la faisant asseoir auprès d'elle. Je veux emporter votre charmante figure dans cette mémoire où rien ne s'est jamais effacé. Mes prières vous suivront à travers la vie. Je ne peux vous donner que cela, mais je vous le donnerai tous les jours et de toute mon âme.

Il y avait quelque chose de si grave et de si pénétrant, dans ce langage!

— Ne vous reverrai-je plus? dit Laure avec vivacité. J'en serais fâchée... Il me semble vous connaître depuis longtemps. C'est drôle!.. Un pressentiment, un souvenir... — Elle a peut-être été des amies de maman?... dit-elle en interpellant son père à demi-voix.

Jean d'Erquy resta muet, tandis que Nonne répondait doucement :

— Non!.. mais votre père vous a parlé peut-être de sa jeunesse en Bretagne?

— Où l'on a été si dur pour lui? répliqua l'enfant terrible.

— On ne l'a pas compris comme il l'eût fallu peut-être, ma chère... Quel est votre nom?

— Laure,.. le nom de maman.

— Eh bien! ma chère Laure, reprit Nonne avec un frémissement singulier dans la voix, votre père a gardé là-bas, quand même, plus d'une fidèle affection.

La jeune fille prit l'air triste et décontenancé. Que signifiait tout ceci? Depuis qu'elle existait, elle s'était figuré être seule à aimer son père, de même qu'elle croyait être son intérêt unique, et cette conviction l'enchantait.

— Comme tu es rouge!.. tu te fatigues trop, dit M. d'Erquy, tandis que M^lle^ de Kerlan continuait d'observer, inquiète et charmée, cette figure, cette toilette, qui se rattachaient à un ordre de choses si nouveau pour elle. Un peu scandalisée, elle l'était,.. mais conquise néanmoins.

— Il faut que tu en prennes ton parti, je n'ai pas encore fini de danser, dit Laure, consultant un petit carton caché dans son gant et sur lequel s'inscrivaient les invitations.

Au même instant, le comte Tzérényi la rejoignit, et, saluant avec sa grâce fière :

— Mademoiselle, vous m'avez promis cette mazurke.

Elle s'envola joyeuse sur un : « Au revoir! » amical et déjà familier à l'adresse de M^lle^ de Kerlan, qui l'entendit à peine, occupée qu'elle était à essuyer les admonestations de Tina, dont la coiffe bretonne, la jupe rayée, le tablier à bavette et la physionomie rébarbative venaient de s'introduire dans la salle de danse, où cette apparition bizarre provoqua des chuchotemens et des rires :

— J'attends là dehors depuis le souper, expliquait-elle tout bas à sa maîtresse. Vous m'aviez recommandé d'être exacte; j'ai cru, ne vous voyant pas venir, qu'il vous était arrivé quelque malheur... sans compter que les gens me dévisageaient comme une bête curieuse. Il y en a pourtant ici de tous les costumes et de toutes les couleurs. Dirait-on pas qu'ils n'ont jamais rien vu? A la fin j'ai pris mon courage à deux mains et je suis entrée... Pourquoi pas?.. Vous oubliez donc qu'il va être dix heures et que nous devons nous mettre en route de grand matin? S'il y a du bon sens!.. Vous ne pourrez pas vous lever demain,.. vous serez malade...

Jean n'entendait rien, mais il s'amusait des gestes courroucés de cette vieille servante à mine de religieuse, si embéguinée, si méfiante, d'un abord si sévère, que, trente années auparavant, son frère et lui la surnommaient déjà : la tourière de Kerlan.

— Ne me gronde pas, Tina, dit Nonne en riant de bon cœur. Quand on va dans le monde une fois par exception, c'est bien le moins qu'on s'y désheure un peu, comme tu dis. Et rassure-toi, ma bonne... il ne m'est rien arrivé de fâcheux, au contraire. Regarde plutôt celui-ci... Il est de Bretagne.

— De Bretagne? répéta Corentine.

Elle fixa ses petits yeux clairs et perçans sur cet homme qui tenait compagnie à sa maîtresse, et, au bout d'un instant, grommela d'une voix sourde :

— *Bréton biskoaz, tubardérez na réaz.*

Jean d'Erquy n'avait pas tant oublié la langue de son pays qu'il ne pût saisir le sens de cet antique proverbe : « Jamais Breton ne fit trahison. » Il sentit que Corentine voyait en lui le fiancé infidèle, le fils ingrat, le transfuge, et rougit tout en répondant :

— J'ai honte de l'avouer, Tina, mais je n'entends plus que le français.

— Oui, vous êtes devenu tout à fait de Paris, monsieur Jean, dit la vieille, mais je saurais retrouver un d'Erquy au bout du monde, moi! Vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à ce portrait de votre grand-père qui est à La Ville-Revault en habit de chouan, et M. Armel, que Dieu le bénisse! est tout pareil à vous... N'est-ce pas? reprit-elle, s'adressant à Nona. Plus brun seulement, et dame! plus mince... il est jeune... un beau gars!

— Au fait, mon neveu Armel doit être un homme aujourd'hui. Vous ne m'avez pas encore parlé de lui, Nona. Heureusement, nous avons encore du temps devant nous...

— Hélas! non. Je pars demain matin.

— Demain?.. C'est impossible! Un hasard inespéré nous rapproche après si longtemps et vous comptez les minutes!

— Ce n'est pas le hasard, mon ami, c'est Dieu,.. Dieu qui sait ce

qu'il fait. Mais, quant à partir demain, il le faut. Je ne me doutais pas que j'obéissais à un pressentiment, lorsque la mauvaise honte de quitter Aix sans avoir seulement aperçu les salons du Casino m'a poussée jusqu'ici. Serais-je venue si j'avais su que vous étiez en Savoie?.. Non, peut-être... Nous nous sommes rencontrés sans nous chercher... La Providence m'accorde cette grâce que je n'aurais jamais osé lui demander de vous revoir une fois,.. ajouta Nonne en appuyant sur ces derniers mots.

— Du moins, dit Jean d'Erquy, vous me permettrez de vous reconduire jusqu'à votre hôtel, de remplacer Corentine?

M^lle de Kerlan fit un signe d'acquiescement et congédia la Bretonne, qui avait rétrogradé jusqu'à la porte :

— Pour être franche, répondit-elle en s'enveloppant d'un châle, je vous avouerai que cette musique m'étourdit; elle n'est pas d'accord avec mes pensées. Nous serons mieux dehors.

Il lui offrit son bras, et, en sortant du salon, dit à M^me Aubin :

— Je vous laisse ma fille; vous me répondez d'elle.

— Oh! répliqua gaîment la jeune femme, c'est m'en demander trop. M^lle Laure vient de danser trois fois de suite avec un cavalier qui s'obstine à n'inviter qu'elle et paraît dévoré de jalousie quand elle partage ses faveurs. Je vous dénonce ce manége. Veillez sur votre bien.

Elle l'avertissait en plaisantant, mais avec intention peut-être. Le père de M^lle Laure ne se laissa pas alarmer. Nonne de Kerlan, ou plutôt la Bretagne, l'absorbait tout entier ce soir-là.

Ensemble ils traversèrent le grand vestibule, la cour bordée d'orangers en fleurs, puis, une fois hors de la zone illuminée du Casino, ils suivirent lentement les rues sombres et désertes. Pendant cette promenade, Jean ne se douta guère des émotions juvéniles qui gonflaient le cœur de sa compagne. La vie avait marché pour lui, une vie agitée dont le flot eût emporté comme autant d'épaves bien d'autres souvenirs que celui d'un tête-à-tête quelconque avec la fiancée que l'on imposait à son choix, mais pour Nona, c'était hier. Elle se sentait ramenée par magie à une nuit moins belle que celle-ci, où les étoiles brillaient moins vives sur des aspects moins rians, où la senteur amère des genêts remplaçait ce parfum vertigineux des orangers; elle avait vingt ans et elle croyait naïvement s'appuyer pour toute la vie sur un bras loyal qui lui appartenait. On l'avait si bien pénétrée de cette espérance et il lui avait été si facile, aimant elle-même, de prendre pour des préférences plus décidées les marques d'affection que lui prodiguait son ami d'enfance!

— Faut-il vraiment que vous partiez demain? demanda d'Erquy silencieux jusque-là.

Elle tressaillit, le charme était rompu :

— Oui, répondit-elle de sa voix calme et résignée, j'ai annoncé mon retour; on m'attend pour fêter l'arrivée de notre cher Armel qui vient en congé après une longue absence.

— Il est marin, c'est vrai,.. j'ai vu sa nomination au grade d'enseigne. Comment ma mère lui a-t-elle permis de servir son pays sous le gouvernement actuel?

— Oh! il a été bien difficile en effet de la décider. J'insistais, je suppliais de mon côté, poussée par l'enfant qui n'eût osé livrer seul un pareil combat; mais nous ne serions arrivés à rien sans l'abbé Le Goff.

— Vous m'étonnez. J'aurais cru que l'abbé ne pouvait que susciter des obstacles... Il est toujours à La Ville-Revault?

— Oui, en qualité de chapelain maintenant. Il fait la partie de piquet de M^me^ d'Erquy, il lui lit la gazette, il lui dit la messe tous les matins. Pauvre homme! il a bien baissé depuis la mort d'Yves-Marie, suivie à si peu de jours de distance par celle de sa jeune femme qui avait pris la maladie en le soignant. Cet affreux malheur, du reste, nous a tous accablés.

— Je l'ai ressenti de loin bien douloureusement, dit Jean, le sourcil contracté. Entre mon frère et moi, l'union avait été intime et profonde. Rien n'a pu la briser tout à fait. Il me jugeait, je crois, sévèrement, lui aussi; n'importe, il m'aimait. Quand j'ai appris sa mort, j'ai écrit à ma mère... Je m'imaginais qu'en un pareil moment son cœur déchiré s'ouvrirait peut-être au pardon. Savez-vous ce qui est arrivé?

— Elle n'a point répondu?

— Si fait! J'ai reçu les deux lignes suivantes : « Vous avez raison de me plaindre, car je n'ai plus de fils! »

Jean prononça ces mots d'une voix rauque comme s'ils l'étranglaient au passage et M^lle^ de Kerlan poussa un long soupir.

— Je ne me suis pas découragé encore, j'ai écrit à l'abbé Le Goff, le priant de servir d'intermédiaire entre moi et cette mère inflexible. Lui, je dois le dire, il m'a répondu avec bonté,.. une lettre stupide du reste, mais ce n'est pas sa faute s'il a l'esprit court... Quel précepteur nous avions là, hélas! et combien il faut que l'éducation compte pour peu de chose, puisque, élevé par lui, j'ai pu devenir ce que je suis! Il m'adjurait sur le ton de la miséricorde et de la douceur, comme si j'eusse été un criminel ou un fou furieux : — « Vous n'avez qu'un moyen de rentrer en grâce, disait-il, et vous savez bien lequel. Faites votre soumission, brûlez les œuvres profanes que le démon vous a inspirées; puis, venez reprendre ici la vie de nos aïeux... » De pareilles inepties en plein XIX^e^ siècle! Personne n'y croirait! Entreprendre de persuader à un abbé Le Goff qu'il exigeait là un suicide et que le nom le plus illustre n'est qu'un

fardeau écrasant s'il voue à l'inaction celui qui le porte, lui démontrer que ce nom est un patrimoine susceptible de s'amoindrir comme tous les autres, que la marche rétrograde de notre aristocratie dans les routines du passé est pour elle une occasion de mort, c'était bien inutile, n'est-ce pas? Je l'ai tenté cependant.

— Et vous n'avez pas tout à fait perdu votre peine, interrompit Nona, car sans accepter tous ces raisonnemens, on y aura peu à peu démêlé une lueur de vérité : la preuve, c'est que Mme d'Erquy a laissé Armel se présenter aux examens de la marine en sortant du collège. Vous savez qu'une direction plus éclairée que celle de ce pauvre abbé lui a été donnée, qu'il a fait ses études chez les pères?

— Mon exemple aussi a dû servir d'argument en sa faveur, dit Jean d'Erquy d'un ton de raillerie amère. Ils auront lâché la bride à regret afin qu'elle ne fût pas une seconde fois rompue.

— Pour une raison ou pour une autre et après bien des débats, Armel est entré à l'école navale ; maintenant c'est un officier d'avenir, tout le monde le dit.

— D'avenir ! ce mot-là doit vous faire trembler tous, vous qui vous cramponnez si obstinément au passé, aux choses mortes, vous qui choisissez de végéter sans une aspiration, sans une révolte, sans un rêve de progrès au milieu des tombeaux !

Mlle de Kerlan trouva peut-être injuste qu'il l'enveloppât dans cette accusation générale, car une rougeur légère que couvrit l'obscurité, monta brusquement à son visage et elle répondit avec assez de vivacité :

— On ne choisit pas toujours, on subit.

— Les hommes vraiment dignes de ce nom font leurs destinées, ils forcent la fortune au besoin, répliqua Jean d'Erquy, poursuivant sa pensée toute d'égoïsme, sans s'arrêter à la protestation humble et douce comme une plainte voilée qui s'élevait auprès de lui.

— Enfin, reprit-il, vous reconnaîtrez qu'il faut que le fanatisme et l'opiniâtreté aient paralysé la raison chez ma mère pour que ses résistances n'aient pas cédé au retentissement d'un grand succès. Le succès justifie toutes les audaces, il ne permet pas de douter de la réalité d'une vocation ; il va jusqu'à légitimer les fautes qu'elle entraîne, qu'elle impose.

— Bien d'autres que votre mère ne seraient pas de cet avis, mon cher Jean ; le succès n'a qu'une valeur humaine, c'est le monde qui nous le décerne, le monde si souvent hostile au devoir. Vous écrivez pour le théâtre, n'est-ce pas, et la religion défend les spectacles comme un péché : vous livrez le nom de vos ancêtres aux appréciations capricieuses de la foule. Votre mère a frémi de le rencontrer dans un journal qu'elle reçoit. Depuis ce temps, elle ne

jette jamais les yeux sur le feuilleton. Et votre travail, le travail d'un d'Erquy, qui ne devrait savoir que prendre les armes au nom du roi et de la religion, est rémunéré par de l'argent! Comment excuser cela? Vous me direz qu'il n'y a plus de roi et que la religion n'exige plus qu'on la défende les armes à la main.

— Je ne dirai rien, parce qu'il est oiseux de combattre l'absurde. Vous-même vous parlez avec une pointe d'ironie qui me prouve que rien de tout cela ne vous paraît soutenable, que vous n'êtes ni aussi Bretonne ni aussi catholique que ma mère.

— De grâce, ne m'ôtez pas les deux qualités dont je suis fière par-dessus tout. Mon opinion ne compte pas, je n'ose rien penser, il est d'ailleurs inutile que je pense. Ignorante comme je le suis, je m'égarerais sans doute. Songez donc que je n'ai jamais eu l'occasion de mettre le pied dans un théâtre et que les seules pièces que j'aies lues sont quelques tragédies de Racine et de Corneille. Il est vrai que je les relis souvent; je sens que c'est beau et je place, en toute confiance, vos œuvres au rang de celles-là.

— Pauvre Nona! pauvre enfant! pauvre sainte! Comment vous faire comprendre?..

— Je ne comprendrais peut-être pas et je souffrirais. Taisez-vous, mon ami. J'ai déjà défendu à Armel d'attenter à mes illusions. Lui aussi vous connaît bien et vous admire passionnément. Il est fier d'être lié à vous par le sang, il refoule avec peine ses enthousiasmes en présence de sa grand'mère. Cher enfant, il me les apporte, et je ne les combats pas, cela va sans dire. Nous parlons souvent de vous, lui et moi, en cachette.

— O Nona, c'est encore à vous que je dois de n'être pas un étranger pour le fils de mon frère. Est-il franc et généreux comme l'était Yves-Marie?

— Oui, avec plus d'esprit. Il a navigué, il a vu le monde.

— J'aimerais le rencontrer, dit Jean d'un air pensif.

Nona ne jugea pas à propos de lui répondre que M^me^ d'Erquy avait exigé du jeune homme le serment de ne jamais rechercher son oncle s'il allait un jour à Paris, et qu'en 1870, pendant le siège, où il s'était distingué Armel avait tenu parole.

Pour la quatrième fois, ils venaient d'arpenter l'espace qui sépare le casino de l'hôtel où M^lle^ de Kerlan avait pris gîte. Les rues s'animaient de nouveau, l'heure qui marque la fin des spectacles, des concerts, des plaisirs variés que la ville d'Aix offre chaque soir très libéralement à ses hôtes, ayant sonné. On revenait à pied, par groupes; les femmes encapuchonnées laissaient entrevoir, sous l'étui plus ou moins sombre qui la recouvrait, l'aile du papillon : un bas de soie brillant, les dentelles d'une robe légère. Et c'était un babil entre-

coupé, de petits rires sonores, des bonsoirs échangés devant chaque porte, tandis que le défilé continuait au clair de la lune.

Mlle de Kerlan s'arrêta.

— Adieu, mon ami !

— Ah ! le triste mot ! s'écria-t-il comme s'il eût vu s'envoler sans retour un lambeau de sa jeunesse ressaisi par hasard. Pourquoi n'est-ce pas au revoir, comme vous le disait Laure ?

Elle répliqua tout bas :

— Dieu est bon, il permet d'espérer. Et vous n'avez, ajouta-t-elle, aucune recommandation à me faire, aucune commission à me donner?

— Une seule. Lorsque vous en trouverez le moyen, parlez à ma mère de la petite. Elle est innocente, celle-là, de tout ce qui est arrivé, elle n'a pas mérité d'être répudiée. Si vous pouviez savoir, Nona, combien, quand je réfléchis à mes propres affaires, — c'est rare, par bonheur, je n'ai pas le temps, — combien l'avenir, le présent même, de cette enfant me préoccupe ! Un homme peut se passer d'appuis, défier la vie, livrer seul le grand combat. Qu'importent les horions, les accrocs ! on sort meurtri de cette lutte, mais victorieux, tandis qu'une femme, rien ne doit l'effleurer. Laure n'a que moi, et un père qui a pu suffire à l'enfant, remplacer tout pour elle, est bien embarrassé dès qu'il s'agit de diriger la jeune fille. Aussi je ne la dirige pas, vous avez vu, c'est elle qui me mène. Un cœur d'or que le sien, mais l'inexpérience, l'enfantillage, les entraînemens, j'ai peur de tout cela, sans savoir rien conjurer. Elle est restée en pension jusqu'ici ; à dix-huit ans, je ne puis l'y remettre, et sur les points essentiels son éducation est bien incomplète. Dans le meilleur des pensionnats on enseigne l'orthographe, mais non pas à se conduire. La marier le mieux possible et jusque-là bien choisir ses relations, voilà ce qu'il faudrait. Est-ce que je peux, moi qui travaille, moi qui vis en garçon ! Comment m'aiderez-vous? Je n'en sais rien, mais c'est pourtant sur votre aide que je compte, Nona.

— Vous avez raison, répondit-elle. Où dois-je vous écrire si un jour il y a lieu de le faire?

Il tira un portefeuille de sa poche, traça une adresse à la hâte et la lui remit dans un serrement de main qui fut le dernier.

## III.

Les soi-disant amis de Jean d'Erquy, ceux qui croyaient le connaître, parce que, depuis vingt ans, ils enviaient ses succès ou partageaient ses plaisirs, ne savaient en réalité rien de l'homme qui se dérobait sous l'artiste, rien du cadre étouffant que ce privilégié, comme on le nommait d'ordinaire, avait dû briser avant de donner leur libre essor à ses facultés puissantes, rien de ces dessous, si

peu d'accord souvent avec la surface et qui recèlent les causes secrètes d'où résultent un caractère, un talent, une vie tout entière. On l'avait vu apparaître à l'improviste dans le boudoir ou dans la loge de Laura. D'abord il y fit assez modeste figure, sans passer néanmoins inaperçu, car chacun disait à l'oreille de son voisin que ce provincial silencieux, un peu gauche et possédant pour tout mérite, croyait-on, une carrure de jeune hercule, avait fixé le cœur de cette idole fantasque, perpétuellement encensée, aux caprices presque légendaires qui, dans le moment même, repoussait à la fois les hommages d'un banquier richissime et ceux d'un homme d'état fameux. Son expérience de femme de trente ans et de femme de théâtre ne l'avait pas préservée, après tout, des dangers d'une passion exclusive. Elle s'était attachée avec emportement à ce jeune homme, ramassé durant une tournée de congé dans un coin perdu de la Bretagne, on ne savait pourquoi ni comment. Malgré ses allures discrètes, sa persistance à s'effacer, il inspirait aux nombreux courtisans de la tragédienne une jalousie mêlée d'un peu de mépris. Mais tout changea deux ans après, lorsque l'amoureux taciturne se révéla soudain auteur dramatique et débuta par un coup de maître. Du jour au lendemain, Jean d'Erquy eut une situation, des amis, des flatteurs; chacun prétendit l'avoir deviné. Le choix de Laura fut justifié à l'improviste. On découvrit que cet inconnu possédait les avantages de la naissance et de la fortune, dont il n'avait jamais fait parade, préférant attendre toutes les distinctions de lui seul, travaillant sans rien dire, se recueillant dans une obscurité volontaire jusqu'à l'heure d'un triomphe d'autant plus éclatant qu'aucun prélude ne l'avait annoncé. Les originaux de deux ou trois portraits, évidemment peints au vif et qui apportaient dans sa comédie une note de réalité piquante, n'eurent garde de se reconnaître. Pourtant l'auteur les avait étudiés de près dans ce milieu propice qui réunissait toutes les nuances les plus diverses de la société parisienne et cosmopolite. Ce n'était pas en vain qu'il avait affecté longtemps de s'éclipser et de se taire : il réservait apparemment pour un meilleur usage les traits brillans, les mots qui font fortune. Ce naïf était après tout un malin, — un malin de génie!.. Ceci posé, on ne se demanda plus d'où venait l'auteur d'une pièce prônée par la critique et jouée cent fois de suite; on ne perdit plus de temps à interroger son passé; Jean d'Erquy représentait l'avenir, l'avenir glorieux, acclamé; à cet avenir chacun fit la cour sans s'inquiéter du reste. Il eût été pourtant curieux de savoir que la première jeunesse de cet homme au talent si moderne, qui manœuvrait d'une main si ferme et si exercée déjà tous les rouages des sentimens, des travers et des intérêts de son temps, s'était passée dans une sorte de tombeau où n'arrivait aucun des bruits du monde.

Le château de La Ville-Revault, qui l'avait vu naître, sur les confins des Côtes-du-Nord et du Finistère, loin des villes, dans une région sauvage de forêts, ne pouvait se comparer pour la morne tristesse qu'à ce château de Combourg, dont l'ombre grandiose et profonde pesa sur l'œuvre et sur la destinée entières d'un autre Breton, Chateaubriand; et Jean d'Erquy n'avait pas pour supporter son sort le désenchantement maladif, la poétique mélancolie de *René;* il était incapable de se perdre dans le rêve, d'invoquer au fond du donjon où les circonstances le retenaient prisonnier une sylphide consolatrice, belle à la façon de Velléda ou de Cymodocée; il n'aspirait point aux solitudes du désert, mais bien au spectacle agité de la vie contemporaine, au tumulte fécond de Paris. Son humeur le poussait vers la révolte plutôt que vers le désenchantement; il prétendait ne pas laisser inactives les forces qu'il sentait avec un mélange d'ivresse et d'effroi bouillonner en lui; mais quelle issue leur donner? Sa mère, veuve, et son précepteur, un vieil abbé, qui se nourrissait encore des numéros du *Drapeau blanc* et de *la Quotidienne*, précieusement conservés, lui proposaient comme unique exemple tantôt la carrière de son aïeul, qui s'était fait tuer pour Madame au combat du Chêne, tantôt celle de son arrière-grand-père, un émule des La Rochejaquelein, des Cathelineau, des Bonchamps, jadis fusillé à Quiberon. De son père défunt on lui parlait peu. Jean-Hervé de La Ville-Revault, comte d'Erquy, avait été aussi dans sa jeunesse l'un des derniers chouans; mais, après l'arrestation de la duchesse de Berry, il s'était trouvé réduit, faute de mieux, à chasser d'un bout de l'année à l'autre pour tromper ses velléités guerrières, quitte à s'enivrer d'eau-de-vie dans l'intervalle des laisser-courre et à augmenter considérablement la population de son village par des caprices aussi violens que fugitifs pour les moins laides d'entre ses vassales.

Si la comtesse avait souffert, nul n'en savait rien : jalousie, humiliations, dégoûts, mauvais traitemens, elle offrit tout en silence au Dieu implacable qui la frappait; sa dévotion austère, presque farouche, n'eut d'autre effet que d'enraciner chez elle les principes prétendus d'honneur et de loyauté dont ses enfans devaient être victimes. Jamais elle ne s'était demandé si l'inutilité à laquelle le vouait la chute de ses princes n'avait pas été la première cause de l'abjection profonde où était tombé son mari, tué par l'ivrognerie qui l'avait d'abord hébété; jamais elle n'avait pensé que des voies nouvelles pussent s'ouvrir à toutes les classes de la société tentées également par l'œuvre du progrès. Au fond, elle ne plaignait aucune misère, ses propres souffrances, impitoyablement refoulées, l'ayant endurcie, rendue pour ainsi dire inerte : la vie n'était qu'un martyre, et c'était juste, puisque le ciel devait se trouver au bout.

Pour gagner le ciel, Mme d'Erquy pratiquait la bienfaisance sous toutes ses formes matérielles, distribuant, selon le cas, des vêtemens, du bois ou des drogues aux paysans d'alentour, qu'elle armait d'ailleurs de son mieux contre l'empiétement des lumières. L'école n'avait pas de plus ardente adversaire ; la science représentait pour elle un agent de la révolution ; si la noblesse était montée à l'échafaud, si les religieuses avaient été chassées de leurs couvens, si l'on niait Dieu, si l'on égorgeait les rois, c'est qu'on avait trop lu et trop pensé. Rien ne lui eût ôté cette certitude, elle n'admettait pas que le bien se trouvât dans les livres à côté du mal. Non, les ouvrir, c'était s'exposer à perdre, sans compensation aucune, sa vertu, sa foi, son bonheur en ce monde et dans l'autre. Telles étaient les convictions qu'elle réussissait sans peine à répandre et à entretenir dans le plus endormi des villages de la Basse-Bretagne. Ses deux fils Yves-Marie et Jean furent élevés comme des gentilshommes qui d'un moment à l'autre peuvent être appelés à défendre un drapeau qui n'est plus celui de leur pays. Toutes les qualités requises au temps de la ligue, on les en pénétra au préjudice de celles qui servent aujourd'hui. Yves ne se révolta pas contre cet enseignement ; c'était une espèce de centaure, toujours satisfait pourvu qu'on le laissât galoper dans la campagne, doué d'un corps de fer et d'une âme paisible. Sa mère le maria de bonne heure, sans qu'il fût de résistance, et il s'attacha aussi fidèlement que s'il l'eût choisie lui-même à la compagne qui lui était donnée. Le même sort était réservé à Jean, qu'il s'agissait de mater, quelque indomptable que fût sa nature :

Bandez bien les yeux de votre jeune taureau, ou il vous donnera du mal.
Entravez bien votre poulain, ou il se noiera dans l'étang.

Ces préceptes de répression empruntés à la *Sagesse de Bretagne* revenaient sans cesse dans la bouche du bon abbé Le Goff qui les appliquait de son mieux, mais ils furent inutiles contre Jean, incapable de souffrir ni bandeau, ni entraves. Babylone attendait celui-là pour le dévorer, comme le répéta souvent depuis son précepteur au désespoir, en rappelant certains spectacles de marionnettes que l'enfant organisait avec une perversité précoce et certaines scènes dialoguées auxquelles s'exerçait la plume à peine capable encore de former des lettres, mais habile à retracer déjà les ridicules d'autrui : l'abbé Le Goff y jouait toujours un rôle à la fois grotesque et odieux qui avait valu plus d'un pensum au futur auteur dramatique. Jean devinait tout ce qu'on voulait lui cacher, prenait toutes les leçons à rebours et posait à ses supérieurs des questions évidemment soufflées par le mauvais esprit ; il savait dénicher

dans la bibliothèque, dont les portes cependant étaient fermées à clé, les ouvrages les plus propres à l'empoisonner, il aimait le péril : Satan lui prêtait parfois dans la discussion les ressources d'une verve et d'une logique à faire damner les saints.

Sa mère, à qui les plaintes de l'abbé arrivaient chaque jour, usa de rigueur le plus longtemps qu'elle put. S'apercevant enfin que ce moyen aggravait le mal, au lieu d'y remédier, elle imagina d'appeler à son secours l'ascendant tout d'indulgence et de bonté, que semblait avoir pris sur le rebelle une compagne d'enfance qui était en même temps la plus riche héritière du pays. Nonne de Kerlan fut attirée sans cesse à La Ville-Revault et, bon gré mal gré, l'élève récalcitrant de l'abbé Le Goff aurait fini par se laisser enchaîner au foyer, comme Yves-Marie, si, alors qu'il y pensait le moins, la destinée de son choix ne se fût offerte d'elle-même et d'une façon étrangement tentatrice.

Le journal du département annonçait une représentation extraordinaire au théâtre de Brest. Laura, dont le nom avait retenti jusqu'en Bretagne, devait au cours d'une de ces tournées que les acteurs de Paris font en province, jouer par exception, elle, la plus belle des Phèdre, des Chimène, des Hermione, un rôle de drame moderne, écrit exprès pour faire valoir ses principales qualités. Jean résolut de la voir, il la vit, et l'amour éclata chez lui en même temps que sa vocation, l'une et l'autre irrésistibles et si étroitement confondus qu'il n'aurait pas su les séparer. Un grand cœur, pensa-t-il, devait s'allier à tant de génie ; cette femme, cette muse saurait l'aider. Avec la naïve intrépidité de son âge, il trouva moyen d'approcher d'elle, de se faire écouter. La passion à brûle-pourpoint du jeune Breton fit sourire Laura ; ce qu'il lui dit de ses ambitions, de son désespoir, de ses facultés enchaînées l'intéressa ; elle se rappelait encore son propre début contrarié par l'ignorance et la misère, de terribles obstacles aussi, qu'elle avait surmontés toute seule, et le rôle de Providence ne lui déplut pas ; peut-être sut-elle lire sur ce front éclairé par l'enthousiasme les signes favorables qui livrent l'avenir à qui les possède ; et puis la situation était étrange... Jean ne ressemblait à personne, il était fou d'une folie assez rare. Après avoir un peu raillé, la grande artiste se laissa graduellement attendrir ; cet enfant l'implorait de si bonne foi comme une divinité qui pouvait dispenser à son gré le bonheur et la gloire ; pourquoi ne l'eût-elle pas exaucé ? Bref, en quittant la province, elle l'emporta selon ses vœux, dans un pli de son manteau, et jamais plus Jean d'Erquy ne retourna dans la vieille demeure où l'on dormait d'un sommeil de cent ans qu'il avait été seul à secouer.

La douleur de M^me^ d'Erquy, cette douleur de chrétienne, de Bretonne et de mère, fut telle que les paysans, qui virent tout à coup

sa taille, si raide jusque-là, s'affaisser, son teint prendre sous des rides soudaines les teintes jaunies du vieil ivoire, déclarèrent en chœur qu'elle avait eu *le sang tourné*. Tout ce qui lui parut possible pour ramener l'enfant prodigue, elle le tenta : les admonestations, les prières, les anathèmes, elle n'épargna rien, sans rien obtenir. Renonçant enfin à une lutte inutile, elle lui rendit compte de l'héritage de son père défunt, car il ne fallait pas qu'un d'Erquy vécût comme un gueux à Paris ou ailleurs, puis elle le bannit de ses affections, plus vives et plus profondes qu'il n'avait pu s'en douter sous la sévérité des apparences. On sut que ce sacrifice était fait et combien il lui avait coûté le jour où, en revenant de la messe, elle prit le petit Armel, alors âgé de cinq ans, sur ses genoux et l'embrassa avec des larmes qui coulèrent une à une dans la chevelure bouclée du bambin. Il se tourna d'un air surpris vers sa grand'mère :

— Je t'aime pour deux maintenant, lui dit-elle avec une émotion concentrée en le serrant si fort qu'il eut peur et se mit à pleurer lui-même.

En effet, elle donna depuis au fils d'Yves-Marie toute la tendresse relativement expansive dont elle se reprochait d'avoir sevré Jean, à contre-cœur et par système :

— Qui sait, se demandait-elle bien tard, si la douceur n'aurait pas mieux réussi?

Mais non, il eût abusé de la douceur comme il avait défié la sévérité. Jean était perdu à jamais. Elle en fut persuadée le jour où elle apprit que son nom figurait sur une affiche de théâtre. Peut-être jusque-là eût-elle pu, s'il avait fait amende honorable, lui pardonner sa désertion et les désordres qui le damnaient : ce péché-là toutefois passait la mesure. Il y avait eu des d'Erquy prodigues et débauchés, mais nul d'entre eux n'avait fait courir au nom de ses ancêtres d'aussi basses aventures. Autant profaner quelque sainte relique! La comtesse n'eût pas été beaucoup plus scandalisée d'apprendre que son fils était lui-même monté sur les planches. Qu'il y dût recueillir des huées ou des bravos, peu lui importait après cela!

Cependant Laura continuait à se complaire dans son rôle de bonne fée. Elle avait été en toutes choses l'initiatrice de Jean. Leurs amours lui fournirent le sujet d'une première œuvre puisée au plus profond de lui-même, comme il arrive à la plupart des auteurs qui débutent. Ce n'était pas encore une de ces comédies de mœurs solides et brillantes à la fois telles qu'il devait en concevoir plus tard. *Raymonde* réussit par le pathétique de la situation, animée d'une flamme de jeunesse, assaisonnée par une saveur d'inexpérience toute géniale qui emportait l'auditoire bien loin des chemins battus; mais si cette pièce, quelque intéressante qu'elle fût, n'attendit pas son tour des mois, des années, si elle échappa

victorieuse à cette fatale poussière qui s'amoncelle sur le premier manuscrit, ce fut par le pouvoir de l'enchanteresse. D'un coup de sa baguette, elle abattait toutes les barrières qui tiennent le talent en échec, contre lesquelles parfois il se brise. Elle faisait vivre celui de Jean d'Erquy dans un milieu favorable plus qu'aucun autre à son développement. En même temps, les portes des théâtres s'ouvraient comme d'elles-mêmes, une sollicitude incessante, amoureuse et maternelle tout ensemble, veillait sur le chemin du jeune homme et en écartait les épines. Il arriva peu à peu que la femme toujours prête à se sacrifier au profit de l'homme aimé tua l'artiste, dont la vocation naturelle est de vivre égoïstement pour son propre succès.

Cette histoire, bien moderne cependant, rappelle certaine légende du Nord qui nous montre une nymphe des eaux, jusque-là perfide et trompeuse comme toutes ses semblables, attachée par malheur à un jeune mortel. Chaque soir, elle quitte le lac auquel elle appartient pour venir lui apprendre de nouvelles chansons, de nouveaux contes, de nouveaux jeux; chaque soir, elle s'oublie auprès de lui davantage, jusqu'à ce qu'ayant laissé passer l'heure fixée pour son retour dans le palais de cristal qui la réclame, elle disparaisse tragiquement, punie d'avoir manqué à son destin. Une flaque de sang sur le rivage est tout ce qui reste d'elle. Il resta autre chose de Laura, il resta une petite âme allumée au feu de la passion qui l'avait dévorée, une enfant dont la naissance conduisit sa mère au tombeau. Laura n'était pas faite pour le lot naturel des femmes. Une grossesse précipita l'éclosion des germes de phtisie qu'elle portait. La mort la prit à trente-cinq ans, terminant ainsi le poème rapide d'une vie qui avait épuisé les jouissances de l'art, l'orgueil de la célébrité, les ivresses de l'amour partagé : encore quelques jours et elle eût senti le regret de vieillir sous les yeux d'un amant plus jeune qu'elle; la crainte de l'infidélité, de l'ingratitude serait venue peut-être l'effleurer; elle partit à temps, laissant au monde entier et à un seul cœur l'impérissable souvenir de l'éclat, de la puissance, des prestiges de Laura. Sa mort acheva l'œuvre qu'elle avait commencée : une grande douleur mit le dernier sceau à ce talent qu'elle avait fait jaillir. Pendant les longs mois de retraite, de recueillement qui suivirent une si grande perte, Jean d'Erquy devint ce qu'on le connut plus tard. Il s'enferma solitaire avec son travail, et son travail le consola. Mais il fut aussi consolé par sa fille, par la petite Laure. Cette frêle enfant devait remplacer pour lui l'amour et la famille qui lui manquaient.

Bien des années après, voyant clair en lui-même, il se dit qu'il n'avait aimé qu'elle. La tendresse ordinaire d'un fils pour sa mère s'était trouvée refoulée chez lui par une dureté trop grande; l'amitié que lui inspirait autrefois son frère n'était que de la condescen-

dance, son affection pour Nonne de Kerlan, un mélange de sympathie et de pitié. Laura elle-même, cette sublime Laura, l'avait surtout ébloui comme la première révélation du génie, la première apparition de la gloire; il adorait en elle, d'abord, sa libératrice. Les femmes qui, par la suite, semblèrent la remplacer auprès de lui, n'eurent en réalité d'autre emploi que de délasser sa pensée, toujours à l'œuvre, par des intermèdes de plaisir. Il ne tint sérieusement à aucune d'elles. Mais pour sa fille il eût tout sacrifié. Dès le berceau, elle disposait de lui. Si elle paraissait souffreteuse et maussade, il n'avait plus de repos. Avec l'anxiété d'une mère ou d'une nourrice, il guetta les périls qui menacèrent sa première enfance. Rien n'était plus touchant que ces soins minutieux de la part d'un homme, fort inhabile, du reste, au gouvernement de la vie extérieure. Il avait d'abord résolu d'élever Laure auprès de lui, mais lorsqu'elle eut huit ans, il comprit que l'intérêt même de l'enfant exigeait qu'il la mît en pension. Elle fut confiée à une femme intelligente qui dirigeait à grands frais l'éducation d'un petit nombre d'élèves orphelines ou étrangères séparées de leurs parens par quelque circonstance. Paris offre des compensations sans bornes à tous les malheurs que la pauvreté n'accompagne pas. Ces demoiselles recevaient les leçons de professeurs éminens et jouissaient du bien-être, des distractions variées qu'elles eussent pu trouver dans une famille riche. On les menait entendre de la musique aux bons endroits; on les tenait au courant de ce qui pouvait intéresser leur imagination d'une manière profitable et former leur goût, elles n'étaient pas astreintes à un uniforme banal et pouvaient librement aimer les chiffons; bref, ses années de pension n'eurent rien de pénible pour Laurette, que des gâteries sans nombre suivirent hors de la maison paternelle. Lorsqu'elle y rentrait, c'étaient de nouveaux plaisirs. Les amis de son père, hommes de lettres et artistes, lui prodiguaient, en même temps que les bonbons, plus de complimens qu'il n'en eût fallu à son âge. On la conduisait chez de belles dames qui, pour s'assurer la satisfaction d'orgueil d'avoir l'auteur en vogue à dîner, flattaient chez lui la fibre paternelle. Laure fut présentée certain jour à une altesse comme si elle eût été déjà elle-même quelque personnage d'importance. Elle voyait Jean d'Erquy recherché, adulé, elle lisait dans les journaux des tirades à sa louange, elle se savait la fille d'un grand homme. Sa mère se montrait à elle couronnée de lauriers, drapée comme Melpomène, dans le portrait en pied auquel on lui avait fait de bonne heure envoyer des baisers; elle entendait appeler cette quasi-divinité Laura, de son nom de baptême, selon l'usage adopté pour les reines et toujours au milieu d'un concert d'admiration et de regrets : jamais elle n'avait eu ni elle n'aurait d'égale.

Il eût été difficile qu'à ce régime la petite Laure d'Erquy se crût quelque raison d'envier la situation de qui que ce fût. Elle s'enorgueillissait, au contraire, d'avoir dans les veines un sang deux fois illustre, elle était naïvement heureuse de sa beauté, ravie de son sort, qui allait devenir tout à fait délicieux : après leur voyage annuel de vacances, elle ne rentrerait plus en pension. Une gouvernante, choisie parmi ses anciennes sous-maîtresses, lui servirait de porte-respect; elle se promettait bien de la plier à toutes ses fantaisies. Pas un nuage dans le passé; le présent, l'avenir couleur de rose, voilà comme Laure eût défini son existence si quelqu'un l'eût interrogée à ce sujet. Elle ne se doutait guère de la situation fausse dont son père, dans un moment d'expansion, avait parlé avec des angoisses trop réelles à M^lle^ de Kerlan.

## IV.

— Sais-tu, papa, que depuis ta rencontre avec cette amie dont j'ignorais l'existence, tu n'es plus le même?.. L'air si préoccupé!.. Je suis jalouse!

— Jalouse?

— Oui! tu te soucies peu maintenant de ce qui t'entoure. Tes pensées s'en vont très loin. Il y a pourtant ici de quoi les retenir! Vois donc... tout est si beau!

Laure et son père s'étaient séparés du groupe de promeneurs dont ils avaient fait partie jusqu'à Hautecombe. Laissant leurs compagnons visiter l'abbaye et les tombeaux des princes de la maison de Savoie, ils avaient préféré à ces magnificences architecturales passablement surfaites le spectacle toujours nouveau du lac, dont on embrasse, de l'endroit qu'ils avaient atteint, toute l'étendue transparente et bleue, depuis les hauteurs que couronne le château de Chatillon jusqu'aux glaciers qui ferment de leurs dentelures majestueuses la vallée de Chambéry.

— Quelle idée! répliqua Jean d'Erquy en laissant errer ses regards sur la nappe de saphir où trempait le rocher à pic. Jamais, au contraire, je n'ai mieux joui d'un voyage.

— Oh! n'espère pas me tromper. Tu as voyagé souvent en Bretagne, ces jours-ci, quoiqu'on pût te croire en Savoie.

— Eh bien! quand cela serait? Vas-tu me demander compte?.. Je suis plus discret avec toi; je ne t'ai pas reproché jusqu'ici certaines fantaisies hongroises.

Elle éclata de rire :

— Fantaisies hongroises! Le mot est joli; un motif de valse en passant : *tra la, la la...* Tu sais que je ne prends rien ni personne au sérieux, sauf mon cher papa et ses distractions... Non, jamais je

ne t'ai vu distrait comme cela... Qu'a-t-elle pu te dire cette vieille Bretonne qui t'ait fait de la peine?

— Je croyais que cette vieille Bretonne, comme tu l'appelles, t'avait plu?

— Beaucoup au premier aspect. Mais si elle te rend triste!

— Je ne suis pas triste. Je réfléchis, voilà tout, et je me souviens... Nous avons causé ensemble d'un temps bien éloigné.

— Que tu regrettes? Un temps où tu n'écrivais pas de pièces, où tu n'avais pas de petite fille!

Et d'un mouvement câlin, Laure appuya sa tête sur l'épaule de son père, qui l'attira plus près de lui.

— Je ne regrette rien, je ne peux rien regretter, puisque tu es là, mon trésor, mais comprends donc... J'ai quelque part une mère, une mère qui est vieille aujourd'hui. Elle mourra peut-être sans m'avoir revu, comme est mort mon frère... N'est-il pas naturel que cette pensée m'assombrisse quand une circonstance l'impose à mon esprit?

— Elle t'assombrit,.. elle te rend malheureux! s'écria Laure, dont les yeux se mouillèrent.

— Vas-tu pleurer, petite folle? Sois tranquille, ton père est, malgré tout, le plus heureux des hommes.

— C'est-à-dire qu'il devrait l'être,.. mais il ne l'est pas,.. en ce moment du moins... Voilà pourquoi j'en veux à cette espèce de revenant qui s'est trouvé là pour gâter notre plaisir. Dis-moi, elle est donc bien méchante, ma grand'mère?

— Elle a toutes les vertus. Seulement nous ne pensons pas de même. Je t'ai plus d'une fois expliqué cela.

— Et puis, n'est-ce pas, elle n'aimait pas maman? demanda tout bas Laure, dont les paupières abaissées laissèrent soudain rouler une grosse larme longtemps retenue. Crois-tu, reprit-elle, tandis que son père l'embrassait en silence, crois-tu cependant que, si elle me voyait, elle pourrait m'aimer, moi?

— Qui ne t'aimerait, ma Laurette?.. Mais tu veux rompre les chiens, rusée! Il s'agissait du comte Tzérényi. Ainsi, tu me jures que tu n'as fait aucune attention à cet étranger romantique qui ne quitte pas la maison du docteur depuis que nous y sommes?

Un sourire sécha les pleurs de Laure.

— Je n'ai rien dit de pareil; il me semble, au contraire, fort aimable.

— De sorte que tu n'es pas fâchée de lui plaire?

— J'en suis ravie; mais qu'est-ce que cela prouve?

— Que tu es une coquette ou qu'il te plaît, lui aussi. L'un et l'autre serait dangereux.

— Je ne sais pas si je suis coquette, mais la manière dont il me plaît n'est pas dangereuse du tout. Raisonnons... Le danger serait

de l'épouser, n'est-ce pas, parce qu'il n'offre point les garanties nécessaires?

— Ah! tu sais déjà?..

— Crois-tu que le docteur ait gardé son histoire pour toi tout seul? Il m'a charitablement avertie. Je t'avouerai même que le moyen n'était pas très bon, car ce qui me charme surtout en lui, c'est le passé aventureux. Tout cela est original et me fait songer, je ne sais pourquoi, au joli tableau que nous avons vu, tu te rappelles, à l'Exposition; des hommes armés défilant à travers la steppe derrière un cavalier qui racle son violon. Le comte Mathias devait être de la caravane. Et puis cette marche de Rakoczy m'a toujours électrisée! L'autre jour, Mme Aubin la jouait au piano. Il nous a dit entre deux gros soupirs le poème qu'un de ses compatriotes a fait sur cette mélodie séditieuse. J'aurais voulu que tu fusses là! D'abord il a récité les vers dans sa langue, puis il nous les a traduits. Attends, je vais retrouver ça : « Ne joue pas parmi nous, de grâce, la marche de Rakoczy!.. Mon cœur se fend, mon cœur éclate lorsque j'entends la chanson hongroise... Ah! brise-le plutôt ce violon qui sanglote et va l'ensevelir dans la Puszta! Pourquoi le garder encore?.. Il ne peut plus que désoler nos âmes... »

Laure déclamait à merveille; c'était chez elle un art apparemment héréditaire; en même temps, elle singeait avec une drôlerie vraiment irrésistible l'emphase du comte.

— C'est superbe, n'est-ce pas? reprit-elle. Je l'ai flatté en lui disant que la musique hongroise était à mon gré la plus belle des musiques. Il ne sait pas ce que vaut mon opinion!.. Quand on est incapable comme moi d'écorcher seulement deux notes!.. Ces violons-là du moins n'ennuient jamais et ils vous font si bien valser! Tu vois, nous revenons toujours à la valse.

— J'espère, mademoiselle, que ce héros dégénéré ne se permet pas de vous faire la cour?..

— Qu'appelles-tu faire la cour?.. Des complimens?.. Il m'en fait tout le temps au contraire... Tu sais qu'il te demandera la permission de venir nous voir à Paris?

— Je la lui refuserai net.

— Vraiment?.. Quel dommage!

— Tu l'avoues donc! Ses grandes moustaches te tournent la tête.

— Personne ne me tournera jamais la tête.

— Sauf, j'espère, l'honnête homme que tu épouseras.

— Je n'épouserai aucun homme, honnête ou non. Entre nous, s'il faut te dire la vérité, ceux qui sont absolument corrects et sans reproche ne me paraissent point les plus agréables. Un irrégulier comme le comte Tzérényi, à la bonne heure!.. — Mais puisque je te dis que je ne me marierai pas...

— Voilà une nouvelle lubie!.. Et pourquoi?

— Parce que je ne veux jamais te quitter... jamais... jamais... et que je n'aimerai jamais personne... ce qui s'appelle aimer, sauf mon père!

— Ce sont là des mots, dit Jean d'Erquy en affectant un air grondeur. Il était habitué à ces déclarations, mais y trouvait toujours le même plaisir.

— Des mots! c'est la vérité pure... Chut! gardons nos secrets pour nous. Voilà ces badauds qui reviennent.

De loin on apercevait en effet deux ou trois dames, l'ombrelle ouverte, parmi lesquelles Mme Aubin, qu'escortaient Tzérényi et Berneuf, le peintre, toujours prêts à se joindre aux excursions organisées par de jolies femmes.

D'Erquy, si expansif tout à l'heure avec sa fille, redevint taciturne comme à l'ordinaire. Le monde l'accusait de hauteur, d'impertinence même, tandis que, comme la plupart des hommes qui poursuivent ou creusent une idée, il s'absorbait dans un travail perpétuel que n'interrompait aucun des incidens du dehors. Son cerveau était de ceux à qui tout sert de pâture, qui ne cessent d'absorber, de classer et de déduire. Laure seule savait arrêter les rouages infatigables de cette puissante machine. Il n'y avait pas de préoccupation qui tînt contre les gentillesses rieuses qu'elle jetait à la traverse. D'Erquy se reprenait un instant à vivre de cette vie du cœur qui nous donne nos meilleures joies. Trop d'indulgence de sa part avait permis à une sorte de camaraderie assez rare et peut-être fâcheuse, parce qu'elle nuisait forcément au respect et à l'autorité, de naître et de grandir entre lui et sa fille; mais cette familiarité en revanche était la source d'une confiance parfaite. Tenu à distance dans sa jeunesse, sans possibilité de détente ni d'épanchement, Jean d'Erquy avait versé, par crainte de ce qui lui semblait le plus grand de tous les maux, dans l'excès contraire. L'éducation de Laure avait été l'antithèse absolue de la sienne.

— Ma foi! dit Mme Aubin en les rejoignant, vous avez été bien inspirés d'échapper à ce bon moine qui nous a tenus une heure au collet devant de mauvais marbres.

— Et maintenant, reprit Tzérényi, où allons-nous? A la fontaine intermittente?.. je vous avertis que c'est encore une mystification,.. ou à la grotte de Raphaël?

— Va pour la fontaine plutôt! s'écria Laure; je suis lasse des pèlerinages littéraires, auxquels je ne comprends rien. L'autre jour, c'était aux Charmettes. Vous étiez tous à vous extasier devant une petite maison grise percée de deux fenêtres et un jardin abandonné qui vous rappelait une histoire que je n'ai jamais lue. Les jeunes filles sont bien malheureuses d'être ignorantes à ce point?

— Bah! répliqua son père, tu sais *le Lac* par cœur; cela doit te suffire ici.

— Et, ajouta le comte, l'histoire des Charmettes, comme celle de la Grotte, est dite en peu de mots. Deux êtres s'aimèrent passionnément dans cette pauvre petite maison grise comme sous le rocher de Hautecombe. Il n'en a pas fallu davantage pour que le monde entier y allât en pèlerinage adorer éternellement en même temps que l'amour le génie qui l'a célébré.

— Voilà *les Confessions* et *Raphaël* convenablement résumés, dit Jean d'Erquy avec un geste approbateur. Voyons, Laurette, faisons-nous après tout le monde le fameux pèlerinage?

— Merci, je ne suis pas sentimentale, répondit-elle en riant. Mystification pour mystification, j'aime mieux la fontaine.

Pendant une heure on resta sous les arbres qui abritent la source capricieuse à guetter un phénomène qui ne se produisit pas. Laure était seule à s'obstiner sérieusement. On lui avait dit que quiconque voyait jaillir la moindre goutte pouvait former un vœu avec la certitude d'être exaucée.

— Je suis curieux de savoir ce que vous souhaiteriez, mademoiselle, lui dit le comte en se rapprochant.

— Mon Dieu! pourquoi en ferais-je mystère?.. Mais tâchez de deviner d'abord.

— Je ne sais. Si j'étais femme, je n'aurais assurément qu'un désir dans le cœur...

— Et, en votre qualité d'homme, que souhaitez-vous? demanda-t-elle hardiment.

— Je n'oserais vous le dire...

— Parce que votre vœu est triste peut-être, triste autant que le mien, interrompit M^lle^ d'Erquy, ramenée à la prudence par un instinct vague. J'aurais demandé comme une égoïste, si la naïade s'était montrée, de mourir jeune,.. oui, avant mon père, rien ne me paraissant plus horrible que l'idée de vivre sans lui.

— Moi je suis seul, dit Tzérényi avec un accent de mélancolie profonde, je l'ai été toujours,.. et je donnerais bien volontiers ma vie dès cet instant à la condition d'être regretté par un ange qui vous ressemblât.

Elle rougit et se tourna vers son père, qui n'avait rien entendu de ce dialogue à demi-voix. Quelqu'un fit observer presque aussitôt que le soleil allait se coucher et que c'était la plus belle heure pour traverser le lac. Les barques attendaient amarrées à peu de distance. Dans la première montèrent les deux amies de M^me^ Aubin avec Berneuf; dans l'autre, Jean d'Erquy, sa fille et la jeune femme du docteur : on ne se demanda pas longtemps auquel des deux

esquifs le comte Tzérényi apporterait un poids supplémentaire; il manœuvrait toujours de façon à être le plus près possible de Laure, — réservé d'ailleurs jusque-là et se bornant aux témoignages de cette galanterie exquise qui, chez les hommes de sa nation et de sa caste prend les apparences d'un respectueux servage. Depuis plus d'une semaine, grâce aux facilités que procure la vie des eaux, grâce surtout à leur intimité commune avec le docteur Aubin, il ne quittait guère Mlle d'Erquy, la suivant pas à pas pour ainsi dire sans savoir où elle le conduisait. Cette incertitude était même le plus grand charme d'un sentiment naissant qu'il se gardait d'analyser. Bien que Mathias Tzérényi n'eût jamais cessé un instant d'être amoureux de quelque façon depuis qu'il se connaissait, son humeur n'était pas celle d'un don Juan qui poursuit impitoyablement, à travers les obstacles, un but arrêté d'avance, pour qui l'amour, en un mot, n'est qu'une sorte de chasse sauvage et brutale au fond. Il restait capable, après tant d'aventures, de s'arrêter à toutes les fleurs du chemin et même de s'en tenir parfois à la moisson des plus innocentes marguerites; il pouvait rêver des heures entières par exemple au plaisir d'avoir tenu en dansant la taille souple de Laure dans ses bras, au furtif serrement de main qui avait laissé la jeune fille toute interdite, à un temps de galop qui, sur la colline de Tresserve, les avait isolés cinq minutes du gros des amazones et des cavaliers, quoiqu'il n'eût profité de ces cinq minutes que pour faire admirer à sa compagne les fragmens brisés du miroir bleu que l'on distingue entre les branches enlacées des châtaigniers séculaires.

Intimidé devant l'innocence... Oui, il l'avait été, il en convenait avec plaisir, cette sensation ayant son prix.

Pour s'en aller penser tout seul, par un beau clair de lune, à ces enfantillages, Tzérényi n'hésitait pas à délaisser un soir Mlle Luz, des Bouffes, qu'il avait retrouvée à Aix et qui était cependant la plus piquante des distractions. Peut-être, d'autre part, la présence de Mlle Luz l'aidait-elle à se maintenir dans des bornes platoniques.

Tandis que la barque, poussée par deux rameurs, fendait le lac à travers la fraîcheur et le silence, Laure était à ses yeux ce qu'est pour l'artiste une figure adorable qui, placée dans un paysage, l'anime et fixe le regard, sans pour cela éclipser l'ensemble qui lui sert de cadre. Les orages de la vie avaient toujours laissé grande ouverte aux impressions diverses du beau cette âme richement douée. Il y avait de l'étoffe chez le comte Tzérényi; malheureusement, par la faute des circonstances plus que par la sienne propre, cette étoffe n'avait été le plus souvent employée à rien de bon.

La Dent du Chat dessinait sa pyramide superbe sur le ciel pur et bleu comme l'onde elle-même; au fond du lac, pas un nuage ne

couvrait les lointains glaciers dont les dômes et les aiguilles étincelaient en une chaîne ininterrompue. Du côté d'Aix, le rivage trop cultivé manquait de grandeur, mais la ligne élégante des blanches murailles calcaires qui le dominent rachetait l'insignifiance des premiers plans, d'autant que le soleil à son déclin embrasait d'une vive rougeur la pâle nudité des roches qui, peu à peu prenaient une teinte violette avant de s'envelopper du manteau gris que le crépuscule jette pour l'éteindre sur tout ce fugitif éclat. Debout, à l'extrémité de la barque, Laure, tout occupée à défendre contre la brise le voile de gaze blanche attaché à son petit chapeau de marin, oubliait de prendre la même précaution pour sa jupe courte, qui tantôt dessinait, tel qu'un vêtement mouillé, des formes sveltes comme celles de Diane, tantôt s'envolait autour de ses chevilles, emprisonnées dans de hautes bottines.

Et Tzérényi s'abandonnait à une contemplation muette dont le lac n'était pas l'objet. Quel que fût le point de l'horizon où se posât son regard, il voyait voltiger partout une certaine robe de batiste écrue, avec les plis mêlés d'un voile blanc et d'une chevelure d'or, sous lesquels brillaient deux étoiles, deux beaux yeux d'enfant candides, interrogateurs et hardis. Jamais assurément le lac ne lui parut plus beau ni la traversée plus rapide.

En revanche, il faillit trouver interminable la soirée qui suivit cette promenade. L'affiche n'annonçait ni bal ni concert; Laure, par exception, ne devait pas venir au cercle : comment tuer le temps jusqu'au lendemain?

Tzérényi se dirigea machinalement vers les salons de jeu. C'était son refuge habituel quand il n'avait rien de mieux à faire. Dès le seuil il reconnut, devant la table principale, M^lle^ d'Erquy, bien qu'elle tournât le dos. La petite robe de batiste écrue avait été changée pour une toilette plus sombre et d'une grande simplicité, une de ces toilettes que l'on aventure dans un lieu suspect où l'on désire se glisser incognito. Laure se tenait debout auprès de son père, qui, assis au milieu des joueurs, posait une pièce d'or sur la carte qu'elle indiquait du doigt. Tout en lui obéissant de cette façon, il avait l'air de dire : — Tu m'as amené à faire ce que tu voulais, c'est inconvenant et ridicule. Allons-nous-en.

Mais Laure, évidemment très excitée, quoiqu'elle s'étudiât à n'en rien laisser paraître, semblait résolue à rester encore.

— Comment! vous voilà! s'écria-t-elle, lorsque Tzérényi fut venu sans bruit se planter à ses côtés. Nous qui croyions avoir si bien caché cette escapade! Papa en est tout honteux. Mais il m'avait promis et c'était mon idée fixe depuis le premier jour. Nous gagnons, vous savez? Est-ce que vous ne jouerez pas un peu aussi?

Pour toute réponse, le comte posa en souriant sur la carte de Laure un rouleau de louis que balaya presque aussitôt le croupier.

— Oh! vous avez fait tourner la chance, dit-elle avec un peu de dépit. Nous tenions une si bonne veine!

— Elle reviendra peut-être. Continuons, dit Tzérényi, qui avait vu avec une parfaite indifférence son argent disparaître.

Sans doute, il ne croyait pas payer trop cher la rencontre inespérée avec Laure, peut-être aussi certain proverbe connu donnait-il à cette perte une signification agréable. Jamais il ne s'était senti aussi rapproché de celle qui, pour le moment, l'intéressait plus que tout au monde. Dans cette caverne dorée, illuminée, qui était son domaine, pour ainsi dire, au milieu de cette foule répulsive des tripots les plus élégans, elle lui imposait moins, elle lui semblait plus accessible. Le plaisir d'un coup de dent au fruit défendu la rendait moins virginalement belle, et à ses yeux plus désirable encore. Tandis qu'elle se penchait pour placer l'enjeu, trois ou quatre cyclamens, cette fleur des bois au pénétrant parfum, tombèrent de son corsage. Tzérényi les ramassa vivement :

— A titre de fétiche, dit-il tout bas, laissez-les-moi.

— De fétiche? répéta-t-elle.

— Le baccarat ne va pas sans quelques superstitions. Vos cyclamens me feront gagner.

— Oh! gardez-les donc, s'écria-t-elle.

Il attacha négligemment les fleurettes presque fanées à sa boutonnière, heureux au fond comme un écolier de cette faveur plutôt surprise qu'obtenue.

Derechef le râteau fatal emporta la mise de M^lle^ d'Erquy et celle du comte Mathias à la fois.

— Le fétiche est puissant, en effet, dit Laure d'un ton de reproche. Décidément, vous nous portez malheur. Éloignez-vous donc un peu.

Mais il n'était plus temps. D'Erquy se levait avec un : « Ouf! » de soulagement : — Je t'avais promis que nous risquerions dix louis. Ils sont au diable. Es-tu contente?

— Je suis furieuse, répondit Laure, furieuse, parce qu'il va falloir partir et que je m'amusais follement. Comme on prend vite goût aux choses criminelles!

— Vous en convenez, dit Tzérényi. Moi qui craignais qu'une première expérience ne vous eût guérie!

— Mais, continua-t-elle en montrant du bout de son éventail la double rangée de joueurs rivés au tapis vert, dont rien ne réussissait à les distraire, pas même ce babil d'oiseau à leur oreille et cet aimable visage si près de leurs yeux, que tous ces gens-là sont laids, verdâtres, parcheminés! Si c'est vraiment le jeu qui donne

une mine pareille, je n'en abuserai pas, quelque plaisir que j'y trouve. On dit pourtant que vous êtes joueur, reprit Laure étourdiment, les yeux levés vers la belle figure de Tzérényi, qui salua. Cela ne vous a pas encore ravagé comme les autres. Remarquez-vous, il n'y a ici que des vieilles femmes? Quelles sorcières avec leurs petits sacs et leurs doigts crochus! Ah!.. cependant en voici une jeune, je ne suis donc pas la seule de mon espèce, Dieu merci!.. et jolie, très jolie. La connaissez-vous? qui est-elle?

Tzérényi leva lentement la tête et vit à deux pas M^lle^ Luz, le corsage très échancré, la tête très empanachée; il la regarda fixement, tandis qu'elle affectait l'air impassible des femmes qui attendent que l'on consente à les reconnaître avant de hasarder un signe d'intelligence, fit une moue légère comme pour discuter sa beauté, puis un geste tout à fait négatif en réponse à la dernière question de Laure.

— Quelque actrice, je suppose, dit-il innocemment.

Ce qui ne l'empêcha pas d'aller souper comme il en était convenu avec M^lle^ Luz, après avoir reconduit Laure et son père jusqu'à la maison du docteur.

Tandis qu'il savourait son dernier cigare, l'idée le frappa qu'il n'avait plus le sou, et il écrivit sans retard au seul de ses amis dont il sût l'adresse en cette saison de dispersion générale. Lui emprunter cent louis à charge de revanche fut l'affaire d'un instant. Là-dessus, il se coucha en murmurant avec un accent de pitié profonde :

— Quand on pense qu'il se trouve des imbéciles pour prétendre que la vie n'est pas belle! Qu'ils s'en prennent à eux-mêmes, pardieu! Voilà une journée bien remplie.

Toute la nuit il mit obstinément, en doublant les enjeux et en gagnant toujours, sur un as de cœur que lui désignait M^lle^ d'Erquy avec un sourire plein de promesses. L'odeur des cyclamens, posés tout près de lui, le poursuivait à travers son sommeil. A l'aube, il était riche et il enlevait malgré mille obstacles la charmante Laure. Tzérényi se réveilla en sursaut avec ces mots sur les lèvres :

— Pourquoi pas?

TH. BENTZON.

*(La deuxième partie au prochain n°.)*

LE

# SALON DE 1883

Il convient toujours d'appeler d'un jugement général rendu à l'ouverture du Salon. La première impression que donne un Salon est le plus souvent fâcheuse. On est étourdi par la multitude des tableaux et comme aveuglé par les crudités de ton des peintures fraîches. C'est la confusion d'un kaléidoscope. Tout d'abord on ne distingue rien nettement. Puis les mauvaises toiles, qui sont d'ailleurs en majorité, s'imposent au regard par leurs couleurs criardes, leur composition bizarre ou ridicule; et c'est à grand'peine, au contraire, que l'on aperçoit quelques bons tableaux, car les yeux, vite fatigués, ne regardent plus que machinalement. Par la raison qu'on veut tout voir, on ne voit rien. La comparaison avec les autres Salons vient alors à la pensée, et comme l'on n'a conservé de ces Salons-là que le souvenir des belles œuvres, — celui des choses médiocres s'étant naturellement effacé, — on juge que le Salon actuel est inférieur aux précédens. A une seconde, à une troisième visite, le jour se fait dans le chaos, les idées se modifient. On découvre beaucoup de tableaux de mérite qui ont échappé à la rapide inspection du premier jour, et dans les tableaux qu'on a déjà remarqués on admire de nouvelles beautés. Il se produit un phénomène de sélection visuelle. Si

l'on entre dans une salle qu'on connaisse bien, on voit seulement le tableau préféré, l'œuvre capitale. Les autres toiles sont comme si elles n'étaient point, elles ne peuvent ni arrêter ni détourner le regard. Un Henner, un Baudry, sont en quelque sorte isolés, bien qu'ils soient entourés de trois cents tableaux. La halle aux peintures devient ainsi une galerie choisie, et il arrive souvent que l'opinion primitive change, qu'on pense que le Salon ressemble à tous les Salons, qu'il n'est ni meilleur ni pire.

Cette année, les nouvelles visites à l'exposition ne prévalent point contre le jugement du premier jour. Le Salon de 1883 est médiocre. Inférieur dans l'ensemble au Salon de 1882, il a moins d'œuvres de haute valeur. On n'y trouve point les équivalens du *Ludus pro patria* de M. Puvis de Chavannes ou du *Barra* de M. Henner. Parmi les maîtres qui ont exposé, — beaucoup se sont abstenus, — deux ou trois seulement ont envoyé un tableau qui ait chance de marquer particulièrement dans leur œuvre. Les maîtres d'ailleurs, il y aurait injustice à n'en pas convenir, demeurent pour la plupart égaux à eux-mêmes. Mais ce n'est point des peintres comme Cabanel ou Gérôme, qui ont depuis longtemps leurs noms au Livre d'or, qu'il faut s'inquiéter pour l'avenir de la peinture française; c'est de tous ces jeunes hommes dont quelques-uns doivent leur succéder à la tête de notre école. Or, chez les peintres de vingt-cinq à quarante ans, on ne constate guère que des défaillances. De débuts caractéristiques, point; car nous ne pouvons prendre pour des nouveau-venus M. Rochegrosse et M^me^ Demont-Breton, puisque l'année dernière nous avons ici loué leurs tableaux. Il faut reconnaître cependant que ces deux peintres ont dépassé les grandes espérances qu'on pouvait fonder sur leur talent naissant. L'*Andromaque* et *la Plage* sont peut-être, dans les deux mille cinq cents tableaux du Salon, les seuls dont l'histoire de l'art aura un jour à préciser la date. C'est presque un enfant, c'est une toute jeune femme, qui donnent l'exemple des grandes œuvres!

Il n'est pas douteux que l'invasion dans la peinture sérieuse de l'impressionnisme et du naturalisme ne contribue à l'affaiblissement de la jeune école. Cet « art nouveau » est bien fait pour séduire les peintres désireux des prompts succès : il est facile, et il a la vogue. Théophile Gautier écrivait naguère qu'il y a pour les peintures comme pour les toilettes des femmes des nuances « distinguées, » des couleurs à la mode : le jaune citrin ou le bleu turquoise. Aujourd'hui, si l'on veut faire tapage au Salon, y être remarqué par le public, loué par la majorité des critiques, récompensé par le jury, le procédé est fort simple. Il suffit de peindre *clair* et *mat*. La facture lâchée, cela va sans dire, est non-seulement tolérée, mais recomman-

dée; les sujets les plus vulgaires, — *la Mort du cochon*, par exemple, — sont accueillis avec faveur; et l'ignorance de la perspective est de droit commun. Des règles aussi faciles appellent les vocations et font des prosélytes. De là ces scènes de genre couvrant des toiles de cent mètres, ces tableaux où, sous prétexte de plein air et de lumière diffuse, il n'y a plus ni éclat, ni relief; ces compositions où, sous prétexte de sincérité, on pose les figures sans aucun groupement comme des quilles dans un jardin; ces peintures où, sous prétexte d'effet juste, on laisse tout à l'état d'ébauche, où, sous prétexte d'air ambiant, on montre des formes flottantes et indécises; ces échappées de paysage où, de peur d'être considéré comme idéaliste, on arrache les pâquerettes pour planter des pissenlits. Si ces tableaux-là n'étaient que déplaisans, le mal ne serait pas grand; on est parfaitement libre de ne pas les regarder. Mais leur nombre qui croît chaque année donne de sérieuses inquiétudes. Tout peintre de talent qui passe à la nouvelle école est une force perdue pour l'art.

La sculpture elle-même, la sculpture, où la France l'a disputé à l'Italie pendant la renaissance, et où elle est sans rivale depuis trois siècles, n'apparaît point dans le magnifique épanouissement du dernier Salon. Jamais les beaux marbres, que dominaient le grandiose *Quand même!* de Mercié, l'admirable figure tumulaire de Chapu, le groupe héroïque de Lanson, n'avaient été en si grand nombre. Cette année, sans doute, il y a quelques œuvres de premier mérite; mais, d'une part, la retraite momentanée de MM. Paul Dubois, Chapu, Mercié, Saint-Marceaux, Aimé Millet, d'autre part, certaines défaillances chez le plus grand nombre des exposans, font que le Salon de sculpture est inférieur à celui de 1882.

Ainsi le même jugement s'impose au Salon de peinture et au Salon de sculpture : il y a peu d'œuvres capitales; les maîtres ne se surpassent pas et quelques-uns déclinent; les artistes de la jeune génération s'affaiblissent manifestement. Pour cela, faut-il crier à la décadence? Il y a des années infécondes, qui ne prouvent pas que la terre soit épuisée ni que la sève soit tarie. Toutefois, si plusieurs Salons de cet ordre se succédaient, on serait bien fondé peut-être à dénoncer l'abaissement de l'art français. Et par l'art français nous entendons l'art moderne, car la France occupera bien longtemps encore, quoi qu'il arrive, le premier rang en art. Alors même que l'école française semble défaillir un peu au Salon des Champs-Élysées, elle triomphe presque sans lutte dans les expositions internationales.

## I. — LA PEINTURE.

### I.

M. George Rochegrosse a vingt-deux ans. Par les fortes qualités de l'exécution, son *Andromaque* est un des bons tableaux du Salon; c'en est l'œuvre capitale par le caractère grandiose et dramatique de la conception. Ilion est pris. Les Grecs massacrent et brûlent. Au pied des hautes murailles à appareil cyclopéen qui forment l'enceinte de la ville s'amoncellent dans des flaques de sang les cadavres et les têtes coupées; d'autres cadavres sont pendus au faîte des remparts. La fumée noire de l'incendie monte lentement vers le ciel; et sous l'arc trapu d'une poterne intérieure on aperçoit les lueurs de la cité en flammes. C'est l'abattoir et la fournaise. Sur les premières marches tout éclaboussées de sang d'un étroit escalier qui mène à la plate-forme, Andromaque se débat au milieu d'un groupe d'Achéens; échevelée et à demi-nue dans ses vêtemens déchirés, elle lutte avec une sauvage énergie pour défendre son enfant. Ulysse (ou Néoptolème) qui se tient debout au sommet de l'escalier, dans une attitude d'impatience et de menace, a ordonné qu'Astyanax fût précipité du haut des murailles. Déjà un Grec a arraché l'enfant des mains de la mère, qui se cramponne désespérément au manteau du ravisseur. Les soldats la maintiennent, la saisissant à bras-le-corps, la prenant au cou, aux jambes. On sent tout l'effort qu'il faut à ces quatre hommes pour retenir cette femme affolée de douleur, cette mère devenue lionne. Du pied, du dos, de l'épaule, ils s'arc-boutent, afin de décupler leurs forces, contre les marches et les parois. Rien ne fera lâcher prise à Andromaque; son bras raidi, sur lequel un soldat fait une pesée, cassera plutôt que de céder. Encore un élan du Grec qui emporte Astyanax, et un lambeau de la rude étoffe que tient la main de la mère restera dans ses doigts crispés avec sa dernière espérance.

Devant ce tableau il ne convient pas de s'arrêter à louer l'harmonie vibrante d'une couleur à la Henri Regnault ni à détailler les autres mérites de la facture : l'exécution prestigieuse des casques et des cuirasses, le dessin très étudié et fortement exprimé des figures, la largeur et la fermeté de la touche. Ces qualités indispensables à un peintre, car en toute chose on doit d'abord savoir son métier, ne sont point rares aujourd'hui. La main qui fait le peintre ne manque pas dans notre école, mais le cerveau qui fait le grand artiste.

Relever les murailles écroulées d'Ilion, évoquer dans son caractère farouche et héroïque ce terrible épisode de l'histoire légendaire, le faire revivre par la furie du mouvement et le naturel des attitudes, en donner l'impression d'épouvante, restituer de toutes pièces ces guerriers, avec leurs types, leurs costumes, leurs armures, se tenir au point juste entre l'exagération archaïque et la convention surannée, entre le ridicule et la banalité, il faut pour cela un autre entendement que pour copier un défilé de voitures devant l'église de la Madeleine, ou coucher une femme nue sur une table à modèle. Dans les œuvres de cette sorte, les dons objectifs de l'œil ne sont qu'accessoires, la main n'est que l'humble servante de la pensée. C'est donc l'intelligence du sujet, ce signe suprême du peintre d'histoire, qui distingue avant tout M. Rochegrosse. Cette scène de carnage est bien telle qu'il la fallait peindre, n'en déplaise à ceux qui n'ont pas regardé la *table iliaque*, à ceux qui n'ont pas lu chez Pausanias la description du *Sac de Troie*, peint par Polygnote dans la Lesché de Delphes, à ceux mêmes qui ont oublié les vers de Virgile :

> Plurima perque vias sternuntur inertia passim
> Corpora, perque domos et religiosa deorum
> Limina...

Avec leurs casques à triple aigrette et à ailettes, leurs pots-en-tête à haut cimier de queues de cheval, leurs cottes d'armes de cuivre rouge, leurs cnémides d'airain et leurs épées de bronze, ces Grecs sont bien des Grecs, non point les Grecs des carrousels, non point les Grecs de la Comédie-Française, les soirs où l'on joue *Phèdre* ou *Andromaque*, non point même les Athéniens des Panathénées de Phidias, mais les Grecs des sculptures d'Égine et du bas-relief de Marathon, les Hellènes des plus anciens vases peints, les Achéens contemporains des murs de Tyrinthe et de Mycènes. On a reproché au jeune peintre une trop grande recherche d'archaïsme. Il faudrait plutôt lui reprocher de n'avoir pas été absolument fidèle à cet ordre d'idées. Ainsi l'escalier dont les marches sont si régulièrement ajustées et si bien parementées jure avec l'appareil primitif de la muraille. Il semble qu'on devait accéder au sommet du rempart soit par des remblais de terre, soit par des gradins ménagés dans la masse granitique. En admettant qu'il y eût un escalier, les marches en étaient abruptes et sans arête, et il n'avait pas de rampe à large tablette comme un perron Louis XIV. Nous nous étonnons aussi du tabouret brisé du premier plan, qui porte trop visiblement le millésime de 1883. Si nous faisons ces petites chicanes à M. Rochegrosse, c'est qu'il les provoque par sa recherche savante du détail. Nous ne

prendrions pas la peine de discuter avec moins érudit que lui. L'an dernier, nous avons été un des premiers à parler de M. Rochegrosse. Nous sommes heureux, cette année, de saluer en lui un vrai peintre d'histoire. Il a concouru sans succès, mais non sans honneur pour le prix de Rome. L'*Andromaque* le désigne incontestablement pour une première médaille, et pour le prix du Salon. M. Rochegrosse ira se fortifier encore dans l'étude des grands maîtres italiens et des beaux marbres grecs; il ira prendre de nouvelles inspirations en Grèce et à Rome, aux sources mêmes de cette antiquité classique dont il a un sentiment si profond et si personnel.

M. Feyen-Perrin a peint une *Danse des nymphes* sur un fond martelé d'un jaune rosé qui n'est franchement ni un ciel de soleil couchant ni une teinte plate de décoration murale. La même indécision apparaît dans les figures où la préoccupation du style le dispute à la recherche de la réalité. La danseuse qui s'est détachée du groupe principal n'est point gracieuse avec ses jambes écartées. On doit louer en revanche le mouvement eurythmique et le joli groupement des nymphes qui tournent en se tenant par la main. Dans le *Silène* de M. Comerre, l'inspiration est moins élevée. Le Falstaff antique a fait dans le bois une mauvaise rencontre; des bacchantes et des satyres le terrassent, se roulent sur lui et lui écrasent sur les lèvres des grappes de raisin noir. C'est une débauche de chairs nues que rachèterait seule une exécution à la Jordaens. Or la facture est bonne, non point surprenante. Le corps blanc de Silène est exactement du même ton que le corps de la jolie bacchante rousse qui le barbouille de lie. Des contrastes de coloration entre la chair de la femme et la chair de l'homme seraient pourtant dans la vérité et dans l'effet pittoresque. M. Comerre est d'ailleurs un peintre de savoir et de tempérament qui aura son jour. En attendant, regardons sa pseudo-Japonaise, où il module la symphonie en rose comme il avait modulé dans son *Étoile d'opéra* la symphonie en blanc. Cette Japonaise, une blonde aux yeux bleus qui déroute toutes les idées ethnographiques, est vêtue d'une robe rose brodée d'or retenue à la taille par une ceinture rose rayée d'or; elle porte un éventail rose ramagé d'or, et naturellement au fond du tableau tombe un rideau de soie rose à dessin d'or. C'est du plus charmant effet. — Le livret nous apprend que cette *Japonaise* est le portrait de M^lle^ Achille Fould. On désirerait que tous les portraitistes eussent de pareils modèles. — La nature vaut donc mieux que l'invention, car une autre Japonaise de Paris, que M. G. Courtois appelle : *Fantaisie*, est singulièrement minaudière et maniérée; elle est toutefois agréable à regarder dans son accoutrement multicolore, — un véritable arc-en-ciel. Ce qui n'est point précisément aussi agréable à regarder, c'est

la scène de morgue que M. Falguière nous a montrée dans *le Sphinx*. Le monstre est accroupi au fond d'une grotte obscure. Des cadavres dans des attitudes ramassées, qui rappellent les horribles photographies de ce noyé que ses assassins avaient lié avec des conduites de plomb, occupent les premiers plans. Le dessin ne semble pas très orthodoxe, ou bien il faut admettre que la mort altère les formes. La couleur a de la vigueur et du mystère. Au demeurant, cette toile est moins un tableau qu'une ébauche, et l'on comprend que l'artiste n'ait point voulu passer trop de temps devant un si hideux spectacle.

Cette femme nue qui traverse le ciel sur un char est-elle, comme on le pourrait croire, l'étoile du matin marchant vers les lueurs rosées de l'aurore? Est-elle, comme le dit M. de Liphart, *l'Étoile du soir* qui se dirige vers la pourpre du couchant? Le petit génie qui se cramponne à la roue du char s'efforce-t-il de la pousser ou de l'arrêter ? Ceci importe peu à savoir. Ce qui importe à dire, c'est que cette figure isolée dans l'immensité du ciel a beaucoup d'effet, c'est qu'elle a même plus que de l'effet. Il y a de la profondeur dans le ciel, de la légèreté dans les nuages; les tonalités des cheveux et du voile noir sont justes; le torse de la femme, supérieurement peint, n'est pas moins remarquable que le beau caractère du dessin.

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteur
Et de fleurs
Embaumant l'air et la terre.

C'est à ton heureux retour
Que l'Amour
Souffle à doucettes haleines
Un feu croupi et couvert,
Que l'hyver
Receloit dedans nos veines.

Dans son *Printemps qui passe*, M. George Bertrand s'est inspiré de ces jolis vers de Remy Belleau. Il a voulu exprimer sous une forme symbolique ce renouveau du printemps, cette sève ardente qui court dans la nature entière. Montées à la façon des Amazones sur de grands chevaux blancs, cinq femmes nues, ivres d'air, de lumière et de mouvement, et agitant des branches fleuries de pommiers, dévalent comme une avalanche au milieu d'une clairière inondée de soleil. L'idée est poétique, mais pour la bien rendre, il fallait donner à ces figures plus de style, à ces têtes plus de vraie beauté. Il fallait montrer d'autres femmes que des modèles d'atelier, d'autres

chevaux que des chevaux d'omnibus. M. George Bertrand eût pu aussi pousser davantage l'exécution. C'est une ébauche, une préparation, ce n'est pas un tableau. Les figures, sans modelé et sans demi-teintes, sont creuses; le dessin gagnerait à être plus châtié; les ombres portées du feuillage sur les chairs des amazones et sur les robes des chevaux sont trop vivement accentuées. Le jeune peintre ne mérite pas seulement des critiques. Il a su bien poser les figures et les peindre en des mouvemens variés, gracieux et justes; il y a dans cette toile gigantesque une grande intensité lumineuse; enfin, les idées poétiques sont si rares chez les peintres qu'on est heureux d'en rencontrer une par extraordinaire, fût-elle même exprimée avec une certaine vulgarité.

Après *le Printemps*, de M. George Bertrand, vient *l'Été*, de M. Hans Makart, le célèbre peintre viennois, l'auteur de *l'Entrée de Charles-Quint à Anvers*. C'est une sorte de *hall* qui s'ouvre sur un jardin, dont les arbres et les bosquets ombragent une grande piscine de marbre. Au fond de ce *hall*, décoré de sculptures en bois doré et pavoisé de draperies rouges et bleues, une femme nue, la tête ceinte d'un diadème, est à demi couchée sur un lit d'apparat; elle présente le doigt à un papillon qui vient s'y poser. Au premier plan, à gauche, une jeune fille assise à terre, les jambes repliées, rit à un enfant que la mère retire de l'eau. Un peu plus loin, une femme, vue de dos, met ou enlève sa chemise, — *grammatici certant*. A droite, un groupe de femmes : l'une en peignoir blanc, les autres vêtues de robes de velours et de brocart se groupent autour d'une table d'échecs. La pensée, si pensée il y a, est, comme on voit, assez obscure. Cette réserve faite, il faut reconnaître l'agréable et pittoresque ordonnance de la composition, le dessin élégant mais peu sévère des figures, le charme souriant des physionomies. M. Hans Makart est un véritable artiste qui aime la beauté par-dessus tout. Malheureusement, il vise au beau et n'atteint qu'à la grâce, il cherche le style et ne trouve que la manière. Au point de vue de la technique, il est inférieur à la plupart de nos bons peintres. Sa facture est trop facile, ses corps sans *dessous* paraissent un peu creux, son coloris est sourd et faux. Ce panneau de *l'Été* fait l'effet d'un beau tableau reproduit en mauvaise chromolithographie.

Une œuvre d'un art tout autrement sérieux, c'est la *Psyché*, de M. Jules Lefebvre. Assise de profil et les jambes pendantes au sommet d'un rocher qui surplombe les eaux noires du Styx, la jeune fille hésite à ouvrir la boîte fatale donnée par Perséphone. (Cette boîte, on le sait, ne contenait rien qu'une vapeur empoisonnée qui devait asphyxier Psyché.) Pour décor, les parois de granit et la

voûte sombre du fleuve souterrain; au fond, une petite échappée de ciel indiquant l'orifice par où les âmes des morts pénètrent dans l'Hadès. Psyché n'a peut-être pas l'idéale beauté qu'on rêve pour l'amante d'Eros; la lèvre inférieure et le menton gagneraient par exemple à être un peu plus accentués. Mais ce corps nu est admirable par la pureté du galbe, le choix exquis des formes jeunes, la délicatesse du modelé. Pourquoi le peintre a-t-il enlevé à Psyché ses ailes de papillon et les a-t-il remplacées par une étoile qui scintille au-dessus de son front? Cette suppression, qui est une grave hérésie mythologique, a l'inconvénient d'inspirer des doutes sur l'identité du personnage à tous ceux qui ont oublié le récit d'Apulée. Pour la plupart des visiteurs du Salon, une jeune fille nue, sans ailes, et tenant une boîte, n'est pas Psyché, c'est Pandore.

M. Henner joue souvent le même air, mais cet air-là, on le voudrait toujours entendre. *La Femme qui lit*, dont la pose rappelle celle de la *Madeleine* du Corrège, c'est la blonde et rousse naïade que nous avons si souvent admirée, émergeant d'un fond de bitume. Quel charme mystérieux dans ce visage voilé par la demi-teinte! et comme le haut du buste resplendit dans la pleine lumière! A quelque distance, le contour du dos et des reins prend une netteté si surprenante qu'on le dirait tracé au burin. Regarde-t-on de près, la ligne est bavochée, indécise, flamboyante, puis on ne tarde pas à retrouver sa rectitude sous les feints repentirs. C'est à croire que le peintre commence par marquer les contours avec la dernière sévérité et qu'il y revient ensuite pour les barbeler à petits coups de brosse. Procédé ou non, le résultat est merveilleux. Avec cette adorable *Liseuse*, M. Henner expose une *Tête de religieuse*. Ce petit profil, dont le dessin intérieur est précis et où le modelé a une rare fermeté, est un miracle de couleur. Il y a une superposition de noirs intenses qui tient du prodige. Dans les demi-teintes, le voile de la religieuse est déjà d'un noir très profond; dans les ombres, il atteint au noir pur, au noir le plus absolu que semble pouvoir donner la palette. Or, ce voile si noir s'enlève en clair sur le fond noir. De tout ce qui est noir dans la nature, les noirs d'ivoire et de fumée, le plumage du corbeau, l'asphalte en fusion, la sécrétion de la sèche, le bois d'ébène, le marbre de Lucullus, la nuée d'orage, la *nox atra* des poètes latins, le gouffre sans fond, rien n'approche de ce noir-là.

L'*Alma parens*, grande composition de M. Bouguereau, qui représente une femme entourée de neuf enfans, et *la Nuit*, gracieuse figure du même peintre, qui peut compter parmi ses meilleures, ne nous arrêteront pas. Nous avons dit mainte fois de M. Bouguereau tout le bien et tout le mal qu'il y a à dire de lui. Passons à des œuvres

moins connues, et d'abord à la *Vénus*, de M. Antonin Mercié. Elle est charmante, cette Vénus, mais bien faite pour étonner un peu. M. Mercié n'a pas transporté dans la peinture, comme on s'y pouvait attendre, ses qualités de statuaire. Cette figure n'est remarquable ni par le caractère de la pose, ni par la sûreté du dessin, ni par l'élévation du style; elle séduit au contraire par la souplesse ferme de la pâte et la lumineuse harmonie du coloris. M. Mercié se révèle comme un peintre de beaucoup de talent. Mais que l'auteur du *David* et du *Gloria victis* n'oublie pas, au milieu des enchantemens de la palette, qu'il est un statuaire qui a un peu plus que du talent. M. Emmanuel Benner s'est enfin dégagé de l'influence de M. Henner, qui enlevait à ses tableaux toute valeur d'originalité. C'est dans une manière très personnelle qu'il a peint *les Grâces*. Dans un paysage d'une grande clarté et d'une grande fraîcheur, trois belles et fortes filles nues arrangent leurs cheveux. L'invention est ordinaire et la composition est nulle, car ces figures, toutes trois sur le même plan, ne se groupent pas. On ne peut donc louer dans ce tableau que la noblesse du dessin, la grâce simple des attitudes et l'agrément de la couleur : c'est déjà beaucoup. Une ébauche de M. Zacharie, appelée *la Femme aux pigeons*, vaut bien qu'on la signale, nonobstant ses négligences et ses incorrections. La figure tourne admirablement, la tonalité est des plus fines et des plus vraies. C'est bien de la chair et de la chair fraîche, sans toutefois que le sang y afflue à fleur de peau comme dans les bacchantes de Rubens. M. Wencker expose une *Baigneuse*. On ne saurait modeler une femme nue dans une pâte plus souple et plus grasse; on ne saurait aussi choisir un modèle plus vulgaire, et nous disons *vulgaire* par euphémisme. *Le Bain turc*, de M. Debat-Ponsan : une jeune femme étendue à plat ventre sur la dalle et massée par une négresse, n'a pas non plus beaucoup de poésie, mais cette scène de hammam, d'ailleurs très solidement peinte, n'en comportait pas. La belle Romaine de M. Robaudy est une figure de style; pour cela, elle ne manque ni de fermeté dans l'exécution ni d'harmonie dans la couleur. Les draperies blanches qui la recouvrent tout entière ressortent avec beaucoup de relief sur la muraille blanche. Les valeurs locales sont des mieux observées; ici, ce sont bien les tons chauds et mats de la laine, là, c'est bien le froid luisant du marbre. M. Hector Leroux, un Romain égaré, fort heureusement pour nous, dans le monde moderne, ouvre le *sacrarium*, en français la sacristie d'un temple, ou encore l'oratoire d'une maison patricienne. Trois jeunes filles chastement vêtues, — des Vestales, à en juger par l'inscription de l'abside, — font leurs ablutions matinales près d'une fontaine de marbre. On aime toujours à revoir ces charmantes figures

de M. Hector Leroux, à retrouver ces scènes familières de l'antiquité, dont la science paraît chez cet artiste si facile et si naturelle. M. Ary Renan a peint *la Naissance d'Aphrodite*. Comme dans le tableau d'Apelles (et sans doute comme dans beaucoup d'autres moins célèbres) la déesse « sort du sein des ondes de la mer blanchissante. » Il y a là les signes d'un talent qui s'affirme. Toutefois, l'Aphrodite ne porte point sur le visage la sérénité de celle qui commande aux hommes et aux dieux. Cette figure serait plutôt une Ophélie, ou même une Psyché persécutée. Il semble que la première expression de Vénus naissante a été le sourire. Les anciens disaient *Venus victrix*, M. Ary Renan dit *Venus dolorosa*.

## II.

Les tableaux religieux sont peu nombreux. Il convient d'ajouter que la manière dont sont traités les sujets de la Bible et de l'Évangile ne fait point regretter qu'il y en ait si peu. M. Morot a appelé son Christ en croix *le Martyre de Jésus de Nazareth* pour indiquer sans doute qu'il n'a pas voulu représenter le Fils de Dieu, mais, comme dit Tacite, « cet homme nommé Christ qui fut livré au supplice sous le règne de Tibère par le procurateur Ponce Pilate. » M. Morot a parfaitement réussi à tenir cette figure dans la plus vulgaire des réalités humaines. Aussi bien M. Bonnat lui en avait donné l'exemple par son trop célèbre Christ du Palais de justice. Quel intérêt y a-t-il à peindre un homme sur la croix, si cet homme n'est qu'un supplicié quelconque? C'est comme M. Brunet, qui a eu l'idée triomphante de montrer les *Gibets du Golgotha* après que le Christ a été porté au sépulcre. Il ne reste plus que les deux larrons! Pour en revenir à M. Morot, ce peintre fait certes preuve de talent et d'étude dans le torse de Jésus, supérieurement modelé, mais ces qualités de facture ne suppléent pas à tout ce qui manque au tableau. Nous n'insistons pas sur l'écartement disgracieux des jambes ni sur leur dessin discutable, encore moins sur ce détail que le Christ est cloué par quatre clous sur une énorme poutre en retour d'équerre, si massive et si lourde qu'il a dû falloir un chariot attelé de deux chevaux pour l'amener au sommet du Golgotha. Ce Christ est si peu le Christ que cette indifférence pour la tradition est sans importance. *L'Adoration des bergers*, de M. Le Rolle, est conçue dans le même caractère réaliste ou prétendu tel, car, en ces sujets, plus on suit la tradition et plus on s'approche de la vérité. Il n'y a nulle recherche dans les types; heureusement le clair-obscur bien entendu donne à la scène une impression mystérieuse. Il nous paraît que M. Carolus Duran s'est trompé dans la

*Tentation de saint Antoine.* Le diable, qui s'y entend, a dû dépêcher à l'anachorète une femme bien vivante, en chair et en os, et non une figure éblouissante, féerique, dont la vue doit inspirer plus d'étonnement qu'éveiller de désirs. Il est, au contraire, conforme à l'idée hagiographique de représenter les apparitions célestes dans l'irradiation d'une lumière surnaturelle. M. Chartran a été bien inspiré en peignant ainsi la *Vision de saint François d'Assise.* Ce tableau, remarquable à plus d'un égard, l'est surtout à celui-ci, qu'il est le seul au Salon qui ait un véritable sentiment religieux.

M. Cazin a gâté un fort beau paysage, d'une impression poétique et d'un caractère très personnel, en y mettant les personnages les plus déplaisans du monde. La description de ce tableau est nécessaire pour montrer ce qu'on entend en 1883 par l'originalité et la grandeur d'une conception. — Ce sont bien là, si nous écoutons autour de nous, les qualités maîtresses de l'œuvre de M. Cazin, car vraiment on ne saurait parler des mérites de l'exécution à la vue de ces contours défectueux, de ce dessin intérieur nul, de ce modelé par trop sommaire. — Au premier plan, à gauche, une femme morte, couverte d'un tartan à carreaux noirs et blancs, est étendue contre un four à briques. Sur ce four, au second plan, un groupe de trois hommes agitent des lances et des tronçons d'épées; l'un est demi-nu, les reins ceints d'une peau de brebis, un autre est cuirassé, un autre porte une blouse bleue. A droite est une enclume abandonnée. Au troisième plan s'avance une femme ainsi vêtue : un jupon rouge, une tunique blanche ramagée d'or, un cache-nez de laine à carreaux noirs et blancs. Non loin de cette femme, une jeune fille serre la main à une amie. Au fond du tableau se développe l'enceinte bastionnée d'une ville de guerre. Or ceci représente *Judith sortant de Béthulie pour aller tuer Holopherne.* Voici du moins le titre que donne le livret à cette composition en casse-tête chinois. Et chacun de s'extasier sur le grand caractère de ce tableau ! Mais le caractère, il nous semble, c'est le propre d'une chose, c'est ce qui la distingue d'une autre. Donc pour qu'il y ait caractère dans une peinture, il faut que l'artiste ait rendu d'une façon précise et saisissante la scène qu'il a voulu représenter. Il faut qu'à première vue, le sujet s'impose à l'esprit. Il n'est pas besoin de recourir à un livret pour savoir ce qu'est le *Christ à la paille*, ou *la Cène,* ou *le Radeau de la Méduse,* ou *la Barque de Dante.* Que si vous nous montrez un *Ecce homo* avec un bourgeron bleu et un pantalon à carreaux, il n'y aura pas de caractère, puisque nous ne reconnaîtrons pas Jésus. Quel caractère pourrait donc bien avoir la figure de M. Cazin, qui n'est biblique ni contemporaine et que l'on est libre de prendre, selon son goût, pour Judith ou pour

Louise Michel? Si le personnage principal n'a pas de caractère particulier, la scène n'a pas non plus de caractère général, car l'action est imparfaitement déterminée. Ces hommes sont-ils des assiégeans ou des assiégés, des miliciens ou des insurgés? Cette femme est-elle une prisonnière rendue à l'ennemi, une parlementaire, ou encore une reine qui vient au-devant de ses soldats révoltés? Toutes les suppositions sont permises. L'idée est vague et indéfinie comme est indécis le dessin des contours et comme est incomplet le modelé des chairs. Tout cela, c'est de la fantaisie, et de la fantaisie sans agrément.

M. Luminais nous montre *le Dernier des Mérovingiens*, c'est-à-dire Childéric III, tonsuré par des moines sur l'ordre de Pépin le Bref. C'est un tableau sérieux, bien composé et solidement peint. Mais, dans ce sujet, le comique est bien près du drame. La parodie en est facile et la caricature tout indiquée : Childéric chez son perruquier. M. Jean-Paul Laurens a peint un conciliabule entre un pape et un inquisiteur qui n'annonce rien de bon pour les hérétiques. Le pontife n'a pas l'air méchant; il inclinerait vers la clémence, mais il se laissera gagner par les raisonnemens de l'inquisiteur, un ascète fanatique à la tête osseuse, au nez d'aigle, à l'œil perçant. Voyez dans l'autre tableau du même peintre les conséquences de cette discussion. Au pied des hautes murailles d'un alcazar mauresque devenu prison du saint-office, une femme en deuil est agenouillée, priant pour son mari qui est mort supplicié ou qui gémit dans un *in-pace*. M. Tony Robert-Fleury expose *Mazarin et ses Nièces*. Olympe et Marie chantent, Hortense les accompagne au clavecin. Vieilli et malade, le cardinal écoute la musique assis dans son fauteuil, la tête renversée sur un oreiller. Ce n'est plus le brillant cavalier des guerres de la Valteline; c'est encore l'homme qui aurait pu être appelé le grand cardinal, si le nom n'avait été pris par Richelieu.

Les peintres se laissent facilement dominer par les opinions régnantes, qu'elles soient justes ou fausses. On a tant répété en ces derniers temps que l'histoire de France ne commence qu'à la révolution de 1789 qu'ils ont fini par le croire. A mieux dire, si beaucoup d'entre eux ont trop d'intelligence pour admettre cette manière de voir, beaucoup aussi ont trop de sens pratique pour ne pas feindre de la partager. Il faut bien compter avec les commandes et les acquisitions de l'état. Soyez persuadés que, si la monarchie ou l'empire remplaçait la république, il y aurait au Salon autant de chevalier d'Assas qu'il y a aujourd'hui de Joseph Barra, autant de sacres et de couronnemens qu'il y a aujourd'hui de prises de la Bastille. Quoi qu'il en soit, le cycle des sujets historiques s'ouvre au serment du Jeu de Paume pour se fermer à la pacification de la Ven-

dée. Ce qu'on voit de *bleus* et de *blancs*, de volontaires et de sans-culottes, de conventionnels et de hussards Chamborand est vraiment prodigieux! Parmi tous ces tableaux, ceux de MM. Le Blant, Scherrer et Moreau de Tours seuls méritent d'être mentionnés; car pour le *Joseph Barra* que M. Wœrtz a peint dans une gamme de couleurs si effroyablement criarde, nous ne le citons qu'afin de poser une question. Barra était-il fantassin ou cavalier, tambour ou trompette? Jusqu'ici, sur la foi des historiens, des peintres et des sculpteurs, on le croyait tambour. Il paraît qu'il a permuté, car M. Wœrtz, qui cite un document authentique, représente l'héroïque enfant avec l'uniforme des hussards.

On se rappelle sans doute *les Derniers Momens de Maximilien* de M. Jean-Paul Laurens. Changez les costumes des personnages et le lieu de la scène, et vous retrouverez dans *la Mort du général Charette*, de M. Julien Le Blant, le même groupe du condamné et d'un ami pleurant dans ses bras, le même officier venant prévenir que l'heure de l'exécution a sonné. Maximilien était posé de face, Charette est vu de dos; peut-être cela vaut-il moins? La composition de M. Le Blant est toutefois préférable dans l'ensemble. Son tableau, bien que de plus petite dimension que le *Maximilien*, a plus de grandeur et de pittoresque. Le décor représente une place publique de Nantes. A droite, près d'un mur de clôture contre lequel il va être fusillé, se tient le hardi Vendéen. Un officier républicain s'approche de lui, le chapeau à la main. A gauche, au troisième plan, s'avance, l'arme au bras, le peloton d'exécution. Au fond, perdue dans le brouillard du matin, toute une division est rangée en ligne de bataille. Ces soldats nous paraissent de formes quelque peu flottantes et indécises. On nous objectera l'éloignement, le petit jour, la pluie qui tombe ou le brouillard qui s'élève. N'importe! toutes ces conditions optiques et atmosphériques n'autorisent pas des contours aussi flamboyans, des corps d'apparence aussi inconsistante. Et d'ailleurs, si le peintre admet qu'il pleuve très fort ou que le brouillard soit très opaque, pourquoi les figures de Charette et de l'officier se détachent-elles avec tant de netteté, comme éclairées par un rayon de soleil? Le soleil luit pour tout le monde. — Dans le tableau de M. Scherrer, la petite garnison de Verdun, emportant le cadavre du commandant Beaurepaire, sort de la place et défile devant l'armée de Brunswick, qui lui rend les honneurs de la guerre. C'est une peinture décorative bien composée et peinte avec plus de largeur que de solidité. Les têtes manquent d'étude et les tonalités de justesse. M. Scherrer serait-il achromatopsique? Il rend les rouges en rose. M. Moreau, de Tours, a brossé avec une grande énergie et une vigoureuse couleur *Carnot à la bataille de Wattignies*. Le chapeau

empanaché sur la pointe du sabre, les cheveux flottans, l'œil un peu égaré, le représentant marche en tête de la colonne d'attaque au milieu des tambours qui battent la charge. Derrière Carnot s'élancent les volontaires, la baïonnette en avant.

Le tableau de M. Henry Dupray n'est pas précisément une page d'histoire nationale, mais c'est une curieuse scène militaire enlevée d'une touche vive et ferme. Dans ces sortes de sujets, M. Dupray préfère le pittoresque au dramatique. Il s'agit encore d'un épisode des grandes manœuvres. Nous sommes transportés sur la principale place d'une petite ville, — mettons Thiviers (12e corps d'armée) ou Dreux (5e corps), — devant l'hôtel du *Cheval blanc* ou du *Soleil d'or*. Il est midi. L'état-major a achevé son repas sommaire, et général en chef, divisionnaires et brigadiers, chefs et sous-chefs d'état-major, aides-de-camp, officiers d'ordonnance, prévôts divisionnaires, attachés militaires allemands, suisses, anglais, russes, autrichiens, italiens, venus de Paris afin de suivre les manœuvres, montent à cheval pour se rendre sur le lieu de l'action, laquelle n'en est encore qu'à la période de préparation : concentration des troupes, dispositions d'attaque et rencontres d'avant-gardes. A droite, débouchant d'une rue en perspective, s'avance un régiment de dragons. La tête de colonne a grand'peine à se frayer passage au milieu de cette cohue d'officiers de tout grade, de gendarmes d'escorte, de naturels de l'endroit qui n'ont jamais vu tant de « militaires, » et de fantassins (des réservistes sans doute) qui ont quitté leur rang, malgré l'ordre formel, pour dévaliser argent comptant les charcutiers de la ville et qui courent bien vite rejoindre leur compagnie. La scène est prise sur le vif. M. Dupray a bien réussi à donner l'aspect juste d'une ville soudain envahie et occupée militairement en pleine paix, d'une ville mise à sac pour rire.

## III.

Nous avons passé en revue les peintres de la mythologie et du nu, qui sont encore nombreux, les peintres religieux, qui menacent de disparaître, les peintres d'histoire, qui sont plutôt des chroniqueurs que des historiens. Nous parlerons maintenant des peintres de genre. Leurs tableaux ont pour la plupart les dimensions de l'*Apothéose d'Homère* et de l'*Entrée des croisés à Constantinople*, mais ils n'en sont pas moins, à quelques exceptions près, des tableaux de genre, et de genre déplaisant.

Pour *les Deux Sœurs*, M. Charles Giron s'est visiblement inspiré de la *Fête du 14 juillet*, de M. Roll. Seulement le sujet choisi par M. Roll appartient en quelque sorte à l'histoire; le peintre était

autorisé à le traiter dans de vastes proportions. Ces proportions deviennent purement et simplement ridicules appliquées à la niaise vignette de M. Giron. Une demoiselle à la mode passe devant l'église de la Madeleine, mollement étendue dans un huit-ressorts que traînent deux chevaux de pur-sang. A quelques pas de la voiture, une femme du peuple se promène avec ses enfans; elle reconnaît sa sœur dans la jolie fille et s'arrête pour lui faire les cornes. Au premier plan, à droite, une jeune femme vue de dos choisit un bouquet dans la charrette d'une marchande de fleurs; au fond se croisent les victorias, les omnibus et les cavaliers. Ce sujet piquant est digne de feu Biard. Encore Biard n'eût-il pas perdu à le peindre trente mètres de bonne toile; — un « panneau de dix » lui eût suffi. Sauf l'exécution franche et vigoureuse de la femme qui achète des fleurs, il n'y a rien à louer dans tout ceci. Le tableau est peint selon la fameuse formule : *blanc et mat*, et selon le principe du « plein air, » c'est-à-dire sans perspective aérienne. Aucune figure n'est à son plan. Une femme du vrai monde qui est assise au fond de sa victoria est sans doute bien confuse de se voir transportée par un maladroit et insolent effet de perspective dans le huit-ressorts même de la drôlesse. Les chevaux escaladent les marchepieds des coupés et prennent pour des mangeoires les capotes renversées des calèches, les cavaliers chevauchent sur les degrés de l'église et les omnibus sortent du péristyle. Remarquons encore que la place de la Madeleine ne paraît pas avoir dix mètres de large, qu'il n'est tenu nul compte des localités, que l'asphalte des trottoirs, le macadam de la chaussée, les pierres de l'église sont exactement du même ton, et étonnons-nous qu'il se trouve des gens pour vanter dans cette toile une impression de vérité.

*Le Salon carré du Louvre*, de M. Louis Béroud, est aussi un tableau de genre, un croquis de journal illustré, avec des figures de grandeur naturelle. Les mérites de la facture rachètent la pauvreté ou la bizarrerie de la conception. La peinture est franche, large, solide, sans négligences ni escamotage. Les figures ressortent en plein relief, le vaste Salon carré paraît « grand comme nature, » les fonds s'éloignent avec une singulière vérité optique, l'air circule et la lumière vibre. M. Béroud semble avoir fait une étude très approfondie de la perspective linéaire et de la perspective aérienne. N'aurait-il pas peint quelquefois des décors de théâtre? *Les Noces de Cana*, qu'on voit presque en entier, le *Charles Ier* et les autres chefs-d'œuvre sont enlevés d'une touche vive et lumineuse et nous apparaissent dans leur ton juste et leurs valeurs particulières. Mais voyez la leçon que s'est donnée à son insu M. Béroud et dont il profitera, nous le croyons. Si vigoureusement peints que

soient les visiteurs et les visiteuses du *Salon carré*, l'œil n'est frappé d'abord et n'est charmé ensuite que par l'éblouissante féerie du Véronèse, l'élégante silhouette du portrait de Van Dyck, la tache d'or du Corrège : c'est la revanche de la grande peinture!

M. Gervex eût été bien inspiré en remettant au prochain Salon l'exposition de son *Bureau de bienfaisance*. Cet ajournement lui eût permis de terminer son tableau, qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche. M. Gervex aurait eu le temps de remplir l'intérieur des galbes et de modeler les têtes. Un visage d'enfant n'est point une boule de chair percée de trois trous en guise de bouche et d'yeux. Le jeune peintre aurait pu chercher un centre, un motif principal pour sa composition, et il aurait pu aussi peindre l'immense guichet de bois qui occupe toute la partie gauche de la toile d'un ton de bois moins sale et moins faux. Et penser que M. Gervex a tant de dons naturels, tant de talent acquis! Voyez à travers la grande baie qui éclaire la pièce les toits des maisons couverts de neige se profiler sous un ciel nuageux que colorent d'une teinte rosée les pâles rayons du soleil couchant. On ne saurait peindre avec des tons plus justes, avec une plus vive légèreté de touche. Étudiez maintenant les mains de la femme du premier plan, qui tient la petite fille. Quelle sûreté de dessin! quelle fermeté dans le modelé! Certes les défauts de M. Gervex et des peintres de la nouvelle école sont des défauts voulus. C'est pour cela qu'il faut leur être sévère.

Les bureaux de bienfaisance, même s'ils sont peints par M. Gervex, ne suffisent pas à toutes les misères, témoin *la Famille sans asile*, de M. Pelez. Une pauvre femme et ses cinq enfans sont sur le trottoir de la maison dont on les a expulsés. Trois enfans dorment, le plus jeune tette le sein flétri de la mère; un autre, assis sur un paquet de hardes, les mains croisées et tombantes, exprime l'abattement et le désespoir morne. Tout ceci est très solidement peint dans une tonalité un peu grise. La tête de l'enfant qui sommeille au premier plan a une exquise délicatesse de modelé. M. Pelez aurait pu se priver d'afficher sur la muraille, comme une douloureuse antithèse, des annonces de bals, de fêtes, de concerts. C'est un délit d'excitation « à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, » qui est justiciable du bon goût. M. Pelez oublie d'ailleurs que beaucoup de ces fêtes ont tout justement la charité pour objet ou pour prétexte. Dans un tableau qui est loin de valoir, sous le rapport de l'exécution, celui de M. Pelez, M. Thévenot a exprimé un sentiment peut-être plus poignant encore. Au fond d'une misérable mansarde faiblement éclairée par une lucarne, un homme affaissé sur sa paillasse songe qu'il n'a plus de pain à donner à la chère petite enfant qui, à peine couverte de vêtemens en lambeaux,

joue gaîment à ses pieds avec une méchante poupée cassée. La scène est digne de Dickens. D'autres misères et d'autres expulsions encore. M. Caron, dans un grand tableau d'une manière sévère, nous fait assister à *l'Expulsion des bénédictins de l'abbaye de Solesmes*. C'était une scène digne de tenter le pinceau; toutefois nous n'aimons pas la politique en peinture, que cette politique flatte ou froisse nos sentimens personnels. M. Langrand a été, selon nous, mieux inspiré en nous montrant à l'œuvre ces *Petites-Sœurs des pauvres*, qui font le sujet de la belle étude de M. Maxime Du Camp, dernièrement publiée dans la *Revue*. Certes les vieillards que soignent les petites-sœurs aiment mieux avoir affaire à elles qu'au rébarbatif employé du *Bureau de bienfaisance* de M. Gervex. Il est vrai que, pour les sœurs, la charité n'est point un métier.

La paysannerie de M. Bastien-Lepage représente une fillette de quinze ans et un jeune villageois qui parlent d'amour en se tournant le dos, au milieu de carrés de choux et d'oignons. Il nous paraît que l'exécution est plus sérieuse que dans les autres scènes rustiques de cet artiste. Les figures peintes avec une fermeté égale dans toutes les parties sont solides sur leurs jambes. Il n'en était pas ainsi du flageolant *Père Jacques*. Il y a plus d'air et de perspective qu'à l'ordinaire, ce qui ne veut pas dire qu'il y en ait encore beaucoup. M. Bastien-Lepage s'est décidé à mettre une échappée de ciel à l'arrière-plan; cela donne toujours un peu de recul au fond. La couleur, systématiquement tenue dans les tonalités sans éclat de la lumière diffuse, avec quelques réveils de verts très crus, ne flatte point les yeux. Tout en protestant contre la vulgarité des types, nous accordons que l'attitude gauche et embarrassée des deux amoureux est bien trouvée. Et pourtant, s'il y a là du naturel, il n'y a point de simplicité. C'est un peu cherché et précieux, c'est le marivaudage à l'étable. Autrement forte et saine est l'impression du tableau de M. Maurice Leloir : un robuste laboureur qui arrête un instant la charrue pour donner un bon baiser à sa femme. Si M. Sicard n'est point du tout un impressionniste, ce dont nous le félicitons, c'est, en revanche, un réaliste convaincu. Sa *Plumeuse de poulets* manque complètement d'idéal; mais quelle puissance dans l'exécution!

Bien que *la Plage* de M^me^ Demont-Breton ne montre ni une *Alma parens* allégorique, ni une Cornélie, mère des Gracques, ce tableau est tout simplement une des trois ou quatre œuvres de grande peinture du Salon. Une femme de pêcheur assise au bord de la mer tient dans ses bras son nourrisson, tandis que ses trois autres enfans jouent nus sur le sable. Il ne s'agit pas ici d'amours conventionnels, ronds, potelés, bouffis, aux chairs de cire ou de por-

celaine. Ce sont de vrais enfans, hâlés par le grand air, bronzés par le soleil, que la croissance a rendus sveltes et que l'exercice a faits robustes. La mère est vraiment belle dans son attitude simple, dans ses mouvemens harmonieux, dans son expression de calme et d'ineffable douceur. Les pieds nus, le corps couvert d'une robe foncée, elle se détache en relief sur la mer frangée d'écume et sur le ciel léger et éclatant. Un petit bonnet blanc, posé sur ses cheveux très noirs, est le point lumineux du tableau. On dirait une auréole mise au front de cette mère heureuse. Le dessin est serré et élégant, la touche virile, la couleur vive et lumineuse. M^me^ Demont-Breton mérite tous les éloges pour cette œuvre d'un charme sévère, où l'exécution est à la hauteur du style. Là est l'alliance de la vérité et de la poésie.

On ne veut point, au nom des grandes traditions de l'art de la peinture, proscrire les types contemporains et les tableaux rustiques. Mais on veut que, dans ces sujets, pris à la vie moderne, le peintre s'efforce, comme en d'autres sujets, de marquer le style. On veut que l'artiste trouve la noblesse, la simplicité des attitudes, comme l'a fait M. Jules Breton dans *le Matin*; qu'il donne une émotion pathétique, comme M. Tattegrain dans *les Deuillans*; qu'il montre la mâle grandeur du travail, comme M. Lhermite dans *la Moisson*; qu'il exprime un sentiment profond de mélancolie, comme M. Hébert dans *le Petit Violoneux*. M. Hébert n'a jamais mieux peint. Ce *violoneux* sera dans son œuvre ce que, toutes proportions gardées, *le Joueur de violon* de la galerie Sciarra est dans l'œuvre du grand Raphaël.

## IV.

Depuis vingt ans les portraits de M. Cabanel ont épuisé l'éloge. Des deux très beaux portraits de femmes qu'il expose cette année, que pourrait-on dire qu'on n'ait déjà dit bien souvent de tant d'autres chefs-d'œuvre signés par lui? Cabanel a la précision du dessin, la pureté des lignes, la couleur harmonieuse, le modelé ferme et délicat des Florentins. Il pénètre jusque dans l'âme du modèle, en saisit la pensée intime et la fixe dans le regard. Si grande qu'elle soit, la réputation de Cabanel grandira encore. Des effets de couleur, des trompe-l'œil de relief, des recherches de sobriété austère dans l'arrangement peuvent séduire ou frapper davantage chez les autres maîtres du portrait. Aucun d'eux n'est supérieur à ce grand portraitiste.

M. Bonnat expose un excellent portrait de M. Morton, ministre des États-Unis, et le portrait de M^me^ E. K***, plus intéressant en ceci

que « le peintre des hommes » se montre là comme un peintre de femmes. Sans doute, M. Bonnat avait déjà fait ses preuves en ce genre dans le célèbre portrait de Mme Pasca; mais il nous semble que celui de Mme K*** est peint d'une touche plus légère, avec plus de morbidesse. Vêtue d'une robe de velours bleu foncé dont le corsage échancré, garni d'une ruche de dentelle, découvre le cou et la naissance de la poitrine, Mme K*** est debout, de face. Ses bras, tombant naturellement, se rejoignent au-dessous du busc. Un collier de perles tombe du corsage et un croissant de diamans brille dans les cheveux noirs. Le modelé du visage a de la finesse, mais les ombres paraissent un peu bistrées. La pose, très bien trouvée, ne manque dans sa simplicité ni de grâce, ni de noblesse. On regrette de retrouver comme fond les éternels frottis bruns qu'emploie uniformément M. Bonnat pour tous ses portraits. En vérité, cette nappe de bitume s'obscurcissant près de la tête pour la faire ressortir en valeur et s'éclaircissant vers les pieds pour mettre de l'air autour de la figure est un procédé auquel M. Bonnat pourrait renoncer.

Il convient aussi de dire un mot du *Portrait du docteur Parrot*, par M. Paul Dubois, parce que l'œuvre se distingue des portraits habituels du peintre par son coloris plus vif et ses dimensions réduites. Le docteur est représenté en buste, vêtu de la robe noire et pourpre des professeurs à la faculté de médecine. Le faire précis mais large de la tête peut servir d'enseignement aux peintres de petits portraits, dont l'exécution détaillée, peinée, sans liberté, enlève aux figures le relief et l'illusion de la vie.

Ce relief des formes, ce caractère vivant sont puissamment rendus dans le portrait de femme exposé par M. Roll. La figure entièrement vêtue de noir, robe de satin à petits volans et manteau bordé de vison, ressort sur un rideau d'un vert sombre qui tombe au fond de la toile. Ce portrait, très simple et très sobre d'arrangement, a un grand aspect. La tête est peinte en pleine pâte, on pourrait dire en pleine chair. Pour les étoffes, la brosse vigoureuse du peintre les a chiffonnées avec une maestria incomparable. Toutefois, ne regardez pas de trop près : les cassures du satin, qui jettent de si vifs luisans, sont presque en trompe-l'œil. On ne saurait demander à un pommier de donner des abricots, ni à M. Roll de peindre comme M. Bouguereau, mais les pommes ont, depuis Eve, leurs titres de noblesse, et M. Roll a bien du talent. Pas plus que M. Roll, M. Falguière n'est un portraitiste de profession. C'est peut-être pour cela qu'on regarde avec tant d'intérêt son portrait de Mme C***. Le peintre-sculpteur a posé son modèle sur un divan turc dont les tons rompus s'harmonisent à merveille avec la robe grenat à garnitures de bandes de

cachemire. La tête est modelée d'un pinceau un peu dur, un peu sec; en revanche, les mains sont veules et sans accent. Ici trop de fermeté et là pas assez. C'est cependant un curieux portrait, d'un aspect très personnel et dont on garde longtemps le souvenir dans les yeux. Le portrait de femme, d'un si grand caractère, qu'expose M. Puvis de Chavannes donne aussi cette impression profonde et persistante. On a bien lu, nous avons bien écrit : un portrait peint par M. Puvis de Chavannes. Voici qui était imprévu. Le maître a appliqué à l'art du portrait, où l'on prodigue tous les charmes et toutes les puissances de l'exécution, les procédés simples, la facture tranquille et austère de la peinture murale, et, pour cette fois, la tentative a bien réussi. Il ne faudrait pas cependant que ce portrait fît école parmi les portraitistes, ni que son succès très mérité fit oublier à M. Puvis de Chavannes qu'on attend encore de lui de grandes œuvres.

M. John Sargent a-t-il voulu peindre un tableau ou une réunion de portraits de petites filles? Les portraits sont sans doute ressemblans, mais le tableau est composé d'après des règles nouvelles : les règles du jeu des quatre coins. Au premier plan, un bébé, assis sur un tapis bleuté, joue avec sa poupée; à gauche, une fillette blonde, appuyée les mains derrière le dos contre la paroi, vous regarde fixement. Au fond, se tiennent les aînées, près d'un immense cornet du Japon à décor bleu, haut de près de deux mètres, dont le pendant attire le regard à l'autre extrémité de la pièce. Il y a d'ailleurs bien des mérites dans ce tableau à compartimens. Les physionomies merveilleusement saisies frappent par leur vivacité et leur caractère de vérité; les attitudes sont variées et naturelles. La couleur est fine, agréable, distinguée, et l'entente de la lumière tout à fait remarquable. Le malheur est que l'exécution proprement dite est lâchée. Rien n'est fait, tout n'est qu'indiqué, mais indiqué, il le faut reconnaître, avec une sûreté magistrale. Au moins, ne reprochera-t-on pas à M. Sargent de trop finir ses tableaux. — Un autre tableau d'enfans, divisé en trois parties, est celui de M. Tanzi. M. Tanzi a pris le soin d'inscrire le nom de ces garçons au-dessus de leur tête. C'est sans doute pour qu'on les reconnaisse. Ésope conte que certain peintre de la plus haute antiquité procédait ainsi. Il écrivait près de ses figures : Ceci est un homme, ceci est un bœuf.

M. Clairin expose M^lle^ Krauss dans le costume de dona Anna du *Don Juan*. Assise sur un de ces fauteuils Renaissance à dossier monumental, elle tient son loup à la main et, la tête tournée de profil, elle semble au moment de proférer la malédiction contre le meurtrier de son père. Si l'on reprochait à ce portrait de manquer d'intimité, M. Clairin répondrait que le costume même choisi par

lui prouve qu'il n'a pas cherché à représenter Mlle Krauss chez elle, mais Mlle Krauss sur la scène de l'Opéra, non point la femme, mais la cantatrice qui incarne tour à tour en elle les héroïnes du drame lyrique. En résumé, c'est un portrait largement peint et qui a grand air. Vêtu d'un veston de velours violet, le comte de Beust est, au contraire, tout à fait chez lui. Mme Louise Dubréau a bien marqué le fin sourire et l'énigmatique physionomie de l'homme d'état. Médite-t-il une dépêche ou compose-t-il un concerto? pense-t-il à l'Opéra ou à la triple alliance, est-ce Yradier ou Metternich? Une autre femme peintre, Mlle Abbéma, efface le fâcheux souvenir de ses *Quatre Saisons* du dernier Salon par un bon portrait de M. Auguste Vitu et par un portrait de Mlle G., que recommandent non-seulement la fraîcheur du coloris, mais encore une exécution sérieuse.

Le petit *Portrait de M. et Mme Alphonse Daudet*, par M. Montégut, est à la fois un joli tableau de genre et un curieux document d'histoire littéraire. Le poète lit à sa femme le manuscrit de son dernier roman. Ils sont assis l'un à côté de l'autre, devant une table-pupitre où une fleur s'épanouit dans un vase de cristal au milieu des livres et des papiers : Mme Daudet, au premier plan, le corps droit, la tête de profil; Alphonse Daudet, également de profil, mais un peu incliné en avant, vers le manuscrit qu'il tient sur ses genoux. Une bibliothèque d'ébène à hauteur d'appui règne au fond de la pièce sous une tenture de cuir de Cordoue décorée de tableaux et de dessins. Ce fond-là vaut bien comme intérêt un rideau rouge de convention ou un frottis de bitume. Les romanciers et les historiens philosophes parlent sans cesse des « milieux. » N'est-ce point surtout aux peintres à montrer ces « milieux? » N'ajouteraient-ils pas à la physionomie de leur modèle, ne la compléteraient-ils pas en montrant l'individu dans son intérieur, entouré des meubles, des livres, des objets d'art, qu'il a rassemblés, qui sont les témoins de sa vie, les reflets de ses goûts et de sa nature? L'intérieur, mais c'est l'homme même! Une visite de cinq minutes en apprend plus sur une personne qu'une conversation de deux heures.

Ce portrait de jeune fille dans un paysage de forêt, qui a de la profondeur, est le premier envoi au Salon d'un élève de M. Delaunay, M. Maurice Desvallières. Le dessin un peu sec est serré et précis. L'arrangement du costume, l'attitude de la figure ont une grâce simple et franche qui frappe et qui séduit. C'est un bon début, sérieux et point tapageur. Toutefois que M. Desvallières garde son jeune talent des suggestions de la nouvelle école pseudo-impressionniste. Il y a dans ce portrait certaines fleurettes au premier plan et un éclairage systématique qui nous inspirent quelques appréhensions.

M. Cot a peint Mme D*** dans un ajustement très riche et très décoratif qui rappelle les portraits du commencement du XVIIIe siècle. La facture est libre et ferme; on ne saurait trop engager M. Cot à persister dans cette manière. On retrouve dans le portrait de M. Fantin-Latour la sincérité habituelle de l'artiste devant le modèle. Mais la facture truitée, truellée, mosaïquée nuit à l'impression de cette œuvre si profondément sentie. — L'épiderme féminin n'est pas une peau de chagrin. Un portrait tout à fait remarquable est celui de Mme M***, par M. Maxime Faivre. La couleur est belle, la tête savamment construite sous l'enveloppe d'un modelé très ferme et très suivi. Le portrait de Mme X***, de M. Stewart, qui est d'un coloris vif, pèche par le dessin. Dans le portrait de Mme L.-L., par M. Wœrtz, on remarque surtout la superbe exécution du bras nu. Il y a du talent dans le portrait de M. Paul Foucher par Mlle Venot de Hauteroche. L'enfant somptueusement vêtu qu'a peint M. Toudouze a dans les carnations des pâleurs de cire. M. Callot expose un portrait de jeune homme où il a rendu avec éclat la fine coloration de la peau. M. Maurin continue à détailler les méplats, les dépressions, les imperceptibles rides du visage avec une exactitude scrupuleuse. Le portrait d'une femme âgée par M. Neil Whistler est peint en camaïeu noir et gris; il faut aimer la sobriété, mais pas à ce point. Bien que nous voulions être très bref, la conscience nous impose de citer encore les portraits signés Parrot, Humbert, George Lehmann, Auguste Leloir, Muraton, James Ligner, Friant, Claudie, Albert Aublet, que recommandent ou la largesse de la touche, ou la précision du modelé, ou l'éclat de la couleur, ou le charme du sentiment, ou la sévérité de l'expression.

## V.

Les bêtes ont aussi leurs physionomies. Il arrive qu'on emprunte aux animaux les traits distinctifs de la face pour caractériser un visage humain. Les Grecs avaient créé pour Junon l'épithète de βοῶπις (aux yeux de bœuf) et l'on dit communément un nez d'aigle, un front de lion, un air félin. Des portraits d'hommes nous passerons donc aux portraits de bêtes, ce qui nous fournira une transition pour arriver aux paysages. Les animaux sont pour ainsi dire partie intégrante du paysage. Sans eux la nature semble en être encore au quatrième jour de la création. Elle est morne et désolée. Il suffit d'une vache qui paît l'herbe de la prairie, d'un chevreuil qui bondit dans les broussailles, d'une mouette qui rase la crête des vagues pour animer un site, pour donner un caractère de vie à la plaine, à la forêt, à l'Océan.

En tête du troupeau marche la génisse de M. Roll. Cet artiste, d'un tempérament si puissant, nous a accoutumé à de telles surprises. Tantôt il peint un choc de cavaliers, tantôt une dramatique scène d'inondation, tantôt encore un éblouissant tableau de mythologie. Aujourd'hui il expose le beau portrait dont nous avons parlé et cette magistrale étude : « Si Dieu lui prête vie, » la bête au pelage blanc et roux, lustré à la croupe par un rayon de soleil, qui paît tranquille devant une chaumière normande, aura la prime d'honneur au concours régional. Quel relief suprenant ! quelle lumineuse couleur ! et comme l'animal est bien rendu dans son allure ! Seulement le tableau gagnerait à la suppression des personnages qui s'estompent au fond en silhouettes informes ; la liberté de la touche tourne ici au sans-gêne. Cette facture lâchée jure avec l'exécution large, mais ferme de l'animal. Les paysans nuisent à *la Génisse* de Roll comme le berger nuit au *Taureau* de Paul Potter. *La Sortie de l'herbage*, de M. de Vuillefroy, nous montre des vaches qui ne sont pas loin de valoir celles de Troyon ; *le Gué*, de M. Marais, *le Pâturage*, de M. de Thoren, *l'Étable*, de M. Barillot, nous montrent des vaches qui ne sont pas loin de valoir celles de M. de Vuillefroy. Mme Desboulières voudrait sauver de l'abattoir tous les moutons de M. Vaison et de M. Zuber, et le cardinal de Richelieu aimerait à jouer avec les chats de M. Monginot. Quant à l'aimable baudet de M. Jadin, il explique qu'on ait jadis écrit l'*Éloge de l'âne*.

*La Gorge aux loups*, de M. Tristan Lacroix, est un très grand paysage conçu dans la manière large et vigoureuse de *la Remise des chevreuils*, de Courbet. A l'entrée de l'étroit défilé qui s'enfonce entre les amoncellemens de rochers, une biche s'arrête aux écoutes. Cette bête, enlevée d'une touche franche qui trahit la spontanéité de l'exécution, est rendue dans son mouvement avec une sûreté remarquable. A droite, un vieux chêne tord ses branches dénudées ; au fond se massent les arbres de la forêt dont le vert feuillage, traversé par les rais du soleil, laisse voir une échappée du ciel. Les rochers paraissent un peu *flou* pour du granit, mais l'ensemble du tableau est d'une excellente tenue et donne une vive et agréable impression de fraîcheur. Les familiers de Fontainebleau prétendent que cet aspect humide n'est pas dans le caractère de la forêt, où il n'y a point de cours d'eau, à peine de sources, et où l'ombre de la feuillée est chaude. Nous ne déciderons point. D'ailleurs supposons qu'il vienne de tomber une pluie d'orage, et le site de M. Tristan Lacroix rentre dans son effet juste.

Un critique d'art, en veine de paradoxe a écrit que le paysage est le genre de peinture le plus difficile. Il n'y paraît pas au Salon de 1883. On compte à l'exposition au moins sept cents paysages sur

deux mille cinq cents toiles; et parmi ces paysages, sept sur dix ont de vrais mérites. C'est donc environ cinq cents lisières de bois ou bords de rivières qui s'imposeraient à la description critique des malheureux « saloniers! » En cette occurrence, l'équité commande de ne s'occuper d'aucun paysage puisqu'on ne peut s'occuper de tous. Comment parler des *Bords de l'Oise* baignant dans la clarté fluide, de M. Mesgrigny, et du *Cimetière de la Méditerranée* embrasé de soleil, de M. Montenard, et ne rien dire de la *Matinée d'été* perdue dans les brouillards opalins de l'aube, de M. Porcher, et des *Martigues* si éblouissantes de lumière, de M. Allègre? Pourquoi s'arrêter devant la *Vallée des Ardoisières*, empreinte d'une austère mélancolie, de M. Pelouze, devant la *Vue de Carqueiranne*, où M. Achille Benouville a mis du style et de l'effet, et passer vite devant l'humide *Vallée du Château-Gaillard*, de M. Paul Péraire, devant la *Campagne d'Athènes*, de M. de Curzon, devant cette *Rafale* où M. Yon a donné un aspect pathétique à la nature bouleversée? Est-il juste de citer *le Vieux Chemin*, de M. Camille Bernier, *la Fille du passeur*, de M. Adan, *la Ferme de Coursimont*, de M. Sauzay, *l'Étang du Merle*, de M. Tancrède Abraham, et de ne point mentionner *le Soir*, de M. Émile Breton, *la Sortie du terrier*, de M. Borchart, *la Fin de septembre*, de M. Nozal, la *Floraison des jacinthes à Harlem*, de M. Damont, et tant d'autres jolis paysages de tant d'autres paysagistes de talent? — De l'ensemble agréable de toutes ces toiles il ressort cette idée que le paysage accomplit une évolution, non point dans le faire, qui reste libre et vif, mais dans le choix des sites. On déserte les hautes futaies et les sous-bois ombreux où se plaisaient Théodore Rousseau, Diaz, Decamps, Courbet; on installe son chevalet sur la lisière des forêts, au bord des rivières ou des étangs, dans les grandes prairies, dans les plaines sans fin. On cherche surtout les effets de lointain, les progressions de la perspective aérienne, la limpidité de l'atmosphère. On met dans le cadre le moins de choses déterminées qu'il est possible. On peint le vide pour obtenir l'impression de l'infini.

Où s'arrête le paysage? Où commence la marine? La prairie au bord de la mer de M. Lansyer tient évidemment de ces deux genres. Au reste, le talent de Lansyer suffit à tous les deux. Une marine bien caractérisée, c'est malgré son titre le beau tableau de M. Iwill : *la Seine à Rouen par un temps de brouillard*. Le fleuve fuit dans la perspective et le soleil levant perce à travers la brume. C'est d'un effet très juste et d'une vive impression; le brouillard, léger et fluide, a une transparence magique. M. Renouf a peint un *Bateau pilote* qui va au-devant d'un steamer. La mer est grosse, glauque, sombre, car la nuée d'orage couvre le ciel. La chaloupe montée par quatre

hommes courbés sur les avirons franchit la lame par bonds. Ce tableau très solidement brossé est trop grand, ce qui est naïf à dire, ou trop petit, ce qui semblera paradoxal. Les personnages et la barque, de grandeur naturelle, sont à l'étroit sur cette nappe d'eau sans horizon. Si les figures étaient réduites des deux tiers ou si la toile était augmentée du double, — ce qui donnerait des dimensions de panorama, — on aurait l'impression de l'immensité terrible de l'Océan, effet que sans doute a cherché le peintre et qu'il n'a pas réussi à rendre.

De natures mortes, de légumes, de fruits, de fleurs, il y a de quoi approvisionner les Halles centrales et le marché de la Madeleine. M. Philippe Rousseau apporte des asperges; M. Spihler, des turbots et des soles; M. Tholer, des homards et des tourteaux; M. Magne, des lièvres et des perdrix; M. Bergeret, des prunes et des abricots; M. Conin, des pêches que, ne pouvant faire mieux, on ne se lasse pas de regarder; M. Benner, des pivoines éclatantes; M. Cesbron, des bottes de roses; M. Bidau, des violettes de Parme et des camélias blancs. M. Vollon méprise ces bagatelles; il nous offre tout simplement *le Pot-au-feu:* un morceau de bœuf cru posé près d'une marmite de fer. La viande n'est pas appétissante, mais on s'accommoderait volontiers de la marmite, car, la grande réputation de M. Vollon le prouve de reste:

Un *chaudron* sans défaut vaut seul un long poème.

## II. — LA SCULPTURE.

« Femmes, cachez vos larmes, » dit le chœur d'*Œdipe à Colone*. En écrivant ces mots, Sophocle émettait, sans y songer peut-être, un principe d'esthétique statuaire. Dans l'art sévère de la sculpture, la douleur doit être contenue comme le mouvement doit être mesuré. Les figures ne souffrent ni la déformation des traits du visage ni la contorsion des membres. La véhémence d'un sentiment, qui est par cela même passager, l'emportement d'un geste qui est par cela même instantané et fugitif, ne concordent pas avec le caractère de durée éternelle du marbre et du bronze. Dans le beau groupe des *Premières Funérailles*, M. Barrias a fidèlement observé cette loi statuaire. Adam et Ève portent dans leurs bras le cadavre d'Abel. Certes leur douleur est bien grande, mais avec quel art le sculpteur a su en faire sentir l'intensité et la profondeur, tout en conservant aux physionomies un caractère de calme et de gravité recueillie! Pour renfermé qu'il soit dans le cœur, le sentiment n'en est pas moins pathétique. Ce groupe est supérieurement composé. Les deux figures se présentent de face; le père, marchant à pas lourds et lents, porte

dans ses bras le corps d'Abel ; la mère s'arrête pour baiser au front le cadavre, dont elle soutient la tête. Une peau de bête qui sert de linceul à Abel s'est détachée de son corps et tombe jusque à terre, formant tenon, remplissant le vide entre les deux figures et donnant au groupe une base solide. M. Barrias, qui a accusé le type d'Adam dans la force corporelle, n'a pas craint d'imprimer à sa physionomie quelque chose de farouche. C'est bien ainsi qu'on peut se représenter le premier homme, en se tenant à égale distance de la tradition biblique et des théories naturalistes. L'Ève est aussi bien conçue, encore que la pose des cuisses serrées l'une contre l'autre jusqu'aux genoux soit d'aspect pauvre et frissonnant. Dans la figure d'Abel, on ne saurait trop louer cet affaissement d'un effet si pathétique et de lignes si harmonieuses, ces formes élégantes et pures comme celles d'un éphèbe grec. L'exécution, toujours ferme et savante, paraît tour à tour énergique et délicate selon qu'on regarde une figure ou une autre. *Les Premières Funérailles* classent M. Barrias dans les premiers rangs des sculpteurs contemporains.

La statue de M. Guillaume, cette femme demi-nue assise au sommet d'un rocher, le bras gauche appuyé sur une urne symbolique, la main droite tenant une lyre faite d'une écaille de tortue et de cornes de bélier est-elle la Fontaine Hippocrène ou la Fontaine Castalie, la Nymphe de la Béotie ou celle de la Phocide? Sommes-nous sur l'Hélicon ou sur le Parnasse? M. Guillaume, qui s'entend bien en mythologie, comme il s'entend bien en art et en beaucoup d'autres choses, dit que c'est Castalie. Saluons donc la naïade divine dont les ondes inspirent les poètes et purifient les criminels. Si l'éminent sculpteur avait fait sortir du marbre une charbonnière ou une marchande des quatre saisons, les chercheurs de « modernisme, » comme ils disent, auraient été plus satisfaits. Quoi qu'ils en pensent, une muse ou une nymphe reste un sujet toujours digne du ciseau du statuaire. L'élégance du galbe et la noblesse naturelle de l'attitude caractérisent la statue de Castalie. Toutefois, si l'on retrouve dans ce marbre le faire précis et savant et le style élevé de M. Guillaume, on n'y retrouve pas le caractère profond que l'auteur des *Gracques* et du *Mariage romain* excelle à donner à l'ensemble des figures, à marquer sur les physionomies. Il semble que M. Guillaume est plutôt un historien qu'un poète.

L'envoi au Salon de M. Dalou est considérable : deux très grands hauts-reliefs qui attirent le regard par leurs dimensions et le retiennent par leurs qualités sérieuses et originales. L'une de ces œuvres représente la célèbre séance des états-généraux du 23 juin 1789. Ce haut-relief est composé, ordonné, on pourrait dire exécuté comme un tableau, avec trois plans bien distincts, une perspective nettement

déterminée et les dégradations de tons remplacés par les divers degrés de relief. Les figures du premier plan ressortent en plein relief, celles du second plan se modèlent en demi-relief, celles du troisième s'atténuent en bas-relief. A gauche, devant une grande table recouverte d'un tapis fleurdelisé, le marquis de Dreux-Brézé, la canne dans la main, le chapeau sur la tête, l'air très froid, très digne, très assuré et quelque peu impertinent, comme il convient à un gentilhomme qui parle au nom du roi à Messieurs du tiers, rappelle aux députés l'ordre de son souverain. Devant le grand maître des cérémonies, Mirabeau, solidement arc-bouté sur ses deux jambes, la tête rejetée en arrière, le buste saillant, la main droite tendue, l'index en avant, prononce les fameuses paroles qui sont trop connues pour être répétées. L'expression de puissance et de défi du tribun égale comme intensité d'effet l'expression de calme et de dédain de l'envoyé du roi, mais elle ne la surpasse pas. Plus loin. à gauche et au fond, tous les députés du tiers, les uns assis, les autres debout, regardent cette scène qui marque la première phase d'un duel à mort. Il y a là cinquante ou soixante personnages, tous bien caractérisés, variés d'attitudes et de physionomies, exprimant les uns la colère, les autres la surprise ou la curiosité, tous la résolution. Ce qui est surtout remarquable dans l'œuvre de M. Dalou, c'est que cette composition si pleine de vie et d'effet qu'elle soit, si animée, si tumultueuse qu'elle paraisse, garde néanmoins la sévérité de l'ordonnance, la mesure des mouvemens, la belle simplicité de la sculpture. La *Séance des états-généraux* n'est point sans doute l'œuvre la meilleure du jardin, — *les Premières Funérailles* l'emportent par l'expression d'un sentiment général, — mais c'en est à coup sûr la plus personnelle.

Cette belle simplicité, ces mouvemens mesurés, cette ordonnance sévère que l'on admire dans la *Séance des états-généraux,* font tout à fait défaut à l'autre envoi de M. Dalou, qui semble une copie en ronde bosse d'une apothéose de Rubens retouchée par François Boucher; — les deux peintres les moins faits pour inspirer un sculpteur. Ce haut-relief, conçu dans le goût pompeux du milieu du XVIIIe siècle, s'étend en hauteur. Au premier plan, deux hommes s'embrassent fraternellement, tandis que d'autres personnages brisent des épées, des fusils, des cuirasses. Au second plan, un groupe d'ouvriers (le chapeau rond et la blouse l'indiquent du moins) tendent un trophée de drapeaux à trois femmes qui planent dans les nuées, ayant pour tout costume le bonnet phrygien, le triangle égalitaire et autres attributs républicains. Çà et là voltigent des Amours portant des guirlandes de fleurs. De fort mauvais vers, qui rappellent par la facture les *Commandemens de l'église*

et le *Jardin des racines grecques*, nous renseignent sur le sens de cette allégorie. C'est le règne de la république, qui supprime la guerre et donne le repos à tous les peuples. Nous espérons qu'il passera encore de l'eau sous le pont de Kehl avant ce retour de l'âge d'or. Et quelle idée singulière M. Dalou a-t-il de faire de la politique en bas-relief? Tient-il donc tant à rappeler qu'à tort ou à raison on l'a pris jadis pour un homme politique? Ces réserves faites sur la conception humanitaire de l'œuvre et sur sa manière théâtrale, il faut reconnaître dans *la République* le don de la composition, la fougue et la facilité de la main.

On n'a pas oublié le bas-relief destiné au tombeau de Reber qu'exposait l'an dernier M. Tony Noël : une figure drapée, poétique et mystérieuse comme l'ombre d'Ophélie. Cette année, M. Tony Noël a sculpté deux guerriers avec toute l'apparence de la vie et tout le mouvement de la lutte corps à corps. L'un de ces hommes, frappé d'une javeline, tombe près de son compagnon; l'autre, se couvrant du bouclier et tenant l'épée prête à frapper, continue le combat: *Uno avulso non deficit alter*. Ces deux figures ramassées sont supérieurement groupées; l'exécution est savante et énergique. M. d'Épinay élève une statue à Callixène, célèbre pour avoir été la première maîtresse d'Alexandre. Enveloppée de la tête aux pieds dans une de ces étoffes transparentes que les Latins appelaient *vitreæ vestes*, la courtisane apparaît comme nue sous ces voiles légers. Elle ébauche un pas de danse, le pied gauche en avant, le poids du corps portant sur le pied droit, le buste tourné à gauche, la main tenant un pan de la *palla*, dont une des extrémités forme voile autour de la tête. Cette élégante et gracieuse figure semble un grandissement d'une terre cuite de Tanagra. En sculptant *Diane et Endymion*, M. Damé a oublié que la ronde bosse n'est point faite pour représenter les choses vaporeuses et intangibles. L'Endymion repose sur un nuage qui a tout l'air d'un rocher, et Diane s'élève dans le croissant de la lune qui n'est rien moins qu'une double faux; quant à la draperie qui flotte autour de la déesse, ce ne peut être évidemment qu'une feuille de tôle découpée. M. Darbefeuille a symbolisé *l'Avenir* par un éphèbe nu qui tient d'une main un livre ouvert et de l'autre une grande épée. Cet avenir-là paraît plus probable que celui de la vision de M. Dalou. Le *Crépuscule* de M. Boisseau est une figure de femme conçue par un sculpteur français de la renaissance et exécutée par un praticien italien du XIXe siècle. La *Nymphe Écho*, de M. Gaudez, qui s'enfuit nue en tenant sa syrinx, sort de l'atelier de Falconet ou d'Allégrain. Le *Titan supportant le monde*, de M. Injalbert, serait un beau modèle de cariatide pour quelque monument. M. Baujault donne à son *Rêve* cette épigraphe : *In*

*somniis imperat caro.* Le malheur est que ce plâtre n'est nullement de la chair. Il eût fallu la main de Carpeaux ou de Clésinger, ou à tout le moins celle de M. Jules Frère, qui a modelé avec le mouvement et la souplesse de la vie une figure nue sous ce titre : *Après le bain.* Les formes sont lourdes, le galbe est sans distinction, mais le travail du praticien réaliste est remarquable. La *Biblis changée en source,* de M. Suchetet, a beaucoup de sentiment et de grâce. On regrette d'autant plus que le polissage à la prèle ait effacé dans ce marbre tous les accens du ciseau.

Ici l'on danse. Voici une série de statues chorégraphiques auprès desquelles le groupe de Carpeaux paraîtrait d'un mouvement modéré : *l'Amour et la Folie,* de M. Cordonnier, *l'Ouragan,* de M. Desca, *Flore et Zéphyre,* de M. Coulon, *Orphée et Eurydice,* de M. Martin. Les pieds ne tiennent pas aux socles, les corps perdent l'équilibre, les bras battent l'air. L'avant-veille de l'ouverture du Salon, on avait réuni tous ces groupes autour du rond-point du jardin. L'effet était le plus merveilleux du monde : on aurait dit un quadrille. Après être sorti du bal, passons chez les acrobates. C'est « la pyramide humaine, » « les jeux icariens » que le groupe de *l'Immortalité,* de M. Hector Lemaire. Et pourtant on n'a pas le cœur à railler devant l'œuvre d'un sculpteur de talent, devant un groupe monumental, de six mètres de haut et comprenant cinq figures, qui a dû coûter tant de peines, tant d'efforts et tant d'argent. En elles-mêmes toutes ces figures ont du mérite : ce qui les gâte, c'est leur superposition. Imaginez que M. Mercié ait placé au-dessus du *Quand même!* le *Gloria victis,* et jugez de l'effet! Si l'on conservait seulement la mère, l'enfant et la figure tumulaire qui occupent la base de cette *Immortalité,* on aurait un groupe d'un style sévère et d'un beau sentiment.

M. Lanson, qui s'était élevé dans *l'Age de fer* à la sculpture héroïque, tombe dans la sculpture de genre. *La Douleur maternelle* représente une jeune femme assise sur un fauteuil, le dos et la tête renversée contre un coussin et tenant sur les genoux le cadavre emmailloté de son enfant. Cette femme porte un corsage de paysanne et une jupe à ruche copiée sur un peignoir élégant. Elle a ses bras et ses seins nus ; il ne faut pas s'en plaindre, car ce sont les meilleures parties de la statue. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de penser que ce costume hybride n'est pas dans la vérité, non plus que cette gorge découverte n'est dans la situation. Si l'on veut rendre le vrai, au moins faut-il ne pas commencer par choquer la vraisemblance dans les petits détails. La tête, bien construite, montre de jolis traits, mais l'expression des yeux, où l'on sent rouler les larmes, est trop forcée pour une figure statuaire. La charmante

*Ensommeillée* de M. Delaplanche, qui dort sur un fauteuil à dossier circulaire, est une œuvre non point sans valeur, mais sans signification. M. Aizelin a mis dans sa *Marguerite* qui revient de l'église, les yeux modestement baissés, la grâce virginale rêvée par le poète. Il ne faut pas en vouloir à l'artiste d'avoir sculpté Marguerite, qui est « belle, » mais qui n'est point « demoiselle, » comme elle le dit très bien, avec une jupe longue. S'il lui avait donné la jupe courte mentionnée dans le texte de Goethe, personne n'eût reconnu Marguerite. Un costumier d'opéra en remontre au Jupiter de Weimar, et son caprice a force de loi!

Clésinger a passé les dernières années de sa vie à sculpter quatre statues équestres qui doivent être placées au champ de Mars, devant la façade de l'École militaire. Marceau et Hoche ont déjà été exposés, Carnot est au moulage, voici Kléber. L'uniforme des généraux de la première république, qui n'était rien moins que simple : grands panaches, grandes écharpes, grands revers d'habit, grandes cravates à la Saint-Just, prête à la sculpture décorative telle que l'entendait souvent Clésinger. Kléber est représenté dans le feu du combat, le sabre levé, comme s'il ralliait autour de lui les grenadiers du Mont-Thabor. C'est une statue pleine de vie et de mouvement, bien digne du sculpteur qui, lui aussi, « a fait trembler le marbre, tant grosse que fût la pièce. » M. Frémiet a évoqué un *Porte-Falot du* xv^e^ *siècle* dans son type rigoureusement caractérisé et dans son costume scrupuleusement exact. Bien campé sur son petit cheval et portant le hoqueton aux armes de la ville, cet homme ne reconnaît pas d'autre autorité que celle du prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, et n'entend pas d'autre français que celui de Philippe de Commines et de Pierre Gringoire. Ces caractères d'une époque disparue se retrouvent dans le *Routier à cheval*, de M. Tourguénef. Ce chevalier de grand chemin est assurément sans peur, mais non point sans reproche. S'il est le premier à l'attaque, il n'est pas le dernier au pillage, et lorsqu'il chevauche en éclaireur sur les flancs de l'armée, il ne se fait pas faute de détrousser un juif, voire même un bon chrétien.

*Ingres*, par M. Oudiné; *Hippolyte Flandrin*, par M. Degorge; *le Général Chanzy* sur son lit de mort, par M. Croisy; le *Baron Taylor*, par M. Jules Thomas, et encore le *Baron Taylor*, par M. Briden, sont à peu près les seules statues iconiques de quelque valeur. Pour les bustes qui se comptent par centaines, bien peu méritent d'être mentionnés. Nous en citerons seulement quelques-uns, à la fortune du souvenir. Parmi les bustes-types ou de fantaisie, nous nous rappelons l'*Ymagier du roy*, de M. Marquet de Vasselot et l'*Évêque du* x^e^ *siècle*, de M. Carriès, deux créations remarquables par le caractère des phy-

sionomies et l'excellent travail de l'ébauchoir, et la charmante *Pierrette*, de M. Maurice de Gheest, qui a la grâce piquante d'un Watteau; parmi les bustes-portraits, celui de M. Patin, par M. Guillaume, celui de M^me^ de B... par M. Allouard, celui de M. Eugène Labiche, par M^lle^ Thomas, celui de M. Albéric Second, par M^lle^ de Montégut, enfin ceux de M. et M^me^ B. W.., par M. Soldi. Un mot encore sur quelques petits ouvrage : l'étrange bas-relief pseudo-égyptien de M. Devillez, représentant *Salomé*, la belle médaille de la Ligue des patriotes, par M. H. Dubois, et le curieux médaillon de femme que M. Louis Ménard, le savant helléniste, a conçu et exécuté dans le style grec archaïque.

Jusqu'ici on avait toujours pensé que le but suprême du grand art de la statuaire est l'expression du beau. Il paraît qu'on pensait mal, car le véritable objet de la sculpture, c'est d'exprimer le laid. Tel est du moins le sentiment de M. Marioton, auteur d'un *Diogène* ascétique, de M. Etcheto, auteur d'un *Démocrite* ivre mort, de M. Turcan, auteur d'un groupe représentant *l'Aveugle et le Paralytique*, de M. Gustave Michel, auteur d'un second *Aveugle et Paralytique*, de M. Carlier, auteur d'un troisième et dernier *Aveugle et Paralytique*, enfin de M. Baffier, auteur d'un *Marat* demi-nu. Dans ce concours de la laideur, le prix est emporté de haute lutte par cette hideuse figure. Que notre conseil municipal ait l'idée d'ériger une statue à « l'Ami du peuple » sur l'emplacement des Tuileries brûlées et qu'un sculpteur quelconque accepte cette commande, rien de plus naturel. Mais qu'un artiste de talent (M. Baffier en a beaucoup) s'avise de son propre mouvement de sculpter ce triste personnage, plus abominable encore au physique qu'au moral, il y a de quoi confondre l'entendement. C'est comme si un journal d'Athènes nous apprenait soudain qu'on a découvert une statue de Thersite à Olympie! Mais la supposition est inadmissible, les fouilles de la vallée de l'Alphée ne sauraient nous réserver pareille surprise. La sculpture grecque n'a point créé en quatre siècles autant de modèles de laideur que la sculpture française en cette seule année 1883. On objectera que l'idéal moderne n'est pas l'idéal antique. Tant pis pour l'idéal moderne! Ainsi que l'a très bien dit Victor de Laprade, ce chrétien qui dans les questions d'art se rencontre avec un païen comme Théophile Gautier, « l'art moderne, et il faut entendre par là l'art du moyen âge et le nôtre, n'a pas fait autre chose que d'ajouter quelques rides à la beauté sereine et calme, à l'adorable jeunesse des types grecs. » — Il n'y a vraiment pas là de quoi être si glorieux.

HENRY HOUSSAYE.

LA

# VIGNE AMÉRICAINE

## EN 1883

### LE CONGRÈS DE MONTPELLIER.

En 1880, le département de l'Hérault comptait 2,543 hectares de vignes traitées par les insecticides contre 2,624 hectares plantés en vignes américaines. En 1881, 6,260 étaient soumis aux traitemens chimiques et 5,162 avaient reçu des cépages américains, l'opinion inclinant en faveur des insecticides. En 1882, la vigne américaine regagnait le terrain perdu, car les documens officiels donnent 4,292 hectares pour les produits chimiques, et 10,918 hectares portant brillamment la vigne américaine!

Ces documens corroborent, ce me semble, les conclusions du congrès de Bordeaux : « La résistance désormais établie des vignes américaines pouvant aller jusqu'à l'immunité, ces vignes doivent être considérées comme un moyen sûr de reconstituer le vignoble français. » A la suite de ce congrès nous disions : « La vigne américaine s'étendra sur la France comme une marée montante; elle n'a ni à lutter ni à vaincre, elle est, — et c'est parce qu'elle est forte de l'avenir que la lutte est si acharnée contre elle (1). » L'expérience

(1) *Congrès de Bordeaux;* Dub.is, Nîmes.

de deux saisons sépare ces documens de mes premières études; pourtant le mot de M. Planchon est resté celui de la situation : « La résistance de la vigne américaine n'est que relative, mais la moins résistante des vignes américaines est plus résistante que la plus résistante des vignes françaises. »

Si l'exactitude absolue de ces paroles ne se traduit pas toujours par des faits, c'est que l'adaptation en est encore à sa période expérimentale. Les incrédules croient que ce mot cache un piège, que c'est un manteau commode pour dissimuler les défaillances de la vigne américaine, mais ce préjugé tombera le jour où on recherchera la succession d'échecs qui a cantonné jadis chaque variété européenne dans la région qui lui est propre. Comme l'a fort bien dit M. Giraud-Teulon : « Il faut se rappeler que les espèces importées d'Amérique proviennent de différentes régions d'une aire géographique égale à celle qui s'étendrait de Moscou à Cadix, et de la Belgique à l'Algérie; si la viticulture européenne, retombant en enfance, entreprenait de revenir sur cette adaptation consacrée par des siècles, la situation serait probablement plus grave que celle de la vigne américaine, quoique si nouvellement débarquée sur notre continent. »

Depuis la première étude publiée ici même (1), la vigne américaine a gagné la confiance de ceux qui la voient de près, et tandis que le professeur Husman éclairait la question en Amérique, le congrès de Bordeaux rendait le même service à la France. Les croyans de la vigne américaine y ont trouvé le baptême : le nom d'américanistes qui leur a été jeté à la tête, ils l'ont ramassé pour l'inscrire sur leur drapeau. En 1882, les preuves se sont accumulées en faveur de la vigne américaine et se rencontrent sur les points les plus étrangers les uns aux autres; la remarquable étude de M. Giraud-Teulon confirme en 1882 ce qu'on pressentait en 1880, et cela avec tant de logique et d'autorité que je voudrais voir ces pages entre les mains de tous mes compagnons viticoles, car elles sont marquées au coin de la science vraie, de celle qui se lie indissolublement à la pratique.

Un rapport de la commission d'enquête du comice de Béziers est venu l'année dernière réduire à néant les légendes funèbres sous lesquelles on voudrait ensevelir la vigne américaine pour la plus grande gloire de poisons et d'explosifs coûteux, tandis que les américanistes imprudens de la première heure ouvraient de nouveau leur magasin et apprêtaient la charrette enrubannée des vendangeurs.

(1) *Revue* du 15 juin 1881.

Pendant que le phylloxera continue à étendre son voile sinistre sur le beau pays de France, la vigne américaine jette çà et là un rameau d'espérance. Heureuse la terre qui en l'accueillant saisit la fortune au passage! c'est ce rameau qui fera reculer le désert et la stérilité sur les inconsciens qui défendent vainement un passé qui leur échappe, car les moyens chimiques, même s'ils étaient utiles, ne sont qu'exceptionnellement pratiques. Pendant que ces persévérans de la ruine poursuivent leur chimère, la vigne américaine recouvre de ses flots de verdure la dernière trace de nos malheurs; mais, ne partageant ni l'inconstance des flots ni l'aveuglement de la fortune, elle s'étendra, rapide et bienfaisante, sur les clairvoyans qui auront volé à sa rencontre, laissant ceux qui l'auront repoussée se repentir dans la pauvreté. Ils s'apercevront trop tard que *Time is money* et jamais ces retardataires ne ramèneront sur eux les vagues d'or qui commencent à déferler sur les premiers vendangeurs. J'entends les incrédules me dire : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse! » Mais non, j'oublie sincèrement que je puis être parmi ces *audaces* heureux, lorsque j'appelle à la fortune ceux qui ne savent pas encore la voir dans la vigne américaine. Nous savons maintenant que même des espèces à résistance discutée ont résisté jusqu'ici; que même les clintons de M. Pagézy, tués si souvent, prospèrent et produisent depuis 1873, et l'étude comparée d'une foule de renseignemens américains et français produit un ensemble de conclusions dont la vérité est chaque jour confirmée par des faits nouveaux.

On voudrait trouver l'immunité sous forme positive plutôt que sous forme comparative; malheureusement elle n'est absolue pour aucun des cépages américains connus à ce jour, et ses différens degrés remarqués sur une même variété s'expliquent par le milieu comme par le voisinage. En effet, le phylloxera préfère certaines espèces à certaines autres; il abandonne celles qui lui plaisent le moins pour celles qui lui plaisent le plus : ainsi un riparia semble indemne s'il est entouré de vignes françaises; par contre, il réunira tous les phylloxeras des environs s'il est entouré de mustangs, variété qui paraît jouir d'une immunité complète.

L'adaptation a des lois inflexibles, qui ne demeurent obscures que parce qu'on a cherché exclusivement celle des racines, en négligeant le rapport des feuilles avec la température, l'état hygrométrique de l'air et l'intensité de la lumière. Les labruscas périssent au Texas, parce qu'étant une variété du Nord, ils ne peuvent traverser le long été de cette région; il en est de même dans le Languedoc. La nuance foncée de leurs feuilles aidant, le soleil les dessèche, et, de plus, leur origine les porte à hiverner au mois d'août, traversant ainsi septembre et octobre sans feuilles, dans

un état incompatible avec la température; dans leur habitat normal, l'absence des feuilles coïnciderait avec le froid et l'humidité. D'ailleurs, les feuilles flétries par la chaleur ne peuvent accomplir leurs fonctions, ni donner la réplique aux racines qui, sans elles, n'accomplissent pas leur évolution annuelle. A l'appui de cette théorie, on trouve des concords greffés très vigoureux à côté de leurs pareils chétifs et non greffés; car, chez les premiers, la partie aérienne est en harmonie avec le milieu, et compense jusqu'à un certain point la non-adaptation des racines. Je remarque aussi que, plantés en terrain plat, élevé, exposé à tous les vents, ils résistent mieux que dans des vallées abritées et chaudes. Nous savons qu'on ne combat la sécheresse que par la profondeur et un ameublissement assez parfait pour détruire la conductibilité de la terre, en supposant, bien entendu, que les racines profitent de cette profondeur et de cet ameublissement en s'enfonçant profondément dans le sol. Ce n'est pas ainsi que se comportent les racines des labruscas, dont l'habitat normal, humide et froid, les dispose par un enracinement superficiel à profiter du peu de soleil accordé par une courte saison estivale et à éviter l'humidité excessive; est-il surprenant que cette conduite tenue à quelques centaines de lieues au sud de leur pays d'origine leur soit fatale?

Les défaillances des clintons s'expliquent aussi par la direction de leurs racines et par une texture de feuilles incompatible avec la zone où on veut les placer. J'entends par direction des racines l'angle qu'elles forment avec la souche. On se rend compte de l'effet de cet angle en comparant les racines du concord avec celles du clinton. Chez le concord, l'angle est presque droit et, par conséquent, la direction est horizontale, ce qui défend aux racines de chercher la fraîcheur dans la profondeur, même si elle s'y trouve, ce qui est rare dans le Midi.

Chez le clinton, des causes inverses amènent un résultat identique; ses racines forment avec la souche un angle très ouvert; elles descendent presque perpendiculairement, et, si elles ne rencontrent pas la profondeur qu'elles cherchent, elles se pelotonnent contre le sous-sol impénétrable plutôt que de s'étendre à sa surface; c'est une première cause de défaillance; nous trouvons la seconde dans l'exiguïté de surface et d'épaisseur de ses feuilles, qui, pas plus que celles des labruscas, ne peuvent contribuer à la circulation et à l'élaboration de la sève. On peut attribuer la durée des clintons de M. Pagézy à ce qu'ils ont rencontré le sol profond et frais qui leur est nécessaire et à ce que la greffe les a dotés d'un feuillage apte à supporter le soleil du Midi. Les racines du riparia sauvage sont diversement inclinées, c'est-à-dire suivant des angles divers. Ceci

explique l'égalité de leur bonne tenue, malgré des milieux dissemblables. Remarquons que cette vigne des rivières supporte des étés secs, pareils à ceux qu'elle traverse sur les bords de rivières desséchées, mais qu'elle souffre d'une sécheresse perpétuelle. Les racines du taylor tiennent le milieu entre l'horizontale et la perpendiculaire; ce plant méconnu s'affirme vigoureusement dans les terrains silico-humifères et silico-argileux. Il existe déjà à Saint-Benezet 544,978 pieds de taylors de tout âge, plantés de 1876 à 1882; la plupart sont greffés, et pas un ne laisse à désirer comme végétation et fructification. Les greffes d'œillades, espars, terrets de 1881 ont produit, en 1882, 70 hectolitres d'excellent vin à l'hectare et les greffes d'aramon de 1882 promettent beaucoup plus.

La résistance du taylor ne soulève aucun doute de l'autre côté de l'Océan, et le professeur Husman dit, en parlant du fameux et rarissime montefiore, « qu'étant un semis de taylor, il résistera, non-seulement au phylloxera, mais aussi à 27 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro (33 degrés centigrades). Il ajoute que le taylor n'est pas assez fertile comme produit direct, mais que sa grande qualité a amené quelques viticulteurs, notamment M. Jacob Rommel, à essayer ses semis dans l'espoir de retenir sa résistance en lui ajoutant la fertilité et la grosseur du grain qui lui manquent. Ce cépage demande une terre profonde et suffisamment siliceuse; mais ce terrain n'étant pas rare en Languedoc, on se demande pourquoi le taylor ne retrouve que dans le canton de Saint-Gilles l'estime dont il jouit en Amérique. Dans l'Hérault et dans l'Aude, on lui préfère le riparia, qui, greffé en aramon, est d'une fertilité merveilleuse. Aussi voit-on autour de Montpellier des routes bordées de jeunes vignes de ce cépage.

Nous avons vu plus haut que les exigences de l'adaptation ne se bornent pas aux racines et que celles-ci subissent indirectement les conséquences de la non-adaptation du feuillage. En effet, les racines ne peuvent fonctionner d'une façon normale qu'autant que leur action est complétée par celle des feuilles, qui exposent la sève à la lumière et la renvoient aux racines sous la forme du suc nourricier qui dépose sur son trajet descendant les matériaux nécessaires à l'accroissement de la plante et à la production des racines. Il est évident que les feuilles ne peuvent accomplir leur mission qu'autant qu'elles sont saines. Par conséquent, un cépage n'est adapté qu'autant que, par leur texture, les feuilles sont à l'abri d'altérations de structure dues au milieu où elles se développent. Ces altérations se produisent de trois manières : 1° les feuilles jaunissent momentanément et partagent avec le reste de la souche une souffrance passagère; 2° elles sèchent, tombent et produisent par leur absence

une répercussion de sève toujours nuisible et certainement fatale si elle se répète; 3° elles sont attaquées par le *mildew*, maladie qui s'établit d'une façon très inquiétante dans la Gironde et cause de grands ravages en Amérique, non-seulement sur les feuilles, mais aussi sur les fruits et sur le cep lui-même. Nous trouvons le mot *mildew* dans la Bible anglaise; il y est prononcé par les prophètes Amos et Aggée comme une malédiction. En anglais, il exprime fort bien la nature de la maladie : moisissure humide, imprégnée de rosée (*dew*). Elle est causée par des écarts de température et par de brusques variations hygrométriques produisant des déchirures microscopiques de l'épiderme. Celui-ci, devenu incomplet, expose le parenchyme à l'air et le rend ainsi accessible à des sporules qui s'y multiplient d'autant plus rapidement que les circonstances atmosphériques continuent à lui préparer du terrain. Du *mildew* au *rot* et à l'anthracnose il n'y a qu'un pas. Les auteurs américains citent un espalier d'isabelle exempt de *mildew* pendant dix ans et attaqué du jour où il s'aventura hors de l'abri d'une corniche tutélaire. Le mal apparut sur la partie exposée, puis sur la partie abritée, la cause prédisposante préparant les voies à la cause accidentelle, celle-ci déterminant l'état contagieux, précurseur de l'état constitutionnel. Cet état constitutionnel stérilise et tue le cep si l'amputation immédiate du rameau attaqué (en un point situé au-dessous de l'attaque) ne prévient la diffusion de la sève altérée parmi les cellules saines; la destruction totale des sporules latentes n'écarte le danger d'une nouvelle invasion qu'autant que les causes prédisposantes sont complètement écartées. Il est rare qu'une souche profondément attaquée revienne à la fertilité; il y a des exemples, dans la Gironde, de vignes demeurées stériles après leur guérison. Le professeur Husman considère que cette décomposition du parenchyme est partiellement due à l'état miasmatique de l'air, et il ajoute que, là où la malaria et les fièvres règnent, la vigne semble subir leur influence autant que l'homme lui-même. Le *mildew* semble être une des causes aggravantes dont la présence ou l'absence rend le phylloxera alternativement mortel ou inoffensif sur un même cépage, ce qui prouve une fois de plus l'influence des relations fonctionnelles entre feuilles et racines sur la résistance; l'action incomplète des feuilles sur la sève descendante ne permet pas à la racine de réparer les lésions que lui infligent les piqûres de l'insecte à mesure qu'elles se produisent; c'est alors que la pourriture, en désorganisant les tissus lésés, isole les spongioles, parties actives de la racine, et, par ce fait, affaiblit ou tue, selon que cette désorganisation est partielle ou générale.

Les catawbas de Kelley-Island luttent, souffrent ou prospèrent

tour à tour depuis trente ans, selon que des années plus ou moins favorables les arment plus ou moins pour la résistance. M. Adelison Kelley affirme n'avoir remarqué aucun cas de *mildew* aux feuilles qui ne fût accompagné de lésions phylloxériques aux racines, et comme il n'y a pas d'anthracnose sans *mildew*, il se demande si ce n'est pas le phylloxera qui amène ces deux hôtes funestes. Mon auteur a constaté le *mildew* sur des groseilliers à maquereaux, et nous avons vu dans une précédente étude qu'en 1850, lors des importations de Reemellin, les groseilliers à maquereaux et les vignes périrent, tandis que les autres arbres et arbustes fruitiers réussirent. On peut raisonnablement conclure de ces deux témoignages qu'à cette époque le phylloxera et le *mildew* combinaient déjà leurs efforts malfaisans.

A ce propos, les auteurs d'outre-mer répètent que ce qui est bon dans les Pacific States est nuisible dans les Atlantic States, que le paillis, recommandé dans les régions sèches et brûlantes de l'Ouest, devient un danger dans le climat humide des côtes orientales; et les déceptions qui, de 1860 à 1875, ont frappé les états de l'Est nous avertissent que, si nos côtes méditerranéennes peuvent entrer sans difficultés dans la carrière nouvelle, les côtes atlantiques, à la fois chaudes et humides, auront à lutter avec des difficultés d'autant plus sérieuses que, par ignorance du danger ou difficulté à le combattre, le *mildew* et l'anthracnose ont envahi les espèces françaises jusqu'au point que Mead traiterait non-seulement d'accidentel et de contagieux, mais de constitutionnel, l'effet ayant aggravé la cause. Il découle de ceci que les Bordelais devront adopter les pratiques et les cépages des états atlantiques, tandis que les vignerons du Sud-Est devront opter pour les cépages des états Pacifiques et du Texas, dont les conditions climatologiques se rapprochent de celles de leur région. Cette invasion du *mildew* est assez inquiétante pour faire rechercher activement des feuillages solides qui lui résistent. On peut cependant espérer que les variétés qui y sont sujettes seront moins délicates sur racines résistantes qu'elles ne le sont actuellement sur leurs propres racines phylloxérées. Les estivalis du Nord, le norton's-virginia, le cynthiana, semblent offrir une ressource, car ils demandent et supportent plus d'humidité chaude que les autres variétés de leur race.

Les préjugés contre la greffe disparaissent avec ses difficultés: les greffeurs habiles ne sont plus rares, et ses avantages comme précocité et fertilité ne laissent plus de place à l'hésitation. La théorie et la pratique ont fait de grands progrès; on ne cherche plus la multiplicité de surfaces de la double fente anglaise, mais seulement le contact parfait des couches génératrices du bois sur

la ligne de juxtaposition, contact suffisant pour assurer la réunion latérale et complète des cellules, dont la propriété est de se multiplier en absorbant les fluides végétaux, d'emmagasiner ces fluides et de les transporter dans toutes les directions, surtout latéralement.

La greffe en place, en fente pleine ou partielle, selon l'âge, est celle qui donne les meilleurs résultats dans le Midi ; c'est en même temps la plus facile et la plus prompte. La bouture greffée réussit rarement; cela n'a rien d'étonnant quand on pense à la manière dont la soudure et l'enracinement s'opèrent. L'un et l'autre sont produits par la couche génératrice qui fournit la matière nécessaire à la soudure et à la formation de nouvelles cellules ; celles-ci, s'ajoutant les unes aux autres, s'allongent et forment les racines et les spongioles qui les terminent. La sève descendante d'une bouture à sa première heure n'est que l'expansion des matières plastiques emmagasinées pendant l'aoûtement et mises en mouvement par la température et par l'eau absorbée, ces deux causes provoquant l'évolution des bourgeons. Aussi faut-il que la formation de nouvelles racines précède l'épuisement de cet approvisionnement, sinon les vaisseaux vides se désorganisent au point de n'être plus aptes à transporter la sève puisée par les racines de la bouture lorsqu'enfin elles sont formées.

La greffe sur table de plants racinés offre, au contraire, les plus grandes chances de succès, car les spongioles se reforment dès la mise en terre, la sève monte rapidement au travers des sections de la greffe et redescend de même, apportant abondamment à la couche génératrice les matériaux nécessaires à la soudure parfaite. Dans les grandes cultures de la région de l'olivier, la greffe en fente sur place est aussi généralement qu'heureusement appliquée, mais on s'en abstient en Gironde, et pour cause ; les variations atmosphériques produisant des arrêts de sève pendant lesquels les surfaces des coupes s'altèrent. C'est pourquoi, même en Languedoc, la greffe tardive est préférable, parce que l'intensité de la lumière et de la chaleur, en activant la circulation, assurent une soudure rapide, tandis que l'intermittence de l'action des feuilles, causée dans le Bordelais par les printemps humides, froids et variables, compromet le résultat final.

M. de Mahy, étant ministre de l'agriculture, a souvent recommandé la transformation par le greffage des vignes françaises attaquées en espèces américaines à produit direct. Les préventions que l'irrégularité de ce procédé explique jusqu'à un certain point, tombent devant l'utilité de ce palliatif, qui, bien appliqué, présente trop d'avantages pour être repoussé légèrement. Partout où la vigne française est assez vigoureuse pour affranchir son greffon, il y a

intérêt à cette transformation. Mais si ce procédé est appliqué à des racines trop affaiblies, l'affranchissement ne se produit qu'insuffisant et d'autant plus éphémère que le développement de la greffe sera disproportionné à cette faible racine. L'affranchissement ne s'opère que par le jeune bois, et un greffon de seconde année ne s'enracinera pas plus que ne le ferait une bouture de deux ans.

M. Im-Thurm possède (1) les plus beaux jacquez greffés sur aramon qu'on puisse voir. Les premières greffes ont été faites en 1876 sur sujets pleins de vie; les suivantes sur des condamnés plus ou moins mourans. De même qu'à Saint-Benezet, les greffes de 1876 sont splendides et se comportent comme des francs de pied, tandis que celles des années suivantes sont de moins en moins prospères, et les dernières, qui n'ont trouvé que des sujets affaiblis, meurent ou luttent absolument hors de la loi viticole, qui veut qu'un cep produise ou périsse. La couche génératrice ne produit de racines que si elle est surabondamment nourrie par la sève descendante. L'abondance de ce suc nourricier dépend de celle de la sève montante; donc la formation des racines est subordonnée à l'abondance de cette dernière, et si la souche française qui sert de porte-greffe a perdu ses racines, comment puisera-t-elle abondamment la substance nécessaire à la formation de celles qu'on désire voir émettre au greffon? La nourriture emmagasinée dans la vieille souche peut donner quelques illusions au vigneron, mais une année ou deux auront raison de ce dernier effort de végétation. Nous étudierons un jour les moyens d'utiliser ces fantômes de reprise, car cette étude peut avoir des résultats pratiques; le temps seul décidera de la valeur des essais tentés en ce moment pour arriver d'une façon sûre et générale à transformer une vigne française mourante en une vigne américaine résistante, en ne perdant qu'une ou deux récoltes et en ne dépensant qu'une faible somme. En l'état de nos connaissances, le moyen le plus sûr, le plus prompt, le plus accessible à tous pour la reconstitution d'un vignoble, c'est l'achat de plants racinés, greffés et soudés; l'intérêt général demande que les grands propriétaires deviennent vendeurs à bon marché de ce produit, afin que la petite propriété bénéficie des expériences plus ou moins coûteuses de ces industriels d'un nouveau genre, expériences qu'ils font d'abord en vue de leurs propres plantations, mais qui profiteront ensuite à ceux qui ne peuvent perdre temps et argent à apprendre le métier de greffeur ou de multiplicateur.

A propos de multiplication, revenons encore à la bouture à un œil, dont chaque saison confirme la valeur : c'est le plant le mieux

(1) Aux Sources, près Bellegarde (Gard).

constitué, le plus précoce, certainement le plus fertile. Il faut, il est vrai, une installation pour le produire et aussi de l'expérience pour faire sortir d'un fragment de bois et d'un bourgeon fragile une longue racine et une pousse vigoureuse. Quelques jours, quelques heures décident du succès; un châssis ouvert intempestivement, quelques gouttes d'eau de plus ou de moins, peuvent anéantir le fruit de plusieurs semaines de travail, de veilles et d'attention, mais, malgré ces difficultés, ce genre de multiplication aura son heure et le *one eyed cutting* sera demandé et coté sur le marché, autant comme produit direct que comme porte-greffe; enfin, comme raciné greffé, il donnera des plants merveilleux à tous les points de vue; mais il ne sera produit couramment à bas prix que par ceux qui auront acheté, chèrement et longuement, une théorie solide et la plus minutieuse des pratiques. N'étaient ces difficultés, il y a beau temps que la bouture à un œil aurait remplacé l'illogique bouture à plusieurs yeux, car elle est connue et pratiquée depuis 1817 en France et surtout en Angleterre, et ce sont ses difficultés qui l'ont jusqu'ici confinée aux serres à raisins de table.

Ce n'est pas à Paris que d'habitude on cherche des enseignemens viticoles; pourtant, c'est au coin du Cours-la-Reine et de l'avenue qui relie le pont de la Concorde au Palais de l'Industrie que je prie mes lecteurs d'examiner un marronnier qui démontre, mieux qu'aucune explication ne pourrait le faire, comment agit la force expansive du tissu générateur qui soude ou affranchit les greffons. Ce marronnier est un vétéran solitaire du siège de Paris. Son aspect est bizarre, car il porte quatre excroissances que l'on serait tenté d'appeler branches si elles n'étaient privées d'axe terminal et si leurs deux extrémités ne rentraient dans le tronc après s'en être écartées sur une certaine longueur. Cet état singulier est dû aux lésions profondes que la dent affamée de chevaux jeûnant au piquet ou une serpette trop sévèrement réparatrice ont infligées à cet égaré des forêts indiennes. Les nouvelles couches de bois ne pouvant s'étendre sur une surface minéralisée par le coaltar, ont suivi les quelques vestiges de cambium qui existaient encore et ont formé des bourrelets longitudinaux à peu près cylindriques, forme obligée, car les nouveaux tissus engendrés par le cambium, ne pouvant s'étendre en largeur, se sont enflés en avant des lignes qui leur ont servi de point de départ. Le marronnier du Cours-la-Reine rend sensibles les phénomènes de la soudure et de l'affranchissement, car les lésions qu'il a subies ont créé à la descente des sucs nourriciers vers la racine un obstacle pareil à celui qu'aurait créé une greffe à juxtaposition imparfaite. Cette descente s'est produite quand même, mais avec une déviation telle que les bourrelets se sont isolés du tronc en se for-

mant en dehors de la perpendiculaire. Si le point où les bourrelets ont surgi s'était trouvé sous terre, les cellules se seraient organisées sous forme de racines et la partie supérieure de l'arbre aurait été affranchie, c'est-à-dire qu'elle aurait pu vivre sans le secours de ses racines primitives. Ces bourrelets sont sortis du tronc, parce qu'un obstacle les a rejetés en dehors de la direction normale ; mais arrivés près du collet, au lieu d'obstacle, ils ont rencontré des restes de couches génératrices qui leur ont permis de se souder à nouveau au tronc en reprenant une situation normale... Dans cette dernière action, la couche génératrice a accompli l'action qui caractérise la soudure d'un greffon, puisque le suc nourricier a produit la multiplication de cellules dans l'intérieur de l'écorce, tandis qu'avant, le suc nourricier, rejeté hors de sa situation normale, a produit la multiplication des cellules en dehors de l'écorce. Si ces deux actions s'étaient accomplies sous terre comme dans une vigne greffée, la première aurait produit l'enracinement et l'affranchissement, et la seconde la soudure parfaite, telle qu'on la désire quand on greffe une espèce française sur une espèce américaine, moyennant la suppression répétée de racines naissantes.

C'est cette propriété des cellules de s'organiser et de se multiplier en tous sens qui explique le mécanisme de la soudure des greffes. La couche génératrice des deux coupes ayant des facultés d'accroissement égales, de nouvelles cellules gorgées de sucs nourriciers se forment et, allant à l'encontre les unes des autres, s'unissent et recouvrent rapidement les sections au point d'en faire disparaître la trace. C'est ainsi que les choses se passent dans les greffes, à juxtaposition de coupes parfaite, où la végétation s'établit avec activité et continuité ; mais, quelque parfaite que soit la juxtaposition générale des coupes, il y a forcément des points où elle laisse à désirer. C'est sur ces points que le cambium s'échappe pour s'organiser au dehors du sujet, et, se trouvant en contact direct avec la terre, il produit des racines au lieu de produire des soudures. On remarque que la soudure parfaite est incompatible avec une abondante émission de racines, mais on se demande si l'enracinement est la cause ou l'effet de la mauvaise soudure. En résumé, c'est l'enracinement accompagné de soudure qui constitue l'affranchissement, action aussi désirable quand il s'agit de substituer un cépage raciné à un autre, que nuisible quand il s'agit de doter un cep à racine résistante d'une partie aérienne d'une autre espèce. Dans le premier cas, la sève descendante est dérivée aux dépens du sujet et au profit du greffon, qui, par cette formation de racines, se crée une vie individuelle. Dans le second cas (celui de la greffe en espèces françaises sur racines américaines), cet affranchissement

doit être évité par tous les moyens possibles, afin de concentrer les forces organisatrices vers la soudure parfaite. Dans les deux cas, toutes les repousses doivent être supprimées aussitôt qu'émises, afin d'éviter les déperditions de substance et l'étouffement du greffon par ces repousses. Dans le cas du greffon américain, il faut respecter les premières formations de racines, car c'est sur elles que s'appuie l'affranchissement qui se produit immédiatement ou jamais, l'émission de quelques faibles racines ne pouvant constituer l'affranchissement.

Consacrons quelques lignes à la trop grande prudence et à ses conséquences fatales; indiquons en même temps comment la greffe en fente sur place, dont nous venons de parler, est l'ancre de fortune des imprudens qui étudient l'adaptation en grand. Sans pousser mon raisonnement à l'extrême, sans lui faire franchir les limites du bon sens, je dirais : Évitons les erreurs si nous le pouvons, et, pour cela, renseignons-nous. Mais trompons-nous plutôt que de rester sans rien faire, plutôt que d'enfouir notre argent dans le sol avec des céréales, plutôt que de perdre des années; car, admettant que nous nous soyons trompés, que de nouveaux renseignemens nous disent que l'espèce choisie ne résistera qu'un nombre limité d'années, ou qu'un point défaillant dans notre jeune vigne nous indique qu'elle va fléchir, il restera la ressource de greffer une variété sûrement résistante sur la souche condamnée : 37 fr. 50 par hectare et une année perdue, voilà le bilan d'une erreur possible, mais de moins en moins probable : est-elle à comparer avec la certitude du dommage attaché à chaque année perdue dans l'attente et dans l'incertitude? et si l'année où le prudent se décide à planter coïncide avec celle où le plus malchanceux des imprudens sera réduit à greffer l'objet de ses erreurs, lequel récoltera le premier? Sera-ce le soi-disant prudent qui, par une année sèche, mettra une pauvre bouture en terre en pensant aux remplacemens qu'il aura à faire, ou sera-ce l'imprudent qui, pour racheter une erreur, établit solidement un greffon dans une souche pleine de sève? Il va sans dire que, dans ce cas, c'est un greffon d'espèce résistante à produit direct qu'on emploiera, et qu'on opérera la greffe très profondément de manière à obtenir l'affranchissement et à pouvoir, si la greffe devenait une passion comme chez certains Américains, regreffer encore, et cette fois avec un greffon français... Le raisonnement peut paraître excessif et le serait, si, d'une part, je ne mettais les choses au pire et si, de l'autre, on pouvait trouver quelque chose de plus fatal que l'abstention dans les pays où les céréales ruinent et où la jachère empoisonne la terre de mauvaises herbes des quatre saisons, qu'il faut des années pour détruire.

Au congrès de Bordeaux, on a demandé une nouvelle enquête en Amérique, enquête dont le but était de démontrer que les Américains se passionnent pour le sulfure de carbone et qu'ils se considèrent comme nos maîtres en viticulture reconstituante, Cependant il ressort de leurs écrits que c'est la France qui leur a indiqué l'emploi du sulfure de carbone et l'emploi de leurs vignes sauvages comme porte-greffes; donc nous ne trouverions au-delà des mers que le reflet tardif de pratiques françaises. Cela est si vrai que les Américains, satisfaits du taylor, se sont, à notre exemple, lancés à la poursuite du sauvageon des forêts et suivent l'école de Montpellier avec ardeur, tandis que ceux chez qui l'esprit de routine trouve un temple, réitèrent le vœu d'une seconde enquête en Amérique. Cette enquête aurait un bon côté; les Américains, gens pratiques, feraient changer de rôle à l'envoyé, ils l'interrogeraient au lieu de lui répondre, et d'un *enquêteur* ils feraient un messager de la bonne nouvelle. Qui sait? Ils le porteraient en triomphe en annonçant de par lui la résurrection viticole du monde entier. Au sujet de cette nouvelle enquête, M. le professeur Planchon a dit à Bordeaux que c'est en France qu'il faut étudier la vigne américaine, puisque c'est de la France qu'il s'agit.

Mes collègues en viticulture ne s'offenseront pas, je l'espère, si une réminiscence de vénerie me fait dire que quelques-uns d'entre nous font leur retour en avant, chassant la fortune le plus gaîment du monde, sans morsures ni querelles, tandis que d'autres, moins pressés ou moins sûrs d'eux-mêmes, font leur retour en arrière et semblent non-seulement tristes, mais tellement hargneux, qu'il faudrait craindre pour nos talons si nous nous laissions joindre par ces retardataires inquiets et mordans. Mais la fortune court vite, ce n'est pas le moment de nous arrêter autour de l'œuf d'hier, sujet de tant de querelles, prétexte à tant de retards!

Nous sommes sûrs de l'existence très ancienne de l'insecte dans la vallée du Missouri et aussi de ce que les estivalis et les riparias lui résistent. Nous savons aussi que le labrusca ne se trouve pas à l'état sauvage dans cette vallée; est-ce à dire qu'il n'a été exempt du *rot* et du *mildew* dans le Nord que jusqu'au jour où le phylloxera, se généralisant, est venu attaquer ses racines, sinon mortellement, du moins de manière à le rendre accessible par sa faiblesse aux maladies cryptogamiques? Étant donnés les échecs du vinifera en Amérique de 1600 à 1802 et ceux des labruscas et de ses hybrides de 1860 à 1875, par agglomération, invasion phylloxérique ou autres causes, les hybrides de vinifera et de labrusca semblent condamnés d'avance par leur double origine. Malgré cela, la présence du *mildew* dans la Gironde oblige à chercher des espèces résistantes à ce nouveau fléau, et les Girondins se résigneraient

même à greffer des hybrides sur racines résistantes, s'ils croyaient échapper ainsi à leur nouvel ennemi.

Le congrès de Bordeaux est déjà loin; si j'en parle encore, c'est pour montrer combien la marche suivie par nos grands chefs viticoles est droite et sûre, puisque tout ce qui a été dit par eux à Bordeaux nous a été redit à Montpellier, il y a quelques semaines, avec preuves matérielles à l'appui. Malgré quelques échecs, dus autant à des découragemens qu'à des erreurs d'adaptation, le flot monte toujours, marquant des étapes de plus en plus concluantes. M. Planchon nous a indiqué la ligne à suivre. Depuis cette époque déjà lointaine, elle a été suivie prudemment par les uns, audacieusement par les autres. Quelques-uns se sont découragés et se sont retournés vers les insecticides, mais ni les défections ni les attaques des adversaires chimistes n'ont pu arrêter la foule grossissante qui veut reconquérir la fortune.

Il ne faut pas nier absolument l'efficacité des insecticides, car, dans certains cas et dans certains milieux, leur application peut donner d'excellens résultats provisoires, et si leurs partisans étaient moins ardens à la lutte, ils seraient plus écoutés. Mais quelques-uns de leurs champions se servent d'armes si singulières qu'ils feraient douter de la valeur de leur système. Ainsi ils analysent et défigurent les paroles des américanistes, les traitent par amputations, résections, contractions et me rappellent enfin un épisode américain de la vie de Mgr de Cheverus. Étant missionnaire à Boston, il discutait publiquement avec un pasteur protestant qui trouvait dans la Bible, moyennant suppressions, adjonctions, oublis de pagination, toutes les munitions qu'il pouvait désirer, Mgr de Cheverus se leva impatienté et lui dit : « Il est aussi écrit dans l'évangile : Judas sortit et alla se pendre » et plus loin : « Allez et faites de même. »

Les apôtres de la chimie viticole ont tenté maintes fois de faire porter leurs bannières aux Américains ; mais voilà que M. Wetmore, le grand maître en viticulture des Californiens, écrit le 15 janvier 1883, « qu'il existe en effet des fabriques de sulfure de carbone, mais que ce produit est surtout employé à détruire les fourmis et les rongeurs, notamment une variété d'écureuils très importune qui habite sous terre ! »

Le congrès de Montpellier a mis en lumière la somme des connaissances acquises et confirmées par l'expérience depuis le congrès de Bordeaux. Aucun discours n'a été prononcé, mais chacun a répondu simplement aux questions d'un président qui en aurait remontré à tous. Trois séances ont été consacrées à la vigne américaine, une au greffage, deux à la submersion et aux insecticides. Comme renseignement général, disons sans commentaire qu'aux

quatre premières séances, on comptait deux ou trois auditeurs par place, tandis qu'aux deux dernières, chaque auditeur en avait deux ou trois.

Le taylor a paru le premier dans l'arène : on tremblait pour lui, mais il n'a reçu que des éloges. Il a seulement été constaté qu'il partageait avec tous les cépages connus le défaut de mieux se comporter en certains milieux qu'en certains autres. Rien de neuf n'a été dit du riparia, le porte-greffe des bonnes terres. Ses grandes qualités ont été constatées une fois de plus et les merveilleuses greffes d'aramon, que le monde viticole vient admirer à Pignan et à Valeautre chez M. de Turenne, ont été citées comme preuves à l'appui. Le jacquez a pris rang comme porte-greffe avec la très belle réussite des greffes d'aramon et de carignane du Rocher, chez Mme Saint-Pierre. Plantés en simples boutures en 1881, greffés en 1882, le développement obtenu à l'automne de la même année était égal à celui de souches de trois ans. On a remarqué que ce cépage, tout en préférant les bonnes terres, s'arrangeait mieux que le riparia des sites par trop méditerranéens, si j'ose m'exprimer ainsi. Sa fertilité a été discutée ; il est loin de produire comme l'aramon, mais sa couleur et son degré l'appellent à améliorer ce producteur trop prodigue de vins trop légers. Il donne, dit-on, plus de fruits que de vin ; pour obvier à ce défaut, un admirateur quand même a préconisé la macération à outrance. M. Vialla, notre président, s'est justement inquiété du dépôt que ce procédé pouvait bien laisser dans les foudres et de la quantité de vin clair qui pouvait ensuite sortir des dits foudres. Il ressort des débats qu'il faut tirer d'abord un vin brillant et limpide, puis utiliser le marc, resté riche, à la fabrication de vins de sucre, loyalement vendus comme tels. L'herbemont n'est pas le plant de l'Hérault ; dans le Gard, il donne un vin léger, droit, abondant, et il est, de plus, un excellent porte-greffe. Le vialla, — son nom lui porte bonheur, — est bien accueilli partout ; il tire parti des terrains les plus ingrats et même des plus mauvais vignerons. Personne ne lui connaît de défaut ; il prend mieux la greffe qu'aucun autre cépage et réussit là où d'autres échouent. Le york-madeira a été nommé jadis « le chevalier sans peur et sans reproche. » Avec son feuillage sombre et son très modeste développement, il n'attire guère l'attention, mais on pressent en lui le porte-greffe cherché pour les petites espèces. On commence à l'admettre comme producteur direct, malgré un *accent* très américain. Le solonis prospère dans quelques terres inhospitalières à d'autres cépages.

Pas un mot n'a été dit du phylloxera, ni de la résistance des cépages dont nous venons de parler, ni des œufs d'été, ni d'hiver, qui jusqu'ici jetaient le trouble et le désordre dans les congrès. Ce

fait donne la mesure du terrain gagné par les américanistes depuis le congrès de Bordeaux. On a pensé à la résistance pour la première fois lorsque celle de l'otello a été mise en doute. M. Sabatier a vivement intéressé l'assemblée en parlant des sentimens généreux et humanitaires qui l'avaient porté à se dessaisir, en faveur d'un acheteur ardent, de mille otellos boutures second choix au prix modéré de 1,500 francs le mille! Il est vrai qu'il avait gardé pour lui son premier choix; il en a, dit-on, planté trois cent mille. M. le docteur Despétis a contesté la résistance de cet hybride, mais son terrain ingrat est la pierre de touche des résistans. Les otellos de M. Guiraud ont déjà neuf ans et, en général, les gens qui en possèdent peu voudraient en posséder davantage. Étant de ce nombre, je n'ai pas craint de le dire, car, de ma place, j'oublie le *Taceat mulier* qui me domine dans les grandes assemblées, où la majesté d'une tribune me rappelle cet article de foi que la femme est née pour travailler, servir et se taire.

M. Gaillard (du Rhône) a, selon son habitude, donné sur les hybrides des renseignemens précieux, et cela avec simplicité et concision; aussi sa place a-t-elle été honorablement marquée au congrès de Montpellier, comme elle l'avait déjà été à celui de Bordeaux. Tous les hybrides connus ont été passés en revue. On a fait plus pour le montefiore, car les quelques boutures disponibles ont été achetées à des prix fabuleux. J'en ai emporté une comme trophée et comme souvenir, — trophée, parce que le montefiore est un semis du taylor si honoré à Saint-Benezet, — souvenir, parce qu'elle m'a été donnée par un aimable compagnon de route et voisin.

La séance consacrée à la greffe peut se résumer ainsi : la greffe en fente sur place convient à la région de l'olivier parce qu'étant tardive, elle coïncide avec une saison chaude et lumineuse. Le plant raciné greffé sur table et soudé en pépinière convient à la Gironde, où le temps humide et couvert protège ses premières feuilles, tout en menaçant son âge mûr de *mildew* et d'anthracnose. On peut dire d'une façon générale que ce qui fait réussir un système fait échouer l'autre, leurs conditions de prospérité étant diamétralement opposées. La greffe-bouture semble plus théorique que pratique; chez elle il y a cumul de difficultés, sinon d'improbabilités. La greffe anglaise est plus solide que la greffe en fente simple. Par contre, les languettes trop minces de la greffe anglaise se désorganisent au centre du cep sans nuire à la soudure irréprochable de la circonférence. La greffe en fente simple, vue en coupe, semble plus rassurante, mais on peut supposer que la petite caverne centrale de la greffe anglaise perd beaucoup de ses terreurs quand elle est emprisonnée dans une soudure extérieure aussi parfaite que celle examinée au congrès.

L'engluement semble inutile; pourtant je réclame une couche d'argile autour de la greffe en fente sur place, car la lenteur avec laquelle l'argile cède ou absorbe l'humidité tempère l'abondance comme la pénurie d'eau et prévient la désorganisation des coupes, ainsi que les desséchemens qui séparent les couches génératrices aux dépens des soudures naissantes; ceci n'a pas été dit au congrès, j'en prends personnellement la responsabilité, car j'ai probablement employé plus de terre glaise à cet usage que la majorité de mes collègues. Les ligatures qui se pourrissent vite et qui recouvrent peu les coupes sont les meilleures, car leur rôle doit se borner à lier solidement les greffons; bref, leur utilité est voisine de la nuisance.

La séance des insecticides a suivi celle du greffage. A cette séance, les orateurs étaient presque aussi nombreux que les auditeurs et n'ont rien dit de neuf, sinon que les insecticides pouvaient préserver les grands crus en attendant qu'on les greffe sur racines résistantes.

Les succès de la submersion ont été simplement constatés partout où elle est possible, c'est-à-dire partout où une couche d'eau de $0^{m},50$ peut être maintenue pendant quarante jours, — avec assez peu d'eau pour ne pas charrier trop d'air. — Si la porosité du terrain obligeait à une trop grande dépense d'eau, l'air s'accumulerait en argentant les sarmens, les racines, les brins d'herbes pour la plus grande satisfaction du très petit animal, qui échapperait ainsi à l'asphyxie qu'on lui aurait préparée à grands frais. M. de Castelnau, qui, plus que personne, a qualité pour parler de la submersion, dit qu'elle sera pratiquée dans sa région tant qu'il y aura de l'eau dans la rivière.

L'assemblée s'est séparée après la sixième séance avec l'espoir de se réunir bientôt et souvent autour de l'aimable président, qui sait si bien faire jaillir la lumière autour des questions qu'il pose et mettre en valeur les modestes vignerons, hésitans à donner un avis devant la docte école que M. de Montlaur a si justement nommée l'école de viticulture de France.

LÖWENHJELM, duchesse de FITZ-JAMES.

# L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

## SES PREMIERS TRAVAUX.

### I.

### ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

L'opinion a si bien accueilli l'École française de Rome dès sa création, elle l'a si résolument entourée de ses sympathies et de ses espérances, ces sympathies se sont trouvées si heureusement efficaces, elles ont si bien accompagné la ferme volonté du gouvernement et des chambres en faveur de l'institution nouvelle, qu'un compte-rendu public des efforts qu'elle a tentés et des résultats qu'elle croit avoir atteints devient une sorte de devoir et sera peut-être le bienvenu. Nul n'a pensé qu'une telle fondation pût demeurer sans utilité effective. Nul n'a regardé comme douteux que le commerce familier avec les souvenirs et les monumens de l'anti-

quité classique, avec les plus belles œuvres de l'art ancien et moderne, ne pût offrir d'admirables ouvertures à de jeunes intelligences bien préparées, et les conduire avec succès dans la voie de la science ou vers la noble tâche de l'enseignement. Le groupement sous une bonne discipline intellectuelle et morale double les forces et les rend plus fécondes. Il faut d'ailleurs à notre éducation nationale une inspiration toujours renouvelée : une faveur intelligente aux études spéciales doit être puissante à entretenir son incessant progrès. Voilà pourquoi il est bien d'avoir créé il y a quarante ans l'École française d'Athènes, tout récemment l'École française du Caire, et d'avoir fondé une colonie scientifique à côté de notre Académie de France à Rome. Notre villa Médicis est, on en convient, une glorieuse maison, et la fondation de Colbert, après deux siècles de succès, est consacrée. On reconnaît qu'en Égypte nous avons à continuer tout au moins une grande et belle tradition scientifique, et qu'il est bon d'assurer des disciples, des successeurs, à Champollion le jeune, à Letronne, à de Rougé, à Mariette. Ce n'est pas parce que les écoles d'Athènes et de Rome embrassent, par la nature de leurs études, une culture plus générale que l'utilité en devra paraître moins évidente.

Les services que notre École d'Athènes a rendus à l'enseignement et à la science, qui ne les connaît? Il suffit, pour une première période, de rappeler quels maîtres elle a donnés à la génération actuelle; il suffit, pour l'époque ultérieure, de feuilleter ses publications et surtout le précieux *Bulletin de correspondance hellénique*, tableau fidèle de son activité quotidienne. Pas un monument n'est découvert sur un point quelconque de l'Orient hellénique ou de la Grèce que ce *Bulletin* n'en donne, avec une excellente image bien souvent, un utile commentaire. Point de travaux de vulgarisation, peu de mémoires très étendus; rien que des informations très précises, des accroissemens réels à notre connaissance de la civilisation et de l'art antiques. Deux ou trois cents inscriptions inédites sont publiées là chaque année. M. Homolle vient d'y donner tout récemment les prémices des belles fouilles que son séjour à l'École d'Athènes, suivi de missions, lui a permis de faire à Délos. On sait qu'il a déblayé entièrement le sanctuaire apollinien. Il a retrouvé les archives de la ville avec celles du temple, c'est-à-dire les nombreuses inscriptions qui nous instruisent des opérations financières par lesquelles le clergé de Délos se transformait en une vaste banque, promotrice du commerce, de la navigation, des colonies. Il a recueilli mille textes au moins, l'un de cinq cent dix lignes, l'autre de plus de trois cents lignes, une vingtaine de cent cinquante à deux cents lignes. Avec cela des fragmens de statues, des bas-reliefs, des terres

cuites, qui permettront d'établir des séries archaïques. Secondé par M. Nénot, lequel affirme que ses travaux pour la construction de la future Sorbonne ne feront pas tort à cette collaboration savante, M. Homolle prépare une grande publication. L'École française d'Athènes aura fait à la science, par ces fouilles de Délos, un présent plus considérable peut-être que l'Allemagne par les récentes fouilles d'Olympie.

Ce ne sont pas là de médiocres services rendus à notre pays, car la grandeur intellectuelle d'une nation qui, comme la France, a des liens intimes avec le lointain passé, se mesure en partie sur ce qu'elle retient encore de la forte et sévère culture classique; ce lui est un lien et comme une solidarité profitable avec certaines grandeurs que le génie moderne n'a ni dépassées ni même atteintes. L'originalité du génie grec, la très vive part qu'il a prise à l'œuvre générale de la civilisation occidentale, non-seulement par la philosophie, mais par le grand art et par les ingénieuses combinaisons du droit politique, ne sont pas encore autant étudiées et connues qu'elles pourraient l'être : nous en avons la preuve dans nos progrès mêmes. Tout ce qui nous avance dans cette voie profite à nos intérêts les plus élevés. Ce n'est pas seulement l'érudition française qui s'en accroît; notre enseignement public, tout le premier, en profite. Croit-on que les jeunes maîtres formés de la sorte à l'école de l'antiquité même enseignent à leur retour sans un progrès vivant? Ils connaissent, pour les avoir pratiquées, la méthode et la critique. Avec les ressources nouvelles de l'épigraphie, ils interprètent mieux qu'on ne le faisait jadis les institutions politiques et civiles. Ils expliquent nos antiquités, ils recueillent nos inscriptions. Leur esprit et leur vue même se sont exercés. Ils sont familiers avec les monumens. Les musées de nos provinces prennent un sens nouveau, commentés par eux. L'histoire de l'art, cette manifestation séduisante et insigne de quelques-unes des plus belles facultés de l'esprit humain, pénètre enfin dans notre éducation publique, qui se ravive, grâce à une heureuse contagion, par une science plus précise chez les maîtres, par une curiosité plus haute et plus féconde chez les élèves.

Si de tels résultats, dès maintenant, ne peuvent être contestés à la belle activité de notre École française d'Athènes, l'École française de Rome a pu avoir de semblables espérances.

Les différences sont notables entre l'une et l'autre; elles n'ont pas toutes deux les mêmes moyens de réussir et d'être utiles. La première est composée exclusivement, on peut le dire, d'agrégés sortant de l'École normale supérieure, et ces jeunes gens ont tous le même avenir, l'enseignement dans l'Université. De plus, pendant

leur séjour en Grèce, ils n'ont qu'un seul objet commun d'étude, l'antiquité grecque. Autre est la carrière ouverte à l'École française de Rome; différentes sont les conditions de son recrutement, celles des études et de l'avenir de plusieurs de ses membres. Elle reçoit au nombre de six, comme l'École d'Athènes, des élèves sortant de l'École normale, mais aussi de l'École des chartes et de l'École des hautes études. Tous se destinent aux travaux érudits; mais les premiers seuls, munis de l'agrégation, sont régulièrement voués à la carrière de l'enseignement. Plusieurs des élèves de l'École des hautes études s'occupent d'ailleurs, comme ceux de l'École normale, de l'antiquité classique, de sorte que ce fonds de culture intellectuelle, le plus solide et le plus fécond, reste pour l'École de Rome, ainsi qu'il convient, le principal. Mais ceux que l'École des chartes a préparés s'adonnent exclusivement à l'étude du moyen âge. Nous dirons combien c'est là pour nous, en Italie, un riche et important domaine.

La double antiquité classique appartient en une certaine mesure à l'Ecole française de Rome. — Elle a, dans le sud de l'Italie et en Sicile, toute une Grèce avec ses temples, ses vases peints, ses terres cuites. La Grèce propre devient pour elle, depuis la conquête, comme une sorte de province. Outre cela, les bibliothèques italiennes possèdent en grand nombre les manuscrits, latins ou grecs, que le philologue doit étudier et comparer lorsqu'il veut établir les textes dans leur exactitude et leur pureté. — Pour ce qui est de l'antiquité romaine, ce n'est pas assez de dire qu'elle lui appartient tout entière : il y faut adjoindre les antiquités italiques. Déjà le progrès des études nous a livré bien des lumières concernant l'histoire et la civilisation de ces peuples, Osques, Étrusques, Sabins, Samnites, Volsques, Marses, qui habitaient l'Italie avant Rome, qui ont vécu indépendans pendant plusieurs siècles encore, et qui ont exercé, même depuis leur défaite, un rôle dans les destinées italiennes : on retrouve les murs imposans de leurs cités, les produits de leur industrie, les débris de leur langage. Il faut poursuivre ces recherches. Des inscriptions inédites, grecques ou latines, sont encore à retrouver çà et là, même après la publication des grands recueils; celles qui sont publiées demandent à être commentées et mises en œuvre. Combien la science de l'antiquité peut, à Rome et en Italie, s'appliquer en des voies variées et multiples, on peut le calculer par la pensée de ces innombrables sujets d'étude, manuscrits, statues, bas-reliefs, sarcophages, bronzes et peintures, terres cuites, vases peints, pierres gravées, camées, monnaies et médailles, édifices intacts ou en ruine, voies publiques, constructions souterraines, sépultures de bien des âges différens.

Voilà tout un appareil plus abondant en Italie qu'en Grèce pour certaines branches de la science, et fait pour donner à l'ensemble des études de l'École française de Rome une plus grande variété.

Il y a toutefois une autre différence. L'École d'Athènes n'a pas été gênée dans sa liberté d'action par des concurrences nombreuses ou actives. Il y a bien une Société archéologique nationale, qui assiste l'éphorie officielle par une surveillance des fouilles et des monumens, qui entreprend elle-même des explorations, achète des objets d'art, les fait connaître par ses expositions et par ses journaux. Il y a de plus, depuis neuf ans, une succursale de l'*Institut allemand de Rome*. Mais ces diverses institutions, soit par l'insuffisance de leurs ressources, soit à cause de leur date assez récente, n'ont pas encore jeté des racines très profondes.

Il en va à Rome tout autrement : Allemands et Italiens, sous ce rapport, y sont fortement constitués. Il convient de connaître cette double organisation et d'en tenir un grand compte si l'on veut pouvoir apprécier les conditions qui ont été faites tout d'abord à l'École française de Rome.

Le récit des origines de l'*Institut de correspondance archéologique de Rome*, aujourd'hui puissant entre les mains du gouvernement impérial allemand, est une page de l'histoire littéraire et scientifique de notre époque. L'intéressant et fécond réveil qui a suivi les troubles profonds de la révolution et de l'empire s'est produit avec des aspects divers dans les principaux pays de l'Europe occidentale. Plus spécialement dirigé en France dans le sens de la culture littéraire et historique, il a pris en Allemagne une allure tout érudite et critique; il a trouvé en Italie, pour l'engager dans les voies de l'archéologie classique, les attaches de la tradition, les tendances de certaines qualités natives, et l'attrait de découvertes éclatantes comme il n'en manque jamais en de pareils temps. Ce fut d'abord l'art grec qui parut se révéler sous un jour nouveau. Certes on n'avait jamais cessé entièrement d'en soupçonner le prix : les efforts de M. de Nointel au XVII^e siècle, du comte de Choiseul-Gouffier au XVIII^e, de lord Elgin au commencement du XIX^e, le disent assez. On avait eu les dessins de Dodwell, la grande publication de Stuart sur Athènes, les voyages de Bröndsted en 1819. Une mission anglaise et allemande, dont faisait partie le comte de Stackelberg, avait découvert en 1810 et 1811 les célèbres statues d'Égine, aujourd'hui à Munich, et les bas-reliefs du temple d'Apollon de Bassæ, près Phigalie en Morée, que l'architecte français Bocher avait signalés dès 1765. Cependant les dessins de Carrey, exécutés pour M. de Nointel, témoignent d'une incomplète intel-

ligence de l'art hellénique; précieux malgré cela, ils furent peu remarqués; ils se perdirent presque immédiatement au milieu de l'indifférence générale. Quant aux marbres d'Elgin, achetés par le gouvernement anglais en 1816, ils n'occupèrent pas non plus tout d'abord l'attention. La journée de Navarin en 1827 vint mettre fin à ces inexpériences du goût et déchirer un voile. La patrie et le sol helléniques furent délivrés de la domination turque. Le voyageur instruit, l'homme d'étude, put désormais aller contempler l'art grec en Grèce même, face à face, dans son cadre, sous la lumière natale. On put s'accoutumer à la vue des monumens, fouiller le sol et comparer de nombreux spécimens. L'œil et l'esprit se formèrent à ces fortes et pénétrantes beautés. On cessa de regarder la sculpture et l'architecture antiques par les yeux de Vitruve; personne ne fut plus tenté de croire le Parthénon contemporain d'Adrien; on commença de comprendre la majesté dorienne, le caractère simple, sévère, religieux des œuvres de Phidias, la beauté de ce qui l'avait précédé. En même temps, on entendit mieux la poésie de Pindare. Le goût public était redressé, l'intelligence en fait d'esthétique était agrandie et rectifiée; et cette vue plus complète des œuvres du génie hellénique remettait en leur place et pour ainsi dire au point les œuvres romaines.

Dans le même temps, d'insignes découvertes, en Italie même, étonnaient les esprits et excitaient, avec la curiosité, l'ardeur scientifique. Les fouilles de Pompéi avaient été poursuivies avec une grande activité de 1812 à 1814. On ouvrait, au printemps de 1827, les premières tombes peintes de Corneto, quelques mois plus tard celles de Chiusi. L'année suivante, les fouilles pratiquées dans les domaines de Lucien Bonaparte, prince de Canino et Musignano, puis celles de la grande nécropole de Vulci, donnaient des vases peints en quantité considérable. Ce monde mystérieux de l'ancienne Étrurie apparaissait, non plus seulement, comme jadis, sous un aspect uniquement sinistre et bizarre, mais avec d'intéressans reflets de l'art et de la civilisation grecs.

C'était à Rome surtout que se traduisaient ces émotions. Un petit nombre de savans italiens y conservaient le feu sacré : Fea, Guattani, Philippe Aurèle Visconti, frère d'Ennio Quirino, qui fut conservateur du Louvre et membre de l'Institut; Gaetano Marini, le célèbre custode de la Vaticane; Bartolomeo Borghesi, qui commençait sa grande réputation d'épigraphiste. Mais, en outre, des groupes étrangers, formés à Rome dès le commencement du siècle, éveillaient l'esprit public et suscitaient une agitation féconde. La colonie allemande s'y inspirait en particulier des souvenirs de Winckelmann et de Lessing, les deux rénovateurs de l'esthétique. Dans

les salons du baron de Humboldt, représentant de la Prusse, la société romaine, prélats, princes et grandes dames, se rencontrait avec des littérateurs et des artistes venus de toutes les parties de l'Europe. On y voyait ensemble Lucien Bonaparte, le vieux Seroux d'Agincourt, Paul-Louis Courier, Mme de Staël, qui méditait *Corinne*, ses amis Frederica Brun et Auguste-Guillaume Schlegel, et puis Tieck, Rumohr, Rauch, Welcker, les Danois Thorvaldsen et Zoega, le Suédois Akerblad, etc. L'occupation française causa dans ces cercles un grand trouble, tout en rendant hommage à ces monumens de l'art, à ces registres d'archives dont le vainqueur revendiquait la possession. Le calme rétabli, les trophées rendus, les successeurs de Humboldt à la légation prussienne, Niebuhr et Bunsen, virent se reformer autour d'eux et sous leur principale inspiration ce groupe d'amis de l'antiquité que les récens événemens avaient dispersés. Niebuhr, à la fois juriste, philologue, paléographe, historien, patriote, étonnait par une sorte de divination du passé, non sans une science pénétrante et des ravissemens poétiques. Le séjour de Rome, sa belle et pittoresque demeure au palais Savelli, qui n'était autre que l'ancien et magnifique théâtre de Marcellus, lui étaient profondément chers. Quant à Bunsen, quiconque a lu ses mémoires connaît son élévation d'esprit. Il aurait voulu se vouer tout entier, comme par une sorte de mission sacerdotale, à ses études d'hymnographie et de liturgie; mais, sur lui aussi, Rome et l'antiquité exerçaient une séduction irrésistible; il habitait au Capitole, sur l'emplacement même de l'ancien temple de Jupiter, dans le palais Caffarelli, alors demi-ruiné. Il respectait Niebuhr comme un maître et se donnait à lui. Tous deux s'associèrent en 1823 l'excellent Édouard Gehrard. Élève de Böckh et de Frédéric-Auguste Wolf, Gehrard professait à bon droit que la philologie est la base indispensable des fortes études en mythologie et en archéologie classique. Sa bonne et saine érudition compensa les excès d'enthousiasme de quelques-uns de ses collaborateurs. Sans trop quereller ces adorateurs de l'orphisme, Gehrard fonda avec eux la Société dite des *Hyperboréens romains*, et ce fut le berceau de l'*Institut de correspondance*. Un jeune et généreux Français les y avait beaucoup aidés. M. de Luynes n'avait encore que vingt-cinq ans, et déjà sa noble ardeur le désignait comme un des protecteurs de toute entreprise favorable aux sciences, aux lettres et aux arts. Il s'intéressa facilement au projet d'une publication périodique destinée à faire connaître sans retard, par des représentations accompagnées de commentaires, les découvertes archéologiques à mesure qu'elles se produiraient. Il esquissa avec Gehrard un plan qui avait de la grandeur. Il s'agissait de fonder une association européenne, divisée

en sections suivant les nationalités, qui publierait par ses propres ressources des planches in-folio et un *Journal universel de l'archéologie*, en italien et en français. On y ajouterait un *Bulletin* donnant la chronique des fouilles. Quelques circonstances ayant retardé l'exécution de ce projet, survint le voyage du prince héréditaire de Prusse, le futur Frédéric-Guillaume IV. Gehrard le gagna sans peine à l'œuvre qu'on méditait. Il obtint, par le grand crédit qu'avait M. de Blacas, notre ambassadeur à Naples, l'adhésion des principales cours italiennes. Ces patronages assurèrent la nouvelle institution. La Société hyperboréenne ne fut bientôt plus qu'un souvenir, que Gehrard consacra plusieurs années après par la publication de deux volumes, dont le second était très justement dédié à M. de Luynes, et l'*Institut de correspondance archéologique* se trouva fondé avec sa triple publication dès 1829 : *Monumenti* in-folio, *Annali* et *Bullettino* in-octavo. Le système de sections étrangères n'eut pas de succès; la section française dura seule quelques années, sous la direction immédiate du duc de Luynes, de Guigniaut, Letronne et Quatremère de Quincy, avec la collaboration de Ch. Lenormant, de Raoul Rochette et de M. de Witte.

L'*Institut de correspondance* a eu, dès son origine, deux mérites qu'il serait injuste de méconnaître. Le premier, c'est d'avoir su éviter les formes et les allures académiques. Là seulement où elles sont le témoignage d'anciennes traditions, ces formes peuvent participer à ce que les traditions ont de respectable. Aux réunions de l'*Institut de correspondance*, dès l'origine et encore aujourd'hui, point de discours d'apparat; on lit, on démontre au tableau, on présente un objet qu'on décrit avec soin et en détail, on discute. Comme il y a toujours présent quelque maître de la science, et pour président, depuis de longues années, un savant tel que le premier secrétaire actuel, M. Henzen, il n'est pas à craindre que le niveau des lectures et des discussions vienne à s'abaisser. Le second mérite de l'*Institut de correspondance* est d'avoir eu dès l'origine et d'avoir conservé longtemps un certain caractère international. C'est ce qui lui a valu la très précieuse assistance de M. de Luynes. Quoique peu satisfait qu'on eût recherché le patronage du prince de Prusse, M. de Luynes n'en prodigua pas moins ses obligeans services à une fondation que, dans l'intérêt de la science, il avait beaucoup souhaitée. Il donna ses soins à la publication de plusieurs des premiers volumes, il fit présent d'un certain nombre de cuivres, il exécuta lui-même des dessins pour les *Monumenti*. Bien plus, il sauva mainte fois de ses deniers, au moment d'une ruine imminente, l'entreprise qui lui était chère. Devenu établissement officiel, prussien en 1871, impérial en 1874, l'*Institut de correspondance* n'a pas, il

faut le dire, oublié son premier et son plus utile bienfaiteur. Le buste et le médaillon de M. de Luynes occupent sur un des murs extérieurs et dans la grande salle de la bibliothèque actuelle une des premières places d'honneur. Le caractère international dont cet hommage est le meilleur symbole persiste même en quelque mesure. Les séances sont publiques, et l'usage de la langue allemande en est absolument exclu.

Là s'est concentrée, si l'on excepte les publications continues d'académies locales dont quelques-unes sont très dignes d'estime, presque toute l'activité italienne en fait de recherches archéologiques depuis 1830 jusqu'à nos jours. L'*Institut* rendait un grand service à l'Italie en établissant d'un bout à l'autre de la péninsule tout un réseau de correspondances régulières. Pour un pays politiquement encore si morcelé, c'était un commencement d'unification dans le domaine intellectuel, et par là une sorte de progrès national. Le nouveau royaume, à peine formé, allait tourner à son avantage le progrès accompli en commun ; il allait emprunter, pour ses propres intérêts, l'organisme établi depuis près d'un demi-siècle sur son propre territoire par des mains étrangères.

Cette œuvre récente est due tout entière à M. Fiorelli, le célèbre directeur et historien des fouilles de Pompéi. Sa renommée date d'il y a quarante ans. Ni la confiance du ministre Santangelo à Naples, ni plus tard celle du comte de Syracuse, qui l'avait pris en grande amitié pour ses fouilles heureuses, ni sa belle publication des inscriptions osques ne le préservèrent de la persécution des Bourbons, de l'emprisonnement et de l'exil. Devenu, après la révolution italienne, directeur-général des fouilles et musées du royaume, il eut à cœur d'instituer promptement d'un bout à l'autre de la péninsule des inspecteurs et des custodes chargés d'une surveillance officielle pour tout ce qui concernait l'archéologie. Le premier devoir de ces fonctionnaires est la conservation des monumens antiques. Ils sont les représentans et les organes des droits de l'état sur chaque découverte nouvelle, dont ils doivent informer aussitôt la direction centrale. Ils surveillent le commerce des antiquités et les excavations des particuliers eux-mêmes sur leurs propres domaines. Pas une inscription, pas un bas-relief, pas une colonne ne doit revoir le jour sans qu'une relation soit envoyée à Rome, au ministère de l'instruction publique, dont fait partie la direction de M. Fiorelli. Ces rapports sont communiqués à l'Académie royale des *Lincei*, qui les imprime dans ses *Mémoires*. Des tirages à part en sont distribués, de manière à offrir une sorte de publicité régulière, sous ce titre : *Notizie degli scavi di antichità*. C'est le journal officiel des fouilles.

Rome, à elle seule, avec la campagne romaine, est un champ de découvertes incessantes. Ce sol a un langage et des réponses à point nommé pour qui l'interroge, et le hasard même y apporte des surprises fréquentes. Un recueil a donc été créé, depuis la fin de 1872, pour servir de chronique exclusivement romaine : c'est le *Bulletin de la commission archéologique municipale*, publication trimestrielle qui, non contente d'insérer des dissertations au sujet des monumens récemment rendus à la lumière, énumère et décrit un à un tous les objets que le sort des fouilles ou d'heureuses acquisitions apportent aux musées municipaux, ceux des Conservateurs et du Capitole. Ajoutons à ces heureux efforts du gouvernement italien l'institution, encore peu développée, d'une École archéologique offrant à de jeunes érudits les moyens d'aller étudier dans les diverses contrées de l'Italie et en Grèce, particulièrement à Pompéi et à Athènes. Plusieurs hommes de mérite s'y sont déjà formés.

En résumé, les Allemands ont profité à Rome du sincère concours de toute une génération qui, pendant la première partie du XIXe siècle, sous l'influence d'un souffle de concorde et de paix, sans distinction de nationalités, s'était dévouée au généreux effort d'une réelle renaissance. L'œuvre à laquelle tous avaient travaillé, spécialement la France, ils l'ont continuée, non pas seuls, mais certainement avec une énergie particulière. Lorsque, il y a quatre ans, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'*Institut de correspondance*, les délégués des principales universités et sociétés savantes de l'Europe sont venus à Rome, c'était bien une fête allemande qu'on célébrait. Quant aux Italiens, après que leur pays a été pendant tant de siècles la terre adoptive, mais trop souvent aussi la proie de l'étranger, après qu'ils ont vu si longtemps les savans des autres peuples tirer profit avant eux et sans eux de leurs admirables trésors, ils réclament aujourd'hui leur part principale; ils ne veulent plus que leurs objets d'art s'en aillent au dehors parer ces galeries publiques ou privées dont les nations sont fières; ils entendent publier eux-mêmes leurs conquêtes inédites et en instruire comme il convient le monde savant; ils se flattent de pouvoir subvenir avec leurs propres forces au progrès continu des fouilles nécessaires. Qui voudrait les en blâmer? Ils ont eu dans tous les temps des antiquaires admirables parce que leur génie clairvoyant convient aux fines recherches; il ne sera regrettable pour personne qu'ils reprennent leurs meilleures traditions. Ce n'est pas à nous de nous plaindre de ces prises de possession, puisqu'elles profitent à la science et que nous avons un poste semblable à Athènes. Il s'agissait seulement de savoir comment l'École française pourrait, dans cet ardent milieu, se

faire sa place. Il lui fallait tâcher de convertir en occasions d'appui réciproque et bienveillant les avantages conquis par d'autres avant son arrivée à Rome, il lui fallait mettre à profit les ressources qui constituaient son propre fonds, et s'efforcer de l'augmenter en appelant à elle tous les bons vouloirs. Elle en a obtenu de très effectifs et de très inattendus.

## II.

On pense bien qu'elle s'est fortifiée tout d'abord de la pensée incessante de l'œuvre qui lui était confiée. Au lendemain d'Iéna, la Prusse a eu foi dans la dignité féconde du travail intellectuel, de l'effort scientifique. Elle a cru virilement qu'elle trouverait là une noble expression, mais aussi un énergique instrument de son patriotisme patient et résolu. La France a fait quelque chose de semblable au lendemain de 1871. D'un commun accord, les pouvoirs publics et l'administration supérieure de l'Université ont accompli de profondes réformes pour fortifier le haut enseignement, sachant bien que de là dépend la force réelle de toute l'éducation nationale. La science a été encouragée dans ses voies les plus spéciales et les plus étroites, seul moyen de raviver et d'étendre la culture générale. — L'institution de l'École française de Rome devenait un des ressorts nécessaires de cette sage conduite. Pour cela et pour le reste, elle n'a pas oublié un seul jour qu'elle occupait, à une date solennelle et peut-être décisive de notre histoire, un poste avancé en pays ami, mais étranger.

En tête de ses meilleurs alliés, elle place naturellement ses fondateurs. La pensée de créer une école savante à Rome comme à Athènes avait failli plusieurs fois déjà se réaliser. M. Léon Renier, alors que le Palatin appartenait à Napoléon III, avait été chargé d'étudier le projet; M. Duruy s'en était occupé. Le passage à Rome des membres de l'École d'Athènes servit d'occasion et de point d'attache. Un décret du 25 mars 1873 disposa qu'ils devraient passer toute leur première année en Italie, et institua, pour les assister, un « sous-directeur de l'École d'Athènes en résidence à Rome. » On eut ainsi comme une succursale de notre colonie grecque. Bientôt, le 26 novembre 1874, un décret réorganisant l'École française d'Athènes donna à ce qui en avait été officiellement jusqu'alors la section romaine une existence propre : on eut une « École archéologique de Rome, » dont le sous-directeur de l'École d'Athènes devenait en même temps directeur. Ce n'était

pas un établissement définitif; il n'y avait encore ni recrutement fixe ni budget. La nouvelle École n'en était pas moins législativement fondée; elle allait être entièrement constituée le 20 novembre 1875 par un décret spécial qui la séparait de l'École d'Athènes et lui donnait son nom. Ce résultat final, ainsi que le rapide développement qui l'avait amené, était dû au patriotique bon vouloir de divers ministres, particulièrement de M. Jules Simon depuis 1872, puis de M. Wallon, mais aussi et surtout à la persévérante énergie de M. Albert Dumont, auquel revient, pour une très grande part, le mérite de la fondation première. C'est lui qui, à travers mille difficultés, a su obtenir les assentimens officiels. L'École française de Rome une fois créée, il fut placé à la tête de cette École d'Athènes qu'il allait animer d'une vive ardeur; mais c'était pour revenir bientôt continuer en France une carrière administrative commencée avec tant d'éclat. Devenu directeur de l'enseignement supérieur, il a beaucoup contribué au progrès scientifique de ces derniers temps. Quant à la direction de l'École de Rome, elle était confiée ou, pour mieux dire, imposée à qui, loin de rechercher ce péril, l'a connu et ressenti jusqu'au dernier jour.

Le décret du 20 novembre 1875 réglait d'abord le mode de recrutement. Les membres de l'École d'Athènes devaient encore passer une année entière en Italie; mais c'était là un souvenir du passé qui ne persista pas. On s'aperçut que ce séjour hors de Grèce ne suffisait pas pour le choix et l'achèvement de sérieuses études locales et empiétait trop sur le temps réclamé par la vraie mission : on le réduisit jusqu'à l'annuler, peu s'en faut. Les six membres propres à l'École française de Rome étaient et sont encore choisis comme il suit. Au mois de septembre de chaque année, l'École normale supérieure, l'École des chartes et l'École des hautes études proposent chacune un ou plusieurs candidats. Ces candidats doivent être à l'avance ou agrégés ou munis des diplômes spéciaux à leurs études. Sur la proposition du directeur, qui a fait l'examen comparé des titres et qui sait les besoins de l'École, ils sont nommés pour un an : la pension leur sera renouvelée une seconde ou une troisième fois, selon le succès et l'exigence de leurs travaux. Les seules obligations réglementaires sont l'envoi annuel d'un mémoire que l'Académie des inscriptions et belles-lettres appréciera dans un rapport lu en séance publique (1), et la contribution au recueil pério-

(1) Plusieurs de ces rapports, dus à M. Egger, sont reproduits dans le volume qu'il vient de publier sous ce titre : *la Tradition et les Réformes dans l'enseignemen universitaire. Souvenirs et conseils*, volume d'un grand intérêt, qui raconte toute une vie consacrée au bien public, celle d'un des maîtres les plus respectés de notre temps.

dique publié par l'École. Aux termes d'un récent arrêté, nul envoi n'est demandé aux membres de première année : sage disposition qui encouragera les bons esprits à s'engager tout de suite dans les voies étroites, sans avoir à craindre de ne pas obtenir assez tôt des résultats qu'ils puissent montrer. A cette disposition nouvelle se rattacherait la question de savoir si les pensionnaires sortant de l'École normale, dont l'instruction générale est toujours excellente, sont préparés comme il conviendrait aux études spéciales qu'on attend d'eux à Rome, problème à la fois très délicat et très étendu, qui impliquerait l'examen de toute notre théorie scolaire.

On est établi dans le palais Farnèse, loué au roi de Naples. La cour et les portiques ont conservé quelques restes des collections d'antiques qui les décoraient jadis. Au premier étage, l'ambassade de France près le roi d'Italie occupe ces dix à douze salons et la célèbre galerie que décorent les fresques des Carraches, du Dominiquin et du Guide, très belle demeure naguère de M. le marquis de Noailles, dont le nom doit être inscrit parmi les plus actifs fondateurs de l'École française de Rome. — Au second étage, l'appartement du directeur, les salles de conférences et de collections, et la bibliothèque.

Après ses fondateurs, l'École doit compter ses tuteurs naturels, en tête desquels, à côté de l'administration supérieure de l'Université, elle place les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, non pas seulement pour le lustre d'une sanction précieuse à ses efforts, mais pour les conseils affectueux que chacun d'eux est toujours prêt à lui prodiguer. Une fonction principale du directeur est d'engager et d'entretenir ces liens utiles entre les maîtres de la science et leurs meilleurs disciples. — Mais l'École a rencontré en outre des bienfaiteurs sur le concours désintéressé desquels elle n'avait pas le droit de compter. C'est en particulier l'accroissement de sa bibliothèque qui est devenu l'occasion de bons offices envers elle.

Dans une ville telle que Rome, avec un cadre d'études aussi vaste que celui qui s'impose, la formation d'une très riche bibliothèque est pour une école savante une question vitale. Les grands dépôts romains soit publics soit privés, sont nombreux, il est vrai, et très précieux par d'anciens fonds qu'il serait difficile d'acquérir aujourd'hui ; mais, d'une part, il faut avoir chez soi les grands recueils si l'on veut non pas seulement les consulter, mais arriver à les connaître ; d'autre part, pour peu qu'on veuille travailler avec rigueur, ces anciennes bibliothèques ne sont plus au courant de la science ; elles ont été peu augmentées depuis plus d'un demi-siècle, de sorte que, pour certaines branches d'érudition fort accrues

dans les cinquante dernières années, elles se trouvent absolument défectueuses. L'archéologie classique, par exemple, ne possède qu'une seule bibliothèque spéciale dans Rome, celle de l'Institut allemand. — Il a donc fallu consacrer de grands efforts à doter notre École française, dès ses premières années, d'une très ample provision de livres : on va voir que nous y avons été puissamment aidés.

S'il est des personnes qui croient tarie en France la source des nobles initiatives, il faut leur représenter ce que reçoivent de donations les sciences, les lettres et les arts, académies, sociétés savantes, instituts spéciaux. On crée des prix, on établit des concours, on destine des sommes annuelles pour encourager l'examen réfléchi et continu de certains problèmes. L'École française de Rome a été en possession d'un budget régulier depuis 1877; mais les budgets réguliers, tout en assurant la vie de chaque jour, ont le tort d'ajourner des satisfactions qu'il serait très profitable de ne pas abandonner à un trop lointain avenir. Ainsi l'a pensé, pour ce qui nous concernait, un très généreux mécène, un de ces hommes possédés de la passion du bien auxquels l'intérêt public est aussi cher que l'est aux autres l'intérêt privé, M. Frédéric Engel-Dollfus (1). Le principal champ d'action de ce zélé philanthrope, deux fois Français, par la naissance et par l'option, est, il est vrai, l'Alsace. C'est là qu'il faut le connaître, multipliant les œuvres en faveur des classes ouvrières. Mais ce complet homme de bien est particulièrement préoccupé des intérêts purement intellectuels, de l'instruction publique, de la science et de l'art. En 1863, il collabore avec M. Jean Macé à l'œuvre des bibliothèques communales et y intervient de ses derniers. Il fait établir en même temps des cours populaires et des conférences. Il provoque et soutient des publications telles que celui d'un *Cartulaire* de Mulhouse, dont le premier volume vient de paraître. Il contribue par de généreux présens à la création définitive d'un musée dont l'édifice vient d'être inauguré, avec des expositions où les artistes français trouvent dès

(1) Gendre de M. Jean Dollfus, le célèbre fondateur des cités ouvrières, M. Engel a fondé lui-même ou développé salles d'asile, écoles, caisses de secours et de retraite, maisons de patronage. Il a inventé en 1865 un système d'assurance collective, comprenant le mobilier de l'ouvrier partout où il habite. Il a créé en 1867 la Société pour prévenir les accidens de machines, société dont les appareils sont adoptés aujourd'hui dans beaucoup de centres industriels, à Rouen, en Belgique, en Allemagne, en Autriche. On lui doit, la même année, le cercle ouvrier de Dornach, imité depuis à Mulhouse et au Havre. Il a combattu le progrès de la consommation de l'alcool, devenu très redoutable en Alsace depuis que l'importation des vins de France y est presque interdite. L'an dernier, il faisait élever à ses frais un dispensaire pour les enfans malades.

maintenant un profitable accueil. Plus d'un artiste de talent, qu'on pourrait nommer, a été par lui soutenu dans les incertitudes et les premiers pas de sa carrière.

Étant venu à Rome pendant l'hiver de 1879 pour revoir son fils, devenu membre de l'École française, M. Engel-Dollfus fut témoin de nos humbles commencemens. Il lui déplut que, malgré nos efforts pour fonder une bibliothèque, nous fussions presque chaque jour forcés de recourir aux collections étrangères. Non-seulement il voulut combler par des présens considérables quelques-unes de nos plus fâcheuses lacunes, mais encore il prit l'initiative de donations en notre faveur, qui atteignirent bientôt un chiffre de 40,000 francs, grâce au concours de MM. Durrieu, Delaville Le Roulx, Steinbach et Eugène Lecomte. M. Lecomte inscrivait son apport au nom de ce respecté Monbinne, qu'il a fait figurer déjà parmi les donateurs à l'Académie de médecine, à l'Académie française et à l'Académie des beaux-arts. L'histoire de Monbinne intéresse donc directement l'Institut de France ; elle est bonne à faire connaître parce qu'elle montre ce qu'il y a d'honneur et d'esprit dans le monde parisien des grandes affaires. Caissier pendant quarante ans d'une importante maison de finance, Monbinne avait exigé, en prenant sa retraite, qu'on acceptât le dépôt d'une somme considérable destinée à répondre des manquemens de sa gestion, s'il s'en découvrait. De telles dispositions de la part de tels caissiers sont naturellement fort inutiles. Les dépositaires de cette somme, Monbinne étant mort sans héritiers, ont voulu en faire un emploi qui honorât sa mémoire : ils l'ont appliquée, en son nom, d'abord à des œuvres de charité délicate, puis à des fondations en faveur des sciences et des arts, les unes et les autres très conformes aux goûts de ce parfait honnête homme. Les savans de nos jours démontrent ingénieusement l'équivalence et la permutation de certaines forces; cette loi du monde physique se vérifie, comme on voit, dans le monde moral : l'honnêteté professionnelle du caissier Monbinne s'est convertie, sous une influence intelligente, en utile protection des œuvres de l'esprit. — La libéralité d'un autre donateur, M. le baron Edmond de Rothschild, nous a aidés à entreprendre, avant d'en avoir les ressources régulières, une de nos publications, les *Mélanges*, dont nous parlerons plus bas. Les généreuses personnes qui nous assistaient de la sorte savaient que leur confiance était pour nous à la fois un patriotique enseignement et un engagement d'honneur.

## III.

Nous avons dit quel profit, au point de vue général, le pays était en droit d'attendre d'une institution telle que l'École française de Rome, quelles difficultés l'attendaient, quels secours lui étaient offerts. Voyons maintenant comment les conditions qui lui étaient faites lui ont permis de diriger ses travaux, et quels services scientifiques elle peut espérer d'avoir déjà rendus.

Le champ de ses études est nécessairement très vaste : il se mesure sur la grande variété des précieuses ressources que l'Italie, avec ses musées, ses bibliothèques, ses archives, son sol même, offre à de jeunes esprits préparés par la forte culture de l'École normale, de l'École des chartes ou de l'École des hautes études. Ils viennent à Rome pour s'engager dans les recherches spéciales qui leur permettront d'espérer des résultats vraiment personnels. Ils doivent mettre à profit les élémens particuliers que cette mission leur présente, et non s'enfermer dans le cercle des documens imprimés, qu'ils auraient aussi bien en France. La règle de leurs travaux doit être la critique érudite. On leur demande l'observation patiente. Les vues générales ne manqueront pas de se dégager; mais que ce ne soit qu'après un sérieux examen. Le pire serait ici d'écrire ou de parler sur les divers problèmes avant de les avoir vraiment pénétrés. Sans doute il faut se garder des inutiles curiosités de la science et de la petite érudition; mais y a-t-il beaucoup de vains problèmes, en dehors de l'évidente puérilité, pour qui pratique une sévère méthode? Si nous recommandons le soin attentif du détail le plus spécial, ce n'est pas pour bannir, c'est au contraire pour faire naître, originales, fortes et saines, les vues d'ensemble, c'est pour qu'on pénètre par une recherche intense jusqu'à la moelle des réalités vivantes. Nous rêvons, quand nous nous attachons à un problème d'archéologie, la restitution entière, s'il est possible, d'un passé toujours complexe. Nos instrumens sont l'analyse, le dénombrement, la classification, l'induction, l'hypothèse aussi, à condition de la vérifier bientôt par le calcul. Qu'est-ce que cela, sinon apprendre à travailler, à raisonner, à enseigner? Telle est la gymnastique que nous offrons aux esprits, la croyant cent fois plus salutaire et plus virile que la facilité superficielle et peu scrupuleuse, qui est notre véritable ennemie. Sénèque, s'élevant à très bon droit contre le redoutable petit esprit, prend en pitié ceux qui recherchent combien de rameurs accompagnaient Ulysse, lequel des deux poèmes, l'*Iliade*

t l'*Odyssée*, avait été écrit le premier, si ces deux poèmes étaient du même auteur, et autres questions de même importance, qui, à les garder pour soi, dit-il, ne peuvent procurer une satisfaction intérieure, et, à les communiquer aux autres, vous feraient paraître non pas plus savant, mais plus ennuyeux : *non doctior videberis, sed molestior.* — Sénèque était rhéteur, mais homme d'esprit. Si on lui eût dit qu'il pouvait être intéressant et utile d'étudier l'histoire de la marine grecque, et qu'on pouvait espérer de retrouver la forme des anciens navires, grâce aux textes bien interprétés, grâce aux représentations maritimes de vases grecs et étrusques qui remontent très haut; si on lui eût révélé à l'avance que la science moderne, en s'appliquant à ces problèmes selon lui ridicules, parviendrait à démontrer comment ont pris naissance l'*Odyssée* et l'*Iliade*, sous l'influence de quels procédés de l'esprit humain s'ouvrant, en certains momens de la vie des peuples, à la poésie épique, Sénèque se serait pris à réfléchir et sur les beaux résultats de pareilles recherches et sur les bienfaits d'une méthode qui, sans compter le bénéfice des conclusions finales, ne saurait être pratiquée sans un véritable profit intérieur.

Le caractère de spécialité requis pour les études proposées aux membres de l'École française de Rome en fait la diversité profonde. Il s'ensuit qu'il ne peut guère y avoir dans le sein de l École un réel enseignement en commun. C'est au directeur, pour tout ce qui est en dehors de sa propre compétence, à établir les relations nécessaires avec chacun des savans qui peuvent servir de maîtres spéciaux en France, en Italie, en Allemagne. L'École est un institut de travail individuel avec deux sortes de sanction extérieure : le jugement de l'Académie des inscriptions et la publicité.

L'École dispose, en vue de cette publicité, d'un recueil in-octavo qui, depuis 1877, paraît en fascicules ou volumes isolés, sous ce titre commun : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.* Une somme inscrite au budget permet à chacune des deux Écoles l'impression de quarante feuilles environ pour chaque année. C'est là qu'on insère les mémoires étendus : il y a paru un ouvrage en trois volumes. En dehors de ce recueil, qui contient des dissertations dont le plus grand nombre résument plusieurs années d'application et de recherches, il fallait une sorte de *Bulletin* périodique enregistrant les études de détail. Ce *Bulletin* ne pouvait pas ressembler à celui d'Athènes. Ici, en effet, l'absence presque complète de tout autre organe faisait souhaiter la création d'une sorte de journal qui informerait l'Occident, tandis que, pour Rome et l'Italie, le *Bulletin de l'Institut de correspondance*, les *Notices des fouilles* et le *Bulletin de la commission archéologique*

*municipale* ne laissaient, quant aux informations scientifiques, rien à désirer. La publication périodique d'un tel recueil par l'École française de Rome n'en devait pas moins être d'une double utilité. Quant à l'École, il convenait que ses membres eussent l'occasion toujours prochaine de prendre date pour leurs observations utiles ou leurs découvertes; il était à propos que leur groupe, avec la collaboration des anciens, avec celle de leurs maîtres et des savans étrangers qui voudraient bien se joindre à eux, fût sans cesse en vue, et qu'il y eût en face de la science étrangère ce perpétuel témoignage de leur activité. Quant au monde savant, il accueillerait volontiers un recueil auquel le vaste cadre de nos études permettrait d'affecter un tour nouveau et de s'avancer dans quelques voies spéciales. — Telle fut l'origine des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, qui paraissent, depuis trois années, par fascicules environ tous les deux mois (1).

Il est clair qu'un des plus éclatans services qu'une telle École pourrait rendre à la science de l'antiquité serait d'apporter des élémens nouveaux par des fouilles habiles et heureuses, et de contribuer en même temps à l'accroissement de nos musées. L'École française de Rome a fait des efforts en ce sens. Il n'a pas tenu à elle que le musée du Louvre n'acquît une série de monumens antiques très graves en même temps pour l'histoire de l'art et pour l'histoire générale. Quant aux fouilles, il faut tenir compte de certaines difficultés locales. Il n'est point aisé d'organiser en Italie une fouille importante. Si ce doit être sur un terrain dépendant du domaine public, il vous faut produire l'assentiment du fermier, celui des locataires, celui de l'intendance des finances, avant d'obtenir l'autorisation du ministère de l'instruction publique. Vous ferez rédiger une constatation de l'état des lieux avant le commencement de la fouille; vous déposerez une somme convenable, *congrua e valida garanzia materiale*, en garantie de l'entier accomplissement des conditions; un représentant du domaine évaluera les indemnités dont vous serez redevable pour les dégâts commis. Quant à la fouille même, un ou plusieurs gardiens municipaux y assisteront chaque jour, à vos frais; elle devra être conduite avec la plus grande prudence, sous la responsabilité de l'inspecteur royal, qui vous dira comment vous devrez la diriger pour la meilleure sauvegarde des ruines. Tous objets antiques trouvés dans une telle fouille sont réputés indistinctement propriété de l'état. On ne peut déplacer ni altérer les ruines elles-mêmes avant d'en avoir obtenu l'autorisation. On est tenu d'extirper, au cours des travaux, les racines des plantes qui ont pénétré

(1) Chez Thorin, éditeur de toutes les publications des deux Écoles.

dans les crevasses des murs antiques, prescription ingénieuse qui ressemble au calcul du petit propriétaire, joyeux de voir remuer son champ avant les semailles par des gens qui lui ont acheté et bien payé d'avance le droit de lui rendre ce signalé service. Il faut se conformer, en un mot, à toutes les dispositions de ce fameux édit du 7 avril 1820, rendu jadis par le cardinal Pacca pour les états romains, et qui est encore en vigueur. Le parlement italien avait entrepris, il y a quelques années, de le remplacer par une loi commune à tout le pays, et comprenant, outre les fouilles, les questions de propriété, d'échange, d'exportation et de vente des objets d'art. La tentative a échoué, une telle loi étant fort difficile à faire, parce qu'elle touche en même temps à des intérêts publics et privés très délicats et très graves. Un particulier ayant en sa possession la Vénus de Milo est-il maître de la restaurer à sa fantaisie et de la vendre au dehors? Le *Moïse* de Michel-Ange, les plus belles toiles de Raphaël peuvent-ils être de propriété absolument privée? Le célèbre article 14 de l'édit Pacca ne permet d'exporter les objets d'art que sous la condition d'une taxe de 20 pour 100 : c'est une notable dépréciation de la propriété italienne.

Si la fouille doit être entreprise sur un terrain appartenant à un particulier, elle est soumise naturellement aux conditions spéciales stipulées entre les parties, sauf l'intervention toujours possible du pouvoir public et les obstacles créés par la loi à la libre disposition des objets trouvés.

Ce ne sont pas les suggestions et les tentations qui nous ont manqué, et le difficile n'eût pas été pour nous de désigner les lieux où des fouilles auraient eu probablement quelque succès. Nous n'avons pas précisément espéré de retrouver, sur une indication très formelle, il est vrai, d'un écrivain de l'antiquité, les mémoires d'Annibal. Nous n'aurions pas dédaigné de fouiller à quelques heures de Rome un théâtre d'où les premières recherches ont, au siècle dernier, tiré quelques statues, ni de nous associer aux efforts d'un prince romain qui songeait à entreprendre sur ses domaines, à quelque distance de Rome, avec notre collaboration, toute une campagne de fouilles régulières. Mais alors qu'il fallait, sans un espoir fondé, acheter et faire disparaître des maisons ou un village, ou lorsqu'on voulait que notre École s'engageât, sans assurance formelle de succès, à une dépense régulière d'une vingtaine de mille francs par an, lorsque enfin l'administration italienne, tout à fait dans son droit, déclarait réservées telles entreprises auxquelles on aurait pensé, il n'y avait qu'à se soumettre et à se réserver, en se repliant à de modestes desseins.

Nos fouilles à Palestrina, dans la vigne appartenant à la famille

Bernardini, ont amené la découverte d'un de ces dépôts de figurines en terre cuite comme il y en avait beaucoup au voisinage des anciens temps, dans ce qu'on appelait les *favissæ*. Quand les *ex-voto* étaient devenus trop nombreux, on les transportait dans ces sortes de magasins comme en terre consacrée. Ces terres cuites sont fort éloignées assurément de la finesse et de la beauté des célèbres figurines de Tanagre; ce sont des objets tout populaires qui devaient coûter fort peu. Elles n'en ont pas moins une allure artistique, et reproduisent peut-être, quoique de loin, des statues renommées. Un membre de l'École, qui avait dirigé ces fouilles, M. Fernique, en a publié le détail et s'en est servi pour son exacte monographie de l'antique Préneste.

En mars 1880, M. Salomon Reinach, qui venait d'être nommé membre de l'École française d'Athènes, voulut profiter de son séjour préliminaire à Rome et de favorables circonstances de famille pour tenter quelques excavations dans un terrain situé entre l'Esquilin et le Cœlius, à l'est du Colisée, au sud-est des thermes de Titus. Nous avons vérifié là ce qui peut passer pour une sorte d'axiome quand il s'agit de Rome. Dans les lieux où le sol romain est resté longtemps découvert, il n'y a rien à chercher, sauf peut-être les indices utiles à la science topographique. Un tel sol a été presque inévitablement fouillé par plusieurs générations; des murs en ruine, des briques portant inscrites les indications de leur origine ou même des dates de consuls peuvent s'y retrouver, mais non pas des objets précieux. Au contraire, les localités romaines qui n'ont cessé d'être couvertes de constructions réservent probablement de belles surprises à ceux qui les fouilleront un jour : c'est ce qu'on s'attend à voir quand commenceront dans Rome les travaux annoncés pour le prolongement de la *Via Nazionale* à travers le quartier des Cesarini jusqu'au-devant du palais Farnèse et jusqu'au Governo Vecchio. On se munit déjà de vastes magasins pour abriter tout ce que l'on espère trouver alors de débris ou d'objets antiques. M. Salomon Reinach n'a rencontré que quelques fragmens de briques sculptées et quelques briques à inscriptions non inédites; il n'en a pas moins reconnu d'importantes parties d'un vaste monument, probablement le *Ludus magnus*, et M. Lanciani, qui prépare un grand travail sur la topographie romaine, n'a pas manqué d'enregistrer les données nouvelles que cette exploration venait lui offrir.

Pour mener à bien cet important objet des fouilles, et en général tout ce qui concerne l'étude technique des ruines, il est clair que l'Académie de France à Rome doit être pour l'École française un très utile auxiliaire. — C'est une glorieuse et puissante maison, celle qui a donné à notre pays, pour ne citer que les morts, des peintres

comme Ingres et Flandrin, des architectes comme Percier, Blouet, Duban, Baltard, des sculpteurs comme David (d'Angers) et Pradier, des musiciens comme Herold et Halévy. Elle cite avec orgueil Colbert comme son fondateur; elle pourrait faire remonter ses origines à Henri IV, qui paraît avoir eu le premier la pensée d'envoyer à Rome, « pour se perfectionner par l'étude des grands modèles et les leçons des bons maîtres, » de jeunes artistes français, recommandés aux soins paternels de son ambassadeur. L'Académie de France habite depuis 1801 cette magnifique villa du Pincio, où les Médicis avaient accumulé tant de chefs-d'œuvre — les *Niobides*, la *Vénus*, l'*Apollino* et l'*Arruotino* — qui décorent maintenant la tribune et la galerie de Florence. Elle a conservé de beaux débris, surtout des bas-reliefs antiques, dont il paraît bien que Raphaël avait fait à l'avance une étude attentive. Ingres y a retrouvé une Minerve archaïque qui figure aujourd'hui au Louvre. Tous ces souvenirs, joints à la magnificence des jardins et de ce qui les environne, en font un lieu élu et respecté. Forte de ses traditions et de sa gloire, associée déjà par ses travaux à ceux de l'École française d'Athènes, l'Académie de France peut exercer envers sa jeune sœur, l'École française de Rome, une protection dont elle recueillerait elle-même un notable profit. Ses pensionnaires architectes obtiennent de l'administration italienne, pour leurs études, des facilités précieuses, qui pourraient tourner à l'avantage de la science archéologique aussi bien que de l'art. On sait qu'au nombre de leurs obligations, il y a celle d'envoyer, au terme de leurs troisième et quatrième année, la restauration d'un édifice antique. Il leur faut d'abord relever avec un soin scrupuleux l'ensemble et les détails de l'état actuel. Pour bien comprendre le plan primitif, malgré les altérations ultérieures et les lacunes possibles, pour les suppléer habilement dans une réédification logique, ils doivent rechercher tous les documens de nature à les instruire, textes, médailles et bas-reliefs antiques, dessins du moyen âge ou de la renaissance, descriptions de voyageurs... Comment l'archéologue, comment l'érudit ne serait-il pas, en de telles circonstances, d'un grand secours à l'architecte? Et réciproquement, quelle instruction précise celui-ci n'offrirait-il pas au lettré, en dehors des textes, par la seule intelligence des ruines mêmes?

L'École française de Rome n'a pas négligé de rechercher cette alliance, très heureusement réalisée plusieurs fois, disions-nous, à Athènes, où les pensionnaires de la villa Médicis vont chercher des modèles plus purs, il est vrai, que ne les peut offrir généralement l'Italie. Les deux premiers volumes de nos *Mélanges* contiennent les premiers résultats de cette collaboration, qu'a engen-

drée et maintenue jusqu'à ce jour la seule action d'une bienveillance mutuelle. — Si M. Blondel a été seul pour le spirituel travail que nous avons inséré sur le prétendu *Théâtre maritime de la villa d'Adrien*, on trouvera l'union en partie réalisée dans nos deux autres publications de ce genre, le temple de la Fortune de Préneste, et celui de Vénus et Rome, voisin du Colisée. On sait combien était célèbre le sanctuaire de la *Fortuna primigenia :* les débris en subsistent, mais dispersés, dans la petite ville moderne de Palestrina. Il faut, pour les retrouver, fouiller les maisons, les caves, les jardins. Souvent le genre d'appareil de chaque fragment encore visible peut seul servir à déterminer, d'une manière générale, les diverses époques ; quelquefois c'est une inscription bien interprétée, un texte classique habilement compris, qui tire d'embarras et distingue les dates. On comprend combien la collaboration de l'architecte et de l'archéologue pouvait être ici féconde. C'est encore M. Blondel qui s'est chargé, pendant un séjour de sept mois à Palestrina, de rechercher et de mesurer tous les restes de l'édifice antique. Il en a dressé le plan, et, supposant toutes les fabriques modernes abattues, il en a donné une vue pittoresque dans une belle aquarelle qui a été fort admirée aux expositions publiques. Cette aquarelle, réduite par la photographie, a été insérée dans le second volume de nos *Mélanges*, avec un plan de la ville moderne. L'antiquaire voit ainsi du premier regard que dans telle église actuelle subsistent telles colonnes du temple antique, dans telle cave et dans tel jardin telle base et tel fragment de mosaïque. M. Blondel a joint à nos planches un texte technique ; mais celui des membres de notre École qui avait étudié le même sujet au point de vue historique et archéologique a aussi donné son commentaire, et chacun montre en quoi le travail de l'autre lui a profité.

Il en a été de même pour le temple de Vénus et Rome. M. Laloux, pensionnaire de la villa Médicis, — le même qui rapporte en ce moment d'Olympie une très belle restauration de l'enceinte sacrée du temple de Jupiter, — avait pris ce sanctuaire romain, un des plus beaux édifices du second siècle, pour sujet de son envoi de troisième année. Nous avons reproduit, en les réduisant, ses principaux dessins ; il nous a donné son texte explicatif, pour lequel il s'était aidé de recherches faites par l'École, et celle-ci y a ajouté un certain nombre d'observations sur de curieux documens de la renaissance relatifs à l'histoire du temple et à son antique aspect.

On sait que le gouvernement français a entrepris de publier les restaurations de quatrième année faites par les architectes pensionnaires de l'Académie de France. Depuis que cette résolution a été

prise, il y a dix ans, cinq livraisons in-folio ont paru : la *Colonne Trajane* de Percier, la *Basilique Ulpienne* de M. Lesueur, les *Temples de Pæstum* de M. Labrouste, etc. Mais ces travaux datent, quant à leur exécution, de 1788, de 1801, 1802, 1823, 1829. Si nous ne savions que le *Temple d'Égine* de M. Garnier doit paraître incessamment, et qu'une entente avec l'industrie privée nous donnera bientôt les *Thermes de Dioclétien* de M. Paulin, nous pourrions croire que la commission se propose de suivre l'ordre chronologique des promotions, et Dieu sait alors quand les pensionnaires d'aujourd'hui auraient leur tour! Il est clair qu'une telle entreprise, faite avec tout le soin matériel qu'elle exige, mais sans ressources d'argent assez considérables, ne peut atteindre le double but de donner sans trop de retards celles de ces restaurations qui représentent le dernier progrès de la science, et d'accorder aux auteurs, pendant leur vie, une récompense méritée. D'ailleurs les restaurations de troisième année n'appartiennent pas à l'état et ne doivent pas compter sur ce genre de publication. Il y aurait donc plusieurs motifs pour encourager l'École française de Rome à s'emparer de ceux de ces très intéressans travaux que la série officielle devra négliger. Après dix années seulement, on aurait ainsi une description de Rome comparable à celle que nous recherchons avec tant d'empressement aujourd'hui parmi les dessins de San Gallo, de Balthasar Peruzzi et d'autres maîtres de la Renaissance.

En étudiant pierre par pierre un des plus beaux monumens du forum, le temple d'Antonin et Faustine, un des pensionnaires de l'École française, M. Lacour-Gayet, a découvert sur une des colonnes de la façade ce que nul architecte et nul antiquaire, croyons-nous, n'avait encore aperçu ou du moins signalé : de curieuses représentations gravées à la pointe, des *graffiti :* des noms propres d'abord, puis tout un épisode à quatre personnages, un homme luttant contre une bête féroce, une Victoire aux ailes déployées, etc. Faut-il y voir l'image d'un martyre ou une scène de gladiateur? Est-ce seulement un oisif distrait qui a pris le temps et la peine de graver pour tant de siècles ces images datant sans nul doute de l'antiquité? En les publiant à l'aide de la photographie dans notre recueil, M. Lacour-Gayet a saisi l'occasion de dresser un catalogue des principaux *graffiti* figurés qui sont aujourd'hui connus, particulièrement à Pompéi et à Rome. Aux plus célèbres, comme celui d'Alexamenos adorant son dieu crucifié, comme celui de l'âne tournant la roue du moulin : *Labora, aselle, quomodo ego laboravi,..* que nous avons vu tomber en poussière il y a peu d'années, il en a ajouté d'inédits qui ont un réel intérêt, par exemple un portrait de Néron, esquisse

grossière faite par quelque soldat : la ressemblance, d'après les médailles, est frappante. Ainsi rendue sans apprêt et sans art, elle est effrayante de réalité. A côté de lui, peut-être l'empereur Claude. D'autres figures encore, peut-être des portraits, restent à étudier dans la petite chambre voûtée de la maison de Tibère, au Palatin, où se trouvent ces profils.

Le sol romain peut instruire l'archéologue par d'autres ruines encore que celles qui intéressent le sculpteur et l'architecte. L'érudition moderne ne méprise plus les vestiges, même rares et informes, de la topographie et de la viabilité. Elle tient grand compte des constructions souterraines, auxquelles un fragment d'inscription, un calcul de distance peut rendre le sens et le nom. Se consacrer à l'étude entière d'une partie du sol italien, le reconnaître par ses ruines, par ses populations actuelles, par ses traditions, par son climat, reconstituer son passé, remettre en leurs places les villes et les peuples, les anciennes routes et leurs stations, les dieux et leurs temples,.. n'est-ce pas ce genre de travail qu'il convient en particulier de voir entreprendre par quelques-uns des membres de l'École française de Rome?

C'est ce qu'a fait avec énergie et persévérance M. René de La Blanchère. Pendant trois années, il a parcouru la région pontine, entre Velletri et Terracine : les célèbres marais en occupent la plus grande partie. Toute cette vaste contrée, où la tradition place, avant la domination romaine, les Aurunces, les Volsques, les Latins, et peut-être même une conquête étrusque, paraît avoir été abondamment peuplée depuis une époque très reculée jusqu'aux premiers siècles de la république. Nous voyons dans Tite Live qu'elle fournissait beaucoup d'hommes à l'armée romaine; l'historien latin nous dit qu'une fois maître par la conquête, le vainqueur y détruisit des villes nombreuses. Le climat y était donc plus sain qu'aujourd'hui et le sol plus favorable. Comment ces vivantes régions se sont-elles changées, si tôt avant l'empire, en de mortes solitudes? Quel intérêt n'y aurait-il pas à y retrouver les traces des anciennes routes, les enceintes des lieux habités? Quel commentaire on donnerait ainsi aux textes des anciens auteurs! Bien plus, si, en pénétrant dans les entrailles de cette terre, on en pouvait arracher quelques élémens du secret de sa détérioration séculaire, de quel prix pourraient être de tels travaux archéologiques, et quels services rendraient-ils, non plus seulement en vue de l'histoire, mais pour des intérêts encore plus immédiats et plus pratiques!

Dans un premier séjour, M. de La Blanchère avait étudié le mont Circello avec l'antique Circeii, la *via Severiana*, le littoral et la vaste région de la dune pontine, aujourd'hui couverte

d'une immense *macchia*. L'année suivante, il s'est attaché plus particulièrement à la voie Appienne, qui traverse tout ce territoire, et aux nombreuses voies antiques qui sillonnent la vaste *palude*. La troisième année fut spécialement consacrée à l'étude des campagnes véliternes, aujourd'hui désertes, jadis fort habitées et cultivées, ainsi qu'à l'examen attentif des antiquités de Terracine. L'ouvrage qui doit sortir de ces recherches, et dont la première section paraîtra dans quelques mois, aura ce titre : *la Voie Appienne et les Terres pontines dans l'antiquité*. L'auteur en a détaché une monographie de Terracine qui s'imprime en ce moment. Dans l'étude générale, M. de La Blanchère se propose de suivre la voie Appienne à travers chacune des régions naturelles qui se partagent les terres pontines; il donnera pour chacune de ces régions une carte indiquant les restes antiques avec les plans et dessins nécessaires; il recherchera l'état ancien aux diverses époques, les conditions d'habitabilité, de culture et de vie, les résultats de la conquête et de l'occupation romaines, les tentatives de bonification, le site des anciennes villes. Dès maintenant, l'auteur a commencé dans nos *Mélanges* une série intitulée *Villes disparues*. Pline l'Ancien nous dit qu'il serait fort embarrassé de fixer l'emplacement de cinquante-trois cités du Latium; les enceintes considérables qu'on retrouve en grande quantité aujourd'hui sur les sommets du centre de l'Italie correspondent évidemment à ces antiques souvenirs; on comprend que l'identification de quelques-uns de ces lieux serait d'un grand secours pour la géographie et l'histoire.

Mais plus intéressantes encore et d'une valeur plus pressante sont les pages que l'auteur a consacrées dans le même recueil à un sujet vers lequel l'attention publique va se tourner plus que jamais en Italie, l'ancien drainage de l'*agro romano*. — Il a étudié sous ce rapport le versant du volcan Latial compris dans le bassin pontin. Ces campagnes de sol volcanique étaient, à une époque ancienne qu'il faudra déterminer, munies de tout un système de drainage profond, agissant au moyen de *cuniculi* percés à travers les tufs de la contrée entière. Il en était de même dans toute la campagne du Latium et dans l'Étrurie méridionale, dont les terrains sont le produit du volcan Sabatin. Signalés par un habile ingénieur de Velletri, M. P. di Tucci, dans un petit livre plein de faits bien observés et publié en 1878 (1), ces *cuniculi* ont été étudiés en commun par lui et par M. de La Blanchère, qui a dressé une carte de plusieurs de

(1) Sous ce titre : *Dell'antico e presente Stato della Campagna romana in rapporto alla salubrità dell'aria e alla fertilità del suolo.*

leurs réseaux. Depuis, plusieurs savans italiens s'en sont également occupés, surtout M. Tommasi Crudeli, professeur de physiologie à l'université de Rome (1). Le second volume de nos *Mélanges* contient à la fois un mémoire de M. de La Blanchère, *la Malaria de Rome et le Drainage antique*, résumant les résultats qu'il a obtenus, et l'échange de vues diverses entre lui et M. Tommasi Crudeli sur la date qu'il conviendrait d'assigner à un tel système ; peut-être faudrait-il le croire antérieur à la conquête romaine : sa ruine aurait été la principale cause de la décadence de ces campagnes. — Ce n'est pas trop de l'alliance du physiologiste, de l'ingénieur géologue et de l'archéologue historien pour avancer le sérieux examen et préparer peut-être la solution d'un problème d'où peut dépendre une meilleure connaissance, non-seulement du passé de l'Italie, mais aussi des conditions de tout progrès pour son présent et son avenir. M. Pasteur a pris déjà grand intérêt à ce qui a été publié sur cette grave question de la *malaria* et de la fièvre romaine ; il y a lieu d'espérer qu'il en pourra bientôt commencer l'étude.

Après les monumens et les ruines visibles ou cachées, célèbres ou anonymes, les plus fidèles témoins de l'antiquité classique sont les objets si variés qu'offrent à l'étude les galeries archéologiques ou les musées d'art de Rome et de l'Italie. Ce peuple de personnages, divins ou mortels, qui revit en un si grand nombre de statues et de bas-reliefs, n'a-t-il pas son histoire ? Lesquelles, parmi ces innombrables sculptures, sont d'un art vraiment grec, et peut-être apportées de la Grèce ? N'a-t-on pas sous les yeux beaucoup de copies de l'école de Lysippe ? Rome n'offrirait-elle pas, pour le mythe de Minerve par exemple, pour d'autres encore, des variétés que la Grèce n'a qu'à peine connues ? Le Guerrier mourant du Capitole faisait-il partie du groupe donné par Eumène de Pergame au peuple romain, et dont le musée de Naples posséderait aussi de beaux fragmens ? Pourrait-on reconstituer et suivre les différens types de l'Amazone dérivés du célèbre concours mentionné par Pausanias entre les plus grands maîtres de la Grèce ? Et les mythes racontés sur les sarcophages, et les scènes de la vie publique ou privée, et les apothéoses, les triomphes, les sacrifices, les processions religieuses, les combats ! — Il y a des épisodes dont l'explication, non encore définitive, importerait à notre étude des institutions romaines. Par exemple, sur l'une des stèles sculptées qui se dressent aujour-

(1) *Della distribuzione delle acque nel sottosuolo dell'Agro romano e della sua influenza nella produzione della malaria. — Studi sulla natura della malaria*, en collaboration avec M. Klebs. Mémoires publiés par l'Académie des *Lincei* en 1879 et 1881.

d'hui dans le forum romain, à l'entrée du *comitium*, est-ce bien l'institution des secours alimentaires sous Trajan qui est figurée? Est-ce le vote des curies ou une abolition des dettes qui se voit sur l'autre? Ne peut-on pas observer sur toutes deux l'image fidèle des édifices qui décoraient le forum, avec le Marsyas indicateur des marchés populaires et le célèbre figuier ruminal? De quel magnifique édifice dépendaient ces nombreux bas-reliefs d'un art excellent qui sont dispersés aujourd'hui, les uns dans Rome, — encastrés à la façade intérieure de la villa Médicis ou bien dressés sous le portail du palais Fiano, — les autres à Florence, dans la galerie des Offices? De quel grand épisode historique ces belles représentations étaient-elles un témoignage? Et ces intéressantes bases sculptées, figurant une série de trophées et de provinces, qui sont rangées aujourd'hui dans la cour du palais des Conservateurs? Débris probables d'un magnifique entourage du temple dont on admire aujourd'hui les onze colonnes sur la *Piazza di pietra*, à Rome, elles présentent à l'étude un ensemble et des détails non encore expliqués.

Il en est de même des vases peints que les divers musées de l'Italie possèdent en quantité si considérable. Les œuvres les plus caractéristiques de la peinture grecque ou romaine ayant disparu, ils offrent de cet art antique, à leur manière, une réelle histoire, qui s'est augmentée dans ces derniers temps de précieuses notions sur les époques les plus anciennes, grâce à l'étude attentive des vases revêtus de simples traits ou de dessins géométriques, premiers et informes élémens de ce qui deviendra un jour si parfait. M. Albert Dumont a montré dans un récent ouvrage (1) que les céramiques grecques trouvées à Hissarlik, Santorin, Jalysos, Mycènes et Spata datent du XVI^e^ au XI^e^ siècle avant notre ère. M. Conze a pu dater certains vases dits *pélasgiques* de 2000 avant Jésus-Christ. On peut trouver en Italie de tels témoins d'une antiquité très reculée : les nécropoles de Corneto, de Villanova, de Marino, celles qu'a étudiées M. Michel de Rossi, ont déjà fourni pour de pareilles recherches des points de repère et de beaux encouragemens.

L'immense nombre et l'infinie variété des figurines de terre cuite ouvrent un autre champ d'observation qui est loin d'être suffisamment étudié (2). Je me rappelle avoir visité le musée de Capoue au moment où l'on y apportait par monceaux des statuettes représentant des femmes qui portent des enfans dans leurs bras, les unes deux

(1) *Les Céramiques de la Grèce propre. Vases peints et Terres cuites*, par Alb. Dumont et Jules Chaplain. Première partie : *Vases peints*. Didot, 1881, in-4°.

(2) On y a désormais un guide, du moins pour les primitives époques, dans le tome I^er^, qui vient de paraître, du savant *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, par M. Léon Heuzey.

ou trois, les autres cinq ou six de chaque côté, d'où un subtil archéologue a conclu que ces vivans symboles venaient sûrement d'un sanctuaire de la Mort! Rien de plus curieux que de reconstituer, par les spécimens de ces abondantes séries, les divers degrés par lesquels a passé, tout comme le grand art, celui de ces humbles monumens. On y a les types archaïques, avec les reflets d'Orient et le pli de lèvres éginétique, puis les approches de l'influence grecque, les progrès de la forme, la plénitude sans finesse du goût romain, et bientôt la décadence. Plusieurs des problèmes que nous venons de signaler à propos des statues s'imposeraient à qui ferait une étude assidue des terres cuites. Là aussi il y a des mythes à suivre dans leurs développemens et sous leurs divers aspects, des usages religieux et funéraires à interpréter, des vicissitudes de l'esprit public et du goût à retrouver.

Il est clair que les bronzes, les ivoires, les pierres gravées, les médailles représentent autant de branches particulières de la science archéologique. Le meilleur moyen pour acquérir une expérience familière de ces petits monumens, c'est d'en faire, par catégories aussi étroites que possible, des catalogues descriptifs. L'analyse et la définition, qui conduiront à l'intelligence complète et à la synthèse, sont ici, à vrai dire, tout le travail et contiennent les conclusions. L'objet à décrire est-il authentique? est-il entier? est-il intact? ou bien a-t-il subi des altérations, des restaurations, des complémens? Quelle date faut-il lui assigner, quels lieux de fabrication et de provenance? quelle place occupait-il au moment et au lieu de la découverte? que représente-t-il? Si l'on pense à tout le travail d'élimination et de classification que le catalogue descriptif exige, on reconnaîtra que ce procédé est celui que doivent préférer les jeunes archéologues. M. Collignon l'a pratiqué dans son volume sur les monumens grecs et romains relatifs au culte de Psyché; M. George Lafaye et M. Maurice Albert dans leurs mémoires sur le culte d'Isis à Rome et sur les monumens qui représentent Castor et Pollux (2).

M. Albert a fait paraître dans la *Revue archéologique* un travail commencé pendant ses années de Rome sur un sujet très attrayant, à propos duquel il y aurait peut-être encore des documens à trouver et des explications à donner. Je veux parler de ces disques de marbre, ronds pour la plupart, sculptés aux deux faces, et qui, suspendus le plus souvent par des chaînes, supportés quelquefois par des pivots à la base, servaient de décoration entre les colonnes des temples, mais après avoir eu dans les âges reculés un sens tout religieux. C'étaient

(1) Dans *la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*

à l'origine les *oscilla* consacrés par la croyance populaire. Légèrement fabriqués en terre cuite, attachés aux branches des arbres, revêtus aux deux faces de représentations empruntées au culte de Dionysos et de la figure même du dieu, ils étaient balancés au gré des vents et portaient, là où se tournait la face divine, la fécondité et la joie. « Ils t'invoquent, Bacchus, en leurs chants joyeux; ils suspendent au haut des pins ta mobile image; et soudain le pampre fécondé donne des fruits heureux; l'abondance remplit les vallées, les forêts profondes, tous les lieux vers lesquels les vents inclinent ta divine figure. »

Et te, Bacche, vocant per carmina læta, tibique
Oscilla ex alta suspendunt mollia pinu.
Hinc omnis largo pubescit vinea fetu,
Complentur vallesque cavæ saltusque profundi,
Et quocunque deus circum caput egit honestum.

On comprend ce respect des premiers temps pour des images religieuses que baignait l'éther, objet lui-même d'un respect mystique. Il s'ensuit que les *oscilla*, devenus de simples ornemens décoratifs dans les entre-colonnemens des temples, ont dû conserver, après l'effacement du caractère religieux, ces deux élémens principaux, la mobilité, surtout par suspension, et la représentation en général bachique sur l'une et l'autre face, ce qui les distinguerait absolument, ce semble, — malgré le nom de *clipei*, qui a pu les désigner dans les derniers temps, et malgré la forme de *pelta* que les artistes leur donnent alors, — de la série nombreuse et toute différente des boucliers votifs. J'ai cité volontiers cet exemple, qui montre comment une recherche archéologique sur un objet chétif en apparence peut aider à pénétrer le vrai génie antique et à bien interpréter Virgile.

L'épigraphie est devenue, on le sait, l'auxiliaire indispensable de l'histoire, et le premier service que réclame la science de l'antiquité, c'est qu'on travaille à augmenter par des découvertes nouvelles le trésor des textes sur lesquels elle peut se fonder. Il y a lieu de craindre, pour l'épigraphie latine, qu'on n'ait plus qu'à glaner dans l'Italie et dans Rome, après que s'est élevé, depuis 1863, date du premier volume, l'immense édifice du *Corpus* par les soins réunis de MM. Mommsen, Henzen et de Rossi, assistés d'une légion de travailleurs allemands et italiens. Le *Corpus* compte maintenant huit volumes en douze tomes in-folio; c'est un des plus beaux monumens que pût souhaiter la science. La France, en des temps plus heureux, avait conçu le projet de cette œuvre considérable. Les plans en avaient été esquissés sous le ministère de M. Ville-

main; déjà plusieurs collaborateurs étaient désignés : M. Léon Renier, M. Egger... Ce n'étaient pas les hommes compétens et dévoués qui nous manquaient; ce n'étaient pas les traditions et les modèles de la plus habile critique, puisque nos grands érudits du XVI^e siècle et nos bénédictins avaient été les instituteurs de l'Europe savante, ce n'étaient pas même les travaux préliminaires : nous avions le recueil manuscrit de Jean-François Séguier...

On trouvera dans les publications de l'École française de Rome un certain nombre d'inscriptions inédites dont la publication et le commentaire ont été des accroissemens réels pour la science. M. de La Blanchère, en publiant ce qu'il avait trouvé dans la région de Terracine, a fait connaître un texte important sur une translation de sépulture, dont profitera le prochain volume du *Corpus* de Berlin. — Le recueil des *Mélanges* a débuté par une très intéressante inscription de Tauromenion de deux cents lignes, encore inconnue, et qui, estampée, déchiffrée avec soin par M. Georges Lafaye, habilement complétée et commentée par M. Albert Martin, a montré en action le mécanisme politique d'une de ces petites villes grecques si riches en combinaisons ingénieuses. Les réflexions d'un érudit aussi fin que M. Comparetti, de Florence, que nous avons insérées, ont achevé de mettre en lumière toute la valeur du texte que nous avions pu faire connaître pour la première fois. — Nous avons été assez heureux pour donner au monde savant la première connaissance d'un petit monument désormais célèbre. Au mois de février 1882, le prince Chigi avait trouvé dans sa propriété de Formello, près Véies, un petit vase de terre noire, sans figures, de 0^m,17 de haut, sur lequel plusieurs inscriptions étaient gravées à la pointe. Il y avait des lignes étrusques, dont M. le professeur Gamurrini a proposé une explication; mais surtout un fort curieux alphabet grec, deux fois inscrit, les précédait. Il est plus complet, selon M. Bréal, que tous les alphabets grecs jusqu'ici connus, c'est-à-dire qu'il reproduit l'alphabet phénicien dans toute sa richesse, avec l'addition des lettres créées en outre par les Grecs eux-mêmes. Il est dorien, selon M. Lenormant, mais sans répondre avec exactitude à aucune des variétés de l'écriture dorienne jusqu'ici relevées et reconstituées. — Nous avons publié le document original et ces trois commentaires, non sans remercier le prince, dont la libéralité nous avait valu de telles collaborations.

M. Bréal nous a encore adressé une interprétation importante, la seconde qui ait été proposée, du vase de *Duenos*. Au printemps de 1880, M. Hüffer, bien connu dans la société romaine pour sa brillante hospitalité du palais Borghèse, faisait construire dans la *Via Nazionale*, ouverte depuis quelques années seulement au milieu de la

vallée entre le Quirinal et le Viminal. Il lui arriva, comme si souvent à Rome, de rencontrer de vastes latomies. Quand Pline l'ancien appelait Rome une ville suspendue, *urbs pensilis*, il ne faisait une allusion directe qu'au grand nombre des égouts ; mais peut-être soupçonnait-il en outre ces galeries souterraines qui parcourent le sol, soit pour le drainer, soit peut-être pour conserver par l'aération un tuf qui, sans cela, se détériore. Les Romains du moyen âge ont transformé en outre des portions de ce terrain en de vastes carrières d'où ils ont extrait, pour éviter des travaux pénibles et lointains, non-seulement la pouzzolane, mais la pierre même des anciens édifices. Il est regrettable qu'avant de jeter parmi les fondations du *palazzo* Hüffer la grande quantité de ciment devenue nécessaire, on n'ait pas pu faire une complète exploration de ces latomies : Il y avait là quelque lieu très antique de sépulture qui est de nouveau recouvert, probablement pour des siècles. Parmi les objets qu'on y a recueillis, il en est un qui compte désormais dans la science. C'est un petit vase de simple argile, sans aucun prix par lui-même, haut de $0^{m}$, 04 ; il a sur ses flancs une inscription de cent vingt-huit lettres qui est antérieure d'un siècle peut-être à la plus ancienne inscription connue, celle du tombeau des Scipions.

Le premier intérêt de l'épigraphie est de conduire à une plus complète intelligence de ces institutions et de ce droit de l'antique Rome dont nos sociétés modernes sont encore solidaires. Le développement du droit et l'histoire générale se confondent de telle sorte qu'on ne peut étudier avec fruit l'une sans l'autre. C'est ce qui rend si regrettable de voir l'étude du droit savant, particulièrement du droit historique, tenir si peu de place dans les préoccupations des élèves de nos facultés, et nos professeurs de lettres ou d'histoire y demeurer absolument étrangers. Le doctorat en droit paraît être devenu un examen d'état. Nos revues spéciales n'ont pas la prospérité que devraient leur assurer le talent de leurs rédacteurs et l'intérêt très réel de leurs travaux. L'étranger reconnaît à nos écoles une constante prééminence pour l'enseignement du droit civil, par exemple; mais pourquoi le même pays qui a donné Cujas et Domat réduit-il si étroitement de nos jours l'étude particulière du droit dans ses rapports avec l'histoire? Pouvons-nous entendre Cicéron et Tite Live sans avoir nul commerce avec les anciens jurisconsultes? Pouvons-nous saisir sûrement certains traits de l'administration impériale sans une connaissance familière du Code théodosien? Que peut faire, sans notions du droit germanique et du droit canon, l'historien du moyen âge?

L'Italie a conservé quelques habitudes d'un fort enseignement de l'histoire juridique. Elle n'a pas perdu toutes les traditions de

ses fameuses écoles, de Bologne avec Irnerius, de Pérouse avec Bartole, de Pavie avec Alciat. L'Université romaine a recueilli une partie de cet héritage, et à la *Sapienza* comme dans l'*Académie des conférences historico-juridiques*, instituée il y a quelques années par Léon XIII au palais Spada, des professeurs éminens continuent d'enseigner le droit considéré sous plusieurs aspects qui sont négligés ailleurs. Un de ces enseignemens, à peine représenté chez nous, est celui de l'épigraphie juridique.

On sait combien de textes spéciaux nous ont été conservés par les seules inscriptions : lois, sénatus-consultes, rescrits, diplômes, contrats, formules du droit sépulcral. Les savans juristes de la renaissance en ont déjà fait leur profit. Aujourd'hui cependant, grâce à l'achèvement du *Corpus* grec et à la publication du *Corpus* latin, grâce aux découvertes toujours plus nombreuses, la source épigraphique du droit ancien est devenue singulièrement abondante, elle a révélé des pages inattendues. Si l'on excepte les commentaires de Gaius, qui nous ont été restitués par les palimpsestes de Vérone, a-t-on retrouvé de nos jours dans les vieux manuscrits quelques textes de droit qui puissent entrer en rivalité avec ceux que nous ont donnés les bronzes et les marbres? Certes les fragmens du droit antérieur à Justinien découverts par Angelo Mai dans les palimpsestes du Vatican sont remarquables; les actes de promulgation du Code théodosien révélés par ceux de Turin et par un manuscrit de l'Ambrosienne sont du plus haut prix; il ne faut pas dédaigner les quelques fragmens d'Ulpien qu'ont donnés des parchemins servant de couverture à des manuscrits de Vienne, ni ceux d'autres anciens jurisconsultes qu'on a récemment trouvés en Égypte dans les tombeaux. Mais les seules tables de bronze contenant les constitutions municipales du Ier siècle de l'empire que l'Espagne nous a rendues naguère suffiraient à l'emporter, si l'on voulait établir une comparaison.

Ces motifs ont déterminé la présence à l'École française de Rome d'un agrégé des facultés de droit. On a espéré donner de la sorte un encouragement, un signal aux études et à l'enseignement de l'épigraphie juridique en France. Les premiers résultats ont été très heureux. M. Édouard Cuq, professeur agrégé de la faculté de Bordeaux, a publié comme fruit de son séjour à Rome plusieurs mémoires qui ont été fort remarqués, en Allemagne aussi bien qu'en Italie et en France. Le premier, qui date de 1881, et qui forme le 21e fascicule de notre *Bibliothèque*, est intitulé : *de Quelques Inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien*. Le point de départ de l'auteur est une inscription désormais célèbre, sur laquelle les érudits s'exerceront sans doute longtemps encore.

C'est le *Cursus honorum* de Caius Cælius Saturninus; il est gravé sur le piédestal de sa statue, retrouvé en 1856 à Rome et conservé aujourd'hui au musée du Latran. Saturninus a commencé sa carrière sous Dioclétien et l'a terminée sous Constantin, après avoir occupé jusqu'à dix-huit fonctions que le marbre énumère. Plusieurs de ces fonctions étaient absolument inconnues jusqu'à la découverte de ce texte, par exemple celle de l'*Examinator per Italiam*. Borghesi, après examen, ne proposa sur ce sujet aucune explication. Le père Garrucci dit nettement : « On ne sait pas en quoi consistait cette fonction, dont il n'est parlé ni dans le Code ni dans la Notice, et qui est toute nouvelle en épigraphie. » M. Mommsen fit à peu près la même déclaration. M. Henzen écrivit : « Je laisse à d'autres plus versés que moi dans les livres de droit, et dans tout ce qui regarde l'administration de l'empire reconstitué par Dioclétien et Constantin, le soin de se prononcer sur les difficultés non résolues par Borghesi. » Or, par une patiente discussion de divers textes épigraphiques comparés aux textes de droit, M. Édouard Cuq élimine d'abord les analogies qu'on avait proposées à défaut d'explications directes; il démontre ensuite que l'*Examinator* était un fonctionnaire de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire à la fois, investi de quelques-unes des attributions de nos conseillers à la cour des comptes et de nos conseillers de préfecture, et chargé de veiller au paiement exact de l'impôt, de recueillir les *reliqua*, et de juger les procès auxquels cette administration pouvait donner lieu. Quant au *Magister sacrarum cognitionum*, c'était, suivant lui, un véritable commissaire-enquêteur comme celui de notre ancien droit français; il a été l'instrument des empereurs qui, en retenant les causes civiles ou criminelles, attiraient à eux toute la puissance judiciaire, et se procuraient un des moyens les plus énergiques de ruiner les institutions républicaines. Dans ces dissertations où l'épigraphie et le droit se prêtent sans cesse un mutuel appui, dans un mémoire très important du même auteur sur le Conseil impérial qui va être publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions, des solutions ont été proposées là où les meilleurs maîtres n'avaient donné aucune réponse, et plusieurs de ces solutions ont obtenu leur complet assentiment : nous avons compté ces résultats comme de réels succès.

La plupart des études d'antiquité romaine tendent naturellement aujourd'hui vers la période de l'empire parce que les récentes découvertes épigraphiques l'éclairent d'une lumière nouvelle, et parce que l'examen en est d'ailleurs d'un intérêt très général. Il n'y a pas une des grandes nations de l'Europe occidentale qui ne retrouve, en observant la lente formation de cette vaste monarchie administrative, quel-

qu'une de ses origines. Les travaux de M. Camille Jullian apporteront, comme les précédens, de nouveaux traits au tableau de cette formation. Lui aussi, il s'est servi avec succès des textes épigraphiques et juridiques : il a su acquérir, par un travail résolu et une sévère méthode, les connaissances que ne donne pas assez à l'avance notre éducation classique. En s'occupant de retracer la condition de l'Italie sous l'empire, depuis le partage en régions sous Auguste, il a proposé des conclusions qui paraîtront importantes et neuves sur les célèbres documens de géographie et de statistique attribués à cet empereur et à son ministre Agrippa. Il a recherché comment s'est faite l'assimilation de l'Italie à la condition provinciale. L'Italie a dû subir l'impôt, comme le reste de l'empire. Au lieu d'être gouvernée, comme autrefois, par des magistrats de Rome, elle s'est vu administrer par des délégués du prince. Elle a vu, du démembrement de ces magistratures supérieures désormais dédaignées, naître des curatelles auxquelles elle a été soumise; elle a perdu son immunité politique. Mais ces changemens n'ont fait que constituer la principale phase de l'évolution administrative et monarchique, au profit du bon ordre et du bien-être général; ces réformes ont été protectrices bien plutôt qu'oppressives ; elles ont été les assises du ferme édifice social que l'invasion des barbares ne pourra renverser entièrement. — M. Jullian achève en ce moment à Berlin sa mission commencée en Italie. Ses divers mémoires aujourd'hui sous presse, et dont nos *Mélanges* ont publié des fragmens, paraîtront fort au courant de la science, et d'une critique précise, qui traduit des recherches vraiment personnelles et conduit l'auteur à des résultats nouveaux.

Si l'on aspirait à présenter ici un inventaire complet des travaux de l'École française de Rome sur l'antiquité, il faudrait ajouter ce qui a été fait en philologie, en paléographie grecque et latine, les collations de manuscrits, les études de textes. Ce genre de travaux ne se prête pas à l'analyse, et on en trouve d'ailleurs l'appréciation autorisée dans les rapports publics de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On peut, sans proclamer, comme Niebuhr, que la philologie soit « la médiatrice de l'éternité, » comprendre le rôle important qui lui appartient dans l'érudition critique, et lui faire la grande part qu'elle mérite dans les préoccupations d'une école telle que celles d'Athènes et de Rome.

Il reste à montrer quelle autre carrière nous ouvrait le moyen âge, et ce que nous y avons tenté.

A. Geffroy.

# L'EXPÉDITION

DU

# LIEUTENANT SCHWATKA

## DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES

---

Le 20 avril de cette année, la Société de géographie décernait publiquement une médaille d'or à un Américain d'origine polonaise, M. Frédéric Schwatka, né dans l'Illinois le 29 septembre 1849, ancien élève de l'école militaire de West-Point et officier au 3e régiment de cavalerie. Également sensible à tous les genres de mérite, la Société de géographie a récompensé plus d'une fois de hardis explorateurs qui avaient frayé au commerce des routes nouvelles et lui avaient ouvert de nouveaux débouchés. Elle a récompensé avec le même empressement quelques-uns de ces voyageurs moins utiles, mais non moins admirables, qui n'ont pas d'autre passion qu'une héroïque curiosité et dont les expéditions ne profitent qu'à la science. M. Schwatka se trouvait dans un cas particulier. Assurément son audacieux voyage de deux ans dans les régions circompolaires n'a pas été inutile à la géographie. Chemin faisant, il a rectifié plus d'une erreur, recueilli plus d'un renseignement, enrichi de détails inédits cette science fort intéressante, mais fort sévère, qu'on a baptisée du nom d'arcticologie. Mais en se rendant à la Terre du roi Guillaume, il avait un but spécial, une enquête à faire, à laquelle il a dû tout subordonner. Il était parti en juge d'instruction, il a passé son temps à ramasser des pièces justificatives, à entendre et à récoler des témoins, et il est revenu sachant à peu près ce qu'il voulait savoir. Lessing disait qu'il avait plus de plaisir à courir après le lièvre qu'à le manger. Sur ce point, M. Schwatka

ressemble peut-être à Lessing. Amoureux de sa recherche, il lui en a peu coûté de parcourir sur un espace de plus de 5,000 kilomètres ces solitudes glacées où l'Esquimau seul peut vivre. Si les résultats scientifiques de son expédition semblent un peu maigres, ne répondent pas tout à fait à la grandeur de l'effort, on ne saurait trop admirer la persévérance, l'énergie de volonté, l'esprit de combinaison, la gaîté dans le courage, l'autorité dans le commandement dont il a eu besoin pour revenir vivant de son aventure et pour ramener sains et saufs ceux qui s'étaient associés à sa fortune.

On ne le sait que trop, sir John Franklin était parti le 19 mai 1845 pour une campagne dans les régions arctiques avec les deux navires l'*Erebus* et la *Terror*. Il était parti et n'était pas revenu. Dès 1847, on commença à s'inquiéter, à s'émouvoir. Lady Franklin, le gouvernement anglais, la compagnie de la baie d'Hudson armèrent des bâtimens, les envoyèrent aux nouvelles. Ces bâtimens revinrent, mais ils n'avaient rien vu, rien entendu. Les tentatives succédèrent aux tentatives. Ce ne fut qu'en 1857 que le capitaine Mac-Clintok, arrivant par les détroits de Barrow et de Bellot au nord de la Terre du roi Guillaume, y découvrit des épaves, des vêtemens, quelques lignes écrites de la main du capitaine Crozier, le second de Franklin. C'était au mois de mai, tout le pays était sous la neige, les recherches furent incomplètes. En 1869, un Américain aussi résolu qu'avisé, M. Hall, visita les mêmes parages; il en rapporta un squelette qui fut reconnu pour celui du lieutenant de l'*Erebus*. Il avait causé avec les Esquimaux et recueilli de leur bouche la nouvelle que des papiers, des livres de bord avaient été ensevelis quelque part sous un *cairn* ou amas de pierres. Etait-ce vrai? était-ce faux? Le seul moyen de s'en assurer était de se résoudre à passer un été dans la Terre du roi Guillaume. C'est ce que voulut faire en 1874 le capitaine Young, qui partit à cet effet sur le yacht *Pandora*; mais il fut arrêté en chemin par les glaces, et peu s'en fallut qu'il n'y restât prisonnier. Comme l'a dit M. le comte de Turenne dans l'intéressant rapport qu'il a lu le 20 avril à l'assemblée générale de la Société de géographie : « Il était réservé à M. Schwatka de déterminer d'une façon presque absolue les étapes douloureuses de la route parcourue par les équipages de l'*Erebus* et de la *Terror*, alors qu'ils essayèrent de quitter ces régions glacées où ils avaient hiverné trois ans, de rendre les derniers devoirs à leurs ossemens blanchis, demeurés épars sur les côtes de la Terre du roi Guillaume et de la péninsule Adélaïde, de nous éclairer enfin sur l'inutilité de recherches nouvelles pour trouver des documens certainement disparus aujourd'hui. »

Ce n'est pas un sort enviable que de passer deux ans dans un pays où le soleil s'élève à peine au-dessus de l'horizon, où il y a des jours de six semaines et des nuits qui ne finissent pas, où, dès le mois

d'août, la terre se couvre de neige et la mer de glace. « Cette neige qui recouvre le sol, a dit M. de Turenne, affecte parfois la forme de grêlons minuscules qui n'ont aucune cohésion entre eux. Elle ressemble alors à du sable très fin qui se dérobe sous les pieds et se soulève en tourbillons... Je ne parlerai que pour mémoire, ajoutait-il, de la rareté des habitans dans ces parages désolés où la créature humaine n'a pas de pire ennemi que la nature, qui lui fait une guerre sans trêve ni merci. Je me bornerai à signaler les ouragans, les tempêtes marquant les changemens de saison, la rigueur inouïe du froid, qui viennent s'ajouter aux fatigues, aux privations de toute espèce, et vous reconnaîtrez sans peine avec moi que celui-là seul dont le cœur bien trempé est à l'abri de toute défaillance, dont la patience égale le courage, peut triompher de tous ces obstacles. Votre commission, en décidant que la médaille d'or du prix de La Roquette serait offerte au lieutenant Schwatka, a voulu lui rendre un témoignage éclatant de notre estime, de notre admiration. »

Ce fut le 19 juin 1878 que le schooner *Eothen*, sous les ordres du capitaine Barry, appareilla pour transporter M. Schwatka de New-York dans la baie d'Hudson. Le lieutenant emmenait avec lui un colonel de la milice, M. Gilder, et un ingénieur civil, M. Klutschak, Bohême de naissance. Ils ont écrit tous deux une relation de leur voyage, l'un en anglais, l'autre en allemand (1). L'expédition comprenait en outre un baleinier expérimenté et un Esquimau connu sous le nom de Joe, qui devait servir d'interprète. M. Schwatka avait décidé que, pour atteindre la Terre du roi Guillaume et y passer un été, il fallait s'y rendre en traîneau. Il avait décidé aussi que, pour réussir à vivre dans un climat dont les rigueurs ne sont supportables qu'aux seuls Esquimaux ou *Innuits*, il était nécessaire d'adopter leurs mœurs, leurs usages, leurs manière de vivre, qu'il fallait devenir Esquimau soi-même. En conséquence, à peine débarqué, M. Schwatka fit camper son monde en face de l'île du Dépôt, à peu de distance du golfe de Chesterfield, situé entre le 63e et le 64e degré de latitude nord. On s'établit dans ce campement comme dans une maison d'éducation, on s'y installa de son mieux, on y passa l'automne et l'hiver; tout ce temps fut employé à s'acclimater, à s'aguerrir.

Pour devenir un véritable Esquimau, il faut oublier beaucoup de choses, en apprendre beaucoup d'autres. Le premier point est de regarder comme inutile tout ce qui n'est pas rigoureusement nécessaire et de renoncer à tous les agrémens de la vie, même à ce luxe élémentaire qu'on appelle la propreté. Les gens qui ne sauraient être

(1) *Schwatka's Search, sledging in the Arctic in quest of the Franklin Records*, by William H. Gilder, New-York, Charles Scribner's sons. — *Als Eskimo, unter den Eskimos*, von Heinrich Klutschak. Wien, Pest, Leipzig, Hartlebens Verlag.

heureux en étant sales ne seront jamais que des Esquimaux fort incomplets et feront bien de ne pas entreprendre le voyage de la Terre du roi Guillaume. Tout au moins devraient-ils s'accoutumer à se vêtir de peaux de rennes, appliquées à cru sur la peau et à considérer comme une vaine superstition l'habitude de mettre une chemise. Si vif, si pénétrant que puisse être le froid, quand on est couvert d'une double pelisse, on ne peut se mouvoir sans transpirer, la chemise se mouille et, au premier moment de repos, elle se gèle sur le corps.

Il faut apprendre aussi à subsister comme les Esquimaux, non de provisions savamment préparées qu'on aurait beaucoup de peine à transporter avec soi, mais de ce qu'on trouve sur sa route, en comptant sur les heureux hasards de la pêche et de la chasse. A l'allée comme au retour, M. Schwatka et ses compagnons ne tuèrent pas moins de cinq cent vingt-deux rennes, sans parler du reste. Ils apprirent aussi à savourer la chair du phoque et du morse. « Le phoque était notre bœuf, le morse était notre mouton, » dit M. Gilder, et M. Klutschak affirme, de son côté, qu'il n'est pas dans la cuisine civilisée de mets aussi tendre que la peau noire d'une jeune baleine, pourvu qu'elle soit très jeune. Tout cela doit être cuit à la flamme d'une lampe, qui sert du même coup à sécher les chaussures et les bas mouillés. Mais on n'a pas toujours sa lampe sous la main; il est des cas où il faut se contenter d'un poisson gelé, ou savoir avaler et digérer une tranche de viande crue. Quant à la boisson, il n'en est pas d'autre que l'eau claire qu'on réussit à puiser dans une rivière, en cassant la glace qui la recouvre et qui a souvent jusqu'à sept pieds d'épaisseur. Il arrive parfois qu'on exécute ce grand travail sans rien trouver. C'est une cruelle déception, car dans les pays circompolaires la soif est aussi consumante que dans les sables de l'Afrique. Les indigènes, qui savent choisir leur endroit et deviner l'eau sous la glace, ne laissent pas de s'y tromper. Aussi ne promettent-ils jamais rien. On a beau les presser de questions, ils répondent modestement : « *Sagami, omiesuk:* je crois, mais je ne sais pas. »

L'homme qui veut devenir un Esquimau doit apprendre à bâtir des *iglous*, ou maisons de neige. C'est un art savant, compliqué. Il faut avoir le compas dans l'œil et n'être pas manchot pour construire en quelques heures avec des plaques de neige, symétriquement découpées et assemblées en spirale, une hutte en forme de dôme, en ayant soin d'y ménager un trou par lequel on entre et on sort à quatre pattes. Dans un des coins de cette hutte on dresse une plate-forme, qui sert de dortoir. Les lits sont tout simplement des sacs en peau de renne, et la sensation qu'on éprouve en s'y fourrant n'est pas agréable. L'Esquimau lui-même frissonne, s'écrie : *Iki!* — et ramène ses genoux jusqu'à sa bouche, le sac jusqu'à ses oreilles. Mais, au bout de quelques minutes il s'encourage, s'étend, s'allonge, remet le nez à l'air, allume sa pipe. Au sur-

plus, on se réchauffe les uns les autres. Un dortoir n'est jugé confortable que lorsqu'on y est pressé comme des harengs en caque et que personne ne peut se retourner dans sa peau de renne sans obliger ses voisins à se retourner aussi. Avec un peu d'habitude on finit par s'endormir. On en vient même, comme M. Klutschak, à bénir le premier inventeur des maisons de neige et des sacs à dormir; on reconnaît comme lui « que le monde boréal a autant d'obligations à ce grand homme que le monde civilisé à l'inventeur de la machine à vapeur. » Les *iglous* ont cependant un inconvénient. Lorsqu'ils ont été longtemps habités ou qu'on y reçoit de trop nombreuses visites, la température s'élève quelquefois au-dessus de zéro et le dôme commence à fondre. Un jour que M. Klutschak écrivait son journal, il fut dérangé dans son travail par de grosses gouttes qui tombaient incessamment sur son cahier. Quelques heures plus tard, ce cahier était un bloc de glace.

Enfin, pour devenir un véritable Esquimau, il faut être un intrépide marcheur et ne compter que sur son pied gaillard pour gagner l'étape. Quant au bagage, on le charge sur un traîneau attelé de chiens. Les attelages de neuf ou de quinze chiens ne sont pas commodes à gouverner. On ne fait bien que ce qu'on aime à faire, et le chien, qu'il vive en Europe ou dans le voisinage de la baie d'Hudson, n'a jamais pu se convaincre qu'il fût né pour tirer. Aussi tire-t-il de mauvaise grâce. Chacun va de son côté, on se pousse, on se cogne, on se bouscule, les traits d'inégale longueur s'emmêlent, c'est une affaire de débrouiller ces inextricables nœuds.

Il ne faut pas médire des chiens des Esquimaux, ils rendent à leurs maîtres d'inappréciables services. Condamnés à faire un métier qu'ils détestent, ils sont gauches dans leurs mouvemens, mais ils font ce qu'ils peuvent. Ils ont ce genre de courage entêté que les Anglais appellent *pluck*, ils vont tant qu'ils peuvent aller; quand ils tombent, c'est qu'ils sont au bout de leurs forces et qu'ils se sentent mourir. A quelles épreuves ne met-on pas leur vertu! On les fouaille sans miséricorde. La mèche du fouet de l'Esquimau a quelquefois trente pieds de long; elle s'enroule, elle se déroule en sifflant comme un serpent, rien ne résiste à ses morsures. Il en résulte qu'il y a dans l'Amérique boréale beaucoup de chiens borgnes ou essorillés. On reproche à ces pauvres bêtes d'avoir peu de respect pour le bien d'autrui, trop de goût pour la grande et la petite rapine. D'habitude, on ne les nourrit que de deux jours l'un, et quand les vivres sont rares, il leur arrive de jeûner pendant une semaine entière, sans autre ressource que ce qui leur tombe sous la dent; mais que trouver dans la neige? Aussi faut-il faire bonne garde, protéger contre leur voracité le magasin aux provisions, la graisse de poisson destinée aux lampes ou même les vêtemens en peau de phoque, car tout leur est bon pour tromper

leurs affreuses fringales. Ils savent cependant à quels rigoureux châtimens ils s'exposent si on les surprend dans leurs maraudes; mais l'appétit est le plus fort. En se jetant sur leur butin, ils mêlent à leurs cris de joie des hurlemens de douleur. C'est une façon de dire : « Nous savons ce qui nous attend; mais advienne que pourra et que le ciel nous assiste ! »

Le 1er avril 1879, le camp fut levé, on se mit en route. La caravane se composait de quatre blancs, de trois traîneaux, de quarante-deux chiens et de treize Esquimaux. Dans le nombre figurait un nommé Tuluak, qu'accompagnaient sa femme et son enfant, âgé de huit ans. On avait eu l'occasion de le mettre à l'essai, on avait reconnu que cet incomparable chasseur était un homme de ressources et d'expédiens, qu'il avait des yeux qui voyaient tout, des mains qui travaillaient toujours, des jambes toujours prêtes à trotter, que son dévoûment ne se refusait à rien. M. Klutschak, comme M. Gilder, affirme que Tuluak n'est pas seulement un Esquimau comme il y en a peu, mais un homme comme il n'y en a guère, et que son infatigable industrie les a tirés de plus d'un pas périlleux.

On se dirigea au nord-ouest, à travers un pays granitique, où les chaînes de collines alternent avec les plateaux et que parcourent des troupeaux de rennes et de bœufs musqués. On s'appliquait à suivre autant qu'il était possible le cours des rivières et des ruisseaux, dont la glace polie se prêtait mieux au traînage. On ne rencontrait jamais un campement d'indigènes sans s'assurer s'il en était parmi eux qui eussent jadis entendu parler de la *Terror* et de l'*Erebus*. Au mois de mai, M. Schwatka atteignit la péninsule Adélaïde. Près du cap Richardson, il entra en pourparlers avec une tribu de Netchilliks, dont quelques-uns se rappelaient l'expédition Franklin et une horrible catastrophe où avaient péri des blancs. Ils désignèrent l'endroit où les derniers survivans avaient succombé. On y avait trouvé, sous un canot dont la quille était en l'air, plusieurs squelettes, des débris de vêtemens, des ustensiles de cuisine, des montres, des papiers, des livres. On s'était partagé les ustensiles; les livres comme les montres avaient été abandonnés aux enfans et leur avaient servi de jouets. C'en est fait, ces précieux livres de bord, où tant d'observations précieuses avaient été consignées par des hommes qui allaient mourir, ne se retrouveront jamais. Arrivé dans la Terre du roi Guillaume, M. Schwatka divisa sa petite troupe en trois pelotons, dont chacun poussa une reconnaissance. L'été commençait, la glace avait fondu ou ne portait pas, tous les transports devaient se faire à dos d'hommes et de chiens. Le soleil ne se couchait plus; à peine l'extrémité inférieure de son disque avait-elle touché l'horizon qu'il remontait, et son importune lumière causait des impatiences nerveuses, des lassitudes. On avait

peine à dormir; parvenait-on à s'assoupir, on était réveillé en sursaut par des aboiemens de chiens qui semblaient protester contre la fastidieuse longueur d'un jour de plusieurs semaines.

On ne laissait pas de poursuivre son enquête; cap après cap, on releva toute la côte jusqu'au promontoire Félix. M. Klutschak découvrit le camp où s'était établi, en avril 1848, le capitaine Crozier, qui, après la mort de Franklin, avait pris le commandement d'équipages décimés par le scorbut. Près de là, une tombe ouverte contenait un squelette incomplet, qu'une médaille d'argent fit reconnaître pour celui du lieutenant Irving, le troisième officier de la *Terror*. Plus on avançait, plus les investigations devenaient minutieuses. On put reconstruire après trente ans toute l'histoire de ces prisonniers des glaces, qui, affaiblis par les privations, avaient vainement tenté de se frayer un passage jusqu'aux terres habitables. On les suivait pas à pas dans leur lamentable odyssée, on se disait : « Là, ils avaient encore de l'espérance ; ici, ils n'en avaient plus. Jusqu'à tel endroit, ils ont marché en troupe, ils obéissaient à un chef ; plus loin, ils se sont dispersés ; à tous leurs maux était venue se joindre l'indiscipline, qui est la fin de tout, et chacun ne songeait plus qu'à soi. » On crut même reconnaître à certains indices que les Esquimaux avaient dit vrai, qu'un jour ces affamés avaient commencé à se manger les uns les autres.

Plus heureux que les compagnons de Franklin, M. Schwatka a prouvé qu'on peut revenir à pied de la Terre du roi Guillaume ; mais il en coûte cher. Que de labeurs ! que de lassitudes ! quelle dépense sans cesse renouvelée de résolution et de volonté ! Pour atteindre l'embouchure du fleuve du Grand-Poisson et regagner de là les bords de la baie d'Hudson, la petite caravane dut cheminer pendant des mois dans la saison où le soleil ne se montre guère et braver toutes les horreurs d'un hiver exceptionnellement rigoureux. Des ouragans de neige qui rendaient tout impossible, des haltes forcées de quinze ou de vingt jours, des vivres depuis longtemps épuisés, des rennes qui prenaient si bien leurs précautions qu'il fallait des journées entières pour les tuer, des bandes de loups faméliques, renouvelant sans cesse leurs assauts, des chiens à bout de forces et de souffle qui mouraient l'un après l'autre, voilà de quoi fatiguer le plus obstiné courage. Jamais expédition arctique ne fut exposée à des froids plus intenses et d'aussi longue durée. Le thermomètre resta durant vingt-sept jours au-dessous de 51 degrés centigrades, durant seize jours au-dessous de 55. A moins d'être un parfait Esquimau, on n'affronte pas impunément de telles températures. Quel supplice, en arrivant à l'étape, que les heures d'attente qu'il faut subir avant que les maisons de neige soient bâties ! Quel travail ne doit-on pas s'imposer pour allumer une pipe ! Quel savoir-faire, quelle industrie n'est pas nécessaire pour faire brûler une allumette ! L'allumette est gelée, la pipe est gelée, il faut au

préalable les dégeler, et, pendant ce temps, un Esquimau s'approche de vous et vous dit avec un charmant sourire : « *Tling-yack quark* : Prends garde à ton nez, il est en train de se prendre. »

Quand on est Allemand, 55 degrés de froid n'empêchent pas de rêver : « Absorbé dans mes pensées, nous dit M. Klutschak, je m'étais un soir éloigné à petits pas de notre campement; sans m'en apercevoir, j'avais fait le tour d'une colline voisine, et je finis par m'asseoir sur une grosse pierre. J'apercevais de là nos maisons de neige et je contemplais le firmament semé d'étoiles. La lune m'étonnait par sa pâleur; on eût dit qu'elle refusait de se mettre en frais pour éclairer cette triste partie du monde. Les rochers qui m'entouraient, les ombres qu'ils projetaient, les reflets bleuâtres de la neige, le repos sépulcral qui régnait partout agissaient sur mon imagination et sur mon cœur. Pas un souffle de vent, pas un appel d'oiseau, pas un bruit ne se fait entendre, et je me sens troublé, comme oppressé par un cauchemar. Le silence qui m'enveloppe pèse sur moi, il pèse sur la pierre où je suis assis, sur la rivière, sur la crête des collines. C'est autre chose qu'une simple absence de bruit, c'est une force, c'est une puissance, c'est un mystère. Ce silence profond a la majesté, la triste grandeur de ces contrées dont il exprime la solitude, la désolation et la nudité; c'est dans toute l'étendue du terme le silence terrible de la nuit polaire. Je me sens seul, abandonné, je me lève et le bruit de mes pas sur la neige durcie me fait tressaillir; mon oreille vient de percevoir un son, c'est comme un retour à la vie et le fantôme s'est évanoui. Les lampes allumées dans notre campement envoient jusqu'à moi de vagues et pâles clartés qui m'attirent, et le chant monotone des femmes, les piailleries des enfans, aussi bien que l'odieux ronflement des Esquimaux, sont une musique qui me plaît. La simple et misérable hutte de neige me devient une chère patrie; après que j'en ai franchi l'entrée en me traînant sur mes genoux et mes mains, je reconnais tout le prix de la société des hommes. » Un poète prétendait qu'en Chine l'homme et la nature ne peuvent se regarder sans rire, mais qu'ils sont l'un et l'autre trop civilisés pour rire tout haut. Dans les régions boréales, personne ne rit; la nature se tait et l'homme est grave. Il se sent à la merci d'une puissance ennemie et sournoise, qui le prendra quelque jour à ses embûches.

En se retrouvant sur les bords de la baie d'Hudson, qui ne gèle jamais entièrement, la petite caravane éprouva les mêmes transports de joie que les Dix mille quand, du haut du mont Téchès, ils aperçurent le Pont-Euxin et s'écrièrent d'une seule voix : *Thalatta! thalatta!* Mais, pas plus que les Grecs de Xénophon, M. Schwatka et son monde n'étaient au bout de leurs peines. Ils s'étaient flattés de se refaire de leurs longues privations, peu s'en fallut qu'ils ne mourussent de faim. Quand ils avaient débarqué au mois d'août 1878, ils s'en étaient remis au capitaine de

l'*Eothen*, M. Barry, du soin de déposer dans une cachette sûre une partie de leurs provisions. Par une inqualifiable négligence qu'il n'emportera pas en paradis, le capitaine était reparti sans rien laisser. Heureusement il se trouvait là un campement d'indigènes, qui partagèrent avec les arrivans le peu qu'ils avaient. Pendant quelques jours on fut réduit à l'extrémité; pour tromper sa faim on mâchait des peaux de morses. Mais les morses étaient rares; chaque matin, on se promettait d'en tuer un, et chaque soir les Esquimaux disaient : Peut-être serons-nous plus heureux demain! Dans ce cruel état, M. Klutschak ne rêvait plus. Il avait l'estomac si creux qu'il se sentait près de défaillir et n'osait plus même remuer. Il nous confesse qu'il se trouvait bien changé. Il se rappelait que, pendant son séjour dans la Terre du roi Guillaume, où le gibier foisonnait, où l'on n'avait rien de mieux à faire que de se gaver, il avait eu des heures de mortel ennui et que plus d'une fois il eût donné de grand cœur cinq rennes tout entiers, poil et peau compris, pour se procurer un petit et mauvais roman, *einen kleinen und vielleicht auch schlechten Roman*. Dans la baie d'Hudson, il eût donné tous les classiques allemands pour dix livres de viande.

On ne mourut pas de faim. Un navire baleinier, le *George and Mary*, commandé par le capitaine Baker, hivernait près de l'île de Marbre. Le capitaine Baker ne ressemblait point au capitaine Barry; il se conduisit en galant homme, on trouva chez lui le vivre et le couvert. « Pendant longtemps, nous dit M. Klutschak, le cuisinier du bord fut mon meilleur ami. » Mais M. Klutschak fut imprudent, il ne se défia pas assez de son bonheur, il s'abandonna trop à la joie de se bien nourrir et de passer des journées dans une bonne cabine chauffée par un bon poêle. « Ce changement de vie, dit-il encore, ne nous fut pas favorable. Dans la modestie de notre cœur et de nos pensées, nous considérions comme normale une température de 10 degrés au-dessous de zéro, nous jugions qu'il suffisait de 2 degrés au-dessus pour avoir chaud, et grâce au poêle nous en avions 16. Durant notre séjour de deux années dans le Nord, nous n'avions jamais su ce que c'était que la toux, le rhume, le catarrhe. Dès que nous eûmes refait connaissance avec la chaleur artificielle, nous devînmes plus sensibles aux intempéries, et il nous parut que nous n'étions pas assez vêtus. » Ce ne fut pas tout; au rhume s'ajoutèrent de douloureuses insolations. Le visage du lieutenant Schwatka enfla du côté droit, M. Klutschak enfla des deux côtés, et les yeux de M. Gilder disparurent dans la graisse; c'était au prix d'héroïques efforts qu'il réussissait à les ouvrir et à contempler la disgrâce de ses compagnons, qui le consolait un peu de la sienne. On avait retrouvé la civilisation et ses douceurs, on était charmé de ne plus être Esquimau; mais on pelait et on toussait. L'Esquimau ne craint pas le soleil, l'Esquimau n'est jamais enrhumé.

Tout le long de son voyage, M. Schwatka n'a eu qu'à se louer de ces

gens qui ne s'enrhument jamais, et il leur rend justice. Il a eu plus d'une fois l'occasion de s'apercevoir que ces petits hommes rabougris, à la grosse tête et aux membres menus, ont le caractère un peu mou, l'esprit assez court et que leur état social laisse beaucoup à désirer; mais il les a toujours trouvés débonnaires, hospitaliers, secourables; il a constaté qu'ils mentent rarement, que lorsqu'ils ont promis, ils sont de parole. Il n'a été trahi que par le capitaine Barry, qui n'est pas un *Innuit*. Il n'a été trompé que par un seul Esquimau, et nous avons le regret de dire que le fripon était un prêtre ou *ankut*, lequel offrit au lieutenant comme une précieuse relique de l'expédition Franklin un méchant couteau qu'il avait fabriqué lui-même et qu'il entendait se faire payer très cher. Toute réflexion faite, sa marchandise parut suspecte, il fut honteusement éconduit, on le pria de porter ailleurs ses coquilles.

On a reproché à Montesquieu d'avoir exagéré l'influence du climat. Il n'en est pas moins vrai que certains climats extrêmes font violence à l'homme et décident de sa destinée. L'état social des *Innuits* est le seul que comportent les régions arctiques. Ne tirant leur subsistance que de la chasse et de la pêche, ils ne sont pas tentés de se réunir en corps de nation, ils doivent au contraire se disperser en bandes pour trouver leur pauvre vie dans les tristes déserts où ils sont confinés, et ils n'auront jamais d'autres institutions que le régime patriarcal des peuples chasseurs. Leurs biens étant égaux, ils ne peuvent se distinguer que par le courage et les conseils, et la seule autorité qu'ils respectent est celle des vieillards qui se souviennent des choses passées. Réduits à la vie de sensation, leur religion est un grossier fétichisme. Ils attribuent à leurs prêtres, confidens intéressés de leurs continuelles frayeurs et de leurs maigres espérances, le don de guérir les maladies et de deviner l'avenir; pour les honorer, ils leur accordent quelquefois le *jus primæ noctis*. Ils n'ont ni juges ni code pénal; ils n'ont que des mœurs, ils n'ont pas de lois. Un homme s'est-il rendu coupable de quelque méfait, de quelque rapine ou de quelque meurtre, les vieillards l'exhortent a racheter sa faute par une composition en nature. S'il s'y refuse, on lui dira : « *Ma-muk-poo-now :* Cela n'est pas bien! » Et on s'en tiendra là. C'est à l'offensé ou à sa famille de se faire justice. Voilà une société telle que la peuvent rêver nos anarchistes, et pour notre bien comme pour le leur, nous ne saurions trop les engager à émigrer chez les Esquimaux.

Le vieil Hésiode disait il y a longtemps que, pour être heureux ici-bas, un homme doit avoir une maison, un bœuf et une femme. Les Esquimaux n'ont que des maisons de neige, et ils en changent souvent, obligés qu'ils sont de suivre dans ses capricieuses migrations le renne qui les habille et les nourrit. Ils n'ont pas de bœufs de labour. Qu'en feraient ces pauvres gens? Ils les remplacent par des hameçons, par

des arcs et des flèches, que depuis peu ils échangent volontiers contre de bons fusils se chargeant par la culasse. Mais ils ont une femme, souvent même ils en ont deux, qui leur sont bien nécessaires pour surveiller leur pot-au-feu, pour allumer leur lampe, pour coudre ou rapetasser leurs habits. Les mariages se préparent de loin. Les pères n'attendent pas que leur fils ait plus de six ans pour le fiancer à la fille d'un voisin, à qui il offre en retour un couteau à neige, ou un chien, ou un peloton de ficelle, ou une douzaine de capsules à percussion. Dès que la jeune fille a seize ans, on l'autorise à se tatouer. Elle dessine sur son front un grand triangle et sur ses joues deux grands ovs, qu'elle accompagne, quand elle est coquette, d'ornemens de fantaisie qui ressemblent, nous dit-on, à des colonnes ioniques, à des chapiteaux corinthiens. De ce jour, on la juge capable de tenir une maison, digne d'allumer une lampe, et on la conduit à son fiancé, qui l'épouse sans autre cérémonie.

Mais ces mariages préparés de si loin sont sujets à bien des traverses, Le marié ne trouve pas toujours son compte; il en est quitte pour faire un troc avec un ami. S'il doit se mettre en voyage et que sa femme soit grosse, il en emprunte une autre qui ne le soit pas. Si elle est trop vieille, il s'en procure une plus jeune, quelque voisin serviable lui prêtera la sienne sans difficulté pour un mois ou deux. Mais qu'on la lui donne ou qu'on la lui prête, il la traitera rudement, ne lui fera grâce sur rien et dans l'occasion il lui assènera sur la tête un coup de bâton qui assommerait un bœuf. Ces hommes doux et débonnaires se permettent tout avec les femmes, non par insolence ou par colère, mais par simple mesure de précaution, pour les rendre plus attentives à leurs devoirs, et il est certain que, dans des contrées où il faut toujours craindre les trahisons de la nature, où l'existence est toujours précaire, toujours menacée, une distraction de femme peut causer d'irréparables malheurs. Il est certain aussi que la chevalerie et le romantisme sont un ordre de sentimens difficile à acclimater dans les hautes latitudes et qu'il ne faut pas demander des vertus très raffinées ni les délicatesses du cœur à des hommes uniquement occupés de leur propre conservation, qui sont sans cesse en danger de mourir ou de faim ou de froid, et dont la vie n'est qu'un combat acharné pour la vie.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'ils s'attachent à leur affreuse patrie et qu'ils la préfèrent à toute autre. Le vaillant Tuluak, qui était aussi curieux que vaillant, avait conçu le désir d'accompagner aux États-Unis le lieutenant Schwatka. Les anciens de sa tribu lui représentèrent que l'*Innuit* n'est jamais heureux dans les pays étrangers, qu'il y tombe malade, que l'ennui l'y prend, que le chagrin l'y ronge, qu'il ne tarde pas à regretter les glaces éternelles, à soupirer après son *iglou*. Les anciens parlèrent si bien et ils disaient si vrai que Tuluak se rendit à

leurs raisons. Si grave que soit leur humeur, si dur que soit le combat pour la vie, les *Innuits* ont leurs heures de repos, leurs délassemens, leurs plaisirs et leurs jeux. Ils s'amusent à former avec des muscles de rennes des entrelacs compliqués et toute sorte de figures, dans lesquelles leur imagination candide croit reconnaître des loups, des ours ou des baleines. Avec des peaux tannées qu'ils tendent sur de grands cerceaux ils se fabriquent des tambourins, dont le son les met en joie, et celui qui en joue le mieux est un homme fort recherché; ce sont là leurs symphonies et leurs opéras. Ils ont aussi des repas priés; ils aiment à se réunir pour dévorer ensemble un grand plat d'*ujuk* ou viande cuite, accompagné de beaucoup de graisse de poisson, après quoi on allume une pipe qui passe à la ronde de bouche en bouche. Ils aiment surtout à se rassembler pour discuter pendant des heures quelque question depuis longtemps résolue, sur laquelle tout le monde est d'accord. On fait assaut d'éloquence, on s'agite, on gesticule; c'est peut-être une façon de se réchauffer. Les femmes elles-mêmes ont leurs réunions, leurs ripailles, et par intervalles, oubliant les coups qu'elles ont reçus, ces pauvres esclaves ont presque l'air de trouver que la vie a du bon.

Au cours de leurs explorations, nos voyageurs éprouvèrent plus d'une surprise. Après avoir épuisé les horreurs d'un hiver qui n'avait été qu'une longue nuit, ils furent bien étonnés d'apercevoir parmi des mousses encore tachetées de neige des corolles d'un rouge pâle et de petites violettes sans parfum, qui se hâtaient de fleurir. Ils ne pensaient pas qu'on pût cueillir des fleurs si près du pôle. La Terre du roi Guillaume leur ménageait d'autres étonnemens. Dans ce lugubre pays où le silence polaire n'est interrompu que par des bruits rauques, par le cri de l'épervier et du goëland, par le hurlement des loups, par les abois du phoque, ils entendirent tout à coup au-dessus de leur tête les trilles joyeux d'un oiseau de la famille des bécasses, dont les notes argentines rappelaient le gazouillement et les extases de l'alouette se grisant d'air, de vent et de soleil. Mais ce qui les étonna plus que tout le reste, ce fut de découvrir que les femmes des Esquimaux savaient chanter.

Tels sont les souvenirs mêlés qu'on recueille dans un voyage chez les *Innuits* et qu'on rapporte à Boston ou à New-York. On n'oubliera jamais les mornes solitudes où l'on a eu faim et soif, les plaines blanches et leurs brouillards, les morsures d'un froid de 55 degrés, les ouragans qui emportent tout, les glaçons où se prélassent des morses, les combats furieux que se livrent des chiens et des loups; mais on se souvient aussi d'avoir vu des gazons pleins de pâquerettes fleuries et d'avoir aperçu dans une maison de neige, à côté d'un homme qui ronflait, une femme accroupie qui allumait sa lampe et qui chantait.

G. VALBERT.

# REVUE LITTÉRAIRE

*Rivarol et la Société française pendant la révolution et l'émigration*, par M. de Lescure, 1 vol. in-8°. Paris, 1883; Plon.

Un livre sur Rivarol, tout un livre, un gros livre, de cinq cents pages, sur l'homme qui ne nous rappelle guère aujourd'hui que le plus brillant causeur dont la chronique des derniers salons du XVIII^e siècle ait légué le souvenir à l'histoire de la littérature, ne semblera-t-il pas tout d'abord que ce soit un peu beaucoup, et, assurément, plus que l'on n'attendait? Car où sont les œuvres de Rivarol, et je ne dis pas celles que l'on lise, mais celles seulement que l'on cite? Quel rôle cet homme d'esprit a-t-il joué dans ce drame de la révolution qui s'ouvrit, se noua, se dénoua sous ses yeux? Et que représente-t-il enfin dans l'histoire et dans la littérature qu'une image de la frivolité mondaine et de l'impertinence élégante?

On peut répondre, à la vérité, que cela même est déjà bien quelque chose. En effet, l'impertinence élégante n'est pas à la portée du premier venu qui s'y essaie, et tant d'honnêtes lourdauds qui se sont exercés, qui s'exercent inutilement tous les jours à la frivolité mondaine prouveraient assez que, pour y réussir, il ne suffit peut-être pas d'en avoir formé le projet. Mais il faut ajouter que, sous ce Rivarol des salons, sous l'homme à la mode et sous le persifleur, il y en a un autre, bien supérieur à la réputation que les circonstances lui ont faite, un écrivain de race, un remarquable publiciste et, sinon précisément ce que l'on appelle un penseur, — ce serait trop dire, et trop de qualités lui manquent pour cela, — tout au moins un moraliste, un moraliste original, le dernier de cette longue et glorieuse lignée des La Rochefoucauld, des La Bruyère, des Vauvenargues, des Duclos, des Chamfort. C'est ce Rivarol

que Sainte-Beuve, il y a déjà bien des années, avait, le premier, remis ou voulu remettre en lumière; c'est ce Rivarol à qui M. de Lescure vient de consacrer tout un gros livre, et des plus intéressans; et c'est ce Rivarol qui, bien au contraire de ce que l'on eût pu croire, suffit, en vérité, lui seul, ou presque seul, à remplir ce large cadre, et n'en est nullement écrasé.

Les origines de Rivarol, comme aussi bien celles de beaucoup d'hommes de lettres de la fin du XVIII^e siècle, sont assez obscures. On n'a su pendant longtemps ni si son père était aubergiste ou gentilhomme, ni si lui-même était né en 1753, ou en 1754, ou en 1757, ni s'il fit ses premières études à Cavaillon ou à Bagnols. Il semble bien que M. de Lescure ait raison de le faire naître le 26 juin 1753; les deux autres points ne paraissent pas encore suffisamment éclaircis. Ce ne sont pas là détails d'une grande importance. Il est plus intéressant d'apprendre par le témoignage de l'un de ses biographes qui, s'il devint plus tard de ses ennemis, avait commencé par être des amis de sa jeunesse, Cubières-Palmaizeaux, qu'aux environs de dix-huit ou vingt ans, « Rivarol avait la plus belle figure, la plus belle taille et la démarche la plus noble; » et que les dames d'Avignon, où il était alors au séminaire, « suivaient des yeux en soupirant *le bel abbé de Sainte-Garde*, ou même l'accompagnaient jusqu'aux portes de son austère demeure. » L'observation de Cubières, en d'autres temps, et d'un autre homme que Rivarol, ne prouverait peut-être que l'indiscrétion et la futilité du biographe. On verra tout à l'heure qu'elle a son prix ici, et qu'elle importe, si je puis ainsi dire, à la composition du personnage.

Nous pouvons déjà supposer, sans trop d'irrévérence, avec M. de Lescure, que les succès du séminariste auprès des belles dames d'Avignon ne contribuèrent pas médiocrement à le détourner de l'état ecclésiastique. En quittant le séminaire, il garda le petit collet, mais il crut devoir changer de nom. La précaution n'était pas inutile pour traverser, sans y trop laisser de l'honorabilité des Rivarol, tout ce qu'il paraît bien avoir traversé de métiers. N'appuyons pas. En général, il ne faut pas vouloir fouiller trop avant l'histoire des années d'apprentissage et de voyage de ces jolis messieurs de la fin du XVIII^e siècle. Comme toutes les ambitions leur sont permises et qu'ils n'ont en main les moyens d'en réaliser aucune, ou presque aucune, manquant de famille, manquant d'argent, manquant de protections, il n'est pas étonnant, et il est trop certain qu'ils manquent de scrupules. Lisez *Gil Blas*, lisez *Manon Lescaut*, lisez les *Mémoires* de Marmontel, lisez aussi les *Confessions* de Rousseau, si vous voulez vous rendre compte comme on arrive alors. C'est ordinairement une femme, « une femme de qualité » quelquefois, qui les tire d'affaire et leur fait un premier fonds de bourse pour se répandre dans Paris, — Paris, où, comme dit Rivarol, « la Providence est plus grande qu'ailleurs, » et où l'on trouve

au moins l'emploi de son esprit, sans être pour cela réduit à perdre celui de sa figure. M. de Lescure s'est bien efforcé de laver Rivarol de cette imputation; je ne sais si l'on trouvera qu'il y ait entièrement réussi.

J'aurais d'ailleurs souhaité qu'il pût préciser par des traits plus nets ces premières années du séjour de Rivarol à Paris. Sans doute, les documens lui auront fait défaut. Mais, après tout, nous le répétons, Rivarol n'est pas de ceux dont les tout premiers débuts nous soient si nécessaires à connaître. On devrait même, en bonne critique, réserver le privilège, — car c'en est un, — de ces investigations minutieuses aux vrais grands hommes, à ceux dont on ne saurait éclairer l'œuvre d'un excès de lumière, et qui nous ont, pour ainsi dire, en forçant notre familiarité, donné le droit de pénétrer à notre tour et à fond dans la leur. De quelque manière qu'il ait vécu jusque-là, bornons-nous donc à constater qu'en 1782 Rivarol faisait paraître sa première brochure : *Lettre du président de *** à M. le comte de *** sur le poème des Jardins*, et qu'à cette époque, depuis un ou deux ans peut-être, s'il n'est pas encore l'idole des salons, il le va devenir. Cette *Lettre* sur le poème de l'abbé Delille, spirituelle et déjà méchante, est encore de nos jours un assez curieux morceau de critique littéraire; en 1782, je ne crois pas me tromper en y voyant surtout une machine de guerre dirigée contre les succès mondains du poète à la mode.

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

En littérature, comme en art, mais bien plus encore dans « le monde, » on n'hérite pourtant guère que de ceux-là.

C'est à ce point précis de sa carrière qu'il est curieux d'esquisser la physionomie morale de Rivarol. Vers le milieu du siècle on avait vu paraître et se multiplier rapidement une espèce d'hommes, « brillante et insupportable, » qui ne devait finir qu'avec l'ancien régime. Gresset, dans son *Méchant*, avait essayé de les peindre. Ce sont les héros habituels des romans de Crébillon fils. Nul peut-être ne les a mieux caractérisés que Duclos, dans quelques endroits d'*Acajou et Zirphile*, ou encore dans ses *Considérations sur les mœurs*. A toute la fatuité de ce que la génération précédente avait appelé « l'homme à bonnes fortunes » ils joignent toute la volubilité d'impertinence de ce qu'on appelle maintenant « le persifleur. » C'est leur temps, et pour eux, qui crée le mot. En effet, leur esprit, quand ils en ont, — car ils n'en ont pas tous, et personne n'en a tous les jours, — n'est uniquement tourné, pour ne pas dire tendu, qu'à trouver le défaut de celui des autres. « Ils se signalent ordinairement sur les étrangers que le hasard leur adresse, comme on sacrifiait autrefois, dans quelques contrées, ceux que le mauvais sort y faisait aborder. » Mais, à défaut des étrangers, « le chef conserve son empire, en immolant alternativement ses sujets les

uns aux autres. » Les femmes les adorent, les hommes les redoutent, personne ne les aime, et tout le monde leur fait fête.

Tel est le personnage que Rivarol, servi par sa « belle taille » et sa « belle figure, » soutenu par une admirable sérénité d'insolence, et défendu contre les espèces qui « se piquaient » de ses bons mots par le bras de son frère ou de son ami Champcenetz, a joué pendant les cinq ou six années qui précédèrent la révolution. Le matin, dans le repos du lit ou le silence du cabinet, il prépare sa victime du soir. Quand elle est prête, il sort, et s'en va trôner au haut bout de quelque table aristocratique; on a dit : « Nous aurons tantôt M. de Rivarol; » et les oisifs sont accourus. Lui, cependant, parcourt des yeux la compagnie, « lançant autant de traits que de regards » sur tous ceux qu'il rencontre; puis, il prend la parole, s'empare seul de la conversation pour la diriger par les chemins qu'il a choisis d'avance, s'échappe en médisances, en calomnies, en cruautés, égratigne l'un, blesse l'autre, ne tue personne, quoi qu'il en pense, fait la roue, reçoit les applaudissemens, et s'en va, murmurant à part lui, si toutefois il ne l'a pas fait assez clairement entendre à l'auditoire,

Que se moquer du monde est tout l'art d'en jouir.

Il n'a pas perdu sa journée !

Qu'il ait acquis à ce jeu cette expérience déliée du monde qui fait les moralistes, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ce n'est pas dans la solitude que l'on apprend à mettre aux choses le juste prix, et mesurer les hommes à leur juste poids. Mais on admirera, — pour lui en faire honneur, — que parmi tant de causes de dissipation et si peu d'occasions de retraite, il ait pu trouver le temps d'écrire le *Discours sur l'universalité de la langue française*, et sa traduction de *l'Enfer*. Nous ne partageons pas pour le *Discours* tout l'enthousiasme de M. de Lescure. Si cependant le *Discours* de Rivarol remplaçait dans l'usage des classes le trop fameux *Discours* de Buffon, on y trouverait bien des choses utiles à savoir; et cet unique hommage à la mémoire de Rivarol ne nous semblerait pas exagéré. Sainte-Beuve a très bien dit qu'il y avait en Rivarol des « commencemens » de la plupart de ceux qui l'ont suivi. Dans ce *Discours*, tout particulièrement, et M. de Lescure a raison d'en faire la remarque, il y a une intuition très juste, ou un pressentiment très net, de l'avenir de la linguistique et de la philologie. Mais voici qui est plus curieux encore. Il n'y a presque pas une ligne de ce *Discours* qui n'appelât quelques mots de rectification, de contradiction, de développement tout au moins, et cependant, vu d'ensemble et par les grandes lignes, il continue de demeurer toujours vrai. Peut-être y a-t-il bien, jusque dans ces matières qui forment aujourd'hui le domaine réservé de l'érudition proprement dite, et où

nous ne saurions procéder avec trop de prudence et de patience, je ne sais quelle faculté de divination qui préviendrait, si même il n'est pas permis de dire qu'elle provoquerait les découvertes de l'érudition. Je doute après cela que Rivarol eût été fait pour réussir dans la recherche érudite, philologique ou linguistique. Il excellait dans l'art dangereux de simuler la connaissance de ce qu'il ne savait pas, mais il manquait d'application et d'esprit de suite. Ce *Discours*, qui ne dépasse pas une soixantaine de pages, est absolument la seule œuvre de quelque teneur qu'il ait pu ordonner sans trop de confusion. Mais il est certain qu'il fait penser, et non moins certain que beaucoup des idées qu'il éveille conduisent l'esprit sur la voie de la vérité.

Le *Discours* avait signalé Rivarol. Un an plus tard, en 1784, sa traduction de *l'Enfer* le classait. Nous n'avons pas la lettre où Frédéric déclarait à l'auteur « que, depuis les bons ouvrages de Voltaire, il n'avait rien vu de meilleur en littérature que son *Discours*, » mais nous avons celle où Buffon le félicita de sa traduction de *l'Enfer* comme d'une « création perpétuelle. » Pour nous, qui savons aujourd'hui que ni Buffon, ni Frédéric n'étaient peut-être assez avares de ces sortes d'éloges, ils ont un peu perdu de leur prix. En 1784, et Voltaire étant mort, ils étaient tout ce que pouvait souhaiter un écrivain comme Rivarol. On ne s'explique donc pas qu'il n'ait pas poursuivi sa veine. Elle était tout indiquée. Si ceux qui l'avaient entendu causer savaient depuis longtemps à quel point il était doué du talent, ou plutôt du génie de l'expression, ceux qui venaient de le lire l'attendaient au plein effet de ce que le *Discours* et la traduction contenaient de promesses. Lui-même sentait le besoin qu'avait la langue sèche, et presque algébrique, des d'Alembert, des Condillac, des Marmontel, des La Harpe d'être enfin vivifiée. Il avait presque entrevu l'une des directions à prendre, et que le moment s'approchait de faire entrer dans le grand courant de l'usage un choix au moins de tout ce que l'investigation scientifique du siècle finissant avait créé de mots nouveaux, d'alliances neuves, de métaphores naturelles. Cependant il tourna court. Et, comme épuisé par le grand effort qu'il avait fait, ce ne fut même qu'après trois ans de repos qu'il fit paraître *le Petit Almanach des grands hommes pour l'année* 1788.

Il n'y a pas de plus mauvais Rivarol : « Jamais mission de police littéraire ne fut plus strictement et plus joyeusement accomplie, » nous dit ici M. de Lescure. Je ne puis partager son avis. Ce n'est pas une œuvre de police littéraire que celle où, comme le déclarait expressément l'auteur lui-même, on ne prétendait s'en prendre qu'aux renommées qui n'existaient pas. Les Sainte-Beuve ne partent pas en guerre contre les Ponson du Terrail. Quand les œuvres elles-mêmes n'offrent pas une certaine consistance, il n'y a rien de plus puéril que d'attaquer

les personnes. C'est seulement sur le terrain des principes que l'on combat utilement la médiocrité. Sans doute on peut s'y tromper, et l'on s'y trompe tous les jours. Comme on peut prendre pour médiocres, et, à ce titre, négliger des œuvres que la postérité se chargera de remettre en leur place, on peut aussi discerner de prétendues qualités là où l'avenir ne reconnaîtra qu'irréparable médiocrité. Mais jamais critique vraiment digne de ce nom n'essaiera de dérober à Hercule sa massue ou sa foudre à Jupiter pour écraser la platitude même. L'abbé Delille, à la bonne heure! voilà un adversaire; Delille était alors vraiment un roi de la littérature; mais M. Boisard ou M. Cholet! non! ce n'est pas gibier sur qui l'on tire.

Je crois qu'au fond M. de Lescure le sait bien. Il lui échappe de convenir qu'il s'agissait « d'exécuter en masse cette multitude de faux grands hommes qui avaient envahi la littérature, » et de « débarrasser le public des importunités de ces ardélions de gloire qui troublaient son repos. » Nous nous retrouvons ici d'accord avec lui. Ce sont des vengeances et des vengeances personnelles qu'exerce Rivarol. Ces « ardélions de gloire » le gênent, et ces « faux grands hommes » lui prennent une part de sa popularité. On parle d'eux dans les salons; ils y lisent peut-être leurs vers! Le monde ne fait pas assez de différence de M. Cailhava de l'Estandoux à M. le comte de Rivarol. Et qui sait s'il n'y a pas des « cercles » où M. Groubert de Groubenthal et M. Thomas Minau de la Mistringue sont reçus comme lui, fêtés comme lui, applaudis comme lui? Voilà vraiment la blessure. Aussi, les ridicules qu'il s'efforce d'attacher au nom de ces « grands hommes » de sa façon, n'ont-ils pas du tout pour objet de qualifier et de juger les œuvres, mais d'étiqueter les personnes. Ce qu'il veut, c'est, quand Cubières entre dans un salon, que l'épigramme revienne à toutes les mémoires : « On ne fait pas ces vers-là sans son tapissier; » c'est que, si l'on annonce quelque part Cerutti, tout le monde murmure en souriant : « Cerutti, le limaçon de la littérature; » c'est que si Mirabeau montre ailleurs sa face trouée de la petite vérole sur son encolure de taureau, le mot circule sur « cette grosse éponge toute gonflée des idées d'autrui. » Vilain métier qu'il fait là! Laide besogne! mais qui le peint.

Un trait achèvera de le caractériser : c'est, lorsqu'il passe du plaisant au sévère, une affectation de profondeur machiavélique, où il se complaît comme dans la conscience de sa vraie supériorité sur les petits esprits qui l'entourent. Était-ce peut-être le sang italien, si vraiment il descendait des *Rivaroli* de Gênes ou de Chiavari, qui se réveillait dans ses veines? Mais la vanité d'être constamment au-dessus des opinions communes, et une connaissance réelle du monde suffisent à expliquer ce genre d'affectation. On en voit percer déjà

quelque chose dans ses *Lettres* à Necker sur le livre : *de l'Importance des opinions religieuses*. Il y professe, à la vérité, plus d'une doctrine qu'il abjurera plus tard, sur « l'indépendance de la morale, » et sur « l'indifférence en matière de religion; » mais il y pose un principe qu'à travers toutes ses variations il n'abandonnera jamais : c'est que les remèdes se composent avec des poisons, que le bien s'engendre du mal même, et que les « têtes vraiment politiques » sont seules capables d'entendre cette haute chimie. Ce n'est pas ici le temps de discuter cette thèse de morale et de politique. Je la crois, pour ma part, aussi fausse que dangereuse. Mais rien sans doute n'est moins populaire, je veux dire plus aristocratique.

C'est ce qu'il y a d'aristocratique dans toute doctrine de ce genre, qui devait surtout empêcher Rivarol, un ou deux ans plus tard, de tourner à la révolution. Rien ne dut être plus sensible à son amour-propre que de voir, comme il disait, les « esprits les plus lourds de la littérature, » — c'étaient Sieyès et Mirabeau, — devenus brusquement « les plus profonds de l'assemblée. » Mais rien aussi ne dut lui paraître plus contradictoire à sa philosophie politique que de voir cette révolution, dont il acclamait, comme alors presque tout le monde, l'évidente nécessité, livrée dès son premier jour en proie aux instincts aveugles de cette populace « pour laquelle il n'est point de siècle de lumière, » et qui, en politique aussi bien qu'en philosophie, est « toujours au début de la vie. » Ce sont ses propres expressions que je cite. Non pas d'ailleurs que je veuille par là diminuer le mérite certain d'une conduite qui l'honora. — Seul ou presque seul, entre tous les gens de lettres, il sut demeurer fidèle à cette société qui, somme toute, les avait faits ce qu'on les avait vus devenir. L'ancien régime n'avait été moins tyrannique à personne peut-être qu'à l'écrivain. Rivarol s'en souvint, à l'heure où, s'il n'y avait pas encore quelque danger, du moins y avait-il déjà quelque abnégation de sa part à s'en souvenir. Il fit plus, et s'il ne se jeta pas, comme La Harpe et comme Chamfort, à corps perdu dans la révolution, il ne se dissimula pas dans la retraite, comme Marmontel et comme Morellet. Il combattit. La Bastille n'était pas prise encore qu'il faisait paraître les premiers numéros du *Journal politique national;* et quand son journal eut cessé de vivre, il fut au premier rang des rédacteurs des *Actes des apôtres*. — Mais, dire là-dessus qu'il entra dans ses résolutions autant de calcul que d'entraînement, ou de réflexion que d'instinct, ce n'est pas rabattre, j'imagine, de ce qu'elles eurent d'ailleurs de généreux, ou même de presque chevaleresque, c'est seulement montrer qu'un homme aussi compliqué que Rivarol n'obéit pas à des motifs simples. Ce qui semble bien prouver que nous ne nous trompons pas sur les causes multiples de son choix, c'est, au milieu des polémiques ardentes et furieuses de

cette époque de trouble et de fièvre, l'admirable possession de soi-même dont le *Journal politique national* porte témoignage à chaque page. Rivarol, assurément, ne ménage pas ses adversaires, mais il n'est jamais passionné dans l'injure, et l'on a vu rarement la haine plus maîtresse de ses vengeances. A peine le dirait-on contemporain des événemens qu'il raconte. Son journal, encore aujourd'hui, se lit comme une histoire. Les accidens y sont vus et jugés de haut, avec le calme d'un observateur impartial. Évidemment il croit encore, à cette date, que « les bêtises du conseil, » et les « sottises de la cour, » sont pour autant, sinon peut-être plus, dans la révolution, que le « fanatisme de l'assemblée » et les « passions du peuple. » Il continue donc aussi de croire qu'il ne dépendrait que d'une « tête vraiment politique » de réparer les « bêtises » des uns, de brider les « passions » des autres, et il n'est pas très éloigné de penser intérieurement que cette tête politique est la sienne.

La naïveté de son petit machiavélisme éclate en plein dans les *Mémoires* qu'il remit, au cours de l'année de 1791, à M. de la Porte, intendant de la liste civile. On était à la veille de l'aventure de Varennes. M. de Lescure les analyse longuement et n'a pas de peine à montrer a puérilité des moyens que Rivarol y propose pour le salut de la monarchie. Peut-être seulement, tout en le disant, n'a-t-il pas assez fortement marqué ce qui se mêle là de fatuité politique et de corruption morale aux théories les plus paradoxales et les plus inconsistantes. C'est un léger défaut de ce livre consciencieux que le blâme, presque toujours et presque partout nettement indiqué, s'y perde, en quelque sorte, et s'y noie sous l'amoncellement des éloges. M. de Lescure a du moins souligné les traits de prétention qui échappent à Rivarol, et qui nous le montrent ayant tout prévu, et tout pu prévenir, si l'on l'en avait écouté. « L'effroi de la banqueroute ayant nécessité un remède aussi violent que les états-généraux, comment le roi ne s'aperçut-il pas d'abord que M. Necker le trompait? *Je communiquai cette observation à M. le comte d'Artois, qui promit d'en faire part à Sa Majesté...* Vers les premiers jours de juillet, *je proposai au maréchal de Broglie et à M. de Breteuil un parti décisif...* Le duc d'Orléans, *à qui je fis craindre cette démarche, en fut tellement effrayé que je vis le moment où ce prince allait se jeter aux pieds du roi...* Enfin *j'ai dit à M. de Lessart qu'il me semblait urgent que Sa Majesté fît au peuple le sacrifice de tout ce qu'on appelle aristocrates.* » On le voit, si le comte d'Artois, si le maréchal de Broglie, si M. de Breteuil, si M. de Lessart eussent profité des avis de Rivarol, il ne doute pas qu'il les eût sauvés, et la monarchie avec eux. Toutefois, il n'est pas question de récriminer, mais d'agir; il donnera donc encore une fois son avis. Si tous les partis que l'on a pris jusqu'ici ont été mauvais, c'est qu'on

ne touchait pas à la racine du mal. » Il y va toucher. « L'assemblée a paru faire exécuter toutes ses volontés au roi, mais au fond elle exécutait elle-même toutes les volontés d'une puissante cabale qui soulève et calme le peuple à son gré. » C'est la cabale d'Orléans. « Perdre le duc d'Orléans, c'est donc d'abord à quoi il faut viser. » Il en a des moyens « compliqués, mais sûrs, » qu'il se réserve d'expliquer de vive voix. Le principal de ceux qu'il veut bien exposer par écrit consiste à « travailler sur le menu peuple, » et conquérir « la canaille ; » car c'est toujours « avec la boue » que l'on fonde et que l'on consolide les empires. Pour cela, le roi se donnera la tâche de « mettre dans le plus grand jour » les fautes que l'assemblée nationale a commises. Il pourra même la pousser à en commettre de nouvelles et de plus grandes. « Comme un musicien habile, il touchera l'instrument qui lui est confié et, à force d'en tirer de faux accords, ayant bien prouvé qu'il est mauvais, il en dégoûtera la France. » On organisera d'autre part un club des ouvriers, « une grande machine, » qui ne tardera pas à servir « pour produire les effets les plus importans. » Enfin, un conseil secret, sans responsabilité, préparera, de concert avec le roi, le travail des ministres, leur dictera les discours qu'ils iront prononcer à la tribune de l'assemblée nationale, et ainsi, sur les ruines de l'antique monarchie, on en élèvera promptement une nouvelle, appuyée, comme toutes les monarchies durables, sur « la partie forte » de son temps, qui est décidément le peuple. C'est ce qu'il appelle un « plan dont les idées s'enchaînent de loin, et tiennent également aux causes et aux effets de la révolution. » Convenons qu'il est difficile d'être plus fat. En réalité, Rivarol n'entend rien encore, avec toute son intelligence et tout son esprit, à cette révolution qu'il voit se dérouler sous ses yeux. C'est seulement quand il en aura vu de loin les dernières conséquences, qu'il comprendra ce qu'il y a d'irrésistible dans ces forces populaires, qui agissent à la façon des forces de la nature, et ce qu'il y a surtout en elles d'ingouvernable à ce qu'il appelle les « têtes pensantes » et les « têtes politiques. »

C'est encore parce qu'il n'entend rien à la révolution que, dans sa campagne du *Journal politique national*, on peut dire qu'il n'a pas compris que le règne de l'épigramme était désormais passé. « La plus grande sottise de ces donneurs de ridicules, avait dit Duclos, et très bien dit, est de s'imaginer que leur empire est universel. S'ils savaient combien il est borné, la honte les y ferait renoncer. Le peuple n'en connaît pas le nom, et c'est tout ce que la bourgeoisie en sait. » Nous pouvons ajouter que le ridicule cesse où de grands intérêts commencent. Aux résolutions où se jouent la fortune et l'existence d'un peuple on ne regarde pas la forme. Reprocher à Mirabeau la laideur de sa figure, c'est bien de cela qu'il s'agissait après le 14 juillet! Relever l'incorrection du style de Sieyès, il prenait bien son temps, alors que

chacune des motions de l'abbé renversait une pierre de l'ancien édifice. Comme si ce qui égratigne l'épiderme de l'homme du monde entamait seulement le cuir épais de l'homme politique! Sans doute l'épigramme peut bien provoquer à la vengeance, — et encore quand il a plus de vanité que d'ambition, — celui que l'on essaie d'y tourner en ridicule, elle ne l'arrête pas, ni même ne l'interrompt dans sa course, ni surtout ne l'empêche d'aller à son but. Rivarol se trompait de date et de monde. Il ne se rendait pas assez compte comme l'opinion de tout un peuple est indifférente à ce que l'on appelle dans un salon les ridicules de ceux qui la gouvernent, c'est-à-dire qui l'ont su capter. Aussi, quand il commença de s'en douter et de voir que son *Almanach des petits grands hommes de la révolution* suscitait contre lui de nouvelles haines sans servir les intérêts d'aucune cause, tomba-t-il de l'épigramme dans l'injure, de l'injure dans la calomnie, de la calomnie dans l'obscénité. Ce sont les *Actes des apôtres*. Les coups portèrent à cette fois. Ou plutôt sont-ce bien les coups qui portèrent? et la populace triomphante ne s'irrita-t-elle pas bien plus de cette opposition persistante que de la manière même dont elle était conduite? C'est un détail qui n'importe guère. Toujours est-il qu'au mois de juin 1792, Rivarol était obligé d'émigrer. Il n'était que temps pour lui de fuir s'il voulait éviter le sort tragique des Champcenetz et des Suleau.

« Bruxelles était alors le quartier-général de la haute émigration. Les femmes les plus élégantes de Paris et les hommes les plus à la mode y attendaient dans les plaisirs le moment de la victoire. » Ce fut donc à Bruxelles que Rivarol se rendit d'abord. Il y allait passer près de deux ans, — continuant ce train de vie mondaine que la révolution avait à peine un moment interrompu, causeur toujours brillant et toujours applaudi, choyé des uns pour son esprit, redouté des autres pour son impertinence, entretenant avec art des relations utiles, hébergé par le prince de Ligne, défrayé par le banquier Pereira, de temps en temps lançant une brochure pour soutenir sa réputation, un *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*, ou un petit écrit sur *la Vie politique, la fuite et la capture de M. de La Fayette*, se laissant dire par d'aimables femmes que ses plaisanteries sur les plus graves sujets « sont plus fines que le comique, plus gaies que le bouffon, plus drôles que le burlesque, » et mêlé, s'il faut tout dire, à des intrigues souvent malpropres, comme quand il se charge de faire travailler sa propre sœur, la baronne d'Angel ou de Saint-Angel, à la corruption de Dumouriez, dont elle est la maîtresse. Mais cette existence heureuse ne devait pas durer. A mesure que le temps s'écoulait, « la haute émigration » perdait ce vain espoir, dont elle s'était bercée, de rentrer triomphalement à Paris. Les économies qu'il paraît que Rivarol avait faites sur la vente et la réimpression de son *Journal politique national*, et qu'il avait dépen-

sées sans compter, tiraient à leur fin. Les armées françaises allaient envahir la Belgique et bientôt la Hollande. Il fallut se chercher un nouveau séjour d'exil. Londres, que Rivarol avait choisi d'abord, et où l'on raconte que Burke et même Pitt l'accueillirent d'hyperboliques éloges, ne le retint pas longtemps. Il s'empressa de fuir un pays « où il y avait plus d'apothicaires que de boulangers et où l'on ne trouvait de fruits mûrs que les pommes cuites, » et vint se fixer à Hambourg, au commencement de l'année 1795. Il y devait trouver le repos et, sinon la fortune, du moins, — dans cette ville où une comtesse de Tessé exploitait une « vacherie » et un marquis de Romance un fonds de « vins et comestibles, » — une assez large aisance. C'est son avant-dernière incarnation.

Un libraire entreprenant, Fauche (de Hambourg), le frère du fameux Fauche-Borel, y fut sa providence. A travers tout, et malgré le décousu de son existence, Rivarol était demeuré fidèle aux études qui, jadis, avaient fait sa première réputation d'écrivain. Obligé de travailler pour vivre, il y revint donc comme au labeur pour lequel il était le mieux préparé, et fit affaire avec Fauche pour un *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, dont, à la vérité, il n'a jamais paru que le *Prospectus* et le *Discours préliminaire*. Mais le *Prospectus* (1), sur lequel M. de Lescure nous donne d'amusans détails, fait le plus grand honneur à l'esprit de combinaison mercantile du libraire, et le *Discours préliminaire* est une œuvre sur laquelle nous pouvons juger de Rivarol. C'est le morceau le plus considérable qu'il ait écrit, et il avait alors probablement passé la quarantaine.

On y remarque les mêmes qualités que dans le *Discours sur l'universalité de la langue française*, mais embrumées en quelque sorte par les brouillards du Nord. J'y ai notamment relevé d'étranges façons de parler qui semblent, en 1797, dater déjà d'un autre siècle, d'un autre temps, d'un autre monde. Ceux qui sont constamment, comme Rivarol, à la recherche de la nouveauté dans l'expression, ont parfois de ces mauvaises fortunes. Ils tombent dans le précieux et dans le phébus. Lisez plutôt cette phrase. « Quoique tout soit mesure, calcul et froide géométrie dans l'univers, son auteur a pourtant su donner un air de poésie à la nature... Les expériences sur la génération ne feront point oublier l'Amour et sa mère, et la sève assujettie aux lois des fluides, mais filtrée sous les doigts des Dryades, et s'épanouissant en boutons et en fleurs ira toujours décorer l'empire de Flore et de Zéphyre. » C'était bien la peine d'avoir débuté jadis par se moquer du poème de Delille. Il est vrai que je n'ai pas pris la métaphore tout à fait au

(1) Il y en a un autre, qui est de Rivarol, et qui figure en tête du *Discours préliminaire*. Il ne donne pas une bien favorable idée de ce qu'eût été le *Dictionnaire*.

hasard. C'est qu'elle trahit une des préoccupations de Rivarol en même temps qu'une heureuse tendance de l'ouvrage. S'il y avait des « commencemens » d'un philologue dans le premier *Discours*, il y a dans le second des « commencemens » d'un linguiste. Rivarol y est tout près de cette conception que la philosophie du langage est une histoire naturelle, et que les langues particulières, comme on l'a dit depuis, sont autant d'organismes. Il n'en a pas l'idée très nette, sans doute, et il ne pouvait pas l'avoir, mais il en a le sentiment confus. C'est quelque chose. Dirai-je que je crois voir encore, dans *le Discours préliminaire*, quelques germes de ce qui deviendra plus tard la philosophie de la nature? Certaines pensées de Rivarol ont du moins déjà fortement couleur de mysticisme naturaliste. Celle-ci, par exemple : « Il est une foule de philosophes, gens de peu de nom dans ces matières, esprits aventureux qui traitent la nature non avec cette ardeur mêlée de respect qui distingue le véritable amant digne de ses faveurs, mais en hommes indiscrets, qui ne cherchent que la nouveauté, la vogue et le bruit, et déshonorent trop souvent l'objet de leurs hommages. » Et encore celle-ci : « L'homme voit maintenant que tout est accord et alliance, que tout est attraction et mariage dans les différens règnes, au dedans et au dehors, et que la nature, formant et bénissant sans cesse de nouveaux hymens, n'est en effet qu'un grand et perpétuel sacerdoce. » Tout cela, j'en conviens, est bien prétentieusement dit, et le temps a passé sur toute cette phraséologie, mais ce sont les pressentimens de Rivarol qu'il s'agissait seulement d'indiquer.

Au surplus, ce n'est pas cette étude du langage qui est le morceau capital du *Discours préliminaire;* ce sont les cinquante ou soixante pages qui se détachent de la seconde partie de cette longue préface, et qui sont le réquisitoire le plus vigoureux peut-être que l'on ait dressé contre la philosophie du XVIII^e siècle. Il faut en citer une :

« Les anciens philosophes cherchaient le souverain bien, les nouveaux n'ont cherché que le souverain pouvoir. Aussi le monde s'est-il d'abord accommodé de cette philosophie qui s'accommodait de toutes les passions. Elle avait un air d'audace et de hauteur qui charma la jeunesse et dompta l'âge mûr, une promptitude et une simplicité qui enlevèrent tous les suffrages et renversèrent toutes les résistances; et, comme ces philosophes semblaient avoir le privilège de la liberté et des lumières, qu'ils honoraient ou flétrissaient à leur choix, inscrivaient ou rayaient dans leur liste les grands hommes de tous les siècles, selon qu'ils les trouvaient favorables ou contraires à leur plan, ils captèrent, engagèrent et comprimèrent si bien l'amour-propre du public, des administrateurs, des courtisans et des rois qu'il fallut se ranger sous leur enseigne pour faire cause commune avec la raison. On se ligua donc avec eux contre le joug de la religion, contre les délicatesses de la

morale, contre les lenteurs de la politique et les timidités de l'expérience, en un mot contre l'ancien monde; et la philosophie ne fut plus distinguée de la mode. »

Joseph de Maistre aurait presque pu signer ces lignes. Si peut-être l'éloquence en est moins âpre que la sienne, elles ont d'ailleurs cet avantage d'être plus voisines qu'il ne l'est ordinairement de l'exacte vérité de l'histoire. Il n'y a pas un mot là qui ne porte.

Il faut ajouter enfin que, comme tous les écrits de Rivarol, ce *Discours* est semé d'observations morales où l'expérience du monde et de la vie se traduit en courtes formules presque toujours singulièrement heureuses. C'est ici que Rivarol a excellé plus d'une fois. Impuissant à lier ses idées, il est maître, pour me servir d'une expression de lui devenue proverbiale, dans l'art « de faire un sort à chacun de ses mots, » sauf à en oublier la fortune de l'ouvrage entier. — « On juge des malheurs comme des vices, dont on rougit d'autant moins qu'on les partage avec plus de monde. — Si l'amour naquit entre deux êtres qui se demandaient le même plaisir, la haine est née entre deux êtres qui se disputaient le même objet. — Dans les temps de troubles et dans les états électifs, les ambitieux sont les fanatiques de la liberté; dans les temps calmes et dans les états héréditaires, ils sont des modèles de bassesse. — La pauvreté fait gémir l'homme, et l'homme bâille dans l'opulence. Quand la fortune nous exempte du travail, la nature nous accable du temps. — Il y a une envie naturelle aux hommes qui leur fait porter plus impatiemment les plaisirs d'autrui que leurs propres peines. — L'indulgence pour ceux que l'on connaît est bien plus rare que la pitié pour ceux que l'on ne connaît pas. — Les empires les plus civilisés sont toujours aussi près de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les nations, comme les métaux, n'ont de brillant que les surfaces. » Ses deux *Discours*, son *Journal politique* lui-même, et jusqu'à son *Petit Almanach des grands hommes*, abondent en traits de cette sorte, et quelquefois on devrait dire : de cette force. Comment donc n'est-il pas classé parmi nos moralistes? Deux raisons suffisent à l'expliquer. La première, c'est qu'il faut que nous allions chercher ces traits parmi la confusion de ses idées et que nous les sauvions en quelque manière du naufrage de ses ambitions, qui visaient plus haut qu'à cette gloire. Ce n'est pas ainsi qu'ont fait La Rochefoucauld et La Bruyère, ni même Duclos ou Chamfort. Ils se sont mieux connus. La seconde, c'est que son champ d'observation, en dépit de l'apparence, est plus étroit, plus limité que celui de ses prédécesseurs. Il a vu certainement moins de choses que La Bruyère; il a été mêlé à moins de mondes que Duclos. A Bruxelles comme à Paris, et à Hambourg comme à Londres, il n'a vu que ce qu'il aimait à voir, et n'a guère étendu son regard au-delà de l'horizon des salons. Il a donc moralisé sur les

hommes plutôt que sur l'homme, sur les mœurs de son temps plutôt que sur les passions éternelles, sur la société plutôt enfin que sur la nature. Ses observations sur la théorie du style vont plus au fond de leur sujet. Là encore il est maître. Si vous joignez ces deux mérites ensemble, et que vous y mettiez par surcroît celui du causeur, vous avez Rivarol tout entier.

C'est pourquoi je ne puis ni croire avec M. de Lescure que la révolution seule et les exigences de la vie politique l'aient empêché « d'atteindre le premier rang, » ni même penser avec Sainte-Beuve qu'une mort prématurée l'ait comme surpris à la veille de « donner sa mesure. » Sa mesure, il l'a donnée tout entière, et pour atteindre le premier rang, trop de qualités lui manquaient. Trop paresseux et trop absorbé par le monde, il n'eût jamais plus retrouvé l'heureuse inspiration qui lui avait dicté le *Discours sur l'universalité de la langue française;* trop sceptique et trop maître de lui-même, il était incapable d'éprouver deux fois l'indignation sincère d'où jaillirent les meilleures pages de son *Discours préliminaire*. Quand il mourut, le 11 avril 1801, à Berlin, son rôle était bien terminé. Il était trop un homme du XVIIIe siècle finissant pour devenir à près de cinquante ans un homme du XIXe. Puisque, pendant près de vingt-cinq ans, il avait « perpétuellement manqué les occasions, selon le mot de M. de Lescure, de devenir un grand homme, » on ne voit pas bien quelle revanche lui eussent offerte les temps nouveaux qui se levaient.

Nous ne quitterons pas M. de Lescure sans avertir le lecteur, — qui s'en doute bien, — que nous n'avons pu donner en quelques pages qu'une bien maigre idée de tout ce que contient ce livre. Ce qu'il importe surtout que l'on sache, c'est que nous avons dû négliger de faire mention seulement de tout ce qui n'intéressait pas directement Rivarol. Cela ne veut pas dire au moins que, dans cette limite même, nous ayons tout indiqué, loin de là! mais cela veut dire que, sur les dernières années de l'ancien régime, sur la révolution, sur l'émigration, on trouvera dans le livre de M. de Lescure les plus curieux documens. Peu d'hommes aujourd'hui connaissent le XVIIIe siècle et la révolution aussi profondément, ou plutôt aussi intimement que M. de Lescure. Peu d'hommes en parlent donc avec plus de plaisir, et d'une manière plus instructive, avec plus d'abondance, et d'une manière plus agréable. N'y a-t-il pas excès parfois? plus de détails que l'on n'en demanderait? et plus de mots aussi qu'il ne faudrait? C'est une question que nous laissons à résoudre à M. de Lescure.

F. Brunetière.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

A entendre certains politiques du jour, M. le président du conseil tout le premier dans ses déclarations prétentieuses, M. le ministre de l'intérieur dans ses amplifications de voyage, on dirait que, s'il y a des embarras dans nos affaires, si tout va au hasard ou à la diable, c'est la faute de ce qui reste d'opposition dans les assemblées ou dans le pays. Il paraîtrait, M. le ministre de l'intérieur nous l'assure, que tout le mal viendrait de cet unique fait qu'il y a encore des minorités qui résistent, qui s'obstinent à défendre leur cause, qui refusent de rendre les armes devant le principe républicain.

Que les oppositions, aux prochains scrutins, soient chassées de leurs derniers retranchemens, que le département de la Charente, selon le mot de M. Waldeck-Rousseau à Angoulême, donne la main à la Bretagne pour former, avec les départemens de l'Est et du Midi, un seul faisceau républicain, que la majorité n'ait point sans cesse à compter avec des résistances qui la gênent ou l'irritent, tout ira pour le mieux dans la plus commode des républiques! Il n'y aura plus aucune difficulté, rien ne s'opposera plus à notre tranquillité, à notre prospérité! Le raisonnement est étrange et n'a malheureusement rien de nouveau. Un prédécesseur de M. Waldeck-Rousseau au ministère de l'intérieur, M. de Persigny, en son temps, parlait exactement de même au nom de l'empire. Lui aussi, il ne demandait rien de plus que de « compléter la victoire » pour le régime qu'il servait, d'en finir « avec les dissensions politiques » entretenues par des adversaires mal inspirés, par les anciens partis. Et quand M. le ministre de l'intérieur d'aujourd'hui, plus heureux que M. de Persigny, verrait son rêve se réaliser, quand il n'y aurait plus dans les chambres de la république une ombre d'opposition, pas même les « cinq » de l'empire, en

serait-on plus avancé ? Est-ce que ce sont les minorités qui ont gouverné la France depuis quelques années, qui, de faute en faute, ont conduit les affaires du pays à cette extrémité où tout est embarras et péril ? Est-ce l'opposition qui a mis le désordre dans les finances, le déficit dans le budget, la confusion dans toutes les entreprises d'utilité nationale ? Est-ce l'opposition qui a troublé les consciences ou qui, sous prétexte de réforme, travaille en ce moment même avec une si édifiante persévérance à tout désorganiser, et la magistrature et l'armée ? Est-ce l'opposition enfin qui, depuis quelques années, a exposé le crédit extérieur et la dignité de la France par une politique décousue, qui nous a attiré le mécompte de l'Égypte, qui nous vaut aujourd'hui même cette cruelle surprise du Tonkin ? — Vous voulez supprimer les oppositions qui vous gênent, vous ne supportez pas même les dissidences : commencez donc par éviter de leur donner raison par tout un ensemble d'actes qui sont votre œuvre, qui chaque jour mettent manifestement en danger les intérêts moraux et matériels de la France ; commencez par offrir au pays une politique moins troublée, mieux inspirée, et surtout par épargner au sentiment national l'humiliation des affaires mal conduites, l'amertume des incidens pénibles comme celui qui vient de se passer aux extrémités du monde, qui a coûté la vie à de vaillans soldats.

Ce n'est point, en effet, sans un frémissement douloureux qu'ont été reçues, il n'y a que peu de jours, ces tristes nouvelles du Tonkin bien faites pour émouvoir l'opinion. Elles sont tombées brusquement parmi nous, ces malheureuses nouvelles, au moment même où le sénat en était encore à discuter, après la chambre des députés, les crédits demandés par le gouvernement pour une expédition dans ces régions lointaines. On a appris tout à coup que, sur les bords du fleuve Rouge, à Hanoï, une poignée d'hommes conduits par des chefs intrépides s'étaient trouvés engagés dans une affaire avec des pirates de ces contrées, des soldats annamites, peut-être des Chinois, — que dans cette rencontre ou dans une embuscade à la suite de l'action, il y avait eu plus de vingt-cinq morts, plus de cinquante blessés. Quelques-uns de nos officiers sont tombés victimes de leur dévouement, comme ils tombent toujours, à la tête de leurs hommes, et, parmi eux, le capitaine de vaisseau Henri Rivière.

Voilà déjà bien des victimes héroïques frappées au Tonkin depuis le jeune lieutenant Francis Garnier, le vaillant explorateur qui est mort en ouvrant la voie à notre influence, à nos armes. Il n'y a que peu de temps, un lieutenant-colonel d'infanterie de marine était aussi frappé dans une action énergique. Aujourd'hui ce sont d'autres officiers qui ont succombé dans la dernière affaire, et de ces héros morts au loin pour la France, le plus brillant, le plus connu est certes ce capitaine

Henri Rivière, qui alliait si bien le talent de l'écrivain, du romancier, à l'énergie du soldat, qui laisse parmi nous les souvenirs d'un collaborateur et d'un ami. C'était un homme d'une vive et aimable originalité, qui avait autant d'esprit que de courage, autant de bonne humeur que de résolution et de calme dans le danger. Il se partageait sans effort entre ses devoirs de marin et ses succès d'écrivain, entre les courses à travers les mers et les plaisirs de la vie de Paris, — toujours heureux de venir se retremper dans ce monde parisien qu'il aimait, toujours prêt à repartir au premier ordre. Il avait eu, il y a quelques années déjà, une mission difficile à la Nouvelle-Calédonie; il l'avait remplie avec une libre et ferme rondeur. Depuis quelque temps il avait été envoyé en sentinelle dans ce poste avancé d'Hanoï, et, quoique atteint, dans ces derniers mois, d'un mal qui l'éprouvait cruellement, qui n'altérait pas la sérénité de son esprit, mais qui pouvait diminuer ses forces, il a fait son devoir jusqu'au bout. Il n'était pas homme à se laisser insulter dans ce réduit d'une citadelle lointaine où il tenait de sa main vaillante la bannière de la France. S'il est sorti il y a quelques jours de ses retranchemens pour marcher sur les bandes qui le pressaient, c'est qu'il l'a certainement cru nécessaire pour sauvegarder la sûreté du poste qui lui avait été confié, pour laisser à la mère patrie le temps de le secourir. Il est mort simplement, noblement au milieu de ses hommes obligés de se replier, dans cette échauffourée héroïque dont le retentissement a été aussi soudain que profond en France. S'il y avait eu jusque-là des dissentimens sur l'opportunité de l'expédition du Tonkin, il ne pouvait plus y en avoir après la malheureuse affaire d'Hanoï, et l'opinion elle-même, quoique peu portée aux entreprises lointaines, s'est sentie vivement émue. Le sang de nos soldats avait coulé, le drapeau était engagé! Aussi, le vote du sénat et de la chambre des députés a-t-il été unanime, attestant heureusement qu'il y a encore des circonstances où cette opposition que M. le ministre de l'intérieur veut supprimer ne refuse pas au gouvernement de la république les moyens de sauvegarder la dignité et les intérêts de la France. Soit! tel qu'il est cependant, cet épisode d'Hanoï a sa moralité, et il ne faut pas oublier que si ces braves gens, leur commandant en tête, sont morts là-bas obscurément, ils ont été peut-être après tout les victimes d'une politique qui n'a su ni se décider ni agir à propos.

Il faut se garder des récriminations vaines sans doute. Il n'est pas moins certain que si, depuis quelque temps particulièrement, notre situation au Tonkin est devenue, selon le mot de M. le ministre des affaires étrangères, « précaire, embarrassée, sinon menacée, » c'est la faute de quelqu'un, de ceux qui auraient dû y veiller de plus près, — non apparemment de ceux qui meurent héroïquement au poste où ils ont été placés. Depuis six mois au moins, Henri Rivière malade, mais

toujours vigilant, ne cessait de signaler la gravité des choses, la nécessité d'une action sérieuse. Il réclamait sans succès une décision toujours ajournée. On n'a pas oublié que, dans le courant du dernier hiver, M. l'amiral Jauréguiberry, alors ministre de la marine, était sur le point de donner sa démission parce qu'il ne trouvait pas dans le conseil, peut-être même auprès de M. le président de la république, l'appui dont il avait besoin justement pour régler cette affaire du Tonkin. On hésitait, on temporisait, vraisemblablement par des raisons parlementaires, sans prendre garde que, pendant ce temps, tout s'aggravait aux frontières de la Chine, que nos forces visiblement insuffisantes pouvaient être exposées, — et, en réalité, cet épisode d'Hanoï, qui est venu réveiller l'opinion, n'est que la triste conséquence de ces longues tergiversations. Eh bien! maintenant, qu'on ait du moins une idée, une volonté. Jusqu'à ces derniers temps, on pouvait délibérer encore; aujourd'hui, les événemens ont décidé. L'action est, à proprement parler, engagée, et dans cette situation jusqu'à un certain point nouvelle, c'est assurément plus que jamais une nécessité de savoir ce qu'on veut, ce qu'on va faire au Tonkin. Il faut se rendre compte de tous les élémens d'une question si complexe qui touche à nos rapports avec le royaume d'Annam, devenu aujourd'hui à peu près un ennemi, avec l'empire de Chine, qui peut l'être demain, avec les puissances européennes qui ont des intérêts dans l'extrême Orient. Il faut aussi savoir proportionner les moyens qu'on va employer à l'importance de l'entreprise qu'on se propose. La plus dangereuse des illusions serait évidemment de s'engager avec des moyens insuffisans ou toujours marchandés, avec une politique irrésolue ou avec l'arrière-pensée de s'arrêter à mi-chemin, dans une affaire où le succès ne peut être conquis que par un prudent et ferme esprit de suite. Tout peut dépendre aussi sans aucun doute des agens que le gouvernement chargera de l'œuvre qu'il entreprend, et ce serait en vérité céder à d'étranges préoccupations que de choisir le moment où nos soldats peuvent avoir à combattre, où tout peut être décidé par l'autorité des armes, pour créer une sorte d'anarchie ou de conflit organisé par la confusion d'un chef militaire chargé des opérations et d'un gouverneur civil aux prérogatives mal limitées. Cette idée d'un gouverneur civil pour le Tonkin s'est naturellement produite dans la chambre des députés; elle a été éliminée par le sénat, et, en définitive, elle n'est pas dans la loi des crédits. Elle subsiste toujours cependant comme la marque indélébile de cet esprit républicain qui n'est autre chose que l'esprit de parti. Qu'on respecte du moins une fois ces questions où les plus graves intérêts nationaux sont en jeu. Qu'on ne les subordonne pas à des préjugés et à des calculs qui pourraient les compromettre!

L'esprit de parti, c'est déjà bien assez, c'est encore beaucoup trop

qu'il règne dans la politique intérieure, dans les conseils du gouvernement comme dans le parlement, qu'il se manifeste sous toutes les formes, qu'il aille jusqu'à rabaisser à son usage les idées les plus élevées, jusqu'à changer le sens des mots pour déguiser ses œuvres. A y regarder de près, en effet, il s'accomplit depuis quelque temps dans la langue politique une révolution si étrange, qu'on finira bientôt par ne plus s'y reconnaître ; on ne s'entendra plus! Autrefois, ce mot de libéralisme, si souvent employé dans les débats de la tribune et de la presse, avait une signification généreuse. Il s'appliquait à toute revendication d'une garantie nouvelle, d'un droit, d'une liberté. Aujourd'hui les habiles ont appelé cela une « guitare. » Pour certains républicains, le libéralisme s'accommode fort bien de la violation de toutes les libertés, de toutes les garanties. Pourvu qu'on désarme des adversaires ou qu'on serve le parti, on ne craint nullement de recourir aux procédés discrétionnaires de tous les régimes du passé, ou d'introduire l'arbitraire dans les lois nouvelles. Il y a eu un temps où ce mot de réforme exprimait toujours l'idée d'une large et sérieuse amélioration, d'un progrès dans les institutions, dans l'organisation politique, sociale ou administrative. A l'heure qu'il est, il s'agit avant tout de satisfaire des intérêts ou des passions de parti. On vient de le voir une fois de plus par cette loi, qu'un euphémisme complaisant appelle encore une loi de réforme judiciaire et qui, en ce moment même, est vivement discutée au Palais-Bourbon. Elle avait sombré l'an passé, cette loi, dans toute sorte d'incohérences où l'on avait fini par se perdre ; elle a reparu récemment sous une forme nouvelle avec la complicité du ministère. C'est tout simplement le plus vulgaire expédient de parti décoré du titre de réforme.

Assurément, — c'est une pensée qui n'est pas nouvelle, qui n'est pas non plus le monopole d'un parti, — si l'on voulait réaliser dans l'administration de la justice des améliorations sérieuses, réellement profitables pour le pays, rien ne serait plus légitime. On aurait pu, en maintenant l'indépendance de la magistrature, qui est la garantie des justiciables, en la fortifiant même par des conditions nouvelles de capacité, chercher les moyens de simplifier la procédure, de diminuer les frais de justice, de ramener le nombre, l'organisation des cours et des tribunaux aux nécessités d'une situation qui s'est modifiée avec le temps. C'était possible, c'est toujours désirable. Malheureusement l'œuvre ne laisse pas d'être difficile, et M. le garde des sceaux, qui, dans un élan de zèle, avait commencé par présenter trois projets, l'un sur la réforme du personnel judiciaire, l'autre sur la création d'assises correctionnelles, le troisième sur l'extension de la compétence des justices de paix, M. le garde des sceaux lui-même a fini par trouver que ce serait trop compliqué. Il en est bientôt venu à se mettre d'accord avec une commission de la chambre pour arriver, — à quoi? C'est bien

simple. On s'est borné au seul projet qui réponde à la passion de parti, à celui qui décrète l'épuration à outrance, la révolution du personnel par la suspension de l'inamovibilité. Il s'agit d'abord de conférer à M. le garde des sceaux, qui ne refuse pas cette brutale mission, une dictature de trois mois pour opérer en grand sur le corps judiciaire français avec la collaboration des députés mécontens des magistrats de leur arrondissement. Et qu'on ne croie pas que ce soit là une intention malignement prêtée à des hommes qui ne savent pas ce qu'ils font. Ils savent très bien, au contraire, ce qu'ils veulent faire. M. Ribot, qui a combattu avec une vive et saisissante éloquence toutes ces fantaisies, cette destruction systématique de la magistrature française, M. Ribot s'est plu à arracher leur secret à ces grands réformateurs. — « Ce que vous demandez, leur a-t-il dit à plusieurs reprises, c'est le droit, pendant trois mois, de frapper tous les magistrats sans distinction;.. le droit de destituer, si cela vous convient, tous les magistrats de France;.. c'est la magistrature tout entière livrée pendant trois mois au bon plaisir de M. le garde des sceaux ou de ses subordonnés... » Et de toutes parts on lui a répondu : « Oui! oui! certainement! » C'est avec une sorte de cynique candeur que se sont échappées ces interruptions d'autant plus significatives qu'elles sont anonymes. Et voilà ce qu'on appelle à l'heure présente une réforme judiciaire!

Ainsi, trois mois de dictature ou d'arbitraire administratif pour la grande revision des titres républicains des juges de France, c'est le premier mot de la loi. Et après, quand cette œuvre préliminaire sera accomplie, qu'en sera-t-il? Ce sera vraiment encore l'arbitraire de parti suspendu sur l'inamovibilité dérisoire des nouveaux magistrats institués. Jusqu'ici, en effet, la cour de cassation avait seule le droit de prononcer, dans sa haute et impartiale indépendance, sur les magistrats en faute, et elle a plus d'une fois rempli ce devoir sans faiblesse, sans complaisance. Maintenant ce ne serait plus ainsi. Il y aurait un conseil supérieur composé de quinze membres, toujours choisis, il est vrai, dans la cour de cassation, mais élus en partie par la cour elle-même, en partie par la chambre des députés et par le sénat,— c'est-à-dire que la cour de cassation deviendrait un instrument des majorités, que la politique se trouverait introduite dans le tribunal chargé de juger les magistrats. A défaut de l'impartialité indépendante de la juridiction disciplinaire, y aurait-il au moins une certaine garantie résultant d'une définition précise des faits pour lesquels les magistrats pourraient être jugés? Pas davantage. Aujourd'hui, comme par le passé, les magistrats continueraient sans doute à être poursuivis disciplinairement pour les fautes professionnelles; mais, à côté, il y a un petit article réservant les fautes innomées, laissant au garde

des sceaux le droit de révocation sur un avis « non motivé » du conseil supérieur. De telle façon que l'arbitraire est partout, — avoué sans détour dans la dictature de trois mois donnée au gouvernement, à peine déguisé dans la constitution du tribunal disciplinaire aussi bien que dans l'appréciation des fautes réservées. Et l'on ne s'aperçoit pas que le dernier mot de ce système qui, à défaut d'autre mérite, a certainement celui de l'originalité, est la déconsidération de la justice, la ruine de la magistrature, l'abaissement de la cour de cassation elle-même, transformée en instrument politique. C'est là ce qu'ont démontré avec une pressante et décisive énergie de parole, et un ancien ministre, M. Goblet, et M. Ribot, dont les discours n'ont été, après tout, que la traduction de ce mot de Montesquieu, disant que « la pire des tyrannies est celle qui se cache sous un semblant de légalité et sous une couleur de justice. »

Voilà où conduit l'esprit de parti, s'abattant en quelque sorte sur un pays, se servant et abusant de tout dans un intérêt de domination. En vérité, les républicains d'aujourd'hui, depuis qu'ils sont au pouvoir, ont déjà eu le temps de donner de singuliers exemples et de créer d'étranges précédens. Ils n'ont pas tout inventé, nous en convenons. Ils ont pris sans façon et ils prennent chaque jour à d'autres régimes tout ce qu'ils ont pu découvrir de procédés discrétionnaires, mais ils ont sûrement ajouté aux vieux trésors de l'arbitraire. Ils ont raffiné la tradition, ils ont imaginé des perfectionnemens, sans se demander si, un jour ou l'autre, ces armes qu'ils remettaient à neuf ou qu'ils forgeaient ne pourraient pas être tournées contre eux. Car enfin nous sommes tous mortels, — ou presque tous, — comme disait autrefois un prédicateur de cour. La république est apparemment mortelle, elle aussi, comme les autres, comme les rois. Les républicains ne remarquent pas que le jour où ils perdraient le pouvoir, ils laisseraient à ceux qui seraient tentés de s'en servir une riche collection d'expédiens et de procédés, depuis les invalidations en masse par un coup de majorité jusqu'à l'asservissement des juges, depuis les expulsions pour raison d'état, par voie de police, jusqu'à la suppression des traitemens par le bon plaisir administratif; les républicains d'aujourd'hui en sont même venus à ce point d'aveuglement qu'ils ne se rendent aucun compte de ce qu'il y a d'exorbitant dans leurs actes. Et quand, après tous ces abus de domination, M. le ministre de l'intérieur, dans ses voyages de propagande, convie les oppositions sincères à rendre les armes, à cesser le combat, que veut-il dire? Est-ce par la politique régnante qu'il pense désarmer les oppositions? Est-ce à la république telle qu'on la fait qu'il prétend les rallier? M. Waldeck-Rousseau invoque la nécessité de la pacification pour le bien de la patrie, de la grandeur nationale: est-ce en inquiétant toutes les croyances, en

affaiblissant toutes les garanties de justice qu'il compte travailler à la paix? M. le ministre de l'intérieur et M. le président du conseil parlent sans cesse de refaire un gouvernement: est-ce avec des idées de faction, avec des faiblesses et des complaisances pour les passions de parti qu'ils se flattent de fonder un gouvernement? On ne fonde rien, on vit à peine, et la pire des choses est qu'avec tout cela on ne se crée sûrement pas les moyens de relever le crédit de la France dans le monde, de poursuivre une politique avec autorité devant l'Europe, comme dans les régions lointaines où la fortune peut nous appeler.

Aux deux extrémités de l'Europe aujourd'hui, à Moscou et à Madrid, se déploient sous des formes différentes ces pompes monarchiques auxquelles les peuples ne sont jamais insensibles, parce qu'elles représentent à leurs yeux quelque chose de plus qu'un fastueux et vain cérémonial de cour. L'empereur de Russie vient de se faire sacrer solennellement au Kremlin, le roi et la reine de Portugal sont reçus avec éclat en Espagne, et dans les deux pays, ces fêtes impériales ou royales, sans avoir la même importance ni le même caractère, ont leur signification.

Jusqu'ici l'héritier de l'infortuné Alexandre II de Russie avait ajourné cette cérémonie traditionnelle du couronnement, qui est comme la consécration obligée du pouvoir des tsars, comme le baptême de chaque nouveau règne. Alexandre III était arrivé au trône dans des conditions si tragiques et, depuis son avènement, il s'est trouvé engagé dans de telles luttes avec les insaisissables conjurations de meurtre, avec ce mystérieux et redoutable nihilisme, qu'on a longtemps hésité. On se rappelait avec une certaine terreur cette série d'attentats qu'aucune police n'a pu déjouer, et le Palais-d'Hiver sautant en partie par la dynamite, et le dernier tsar périssant victime d'audacieux conspirateurs sur un quai de Pétersbourg, et les tentatives multipliées d'assassinats. On ne cessait de se trouver en face de complots menaçant tantôt le souverain lui-même, tantôt les chefs de l'administration, prenant toutes les formes et attestant une puissance de fanatisme qui ne reculait devant rien. C'était entre le gouvernement et les sectes une guerre obscure, obstinée, implacable, qui, au début du règne, a réduit le nouveau tsar à vivre le plus souvent renfermé dans ses palais, où il ne se sentait pas même peut-être toujours en sûreté. Il y avait bien certes de quoi hésiter et se préoccuper de ce qui pourrait arriver dans une cérémonie où la famille impériale tout entière allait avoir à paraître publiquement, entourée de princes étrangers, d'ambassadeurs extraordinaires de toutes les puissances, au milieu de masses immenses attirées par les fêtes, par les spectacles. Ce n'est point sans quelque anxiété qu'on s'est décidé enfin à ne plus ajourner cet acte à la fois national, politique et religieux du sacre,

sans lequel le tsar n'est pas vraiment le tsar aux yeux du peuple russe, et jusqu'au dernier moment, à Moscou comme à Pétersbourg, parmi les Russes comme parmi les étrangers, l'émotion paraît avoir été des plus vives. On s'attendait toujours à de l'imprévu. Les répressions poursuivies depuis quelque temps ont-elles eu pour effet de disperser ou de décourager les organisateurs de complots? Les nihilistes se sont-ils sentis pour le moment impuissans et hors d'état de réaliser les menaces sinistres dont les révolutionnaires de tous les pays n'avaient pas manqué de se faire l'écho jusqu'à la dernière heure? La police avait-elle bien pris ses précautions? Toujours est-il que rien de ce qu'on redoutait n'est arrivé, que, dès le commencement des fêtes, tous les fantômes semblent s'être évanouis. L'empereur a fait une entrée triomphale à Moscou, escorté de son armée, entouré des masses populaires accourues sur son passage. Pendant plusieurs jours, les cérémonies se sont succédé avec une pompe et un éclat rehaussés par la variété des costumes et des uniformes, par la présence des représentans étrangers aussi bien que des délégués des provinces les plus reculées de l'empire. Tous les rites du sacre, car ce sont de véritables rites, se sont accomplis; et, une fois de plus, en plein Kremlin, dans la cathédrale historique de l'Assomption, un tsar a reçu la double consécration de son double pouvoir d'autocrate de toutes les Russies et de chef de la religion grecque orthodoxe. La ville de Moscou s'est illuminée, le peuple russe a acclamé son souverain. Tout s'est passé aussi heureusement que possible, et si au début des fêtes il y avait des craintes, il y a eu aussi à la fin un sensible soulagement qui s'est traduit jusque dans cette dernière dépêche : « La cérémonie du sacre s'est terminée sans incident. » A partir de ce moment, Alexandre III est entré en pleine possession de la majesté impériale, saluée par les acclamations populaires en même temps que revêtue de la sanction religieuse. Chose extraordinaire cependant qu'on doive considérer comme une victoire qu'une telle puissance ait pu échapper pendant ces jours de fêtes aux coups de quelques fanatiques obscurs!

Que sera maintenant ce règne? Il est certain qu'après avoir été inauguré il y a deux ans d'une façon si tragique, il s'est débattu depuis dans d'étranges difficultés, et ces difficultés n'ont pas été vraisemblablement sans influence sur les manifestes qui ont accompagné le couronnement. Au demeurant, ces manifestes n'ont pas une signification bien décisive. Dans un rescrit qu'il a adressé à son ministre des affaires étrangères, M. de Giers, et qui en réalité est à l'adresse de l'Europe, Alexandre III s'est borné à des paroles de paix, au désaveu de toute pensée de conquête au nom de la Russie. D'un autre côté, dans les affaires intérieures de l'empire, le jeune tsar s'en est tenu à des me-

sures ou à des libéralités partielles, à une remise des impôts arriérés à un allégement de peines pour des condamnés, à une atténuation de quelques rigueurs de police. Le seul point saillant de ce manifeste est une mention de la Pologne sous la forme d'une amnistie décrétée pour les Polonais qui ont participé à la dernière insurrection. Aucune mesure d'un ordre général n'est adoptée pour l'empire. Alexandre III s'en tiendra-t-il à ces modestes libéralités des manifestes du sacre? Tout peut dépendre des événemens, et il n'est point impossible que la politique intérieure de la Russie ne se ressente par degrés du caractère tout pacifique de ces somptueuses fêtes de Moscou qui viennent de montrer une fois de plus tout ce que garde encore de force et de prestige ce pouvoir des tsars si violemment menacé par les sectaires du nihilisme.

Les fêtes royales de Madrid, sans être aussi grandioses que celles de Moscou, ne sont pas moins brillantes à leur manière et n'ont pas moins leur intérêt pour les deux pays, dont les souverains rivalisent en ce moment même de cordialité et de bonne grâce. La ville de Madrid et le jeune roi Alphonse XII se sont mis en frais pour recevoir dignement la visite des souverains portugais.

Ce n'est point sans doute que l'Espagne n'ait ses difficultés politiques et plus d'un embarras dans ses affaires. Elle a, elle aussi, ses anarchistes de l'Andalousie et des villes industrielles, ses nihilistes de la « main noire » dont le procès se juge à l'heure qu'il est et révèle une situation sociale singulièrement altérée. Elle a encore ses troubles, ses divisions de partis, ses luttes de parlement; et le ministère de M. Sagasta a fort à faire pour se maintenir entre ses alliés de la gauche et ses alliés plus modérés, — pour se tirer de tous les conflits qui se nouent incessamment autour de lui. L'Espagne n'est point certainement à l'abri de crises politiques qui peuvent un jour ou l'autre avoir leur gravité; mais pour quelques jours tout est oublié, tout s'efface devant cette visite du roi et de la reine de Portugal, à qui la courtoisie espagnole a ménagé un accueil à la fois aimable et fastueux. Excursions à Aranjuez, voyage à Tolède, réceptions au palais de Madrid, courses de taureaux, démonstrations affectueuses, rien n'est négligé pour intéresser et amuser des hôtes à qui on veut plaire. Tout le monde espagnol s'emploie à faire fête à ces princes portugais dont la visite est une marque de l'intimité renaissante entre les deux pays. Ce n'est point d'aujourd'hui d'ailleurs que ces rapports plus intimes ont commencé à se former. Il y a quelques années les deux souverains se rencontraient déjà, à l'occasion d'une inauguration de chemin de fer, à Elvas, et ils nouaient amitié. L'an dernier, le roi Alphonse et la reine Christine allaient à Lisbonne, où ils recevaient une cordiale hospitalité. Aujourd'hui le roi dom Luiz et la reine Maria Pia sont à Madrid, où ils sont venus sceller

tout à fait l'amitié des deux familles, qui représente l'intimité des deux nations. Qu'on ne s'y méprenne pas du reste, les journaux à polémiques ambitieuses peuvent seuls parler encore de l'union ibérique. Il ne s'agit de rien de semblable, et dans des toasts qu'ils ont échangés à un brillant banquet du palais de Madrid, les deux rois ont eu soin de dire que l'alliance intime des deux pays ne devait porter aucune atteinte à « leur indépendance et à leur autonomie respectives. » Ce n'est même qu'à ce prix que l'Espagne et le Portugal peuvent s'unir d'une manière vraie et durable. Toutes les fois qu'on a voulu dépasser le but, en essayant de faire revivre la malencontreuse idée de l'union ibérique, ces tentatives stériles ont été suivies d'une recrudescence de jalousie et d'antipathie entre les deux peuples. Dès qu'on paraît des deux côtés vouloir se respecter mutuellement, l'amitié renaît d'elle-même, et dans ces conditions l'union est aussi efficace que naturelle. Le Portugal trouve dans l'alliance espagnole une force pour s'affranchir des influences oppressives qui peuvent le menacer ; l'Espagne à son tour trouve une sûreté dans l'amitié portugaise. Tout est profit pour les deux pays. Les deux rois, les deux gouvernemens paraissent s'inspirer aujourd'hui de cette politique, et c'est ce qui fait précisément que cette visite du roi et de la reine de Portugal à Madrid, suivant à un an de distance le voyage des souverains espagnols à Lisbonne, a sa signification et son intérêt.

La guerre, à ce qu'il paraît, est toujours la guerre, et partout où elle éclate, que ce soit en Europe ou aux extrémités du monde, elle se manifeste le plus souvent par les mêmes violences, par les mêmes abus de la victoire et de la force. Elle a éclaté, il y a cinq ou six ans déjà, entre trois républiques de l'Amérique du Sud, le Chili, la Bolivie et le Pérou ; elle a fini par se concentrer entre les deux principaux adversaires, le Chili et le Pérou. Elle a commencé à propos de contestations de territoires entre des états qui ne peuvent pas même occuper ni surtout civiliser les régions immenses qu'ils possèdent. N'importe, elle n'a pas été moins acharnée. On parle quelquefois des républiques sœurs : en voilà une qui a été occupée pendant plusieurs années à dévorer l'autre. Le Chili, dans ce duel sanglant et démesuré, a eu tous les avantages sur mer et sur terre. Il a battu et pris les navires péruviens, il a brûlé les ports, il a vaincu et dispersé les forces militaires de son adversaire. Il y a deux ans déjà, il est entré les armes à la main dans la capitale du Pérou. Plusieurs fois, des tentatives de pacification se sont produites ; elles ont d'abord échoué. L'armée chilienne est restée dans la république péruvienne comme en pays conquis, et c'est ici que cette guerre d'invasion, désormais inutile, a pris un caractère de meurtrière et impitoyable brutalité. Un des chefs de l'armée chilienne, le ministre de la guerre lui-même, le général Vergara, n'a

pas caché, du reste, la triste pensée dont on poursuivait la réalisation. Il a dit, sans provoquer une contestation, devant le parlement de son pays, au congrès de Santiago, qu'il fallait aller jusqu'au bout, que l'objet de la guerre était de « ruiner le Pérou au point de le mettre dans l'impossibilité de se relever d'un siècle. » Le fait est que l'armée chilienne, campée depuis deux ans dans la capitale et dans les provinces péruviennes, maîtresse absolue d'une partie du pays, paraît avoir été tout simplement l'exécutrice de cette implacable politique. Un des chefs de la marine péruvienne, le contre-amiral Aurelio Garcia y Garcia, dans une lettre qu'il a récemment publiée en Angleterre, s'est fait l'historien pathétique des procédés des envahisseurs de son pays. Les Chiliens, d'après le témoignage de l'amiral Garcia, ne se seraient pas contentés d'exercer les droits militaires avec la dernière rigueur, de se livrer à toutes les déprédations et aux exécutions sommaires, de ruiner les habitans des villes et des campagnes, commerçans et propriétaires, pour finir par les déporter en Patagonie, à mille lieues de leur patrie; ils poursuivraient par tous les moyens la réalisation d'un système de spoliation qui bien réellement exténuerait le Pérou « pour un siècle. » Ils auraient déjà mis tout au pillage, les bibliothèques, les archives nationales, les galeries de peinture, les collections scientifiques et littéraires de l'université, du conservatoire. Les objets d'art, statues, bronzes, fontaines qui décoraient les places publiques, les phares des côtes, le matériel de la monnaie de Lima, même les caractères de l'imprimerie nationale, tout cela aurait été enlevé et transporté au Chili. Quant aux résidens étrangers, un peu moins exposés à être rançonnés, ils en auraient été quittes pour payer un double droit de douane établi sur l'entrée de toutes les marchandises étrangères. La peinture de l'amiral Garcia fût-elle un peu passionnée, ce qui reste de trop réel, de trop vrai, dépasse encore assurément tous les droits de la guerre.

Voilà comment se traitent ces républiques du Nouveau-Monde, qui ont la même origine, qui sont de même race espagnole et parlent la même langue. Il fallait cependant en finir avec cette lutte poussée jusqu'à l'extermination du pays vaincu, et il paraîtrait maintenant qu'une nouvelle tentative de pacification aurait eu plus de succès que toutes celles qui ont été essayées jusqu'ici. Si le traité qui aurait été signé est tel qu'on le dit, le Pérou paierait sa défaite en cédant définitivement une province, celle de Tarapaca, avec une partie de ses côtes, et en consentant à l'occupation pendant dix ans de la province de Tacna, du port d'Arica. Après cette occupation de dix ans, les populations décideraient par voie de plébiscite si elles veulent rester sous la domination du Chili ou si elles préfèrent redevenir péruviennes. Ces conditions sont assurément dures; elles le sont pourtant moins que ne le laissaient craindre les exigences primitives du Chili, et,

en diminuant ses prétentions financières, le cabinet de Santiago n'a fait peut-être que céder à des influences étrangères assez puissantes pour se faire écouter. Il reste encore, il est vrai, une question assez grave. Le chef qui a négocié et signé le traité, le général Iglesias, n'a qu'une autorité fort douteuse, mal reconnue, et un autre chef militaire, qui tient la campagne à la tête de quelques bandes, paraît avoir protesté contre ces conditions exorbitantes. C'est à une assemblée péruvienne, réunie aujourd'hui à Arequipa, de se prononcer, de donner ou de refuser la ratification. Ce qu'il y aurait de pire évidemment pour le Pérou serait de continuer une guerre qu'il a déjà expiée par la dévastation de ses territoires, par la ruine de son commerce, par toutes les spoliations dont il a été la victime. La paix, si dure qu'elle soit, est encore pour cette malheureuse république le seul moyen d'échapper à une destruction complète et définitive.

CH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de quinzaine a révélé une fois de plus une telle abondance d'argent que le marché des fonds publics en eût été selon toute vraisemblance favorablement affecté pendant la seconde moitié du mois, si des événemens, financiers et politiques, ne s'étaient produits qui ont paralysé toute velléité d'amélioration et même provoqué une nouvelle dépréciation sur le 5 pour 100 converti.

L'attention a dû pendant quelques jours se concentrer sur la place de Londres, où la suspension d'une importante maison de spéculation venait de jeter une sorte de désarroi. Les exécutions devenues nécessaires au Stock-Exchange ont porté principalement sur des valeurs anglaises, américaines et mexicaines; des quantités considérables d'obligations unifiées d'Égypte ont été en outre jetées sur le marché. A peine cette faillite paraissait-elle avoir produit tous ses effets que de nouvelles suspensions étaient annoncées; la liquidation anglaise du 28 menaçait de prendre une tournure fâcheuse et de déceler des

embarras sérieux. Il s'est trouvé que ces appréhensions étaient fort exagérées; aucun nouveau sinistre n'a été signalé au moment du règlement des comptes, et si les taux de report se sont légèrement tendus au Stock-Exchange, par suite de la situation toute spéciale du marché monétaire au-delà du détroit, on n'en pouvait pas moins constater avec satisfaction que cette liquidation redoutée ne s'était nullement heurtée aux difficultés prédites.

La spéculation parisienne, qui a pour objectif le maintien ou le relèvement des cours de nos rentes et qui dispose de ressources considérables, puisqu'elle est dirigée par quelques-uns de nos plus puissans établissemens de crédit, comme le Crédit foncier, aurait pu mettre à profit ces meilleures nouvelles financières de Londres pour porter définitivement au-dessus de 110 francs le 5 pour 100 converti et faire consacrer ainsi le succès de la conversion par la première liquidation mensuelle survenant après l'événement. Les acheteurs comptaient bien sur cette intervention de la haute banque à la fin du mois; ils y comptaient d'autant plus que, dans leur pensée, la hausse devait être favorisée d'un côté par les brillantes espérances que donne la récolte prochaine, de l'autre, par le calme et le bon ordre au milieu duquel se sont poursuivies pendant toute une semaine, à Moscou, les solennités pompeuses de la cérémonie du sacre et du couronnement du tsar.

Malheureusement ces calculs optimistes ont été de nouveau déjoués par l'arrivée samedi des nouvelles si douloureuses du Tonkin. Le 5 pour 100 a reculé tout d'abord à 109 francs sous le poids des ventes de spéculation dont les baissiers, saisissant habilement l'occasion, ont essayé d'écraser la place. Le lendemain, la lutte commençait entre haussiers et vendeurs en vue des cours à établir pour la réponse des primes. Les premiers ont relevé un moment le 5 pour 100 à 109.50; rmais une nouvelle panique s'est déclarée mercredi, la rente se rapprochant encore de 109, mais se maintenant toujours au-dessus du cours ond. Les bruits les plus sinistres se répandaient : massacre des Français à Hanoï, démission du ministre de la marine, rupture des relations diplomatiques entre la France et la Chine. Les agences télégraphiques ont démenti ces rumeurs, mais celles-ci n'en avaient pas moins produit un très fâcheux effet, et provoqué sur toutes les valeurs une dépréciation d'une certaine importance.

A supposer qu'une rupture avec la Chine ne soit pas à craindre, et qu'il n'y ait pas lieu d'attacher une importance excessive au langage violent et haineux de certaines feuilles anglaises, il faut compter que l'expédition du Tonkin nous imposera de bien plus lourds sacrifices, en hommes et en argent, qu'on ne l'avait cru tout d'abord. La situation budgétaire va donc se trouver encore aggravée par des charges imprévues en un moment où la nécessité d'allégemens considéra-

bles éclate enfin à tous les yeux. M. Tirard a déclaré, il y a peu de jours, à la commission du budget, que le rendement des impôts, pour la première quinzaine de mai, présentait une moins-value sur les prévisions budgétaires comme sur les résultats de l'exercice précédent. Les recettes diminuant et le flot des crédits supplémentaires s'élevant toujours, le ministre a dénoncé l'apparition du déficit, estimé déjà à 60 ou 80 millions et qui, sans doute, dépassera largement cette évaluation. Les choses étant ainsi, tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que les grandes puissances financières qui veillent à la défense du crédit de l'état ne permettent pas aux baissiers d'accabler sous des coups trop répétés un marché déjà si éprouvé et si affaibli. Il ne peut plus être question de hausse dans les circonstances actuelles; le maintien du *statu quo* serait, au contraire, un grand bienfait pour la place, qui a surtout besoin de calme et de repos. La liquidation va s'effectuer sans peine, on peut hardiment le présumer, et les taux de report ne seront pas onéreux, mais des incidens comme ceux qui viennent d'agiter encore la Bourse ne sont pas de nature à rendre la confiance aux capitaux et à les ramener aux valeurs. L'argent abonde, mais n'est disposé à se prêter que pour des emplois temporaires, et fuit toute immobilisation.

Les valeurs du Suez ont bénéficié depuis quinze jours d'un mouvement vigoureux de reprise. L'agitation anglaise contre la compagnie s'est un peu calmée, les recettes sont brillantes, et l'on annonce que le conseil d'administration a résolu de commencer immédiatement la construction d'un second canal. M. de Lesseps doit présenter à l'assemblée générale des actionnaires du 4 juin des propositions conformes à cette résolution. Il est difficile de préjuger si les mesures qui seront adoptées pour la formation du capital, soit que l'on émette de nouvelles actions, soit que l'on ait recours à l'emprunt par obligations, seront propres à favoriser la hausse ou à déterminer la baisse sur les titres actuels. Les mouvemens si violens qui se sont produits cette quinzaine sur l'action et la part civile sont, en tout cas, dus aux manœuvres de deux groupes opposés de spéculateurs bien plutôt qu'aux appréciations diverses auxquelles ont pu se livrer les porteurs des titres sur l'avenir réservé à l'entreprise.

Les négociations se poursuivent entre le ministre des travaux publics et les compagnies de chemins de fer. La convention conclue avec le Paris-Lyon-Méditerranée a été définitivement signée. Elle assure la construction, par la compagnie, avec le concours pécuniaire de l'état, se libérant par des annuités, de 2,000 kilomètres de nouvelles lignes et fixe à 75 francs la limite de dividende au-delà de laquelle commence le partage des bénéfices nets, l'état recevant deux tiers de ces bénéfices. Les conventions avec le Nord et l'Orléans sont fort avancées. L'une et l'autre de ces Compagnies se charge de construire de 6 à

700 mètres de nouvelles lignes. La limite de partage des bénéfices serait établie à 56 francs pour l'Orléans et à un chiffre représentant la moyenne des cinq derniers dividendes pour le Nord.

Une difficulté spéciale retarde la conclusion des arrangemens avec l'Orléans. L'état veut maintenir l'existence indépendante de son propre réseau, dont plusieurs lignes se trouvent enchevêtrées dans le réseau de cette compagnie. Il s'agit de procéder à des échanges de lignes et de tronçons pour établir entre les deux systèmes une séparation bien tranchée, opération délicate impliquant l'examen d'une foule de questions de détail.

Les cours des actions ont constamment baissé; la spéculation, qui avait acheté pour escompter la signature des conventions ayant dû reconnaître que le régime nouveau auquel les compagnies allaient se soumettre entraînait une immobilisation presque indéfinie des dividendes actuels, ceux-ci ne pouvant plus s'élever et restant cependant exposés à des chances de diminution. Le Lyon a reculé de 45 francs, le Nord de 17 francs, le Midi de 45 francs, l'Orléans de 22 francs, l'Ouest de 10 francs, l'Est de 5 francs.

Le Gaz s'est maintenu très ferme et ne perd que 12 francs à 1,360, malgré la vivacité des attaques dont la compagnie est l'objet au sein du conseil municipal.

Les titres des établissemens de crédit sont complètement négligés par la spéculation et ne donnent lieu au comptant qu'à d'insignifiantes transactions. Le Crédit foncier a un peu faibli, malgré la hausse de ses obligations de toutes catégories; la Banque de Paris a passé de 1,062 à 1,071. La Banque d'escompte, qui a tenu son assemblée générale hier et fixé à 12 fr. 50 par action le dividende de 1883, est immobile à 530.

Quelques valeurs étrangères ont subi d'importantes variations de cours. L'Italien, qui profite de tout ce qui est défavorable à nos fonds publics, a franchi cette semaine le cours de 93 francs, les acheteurs ayant voulu saluer la solution de la pseudo-crise ministérielle qui a fait sortir du cabinet deux collègues gênans pour M. Depretis et les y a remplacés par deux partisans dévoués de la politique de cet homme d'état.

L'Obligation unifiée est à 368, comme il y a quinze jours. Mais le Turc a reculé de 30 centimes à 11 francs et la Banque ottomane de 6 francs à 373. L'Extérieure d'Espagne s'est établie au-dessus de 64. Les chemins autrichiens ont baissé de 18 francs, le dividende de 32 francs, annoncé pour 1882, ayant paru faible; les Chemins portugais ont reculé précipitamment de 525 à 450 aussitôt qu'il a été connu du public que le dividende du dernier exercice serait fixé à 20 francs, alors que le dividende précédent avait été de 30 francs.

*Le directeur-gérant :* C. BULOZ.

es
la

ec
ore
au
et
ien
es-

qui
dû
t se
ivi-
lant
ncs,
ncs,

360,
sein

ligés
ntes
e de
sé de
géné-
mmo-

ns de
fonds
eteurs
a fait
rem-
d'état.
lais le
nne de
de 64.
nde de
portu-
connu
francs,

z.